

Guillaume de Boldensele sur la Terre Sainte et L'Égypte (1336). *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* de Guillaume de Boldensele, 1336. Suivi de la traduction de Jean le Long, 1351. Présentation et commentaire

Christiane Deluz

Résumé

En 1336, Guillaume de Boldensele, frère Prêcheur du couvent de Minden, de retour d'un pèlerinage à Jérusalem, rédige, à la demande du cardinal de Talleyrand, personnage influent de la cour pontificale d'Avignon, un Liber consacré à la Terre Sainte et à l'Égypte. Parmi les nombreux récits de pèlerinage du XIV^e siècle qui nous sont parvenus, celui-ci se distingue par l'étendue de la culture dont il témoigne. Culture théologique, ce qui ne surprend pas, mais aussi culture scientifique, jointe à une curiosité d'esprit, qui l'amène à confronter son savoir à l'expérience, devant des phénomènes jugés miraculeux, à construire une image du monde fondée à la fois sur la cartographie et sur ses propres observations.

Dès 1351, Jean le Long, abbé de Saint-Bertin à Saint-Omer, insère ce récit dans la série de traductions qu'il consacre au Proche-Orient et à l'Asie récemment découverte, offrant ainsi un témoignage intéressant sur le nouveau statut du français comme « langue de clergie ». Ainsi c'est à un double titre que l'œuvre de Boldensele mérite d'être tirée de l'oubli.

Citer ce document / Cite this document :

Deluz Christiane. Guillaume de Boldensele sur la Terre Sainte et l'Égypte (1336). *Liber de quibusdam ultramarinis partibus* de Guillaume de Boldensele, 1336. Suivi de la traduction de Jean le Long, 1351. Présentation et commentaire. Paris : Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 2018. pp. 1-207. (Sources d'histoire médiévale, 44);

https://www.persee.fr/doc/sohim_0398-3811_2018_edc_44_1;

Fichier pdf généré le 17/05/2024

**GUILLAUME DE BOLDENSELE
SUR LA TERRE SAINTE ET L'ÉGYPTE
(1336)**

DANS LA MÊME COLLECTION

1. R.-H. BAUTIER et G. LABORY (éd), Helgaud de Fleury : *Vie de Robert le Pieux*, 1965.
2. B. GUENÉE, Fr. LEHOUX, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, 1968.
3. R.-H. BAUTIER et G. LABORY (éd.), André de Fleury : *Vie de Gauzlin, abbé de Fleury*, 1969.
4. R.-H. BAUTIER, M. GILLES (éd.), Odorannus de Sens : *Opera omnia*, 1972.
5. H. BRESC (éd.), *La correspondance de Pierre Ameilh, archevêque de Naples puis d'Embrun, 1363-1369*, 1972.
6. J. M. CUOQ (trad.), *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIII^e au XVI^e siècle : Bilad Al-Sudan*, 1975.
7. J. DUVERNOY (éd.), Guillaume de Puylaurens : *Chronique*, 1976.
8. P. BOURGAIN-HEMERYCK (éd.), *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, 1977.
9. B. LUCET, *Les codifications cisterciennes de 1237 et de 1257*, 1977.
10. R.-H. BAUTIER et M. GILLES (éd.), *Chronique de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, dite de Clarius*, 1979.
11. J. HEERS et G. DE GROER (éd.), *Itinéraire d'Anselme Adorno en Terre Sainte, 1470-1471*, 1979.
12. C. JEUDY et J. QUILLET (éd.), Marsile de Padoue : *Œuvres mineures*, 1979.
13. M. SCHNERB-LIÈVRE (éd.), *Le Songe du Vergier*, 2 tomes, 1982.
14. Dom J. DUBOIS et G. RENAUD, *Le martyrologe d'Adon : ses deux familles, ses trois recensions*, 1984.
15. A. PALES-GOBILLIARD (éd.), *L'inquisiteur Geoffroy d'Ablis et les Cathares du comté de Foix : 1308-1309*, 1984.
16. E. POULLE (éd.), *Les tables alphonsines avec les Canons de Jean de Saxe*, 1984.
17. G. MACCHI et J. STEUNOU (éd.), *Fernão Lopez : Chronique du roi D. Pedro I*, 1985.
18. M.-L. AUGER (éd.), *Alain Bouchart : Grandes croniques de Bretagne*, 3 tomes, 1987-1998.
19. J. AVRIL (éd.), *Les conciles de la province de Tours (saec. XIII-XV)*, 1987.
20. Y. BONNAZ, *Chroniques asturiennes : fin IX^e siècle*, 1987.
21. .WORTLEY (éd.), *Les Récits édifiants de Paul, évêque de Monembasie, et d'autres auteurs*, 1987.
22. M. BUR (éd.), *Chronique ou Livre de fondation du monastère de Mouzon*, 1989.
23. M.-A. POLO DE BEAULIEU (éd.), *Jean Gobi : La Scala coeli*, 1991.
24. M. SCHNERB-LIÈVRE (éd.), *Somnium Viridarii*, 2 tomes, 1993.
25. J. DUVERNOY (éd.), *Guillaume PELHISSON : Chronique (1129-1244)*, 1994.
26. G. GIORDANENG (éd.), *Geoffroy de Vendôme : Œuvres*, 1996.
27. J. SCLAFER (éd.), *Jean Gobi l'Ancien, Miracles de sainte Marie-Madeleine*, 1996.
28. P. FLOBERT (éd.), *La vie ancienne de saint Samson de Dol*, 1997.
29. C. MUNIER (éd.), *L'Évasion d'un prisonnier*, 1998.
30. A. PALES-GOBILLIARD (éd.), *Le livre des sentences de l'inquisiteur Bernard Gui, 1308-1323*, 2 tomes, 2002.
31. C. DELUZ (éd.), *Jean de Mandeville : Le Livre des merveilles du monde*, 2000.
32. R.-H. BAUTIER, G. LABORY, A. DAVRIL, L. DONNAT, *L'abbaye de Fleury en l'an mil*, 2004.
33. É. CARPENTIER, G. PON, Y. CHAUVIN (éd.), *Rigord : Histoire de Philippe Auguste*, 2006.
34. C. GIORDANENG (éd.), *Le registre de Lambert, évêque d'Arras (1093-1115)*, 2007.
35. P. L'HERMITE-LECLERCQ, A.-M. LEGRAS, *Vie de Christina de Markyate*, 2 tomes, 2007.
36. A. SAINT-DENIS (éd.), *Hériman de Laon : Les miracles de sainte Marie de Laon*, 2008.
37. M. GOULET (éd.), *Ermenrich d'Ellwangen : Lettre à Grimald*, 2008.
38. E. AZNAR, D. CORBELLA, B. PICO et alii (éd.), *Le livre nommé « Le Canarien » : textes français de la conquête des Canaries au XV^e siècle*, 2008.
39. F. CINATO, A. SURPRENANT, *Le Livre de l'art du combat : commentaires et exemples : édition critique du Royal Armouries MS. I.33*, 2009.
40. M.-Th. d'ALVERNAY (†), C. BURNETT, E. POULLE, *Raymond de Marseille. Opera Omnia. Traité de l'Astrolabe. Liber Cursuum Planetarum*, tome 1, 2009.
41. F. BOUGARD, *Liudprand de Crémone. Œuvres*, 2015.
42. O. DE SOLAN, *La réforme du calendrier aux conciles de Constance et de Bâle*, 2016.
43. B. DANSETTE, M.-A. NIELEN, *Le récit des voyages et pèlerinages de Jean de Tournai 1488-1489*, 2017.

SOURCES D'HISTOIRE MÉDIÉVALE
PUBLIÉES PAR L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES

– 44 –

**GUILLAUME DE BOLDENSELE
SUR LA TERRE SAINTE ET L'ÉGYPTE
(1336)**

**LIBER DE QUIBUS DAM ULTRAMARINIS PARTIBUS
DE GUILLAUME DE BOLDENSELE, 1336**

SUIVI DE LA TRADUCTION DE JEAN LE LONG, 1351

Présentation et commentaire par

Christiane DELUZ

CNRS éditions
15, rue Malebranche – 75005 Paris

Illustration de couverture : BnF, français 2810, f. 116 (détail)

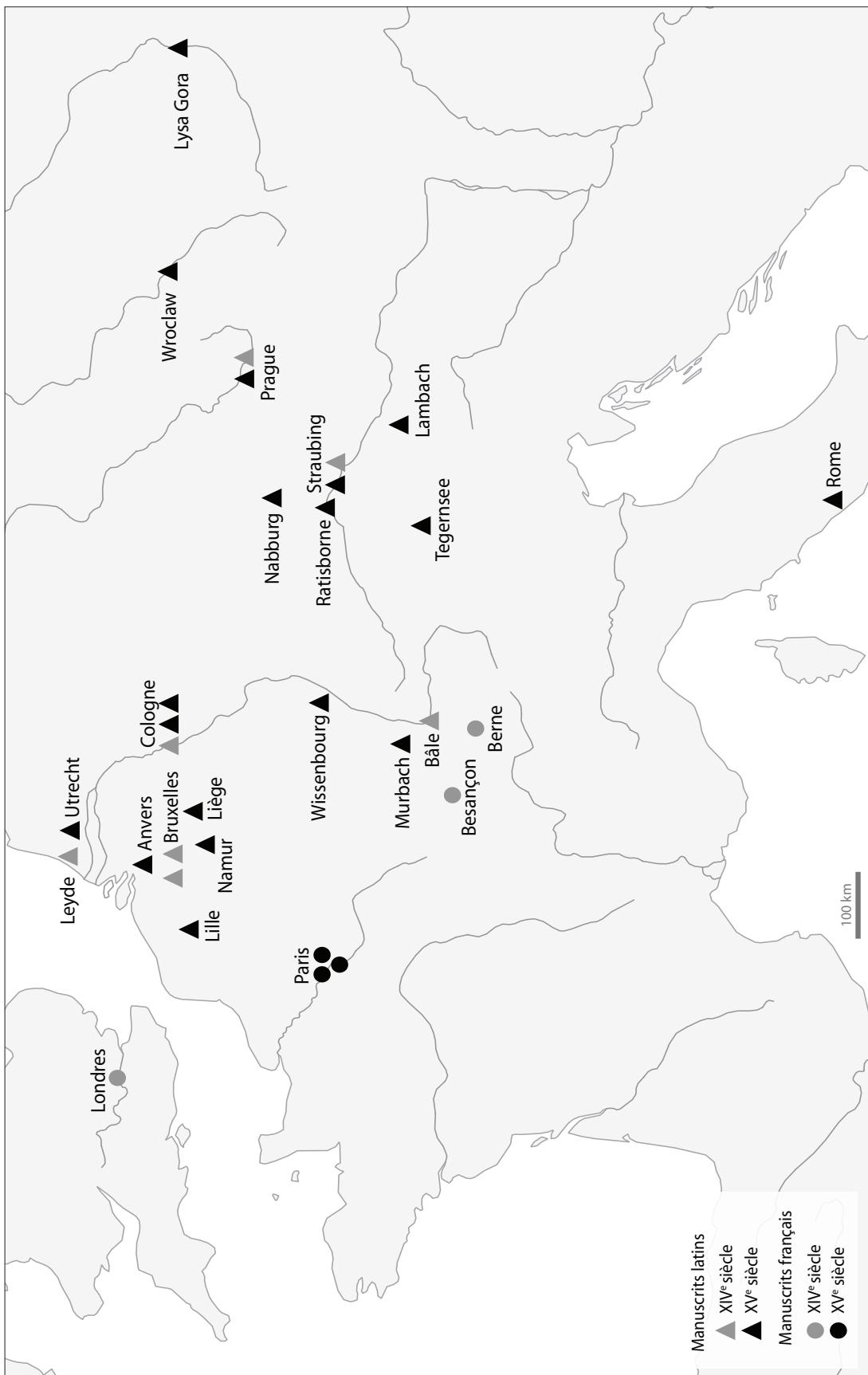
Secrétariat d'édition : Stella Quérol (IRHT-CNRS)

Cartes réalisées par Anne Laurent (IRHT-CNRS), source : d-maps.com

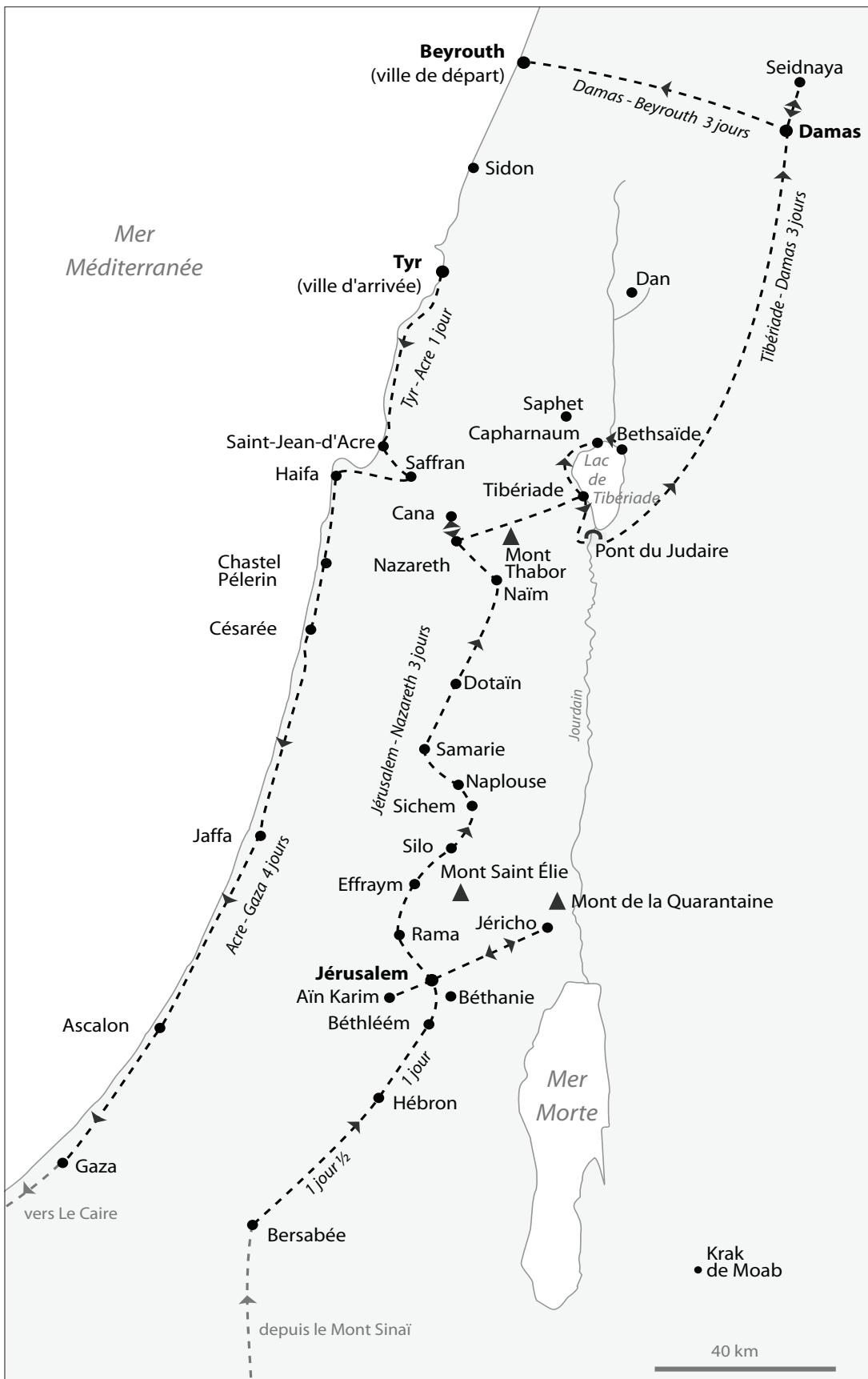
© CNRS éditions, Paris, 2018

ISBN : 978-2-271-12053-3

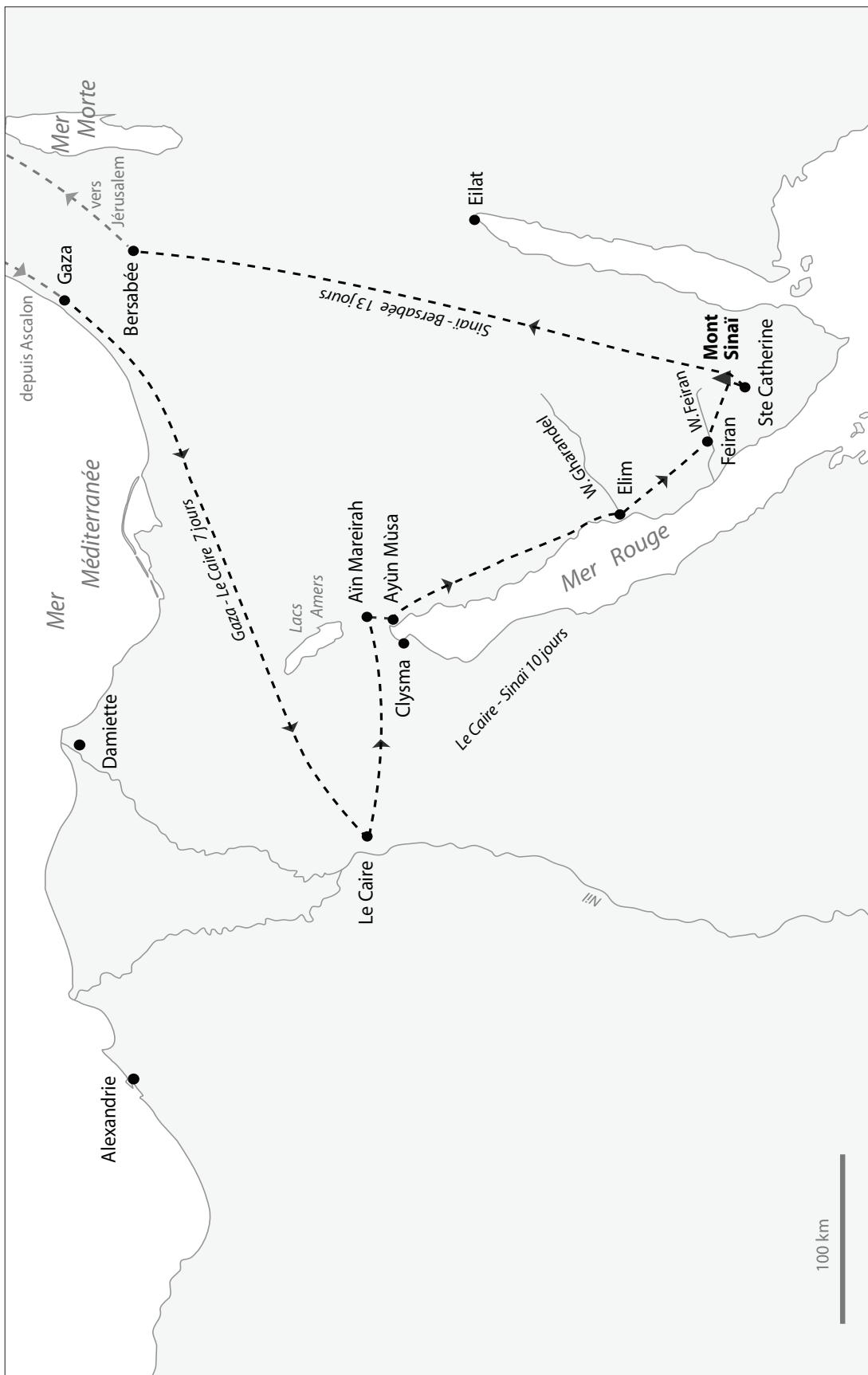
ISSN : 0398-3811



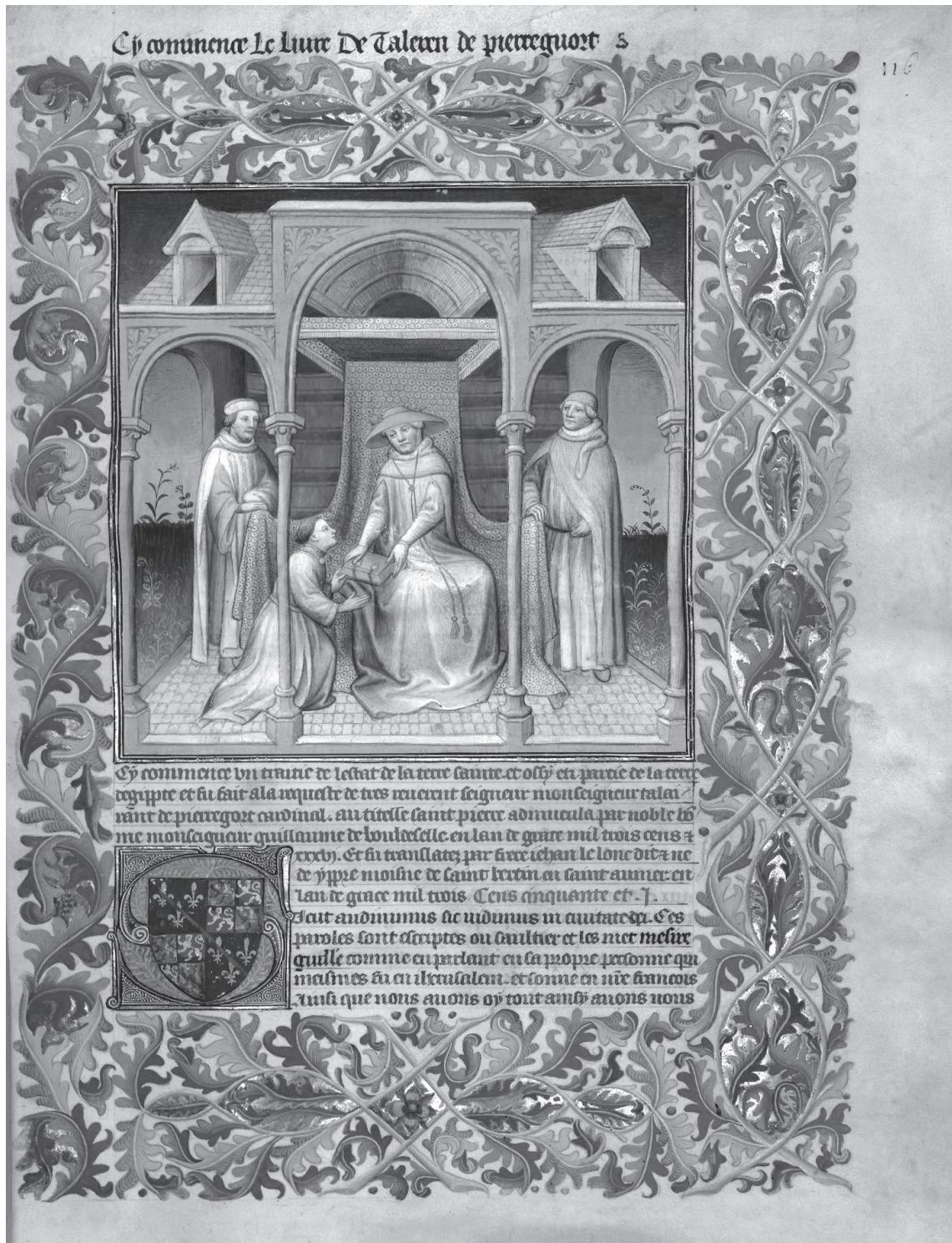
Carte de répartition des manuscrits de Boldensele.



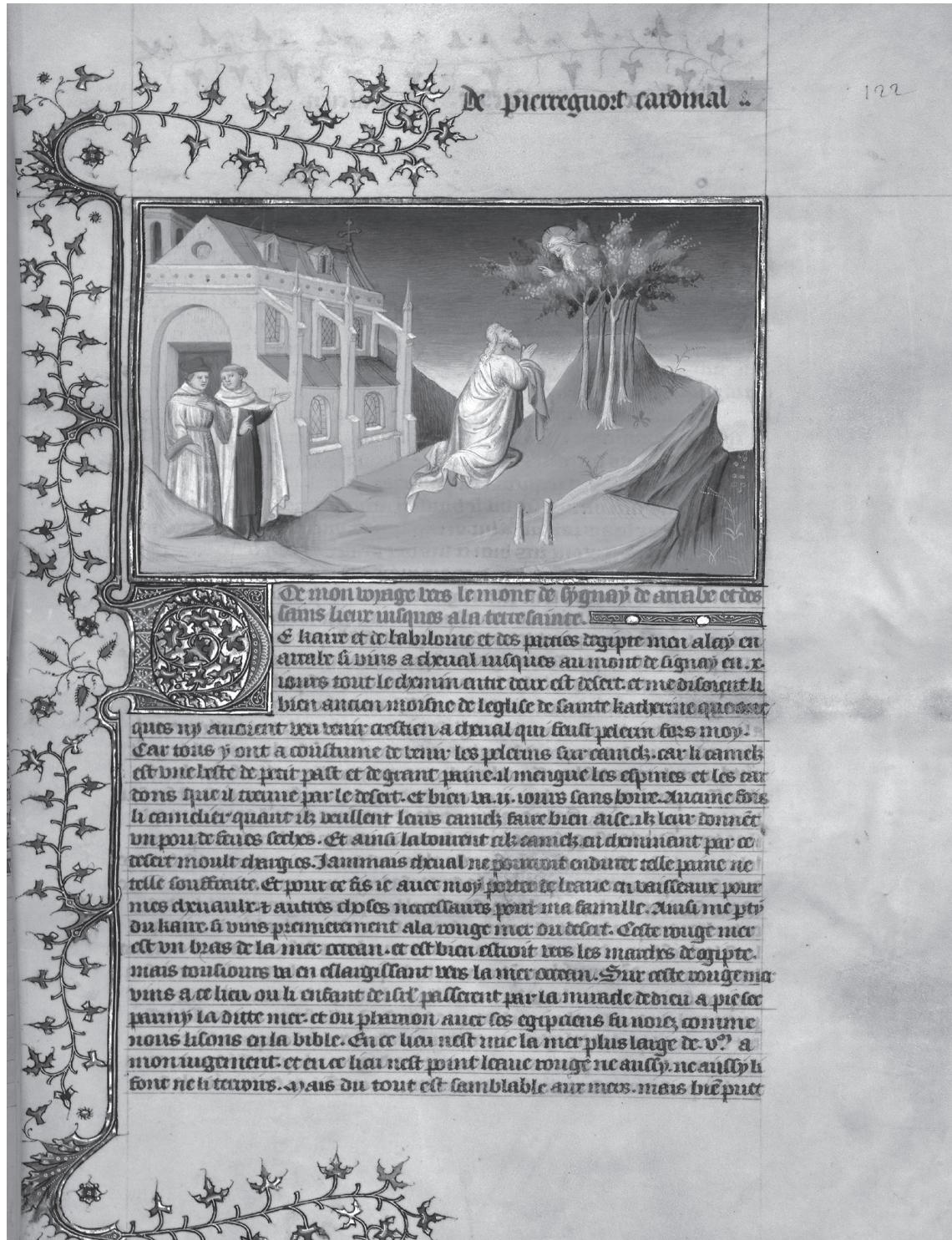
Itinéraire de Boldensele en Terre sainte.



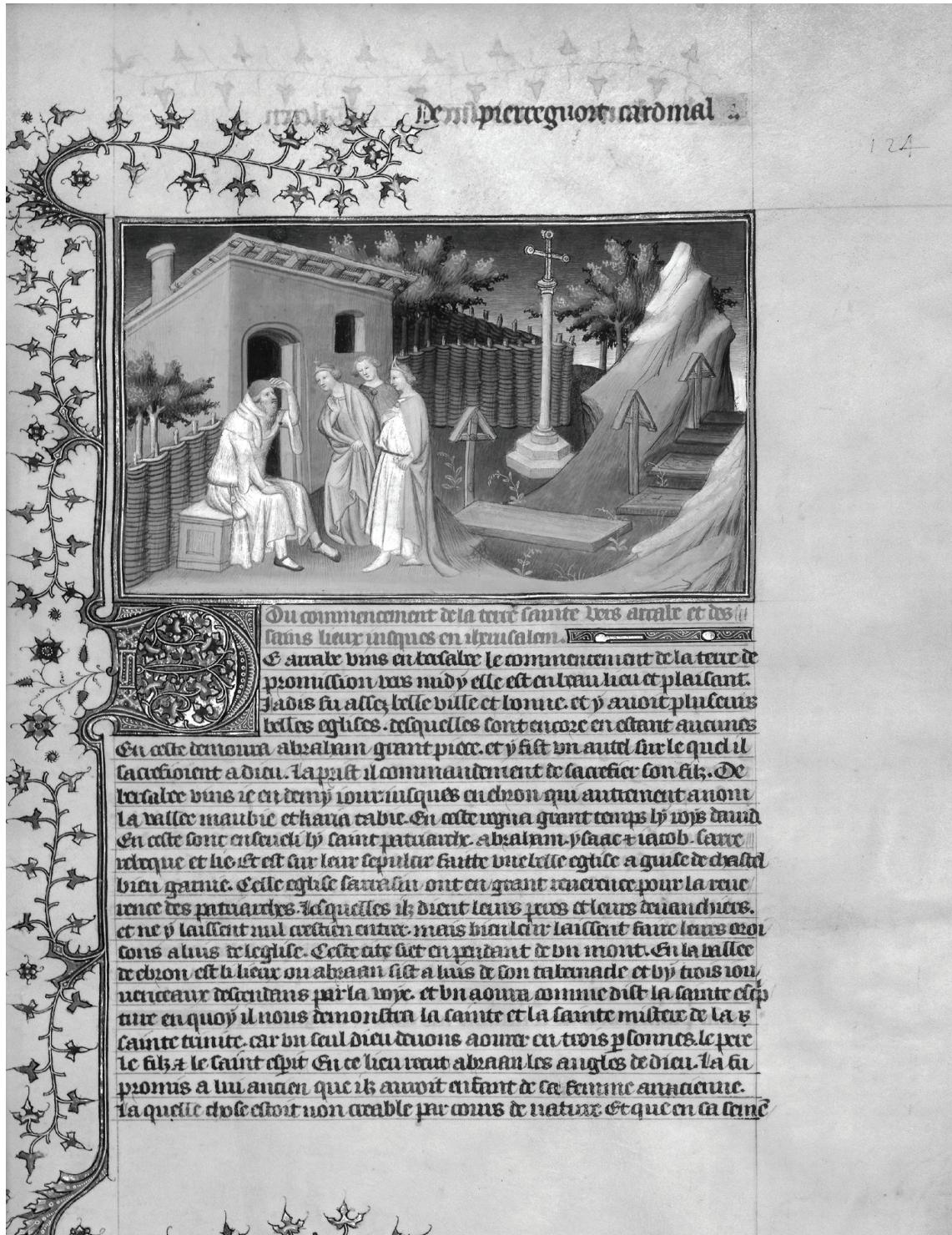
Itinéraire de Boldensele en Égypte.



Guillaume de Boldensele offre son livre au cardinal de Talleyrand. BnF, français 2810, f. 116.



Moïse devant le Buisson ardent. BnF, français 2810, f. 122.



Abraham reçoit les trois anges. BnF, français 2810, f. 124.

INTRODUCTION

Le *Liber de quibusdam ultramarinis partibus et precipue de terra sancta* de Guillaume de Boldensele (1336) a connu un certain succès auprès de ses contemporains, comme en témoignent les vingt-six manuscrits des XIV^e et XV^e siècles recensés dans le catalogue de R. Röhricht¹. Mais il n'en existe, en dehors de quelques éditions très partielles², que deux éditions complètes, l'une par H. Canisius (1604)³, reprise par J. Basnage (1725)⁴, l'autre par C. L. Grotefend (1852)⁵.

En ce qui concerne les éditions partielles, le baron de Reiffenberg, après un résumé du *Liber*, en donne des extraits à partir du manuscrit de Bruxelles (Bibl. royale de Belgique, 7435) : description de Constantinople, passages sur Troie, Rhodes, l'Égypte. Il les accompagne d'un bref aperçu de la vie et du voyage de Boldensele, voyage qu'il date de 1318, sans expliquer les raisons de son choix.

Claude Cobham, après une courte notice sur Boldensele, donne le passage sur Chypre, traduit en anglais, et date le voyage de 1333, là encore, sans justification.

Quant aux éditions complètes, celle de Canisius est faite d'après un manuscrit du XV^e siècle de la collégiale Saints-Jacques et Tiburce de Straubing, ayant appartenu au doyen Matthias Ebersperger, et aujourd'hui perdu. En dehors d'une notice assez longue sur le cardinal de Talleyrand (p. 102), les notes se bornent à des remarques sur la toponymie des villes, ou les distances entre elles, avec des renvois au *Theatrum Terrae Sanctae* d'Adrichomius ou au *Theatrum Orbis Terrarum* d'Ortelius⁶. Les références scripturaires sont notées en marge.

1. R. RÖHRICHT, *Bibliotheca geographica Palestinae*, Berlin : M. Reuther's Verlagsbuchhandlung, 1890, x-742 p., p. 465.

2. Baron H. de REIFFENBERG, *Monuments pour servir à l'histoire de Namur*, Bruxelles : Impr. Royale, 1846, t. IV, p. 276-281. C. COBHAM, *Excerpta Cypria*, Cambridge : Cambridge University Press, 1908, in-4°, VIII, 523 p., p. 15-16. Röhricht mentionne en outre (t. II, p. 109-162) une traduction, assez libre, en allemand : J. H. JACK, Taschenbibliothek, que je n'ai pu consulter.

3. HENRICUS CANISIUS, *Antiquae lectiones*, Ingolstadt : ex off. typ. Ederiana apud A. Angermariam, Anno MDCIV, 1063 p., vol. IV, p. 95-142.

4. J. BASNAGE, *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicarum, sive Henrici Canisii Lectiones antiquae*, Amsterdam : R. et G. Wettstenios, 1725, 4 vol. in-fol., t. IV, p. 330-357.

5. C. L. GROTEFEND, *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1852, p. 226-286.

6. ADRICHOMIUS, *Theatrum Terrae Sanctae et Biblicarum Historiarum cum tabulae geographica aere expressis*, Coloniae Agrippinae, 1590. ABRAHAM ORTELIUS, *Theatrum Orbis Terrarum*, Anvers, 1572.

Henri Basnage reprend le texte et les notes de Canisius, en y ajoutant les siennes propres, notamment à propos de l'erreur sur le cours du Gange dont il sera question plus loin. Il fait précéder le texte d'une courte *Observatio* où il discute de l'orthographe exacte du nom de Boldensele, en qui il voit un partisan de Louis de Bavière, et juge qu'il a attendu la mort de l'empereur en 1346 pour revenir en Allemagne, sans donner les raisons de ces affirmations. Il signale la traduction française de Jean le Long.

L'édition de C. L. Grotefend suit le texte édité par Basnage, ainsi que le manuscrit de Wolfenbüttel (Cod. Weiss. 40). Il mentionne l'existence d'autres manuscrits, ceux de Bâle, Giessen et Utrecht, qu'il n'a pu consulter. Dans son introduction, il s'intéresse longuement à l'identité de l'auteur et à sa famille plus qu'à sa personnalité, remarquant toutefois sa liberté d'esprit, son refus de croire au miracle. Les notes portent essentiellement sur les références scripturaires et les localisations géographiques. Il situe le voyage en 1332-1333, en s'appuyant sur les quelques indications données dans le texte.

D'autre part, le *Liber* a été traduit dès 1351 par Jean le Long, abbé de Saint-Bertin à Saint-Omer. Connue par six manuscrits, cette traduction a été éditée en 1529 par le libraire Jehan de Saint-Denis à Paris, en même temps que les autres textes traduits par Jean le Long, sous le titre : *L'histoire merveilleuse plaisante et récréative du grand Can de Tartarie*⁷. Elle est faite sans doute d'après le manuscrit BnF, fr. 1380, avec les variantes duquel elle s'accorde. Une version en français modernisé a été publiée en 1997⁸.

On le voit, le texte de Boldensele n'a pas été véritablement étudié. Les éditions ne reposent que sur deux manuscrits, parfois fautifs et présentant des lacunes. Le contenu de l'ouvrage n'est guère analysé dans les commentaires, et la relation avec la traduction de Jean le Long n'est jamais abordée. Or le *Liber* se distingue des autres récits de pèlerinage, notamment par l'étendue de la culture dont il témoigne. Je veux ici rendre hommage à mon maître Michel Mollat, qui m'a fait connaître cette œuvre et incitée à la tirer de l'oubli.

GUILLAUME DE BOLDENSELE

Les sources

Trois chroniques à peu près contemporaines de Boldensele parlent de lui :

- La *Chronique de Minden* d'Henricus de Hervordia, frère prêcheur du couvent Saint-Paul de Minden, mort le 9 octobre 1370. Pour l'année 1330, après la mention de la soumission de l'antipape Nicolas V à Jean XXII, il ajoute : « Cette même année, monseigneur Guillaume de Boldensele, dont le parcours

7. BnF, Rés. 02 R 17, fol. LXVI-LXXVIIv et 02 R 17 alpha, même foliation, qui porte en haut de la page de frontispice la mention : *liber monasterii Stabulensis* (Stavelot en Belgique).

8. *Traité de l'état de la Terre sainte*, éd. C. DELUZ in *Croisades et pèlerinages*, dir. D. RÉ-GNIER-BOHLER, Paris : Robert Laffont, 1997, 1483 p., p. 996-1028.

et les aventures furent très singuliers, écrivit un livre plaisant sur les régions d'outre-mer. En vérité il était un apostat, originaire du couvent de Minden, dans la province de Saxe, nommé Otton de Nyenhusen. Mais, en quittant l'ordre, il changea de nom afin de ne pas être reconnu et accomplit beaucoup d'actions étonnantes⁹. »

– La *Chronique des évêques* d'Hermann von Lerbeck, lui aussi frère du couvent Saint-Paul de Minden, mort après 1410, s'exprime ainsi : « De ce monastère, comme d'un champ fertile, bénî par le Seigneur, provinrent des fruits à la gloire et au renom de la cité et de l'Église de Minden, qui rendirent ce lieu noble et célèbre. Parmi eux... le frère Otton de Nygenhusen, ou de Boldensele, noble, sur lequel on peut lire des choses étonnantes¹⁰. »

– La *Chronique de Minden*, œuvre anonyme, rédigée sans doute par un membre du couvent Saint-Paul et qui couvre les années 780-1474, mentionne aussi Boldensele : « Vers la même époque (année 1315)... Otton de Nienhus quitta le couvent de Minden et changea de nom pour s'appeler Guillaume de Boldensele ; en effet, par sa mère, membre de cette famille de Boldensele, il était noble. Il se rendit à la curie romaine, qui demeurait alors en Avignon et, ayant reçu l'absolution pour son apostasie, il parcourut la Terre sainte et la décrivit ensuite volontiers à la demande d'un des cardinaux qui désirait le lire. Puis, se disposant à rentrer dans son ordre, il mourut à Cologne chez les frères prêcheurs¹¹. »

L'histoire finit bien, après l'apostasie, la pénitence, puis le retour au sein de l'ordre. Un regard moins indulgent est porté par Ludolph de Sudheim, qui alla en Terre sainte peu après Boldensele. Son ouvrage, classé comme récit de pèlerinage mais qui semble plutôt une description des régions méditerranéennes, est connu par deux versions latines. La plus ancienne, selon G. Schnath (opposé en ceci aux conclusions de G. A. Neumann) serait celle d'Osnabrück, rédigée

9. « *Item hoc anno dominus Wilhem de Boldensele, vir in cursibus suis et fortunis multum singularis, fecit librum de partibus ultramarinis gratiosum. Hic in veritate fuit apostatus de ordine predicatorum, de conventu Mindensi, provincie Saxonie, dictus Otto de Nyenhusen. Sed, recedens ab ordine, nomen suum mutavit, ne nosceretur, et singularia mirabilia gessit* » (*Chronicon Mindense*, éd. A. POTTHAST, Göttingen, 1859, p. 250).

10. « *De hoc monasterio, velut de agro fertili, cui benedixit Dominus, fructus honoris et honestatis civitatem et ecclesiam Mindensem illustrantem prodeentes, dictum locum nobilem et famosum fecerunt. Inter hos... frater Otto de Nygenhusen, sive de Boldensele, de quo mira leguntur* » (*Mindener Geschichtsquellen*, Band I, *Die Bischofschroniken des Mittelalters*, éd. Dr. Kl. LÖFFLER, Münster, 1917, p. 71.)

11. « *Per idem tempus (anno 1315), nempe ad Ottonem comitem de Waldegg XXXVIII episcopum Mindensem anno MCCCXV electum, Otto de Nyenhus, de conventu Mindensi recedens, nomenque suum mutans, Wilhem de Boldensele se nominavit : ex parte enim matris, quae erat de genere illorum de Boldensele, nobilis erat. Accessit ad curiam Romanam, quae tunc Avenione versabatur, et absolucionem pro apostasia accepta, ad Terram sanctam perexit, quae, ad instantiam unius Cardinalium gratiore sic petenti legenti post descripsit. Hic postea in sui reversione ad ordinem disponens, Colonia apud Fratres praedicatorum defunctus est.* » (*Chronicon Mindense*, éd. H. MEIBOMIUS, *Scriptores Rerum Germanicarum*, Francofurti : typ. E. Kempfen, 1620, t. I, p. 567).

peu après 1341¹². Ce texte n'est connu aujourd'hui que par la compilation qu'en a faite Nicolas de Hude, datée de 1348, où on trouve ce passage :

« À Hébron, on a vu des renégats du diocèse de Minden, portant dans des outres de l'eau à vendre, misérables et mal vêtus, jadis serviteurs de Guillaume de Voldensele, apostat de l'ordre des Prêcheurs, du couvent de Minden. Il se disait chevalier, portait ici et là des lettres du roi des Grecs, et fut reçu avec grand honneur et richement par le sultan et les autres princes. Il mourut il y a trois ans à Cologne où il fut enterré non chez les frères, mais dans une autre église, comme chevalier. Son père était Jean de Nevenhusen, jadis chambellan de Gislebert, évêque de Brême, mais ensuite [lacune] ils furent reçus et enterrés là » (éd. G. A. Neumann, p. 346-347¹³).

L'autre version est celle de Paderborn (peut-être un remaniement dû à un autre auteur), rédigée entre 1349 et 1361, G. Schnath et G. A. Neumann s'accordant cette fois sur la datation¹⁴ :

« De mon temps, il y eut à Hébron trois renégats, du diocèse de Minden disait-on, deux étaient écuyers et le troisième, leur serviteur. L'un portait de l'eau sur ses épaules et, selon la coutume du pays, la vendait sur les places, l'autre travaillait de ses mains pour gagner de son mieux ce qui lui était nécessaire, le troisième, leur serviteur, était mercenaire parce que sa physionomie semblait bien meilleure aux yeux des maîtres servant le sultan. Quand on leur demanda pourquoi ils étaient renégats, ils répondirent qu'ils avaient espéré que leur seigneur pourrait obtenir richesses et honneurs, mais il leur fit défaut. En gémissant beaucoup ils dirent que, s'ils le pouvaient, ils s'en iraient volontiers loin de ce pays où ils menaient une vie des plus dégradantes. Et ils n'osèrent pas dire ce qu'ils étaient avant. Ces trois hommes étaient de la *familia* d'un chevalier de nos régions, nommé Guillaume de Bolonsele, qui avant moi résida dans les régions d'outre-mer où il fut magnifiquement honoré par le sultan, les rois et les princes et, selon ce que j'ai appris, mourut à Cologne¹⁵. »

12. G. SCHNATH, « Drei niedersächsische Sinaïpilger um 1330 », *Festschrift Percy Ernst Schramm*, Wiesbaden, 1964, Bd. I, p. 461-478. *De itinere Terrae sanctae*, éd. G. A. NEUMANN, Archives de l'Orient latin, t. II, 1884, p. 305-376.

13. « *In Ebron visi eciam sunt renegati de diocesi Myndenensi, aquam in utribus venalem portantes, miseri et male vestiti, olim famuli Wilhelmi de Voldensele, apostate de ordine Praedicatorum, domus in Mynda, qui se pro milite habuit et litteras regis Grecorum hinc inde deportavit et magnum honorem apud Soldanum aliosque principes et divitias adeptus fuit ; qui ante tres annos in Colonia obiit, ubi non apud Fratres, sed in alia ecclesia ut miles sepultus fuit. Cujus pater fuit Johannes de Nevenhusen, olim cubicularius Gyselberti Bremensis episcopi, sed postmodum [lacune] recepti ibique sepulti* », *De itinere Terrae sanctae*, compilation de Nicolas de Hude, éd. G. A. NEUMANN, *op. cit.*, p. 346-347.

14. Cette version fait état de la persécution des juifs après la Grande peste et est dédiée à l'évêque Baudouin de Paderborn, mort en 1361.

15. « *Temporibus meis fuerunt in Hebron tres renegati de diocesi Mindensi, ut dicebatur, quorum duo fuerunt domicelli et tertius eorum fuit famulus, unus aquam in humeris portavit et, ut moris est ibidem, in plateis vendebat, alius manibus laboravit et necessaria, prout melius potuit, acquisivit ; tertius qui eorum fuit famulus, erat stipendarius, quod magistris Soldani melior ad omnia videba-*

Une identité difficile à établir

L'ensemble de ces données reste donc assez mince. Les éditeurs du *Liber* n'apportent pas, on l'a vu, de renseignements supplémentaires. Dans son histoire du couvent dominicain de Minden (1730), L. Bünnemann consacre une longue notice à notre auteur, qui rassemble ce qu'apprennent ces éditions et s'attarde sur les variations orthographiques de son nom¹⁶. Dans les *Scriptores ordinis Praedicatorum*, J. Quétif et J. Échard recopient les renseignements du *Chronicon Mindense* anonyme, avec une variante orthographique (Boldensleve, au lieu de Boldensele)¹⁷. Quant à C. L. Grotfend, dans son édition de 1852, il s'est attaché surtout à la famille maternelle de Guillaume, dont il a reconstitué la généalogie ; pour la famille paternelle, il avoue son ignorance : « *ueber das Geschlecht der Nyenhusen oder Nygenhus habe ich nicht sicheres auffinden können* »¹⁸. On ne peut espérer trouver d'autres documents à Minden, car les archives du couvent Saint-Paul ont disparu : lors de la Réforme, en 1530, le couvent fut transformé en *gymnasium* de l'église évangélique et on ne sait où elles ont été emportées. Un inventaire manuscrit des archives de Hanovre (xvi^e-xviii^e siècle) aurait peut-être permis de retrouver leur trace, mais il a été détruit dans les bombardements en 1943.

Il est évident que les circonstances assez exceptionnelles dans lesquelles Boldensele a effectué son voyage ont frappé les esprits. Il dit lui-même (ch. 4) avoir obtenu des lettres du sultan (et non du *basileus* comme le dit Sudheim) lui permettant de parcourir librement son territoire. Mais ceci était encore assez fréquent : Symon Semeonis obtint une faveur semblable en 1323 et un anglais, voyageant en 1345 avec quatre autres pèlerins, reçut une autorisation de circuler sans payer de droits, les Sarrasins les ayant jugés trop pauvres¹⁹.

tur in physiognomia. Interrogati, cur se renagassent, dixerunt quod sperassent ut dominus eorum consequi debebat divitias et honores, quod eos gefellit, et cum multis gemitis dixerunt quod, si possent, libenter terram latenter exirent : nam vilissimam ducebant vitam, et qui antea fuissent fateri non sunt ausi. Hii tres fuerunt familiares cuiusdam militis de partibus istis, nomine dominus Willhem de Bolonsele, qui ante tempus meum stetit in partibus ultramarinis, et ibidem a Soldano et regibus et aliis principibus fuit mirifice honoratus et, ut audivi, in Colonia diem clausit extremum ». LUDOLPH DE SUDHEIM, *De itinere Terrae sanctae*, éd. F. DEYCKS, Bibl. des litt. Vereins, XXV, Stuttgart, 1851, ch. XXXVII, p. 71.

16. L. BÜNNEMANN, *Historia Domus et Fratrum praedicatorum Templi Paulini*, Minden : Detlefsen, 1730 sig. A.-F., notice 12, sig. B 3.

17. J. QUÉTIF et J. ÉCHARD, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, Lutetiae Parisiorum apud J.-B. Christophorum Balias et Nicolaum Simart, MDCCXIX, t. I, p. 532, s. v. Otto de Nienhus. C'est l'orthographe retenue par Ch. A. de la Serna Santander, dans la notice sur le manuscrit qui faisait partie de sa collection (Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. de Santander, Bruxelles, an XI (1803), t. IV, p. 8, n° 5461).

18. *Zeitschrift des historischen Vereins*..., op. cit., p. 230.

19. *Itinerarium Symonis Semeonis ab Hibernia ad Terram sanctam*, éd. M. ESPOSITO, Dublin : Dublin Institute, 1960, *Scriptores latini Hiberniae*, IV, p. 96. G. GOLUBOVITCH, *Biblioteca bibliografica della Terra santa e dell'oriente francescano*, Florence : Quaracchi, 1906-1921, 5 vol., t. IV, p. 450.

Ce qui est plus inhabituel, c'est la troupe nombreuse dont il se fait accompagner, toute une *familia*, et des écuyers vêtus à ses couleurs portant glaives et poignards, comme s'il se trouvait « en terre chrétienne »²⁰. Dans le désert du Sinaï, il se déplace à cheval, faisant transporter de l'eau et du fourrage pour dix jours. Tout ceci évoque les lignes de Froissart sur le Bascot de Mauléon faisant « mener sommiers autant comme un grand baron²¹ » et on est tenté de penser que Boldensele devait être lui aussi « un grand baron ». À plusieurs reprises dans le texte, il tient à faire remarquer qu'il agit en chevalier (ch. 4, ch. 7). G. Schnath estime qu'il était plus riche, plus sûr de lui, accueilli avec plus de considération à la cour d'Avignon que ne l'eût été un simple moine apostat²².

Alors, qui est-il ? Le changement de nom, « *ne nosceretur* », a mis en branle les imaginations, bien qu'on ait un autre exemple contemporain, celui d'Henri Suso, prenant le nom de sa mère par vénération pour elle²³. On a cherché parmi les familles célèbres. En 1861, H. von Ledebur voyait en lui le dernier comte de Wölpe, en s'appuyant sur le fait que le comte Burchard, mort sans enfant en 1289, avait légué ses droits sur le comté aux descendants de sa sœur, mariée à Otton von Oldenbourg. Mais un frère de Burchard, Otton, prévôt de la cathédrale de Minden, revint à l'état laïc après la mort de Burchard, eut des héritiers et serait mentionné dans un diplôme épiscopal (entre 1291 et 1307) comme comte de Wölpe, en possession du château de Novum Castrum, Nienhus, près de Liebenau. Wilhem de Boldensele, ou plutôt Otton de Nienhus, serait son fils²⁴.

Cette hypothèse a été appuyée par S. Grotfend, non dans son édition du *Liber*, mais dans un article paru dix ans plus tard²⁵. La *Neue Deutsche Biographie* se range à cet avis (p. 430), de même que Th. Kaepeli dans les *Scriptores Ordinis Praedicatorum Medii Aevi*, qui donne comme premier nom de Boldensele Otto von Wölpe-Nienhus²⁶. Mais il semble que cette supposition ne repose sur aucun fondement sérieux. La même année 1861, G. von Alten démontait la démonstration de von Ledebur en prouvant que le diplôme épiscopal ne permettait nullement d'affirmer l'existence d'un comte de Wölpe après 1289. Il faisait également remarquer qu'il serait peu vraisemblable qu'Otton von Wölpe, s'il avait eu un fils, ait accepté de voir son patrimoine aliéné et son fils partir au couvent

20. « *per totam terram Soldani ivi cum mea familia et pluribus scutiferis pari veste indutis et habitu militari, gladiis, calcaribus, cultellis ac si in terra christianorum securissima processissem* » (ch. 4).

21. FROISSART, *Voyage en Béarn*, présentation et traduction V. DUCHÉ-GAUET, F. HONTABAT, É. PEYSÈRE, Anglet : Atlantica imp., 2003, xxvii-213 p., ch. X., p. 128.

22. G. SCHNATH, « *Drei niedersächische...* », art. cit., p. 466.

23. J. A. BIZET, *Mystiques allemands du XIV^e siècle*, Paris : Aubier, 1957, 296 p., Bibl. de philol. germ. 19, introd., p. 66 et sq.

24. H. VON LEDEBUR, « *Der angeblichen Johanniter Ordensritter Otto von Nienhus* », *Wochenblatt des Johanniter Ordens*, Brandebourg, 1861, p. 149 et sq.

25. *Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft*, 1862, p. 710-713.

26. Th. KAEPELI, *Scriptores Ordinis praedicatorum Medii Aevae*, Rome : ad S. Sabina, Istit. Storic. Dom., 1970-1973, 4 vol., vol. II, p. 92-93.

plutôt que de chercher appui contre les convoitises des Oldenbourg auprès des nobles de la région, ou de l'évêque de Minden. Il proposait pour sa part de chercher la famille paternelle de Boldensele parmi les châtelains installés par l'évêque de Minden à Nienhus, et parfois nommés du nom du château dans les actes, soit les von Mandelsloh, soit les von Lo²⁷. Cette solution est proposée également par l'*Allgemeine deutsche Biographie* (p. 96-97).

G. Schnath a réexaminé à son tour le problème²⁸. Il pense qu'on s'est égaré en cherchant, en raison de sa proximité de Minden, du côté du château de Novum Castrum-Nienhus. Le couvent Saint-Paul était suffisamment réputé pour étendre son recrutement sur une large région. Il a donc repris les renseignements fournis par Nicolas de Hude et Ludolph de Sudheim. À partir des manuscrits de Wolfenbüttel et de Hambourg, il a pu combler la lacune du manuscrit d'Osnabrück publié par Neumann. Nous apprenons ainsi que le père de Boldensele, ancien chambellan de l'évêque de Brême, mourut comme frère convers dans ce même couvent de Hude²⁹. Or, dans plusieurs documents de la région de Brême des XII^e et XIII^e siècles, il est fait mention d'une famille de Nygenhus, ou de Nienhusen, avec le prénom dominant de Jean. Elle disparaît après 1300³⁰.

On aurait donc, du côté paternel, une famille de ministériaux qui à ce moment-là s'enrichissent, s'élèvent dans la hiérarchie sociale, dotent des couvents et, du côté maternel, une famille noble en train de décliner, tombant de l'état de *Edelfreiheit* à celui de *nieder Landadel*, avant de séteindre en 1572. La famille de Boldensele est, en effet, bien connue ; elle tire son nom de Bollensen (*Bolo hus*) dans le *Landkreis* d'Uelzen (au sud-est de Hambourg) et C. L. Grotfend a pu reconstituer, on l'a vu, son arbre généalogique.

Pour confirmer son hypothèse, G. Schnath conseillait d'entreprendre des recherches dans les archives des monastères de la région de Brême : Lilienthal, Osterholz, Zeven, Himmelpfort, Buxtehude. Ces archives, sauvées à grand peine des destructions de la dernière guerre, ont été peu à peu remises en ordre.

27. Le diplôme est une protestation contre la transmission des biens du comte Burchard aux Oldenbourg, faite sans l'assentiment de l'évêque, qui possédait le château de Nienhus depuis le milieu du XIII^e siècle, et était simplement tenu en fief par les comtes de Wölpe. De nombreux documents échelonnés entre 1305 et 1315 montrent que l'évêque de Minden y habite alors personnellement. G. F. A. von ALLEN, « War Otto von Nienhus der letzte Spross der Gräfen von Wölpe ? », *Zeitschrift des historischen Vereins...*, op. cit., 1861, p. 219 et sq.

28. « Drei niedersächische... », art. cit.

29. « *cujus pater fuit Johannes de Nygenhusen, olim cubicularius Gyselberti Bremensis archiepiscopi, sed postmodum in Huda in conversum recepti ibique sepulti* », Codex Guelf. 702 Heberst., fol. 73 et Codex geogr. 153, fol. 77-78. Le génitif serait, selon G. Schnath, une erreur du copiste. La lacune est peut-être plus longue et pourrait faire état d'un autre frère convers.

30. G. MÖHLMANN, *Regesten der Erzbischöfe von Bremen (1306-1327)*, Hanovre, 1937 : Selbstverlag der historischen Kommission, XV, 79 p.

Or, celles de Lilienthal permettent de trouver, dans la même région et à la même époque, à la fois des Nienhusen et des Boldensele³¹.

On est donc en présence, sinon de preuves péremptoires, au moins d'un faisceau de vraisemblances, confirmant les intuitions de G. Schnath. C'est à cette hypothèse que se rallie le *Repertorium Fontium Historiae Medii Aevi*, où Boldensele est présenté comme le fils du chambellan de Gyslebert, évêque de Brême³².

Les deux familles, établies à une vingtaine de kilomètres l'une de l'autre au milieu du XIII^e siècle, sont en relation avec l'abbaye cistercienne de Lilienthal, qui dépend elle-même de Hude où Jean de Nienhus ira finir ses jours. Et c'est à une autre abbaye cistercienne, celle de Prague, que Guillaume de Boldensele envoie son ouvrage avant de pouvoir s'y retirer, comme nous l'apprend la lettre dédicatoire « *ad Petrum abbatem Aule regie* ».

G. Schnath suppose que quelque tragédie familiale a abouti à l'entrée du père et du fils au couvent et à l'extinction de la famille. De cette tragédie, les hauts murs en ruine du couvent de Hude ont gardé jusqu'à ce jour le secret.

Une existence obscure

De la vie même de Boldensele, nous ne savons que fort peu de choses en dehors du récit de voyage, qui nous vaut de connaître son nom. Les raisons de son départ du couvent de Minden ne nous sont pas connues. Était-il partisan de Louis de Bavière, comme l'affirme Basnage³³ ? L'ordre des Prêcheurs se rangea en général dans le camp pontifical, mais on n'a aucun renseignement sur les répercussions du schisme impérial à Minden.

Quel âge avait Guillaume de Boldensele quand il fit voile vers la Terre sainte ? Si l'on accepte la date de 1315 donnée par la *Chronique de Minden* pour son « apostasie », il a alors au moins vingt-six ans, l'entrée au couvent se faisant normalement à quinze ans et la durée du cursus des études étant de onze ans. Mais le colophon d'un manuscrit de Vienne (Ö.N.B., H 523) le dit docteur en l'un et l'autre droit, ce qui suppose des études plus longues. Cela situerait sa naissance entre 1279 et 1289. La date du voyage n'est pas donnée dans les manuscrits, mais on dispose de celle de la rédaction de l'ouvrage : 1336. Neuf manuscrits conservent le texte de la lettre dédicatoire écrite en Avignon le jour de la Saint-Michel (29 septembre 1337). Dans cette lettre, il dit avoir séjourné

31. H. R. JARCK, *Das Zisterzienserinnen Kloster Lilienthal*, Stade : Selbstverlag des Stader Geschichte und Heimatvereins, Bd. 20, 1969, 196 p. et *Urkundenbuch des Klosters Lilienthal (1232-1500)*, Stade, 2007, Landschaftsverband der ehemaligen Herzogtümer Bremen und Verden, 678 p. Voir les documents 49, 50 et 57 (1258-1259) pour les Boldensele et 32 et 44 (1244-1257) pour les Nienhus.

32. *Repertorium Fontium Historiae Medii Aevi*, Rome : Istituto Storico Italiano per il Medio Evo, 1984, t. V, p. 293.

33. *Thesaurus, op. cit.*, p. 332.

plus de deux mois l'année précédente à l'*Aula Regia* de Prague³⁴. On peut donc penser qu'il a passé le début de l'année 1336 dans cette ville, puis est revenu à Avignon achever un ouvrage auquel il avait sans doute commencé à travailler, puisque la lettre indique que l'abbé Pierre avait demandé à Boldensele de lui envoyer son livre³⁵.

Quant à la date du départ, la seule précision que l'on ait est le jour de son entrée à Jérusalem, « *die jovis post inventionem sancte Crucis* » (le jeudi après l'Invention de la sainte Croix – 14 septembre, ch. 5)³⁶. Cela permet d'éliminer l'année 1330, où cette fête tombe un jeudi. Mais quelques indications peuvent être trouvées dans le texte : la citadelle de Jérusalem, ruinée par le prince de Kérak en 1239, est reconstruite par le sultan Malik al Nasir à partir de 1310. Boldensele en parle comme d'un ouvrage achevé. Autre indication, Boldensele ne mentionne pas la présence des Franciscains au Mont Sion, ce que fait Ludolph de Sudheim qui voyage en 1336. Or ceux-ci, bien que retournés à Jérusalem après les massacres de 1244, ne s'installent définitivement qu'en 1335³⁷. Le voyage se situe donc sans doute entre 1331 et 1335. La lettre dédicatoire montre le cardinal de Talleyrand joyeux de la venue de Boldensele, et s'employant à régler les problèmes le concernant³⁸. Il est donc très vraisemblable que Guillaume de Boldensele était venu à Avignon demander l'absolution pour son « apostasie » et que le cardinal lui avait imposé comme pénitence non seulement d'accomplir un pèlerinage, mais de lui en faire un rapport. L'explicit indique clairement que le livre a été écrit « *ad instantiam Domini Thalayrandi... cardinalis* » (« à la demande de Monseigneur le cardinal de Talleyrand »). Ceci s'est peut-être passé en 1332, au moment où Philippe VI prend la croix et songe sérieusement à organiser le « passage général ». Boldensele retourne ensuite en Allemagne et c'est de là, « *egressus igitur de Alemania* » (« je suis donc parti de l'Allemagne », ch. 1), qu'il part en 1332 ou 1333 pour un voyage où il prend son temps, avec des séjours plus ou moins longs à Constantinople, à Chypre, au Caire, au couvent du Sinaï.

En 1337, Boldensele envoie d'Avignon une lettre à Pierre, abbé de l'*Aula Regia*, lui indiquant qu'il entreprend le chemin d'Avignon à Prague pour s'y retirer, mais qu'il doit d'abord se rendre à Cologne pour régler « certaines affaires ». Il s'agit vraisemblablement de son admission dans l'ordre cistercien³⁹. Comme on l'a vu plus haut, les auteurs s'accordent sur sa mort à Cologne, sinon sur le lieu de sa sépulture : chez les Prêcheurs, selon le colophon d'un manuscrit

34. « *Mente revolvo sedula beneficiorum et curialitatum opera quae anno preterito... plus quam duobus mensibus michi et mee familie ostendistis.* »

35. « *vobis ut rogasti et ego promitti... transmitto.* »

36. On verra que la date d'arrivée à Jaffa le jour de Noël, proposée dans l'édition de C. L. Grote-fend, résulte d'une lecture erronée.

37. B. DANSETTE, « Les pèlerinages occidentaux en Terre sainte : une pratique de la “dévolution moderne” à la fin du Moyen Âge », *Archivum Franciscanum*, 72 (1979), p. 107-110.

38. « *fuit de meo adventu de sua gratia jocundatus et negotia mea omnia... disponit.* »

39. Pour le détail de ces démarches, voir le texte de la lettre dédicatoire et la note 2.

de Vienne (Ö.N.B., H 523), ou dans une autre église, selon la compilation de Nicolas de Hude. Si la date du plus ancien texte de Ludolph de Sudheim est bien celle de 1341, cette mort se situerait en 1338, « *ante tres annos in Colonia obiit* »⁴⁰. On ne peut en dire davantage. C'est par le contenu de son livre que la personnalité de Guillaume de Boldensele se fera mieux connaître.

L'AUTEUR ET SON ŒUVRE

Le moment, l'appel à la croisade

Lorsque Guillaume de Boldensele entreprend son voyage, on est à ce moment que P. Alphandéry et A. Dupront, aussi bien que A. S. Atiya et J. Richard, ont qualifié de « temps des projets »⁴¹. L'ébranlement causé par la chute de Saint-Jean d'Acre suscite de toutes parts la rédaction de mémoires⁴² pour préparer un « passage général », qui rendrait la Terre sainte à ses « droits héritiers » et supposerait, de surcroît, que la paix soit rétablie dans une Europe déchirée par la querelle pour l'Empire et le schisme de Louis de Bavière, par la rivalité croissante entre les rois de France et d'Angleterre, et par les luttes entre les grandes cités italiennes. Les papes d'Avignon se posent en instigateurs et coordinateurs des actions : l'appel à la croisade est lancé au concile de Vienne en 1305. Le roi de France Philippe le Bel prend la croix en 1313 mais n'honore pas son vœu, qui est transmis à ses successeurs jusqu'à Philippe VI de Valois, auquel le pape Jean XXII confie en novembre 1333 la responsabilité de l'expédition. Benoît XII renouvelle cette nomination en décembre 1335 et, en 1336, l'année même où Boldensele est de retour en Avignon, le vendredi saint, il s'adresse à tout un parterre de princes, comme le rapporte Froissart :

« Si précà le jour dou Saint Venredi... la digne souffrance de Nostre Signeur, et enhorta et remonstra grandement la crois à prendre et encargier pour aller sus les ennemis de Dieu. Et si humblement fourma sa prédication que li rois de France, meus de grant pitié, prist la crois... Adonc par grant devucion et pour l'amour dou roi et lui tenir compagnie en ce pèlerinage, li rois Charles de Behagne, li rois de Navare et li rois Pières d'Arragon le prissent et grant fuisons de dus, de comtes, de barons et de chevaliers qui là estoient, et ossi IIII cardinal, li cardinauls Blans, li cardinauls de Naples, li cardinauls de Piergorch et li cardinauls d'Ostie⁴³. »

40. La date de 1336 donnée par le colophon du manuscrit de Vienne est erronée, puisque la lettre dédicatoire à l'abbé Pierre est datée de 1337.

41. P. ALPHANDÉRY et A. DUPONT, *La Chrétienté et l'idée de croisade*, Paris : Albin Michel, 1959, vol. II, p. 210. A. S. ATIYA, *The crusade in the later Middle Ages*, Londres : Methuen, 1938, p. 27. J. RICHARD, *Histoire des croisades*, Paris : Fayard, 2002, ch. XIII, p. 484.

42. *Projets de croisade vers 1290-vers 1330*, éd. J. PAVIOT, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2008, 418 p.

43. FROISSART, *Chroniques*, éd. S. LUCE, Publications de la Société de l'histoire de France, Paris, 1869, t. I, II^e partie, p. 115-116.

Le cardinal Elie Talleyrand de Périgord était un membre important de la curie avignonnaise ; il joua un rôle décisif dans l'élection de Benoît XII en 1334 et se dépensa sans compter pour tenter de rétablir la paix entre les royaumes de France et d'Angleterre⁴⁴. Il comptait parmi les fervents adeptes de la croisade, et peut-être espérait-il, en demandant à Boldensele un compte rendu de son pèlerinage, recueillir d'utiles renseignements sur l'état de la Terre sainte⁴⁵. De fait, on trouve dans le *Liber* un certain nombre de passages qui montrent l'intérêt porté par Boldensele à ce domaine. Dès le prologue, il rappelle, et il s'agit là d'un lieu commun à tous les textes sur la Terre sainte, que c'est l'héritage d'Israël qui a été légué en testament aux chrétiens par le Christ mourant en croix⁴⁶. Arrivé en Égypte, il expose l'organisation de l'armée du sultan, et évalue à six mille hommes la garnison et les serviteurs de la citadelle du Caire (ch. 3). Il note les difficultés que les Bédouins du désert, mal soumis, pourraient susciter au gouvernement des Mamlüks (ch. 4), voyant peut-être en eux des alliés éventuels, comme ils l'avaient souvent été dans le passé pour les rois de Jérusalem. En Terre sainte, il compte les groupes de chrétiens les plus nombreux, quarante mille à Sobak, près du Crac de Montréal, vingt mille dans le Mont Nègre près de Tripoli, et signale la valeur militaire de ces derniers et leur désir de voir arriver les Latins à leur secours (ch. 8 et 10). Il observe attentivement les lieux, se désolant de la ruine des ports de la côte, mais note que celui d'Acre pourrait être facilement remis en état (ch. 2). Il regarde l'état des murailles de Jérusalem, les possibilités de défense de la ville (ch. 7 et 8) et rappelle la puissance des forteresses qui défendaient l'accès au royaume de Jérusalem, le Crac de Montréal au sud et celui de Saphet au nord (ch. 8).

Le *Liber* ne saurait toutefois être rangé parmi les projets de croisade. Il se présente plutôt comme un récit de pèlerinage, ordonné selon la progression du voyage⁴⁷, d'Allemagne à Noli près de Gênes, puis par mer jusqu'à Constantinople et à Chypre, au Sinaï, après un bref passage sur la côte palestinienne, au Caire et de là enfin en Terre sainte jusqu'à Beyrouth, où il prend le chemin du retour. Toutefois, par l'attention particulière qu'il porte à la cartographie, il se rattache à ces projets qui comportaient parfois des schémas sur l'itinéraire à suivre, par exemple celui de Fidence de Padoue⁴⁸. Il faut citer ici bien sûr le plus important

44. Cf. B. GUILLEMAIN, *La cour pontificale d'Avignon*, Paris : de Boccard, 1962, 807 p., cartes (BEFAR, 201) et É. BALUZE, *Vitae Paparum Avenionensium*, éd. G. MOLLAT, Paris : Letouzey et Amé, 1914-1922, 4 vol., t. III, p. 272-283.

45. Sur le rôle du cardinal de Talleyrand à Avignon, et notamment dans la préparation de la croisade, voir C. DELUZ, « Croisade et paix en Europe au XIV^e siècle. Le rôle du cardinal Élie de Talleyrand », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e-XV^e siècles)*, I, 1996, p. 53-64.

46. « *tanquam paterna hereditas libere possidente* »... « *Christus moriens nobis mortis testamento reliquit* », prologue.

47. Voir M. GUÉRET-LAFERTÉ, *Sur les routes de l'empire mongol. Ordre et rhétorique des relations de voyage aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris : Honoré Champion, 1994, 435 p. (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 28).

48. FRA FIDENTIUS DE PADOVA, *Liber recuperationis Terrae sanctae*, BnF, lat. 7242, fol. 122v.

d'entre eux, le *Liber secretorum fidelium crucis*⁴⁹ que le vénitien Marino Sanudo avait présenté au pape Jean XXII en 1321, accompagné de cartes, notamment une mappemonde, ainsi qu'une carte de la Terre sainte, qui comportait les limites des territoires attribués aux tribus d'Israël lors de la conquête, comme un rappel que cette terre était « le droit héritage » des chrétiens. Et Sanudo insistait, dans la correspondance où il présente son œuvre, sur l'importance de leur consultation⁵⁰.

Une attention particulière portée à la géographie

Dès le départ, Boldensele prend de la hauteur, partageant en cela les préoccupations de certains auteurs des projets de croisade, soucieux de replacer la Terre sainte dans le cadre des grands courants d'échanges. Le début du *Liber* présente la description d'une mappemonde tripartite, centrée, il faut le remarquer, non sur Jérusalem, mais sur la Méditerranée qui sépare l'Europe à l'ouest et au nord, l'Asie à l'est et l'Afrique au sud, un schéma qu'il a appris d'Isidore de Séville⁵¹. Elle apparaît comme un grand carrefour ouvert sur le monde : un des bras de cette mer longe l'Espagne et, par le « détroit du Maroc », communique avec le grand océan qui entoure la terre ; un autre bras est tendu vers l'Orient : par le bras Saint-Georges (l'Hellespont) et la mer du Pont (mer Noire), il conduit aux territoires tenus par les Tartares où se trouve une autre mer, « au-delà de la cité de Sara », la mer Caspienne, qui n'est apparemment reliée à aucune autre, bien que « certains affirment qu'elle rejoint la mer Noire par un bras souterrain⁵² ».

En dehors de cette présentation synthétique, peu fréquente dans les récits de pèlerinage, on trouve dans le *Liber* d'autres « cartes ». Celle de la province de Syrie (ch. 10) est plus habituelle chez les pèlerins qui s'intéressaient volontiers à la géographie des pays parcourus ; on songe notamment au remarquable travail

49. Ed. J. BONGARS, *Gesta Dei per Francos*, Hanovre : typ. Wechelianis apud heredes Johannis Aubrii, MDCXI, *Orientalis Historiae t. secundus*, p. 1-285.

50. Cf. F. KUNSTMANN, « Studien über Marino Sanudo den Aelteren mit einem Anhange seiner ungedruckten Briefe », *Abhandlungen der hist. Classe der könig. Bayerischen Akademie des Wissensch.* 7, 1855, p. 693-819 et L. DOREZ, Ch. DE LA RONCIÈRE, « Lettres inédites et mémoires de Marino Sanudo l'Ancien », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 56, 1895, p. 21-44.

51. « *Mare Magnum est, quod aboceano exoceano fluit, et in Meridiem vergit, deinde ad Septentrionem tendit. Quod inde Magnum appellatur, quia cetera maria in comparatione ejus minora sunt. Istud est, et Mediterraneum, quia per mediam terram, usque ad Orientem perfunditur, Europam, et Africam, Asiamque disternitans* » / « C'est la Grande Mer qui coule d'un Océan à l'autre et se tourne vers le Midi et enfin vers le Septentrion. Elle est donc appelée Grande car les autres mers sont en comparaison plus petites. Elle est dite aussi Méditerranée car elle s'étend au milieu de la terre jusqu'en Orient séparant l'Europe, l'Afrique et l'Asie », *Etymologiarum libri XX*, éd. W. M. Lindsay, Oxford, 1911, XIII, XVI.

52. Voir le texte latin dans son entier au ch. 1 et le commentaire qu'en donne C. Gadrat dans *La Terre, connaissance, représentations, mesure au Moyen Âge*, dir. P. GAUTIER DALCHÉ, Turnhout : Brepols (L'Atelier du Médiéviste, 13), II^e partie, ch. 4, « Le voyage », doc. 84, p. 559-562.

de Burchard de Mont Sion (pèlerin entre 1283 et 1285) pour « organiser toute cette terre » en douze divisions établies à partir de la ville d'Acre⁵³.

Plus original et étrange est le tracé du cours du Nil :

« Fluvius igitur Paradisi... Gyon in Genesi appellatur. Quidam tamen dicunt quod Gyon et Phison in superioribus Ethiopie conjungantur, et sic conjuncti unum alveum contineant et conservent. Insulas tamen plures in Egipto habet predictus fluvius, uberrimas et deliciosas. Divisus et iterum recollectus, in mare Mediterraneum in partes divisus incidit, prope Alexandriam civitatem » / « Le flueve de Paradis Nilus... court parmi la terre de Egipte... et est en la Bible appellé Gyon. Et aucuns veulent dire que Gyon et Fison sont conjoins au desseure de Ethiopie et que ces II flueves courrent ensemble tous en I chanel. Celui flueves ainsi que il se départ et rajoind, ainsi que il se divise par membres et se recoille fait en Egipte pluiseurs isles moult plantieuses et délicieuses. Il chiet en la Mer de emmy terre devisez en parties assez près de la cité d'Alexandrie » (trad. de Jean le Long, ch. 3).

Si, depuis saint Augustin, la tradition identifiait le fleuve du paradis Gyon au Nil et le Phison au Gange⁵⁴, ce dernier fleuve est toujours situé en Inde. Dans les notes de son édition, J. Basnage s'indigne de l'erreur « honteuse » / « errat turpiter »⁵⁵ de l'auteur. Cela pose le problème des sources utilisées par Guillaume de Boldensele. Pour l'Asie, jusqu'à la cité de Sarai et la mer Caspienne, les informations ne manquaient pas grâce aux missionnaires franciscains et dominicains, un Jean de Plan Carpin, un Guillaume de Rubrouck, un Simon de Saint-Quentin soucieux, sur le plan à la fois diplomatique et missionnaire, d'entrer en contact avec les Mongols et d'assurer la *dilatatio christianitatis*⁵⁶ ; Sarai était un point d'appui important de cette action, avec un couvent franciscain où on enseignait les langues orientales⁵⁷. Quant à Guillaume de Rubrouck, rassemblant ses observations et celles des autres voyageurs, il avait osé contredire Isidore de Séville et les autres *auctoritates* et affirmer la fermeture de la mer Caspienne⁵⁸.

Sur le tracé du cours du Nil, Boldensele a pu avoir en mains un texte corrompu des *Otia imperialia* (dont on sait le succès en Allemagne du Nord⁵⁹), tel celui

53. Voir le texte dans *Peregrinatores medii aevi quatuor*, éd. J. C. M. LAURENT, Leipzig : J. C. Hinrichs Bibliopola, 1873, p. 21.

54. AUGUSTIN, *La Genèse au sens littéral*, VIII, 1, 1, éd. et trad. P. AGAËSSE et A. SOLIGNAC, Paris : Desclée de Brouwer, 1972 (Bibliothèque Augustinienne, 49), p. 8-11.

55. J. BASNAGE, *Thesaurus*, op. cit., p. 341.

56. Voir J. RICHARD, *La papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle)*, 1977, 325 p. (BEFAR, 33).

57. *Ibid.*, p. 97.

58. GUILLAUME DE RUBROUCK, *Voyage dans l'empire mongol, 1253-1255*, éd. Cl. et R. KAPPELER, Paris : Payot, 1985, 318 p., p. 127.

59. Le rapport entre les *Otia* et la mappemonde d'Ebstorf a été l'objet de nombreuses études. Voir notamment J. WILKE, *Die Ebstorfer Weltkarte*, Bielefeld, 2001, 2 vol.

publié par Felix Liebnecht⁶⁰. Au chapitre *De fonte et quatuor fluviis Paradisi*, il décrit ainsi le cours du *Fison* et du *Gihon* :

« *Fons hic dividitur in quatuor flumina quorum unus dicitur Fison. Hic... dictus est Ganges. Hic circuit terram Evilath, id est Indianam, et postea transit juxta Jerusalem per Aegyptum, et dicitur terra Evilath, sic dicta ab Evila, nepote Noe. In India, alias fluvius Gihon, qui est Nilus... Hic circuit Aethiopiam, postea transit juxta Ierusalem per Aegyptum* » / « Cette source se divise en quatre fleuves, dont un est nommé Fison. Celui-ci... est nommé Gange. Il entoure la terre de Evilath, c'est l'Inde, et passe ensuite près de Jérusalem par l'Egypte, et la terre d'Evilath est ainsi nommée d'après Evila, neveu de Noé. En Inde, un autre fleuve, le Gihon, qui est le Nil... entoure l'Ethiopie et passe près de Jérusalem par l'Egypte⁶¹ ».

Une autre source est peut-être celle des cartes jointes par Marino Sanudo au *Liber secretorum fidelium crucis*, que Boldensele a pu consulter lors de son séjour à Avignon après son retour. La mappemonde, œuvre de Petrus Vesconte⁶², offre pour la première fois dans la cartographie latine le tracé des deux sources du Nil jaillissant des montagnes en Nubie supérieure, comme le donnaient les cartes arabes, héritières de la tradition ptoléméenne⁶³. Mais le texte l'accompagnant ne donne pas au Gange/Phison la même source que le Nil. Toutefois, cette même mappemonde porte en Inde la légende : *India parva que et Ethiopia*. On sait que la situation exacte de l'Inde et de l'Éthiopie ne fut pas élucidée avant le xv^e siècle et Boldensele n'est pas le seul à n'avoir qu'une vision confuse de ces régions⁶⁴. Il reste cependant très prudent quant à ce tracé du cours du Nil :

60. *Des Gervasius von Tilbury Otia Imperialia in einer Auswahl neu herausgegeben von Felix Liebnecht*, Leipzig : Johann Gottlieb Biedermann, 1751, 1001 p.

61. *Ibid.*, *Prima decisio*, I, XI, p. 892. L'édition critique : *Otia imperialia Recreation for an Emperor Gervase of Tilbury*, éd. et trad. S. E. BANKS et J. W. BINNS, Oxford Clarendon Press, 2002, XCV-1013 p. (Oxford Medieval Texts) donne le texte correct : « *Pison... hic circuit terram Evilath, hic dictam ab Evila nepote Noe, id est Indianam. Alius fluvius Gihon, qui et Nilus... circuit terram Aethiopiam, postea transit juxta Ierusalem per Aegyptum* », mais ne signale pas dans les variantes le texte fautif (p. 70-72). Quelques années après Boldensele, le *Libro del conocimiento* situe aussi le Gion et le Phison au sud de l'Afrique, leur donnant comme origine les grands lacs formés autour du paradis terrestre. Mais le cours qu'il en dessine est des plus confus. *Libro del conocimiento de todos los regnos*, éd. et trad. N. F. MARINO, Tempe (Arizona) : Arizona Center for Medieval and Renaissance Studies, 1999, CVII-138 p. (Med. and. Ren. Texts and studies, 199), p. 64-67.

62. Vatican, Bibl. apost. Vat., Vat. lat. 2972. Reproduite par J. Bongars dans son édition du *Liber secretorum*, à la suite de la p. 281. Les légendes sont données dans K. MILLER, *Mappae mundi, die ältesten Weltkarten*, Stuttgart : J. Roth'sche Verlagshandlung, 1895, t. III, *Die kleinere Weltkarten*, p. 132-136.

63. Notamment la mappemonde d'Idrisi, BnF, arabe 221. Le débat est ouvert quant aux sources de Petrus Vesconte. Voir *L'âge d'or des cartes marines*, dir. C. HOFMANN, H. RICHARD, E. VAGNON, Paris : Seuil, BnF, 2013, 255 p., p. 198-200 et 204-205.

64. J. RICHARD, « L'Extrême-Orient légendaire au Moyen Âge, Roi David et Prêtre Jean », *Annales d'Éthiopie*, 2 (1957), p. 225-244 et P. GAUTIER DALCHÉ, *La Géographie de Ptolémée en Occident (IV^e-XVI^e siècle)*, Turnhout : Brepols, 2008, 442 p. (Terrarum Orbis, 9), ch. IV, IV, p. 183-188. Voir aussi E. VAGNON, « Comment localiser l'Éthiopie. La confrontation des sources antiques et des témoignages modernes au xv^e siècle », *Annales d'Éthiopie*, 27, 2012, p. 21-48.

« *quidam tamen dicunt* », et l'emploi du subjonctif : « *contineant et conservent* » témoigne de ses doutes.

C'est peut-être la légende de la mappemonde de Vesconte sur la Caspienne, « *tandem videtur quod debeat intrare mare Tane non absque multo periculo* » / « il semble cependant qu'elle doive entrer dans la mer de Tana (mer Noire), non sans un grand risque », qui l'incite à parler de ce bras souterrain vers la mer cité plus haut. Mais, en dehors de la mappemonde, Boldensele a certainement consulté la carte de Terre sainte, jointe aussi au *Liber secretorum*⁶⁵. Quand il parle de la région de la mer Morte, où son guide a refusé de l'accompagner, il reprend les légendes de cette carte :

« *Que patria Ydumea sive mons Seir, seu Edom dicitur in scripturis. Cadesbarne quoque ad austrum contra mare mortuum situata est, infra quam Carmelus est in quo Nabal in deserti confinibus habitabat** » (c. 8)

« *Ultra mare mortuum versus orientem... est castrum fortissimum in montana, quod latine mons Regalis dicitur, in arabico autem crac... est soldani. Ad quod in periculis confugit, thesaurumque ac prolem ibidem aliquotiens conservari facit*** » (c. 8)

« *Terra Edom Mons Seyr* (légende sur la rive gauche de la mer Morte) ; *Contra linguam maris mortis est Cadesbarne / Carmelus ubi Nabal habitabat* (légende sur la rive droite de la mer Morte) »

« *Hic soldanus suos reponit thesauros Arabie et Egipti et dicitur crac et mons Regalis* (légende sur la rive gauche de la mer Morte) »

*« Cette patrie est appelée l'Idumée dans l'Écriture, ou le mont Seir, ou Edom. Et, au sud, Cadesbarné est située à côté de la mer Morte, au-dessous est le Carmel où Nabal habitait aux confins du désert. »

**« Au-delà de la mer Morte, vers l'orient... il y a un château très fort dans la montagne dont le nom latin est mont Royal, en arabe Crac... il est au soudan. C'est là qu'il se réfugie en cas de danger et il y fait mettre parfois à l'abri ses enfants et son trésor » (trad. de Jean le Long).

Le *Liber* nous permet ainsi de voir comment, en utilisant à la fois les textes et les cartes, les auteurs construisaient leur image du monde⁶⁶. Celle de Boldensele dessine un espace élargi, dépassant les limites de l'œcumène pour jeter un regard vers l'Asie « *ultra civitatem Sara* » ou vers des régions encore mystérieuses, « *in superioribus Ethiopie* ».

65. Reproduite dans l'édition des *Gesta Dei per Francos* par J. BONGARS, à la suite de la p. 281.

66. P. GAUTIER DALCHÉ, « L'usage des cartes marines aux XIV^e et XV^e siècles », dans *Spazi, tempore, misure e percorsi nell'Europa del Bassomedioevo*, Atti del XXXII Congresso storico internazionale, Todi, 8-11 ottobre 1995, Centro di studi sul basso Medioevo, Acad. Tudertina, Spolète, 1996, p. 97-128.

Pour cette image, il a conscience de l'épaisseur du temps qui le sépare des périodes de l'histoire antique ou biblique. On le voit très attentif à noter les changements apportés à la nomenclature qu'il a pu apprendre dans les textes : la conquête ottomane fait que l'Asie mineure se nomme dorénavant Turquie (ch. 1) ; la ville que l'Écriture appelait Samarie est dite maintenant Sébaste (ch. 9). De telles remarques se rencontrent tout au long de son récit.

En outre, comme la plupart des pèlerins de son temps, il a le souci de décrire les régions visitées et s'intéresse à leurs habitants. Il le fait avec une acuité de regard et une précision dans l'expression qui méritent l'attention. Voici par exemple les Bédouins rencontrés dans le désert du Sinaï, vivant sous leurs tentes de peaux et de feutre, élevant chameaux et chèvres, ne faisant ni semaines, ni moissons, faute de terre cultivable, et manquant donc de pain. Ces hommes « bruns et forts », la tête enveloppée d'un « long linge blanc », sont de redoutables guerriers, armés de lances, qui peuvent se déplacer avec une rapidité dangereuse sur leurs dromadaires (ch. 4).

Il ne fait pas preuve du même dédain que Marco Polo pour la campagne et note soigneusement les ressources agricoles : exotiques (mastic, banane, « sucre »), ou familières (sauge, rue) qu'une nature généreuse fait pousser avec plus de vigueur que dans sa terre natale (ch. 3).

Les villes sont peintes d'un trait sûr, dessinant leur site, leur plan, leurs monuments caractéristiques : Constantinople, un triangle entre terre et mer, Tyr, au cœur de la mer, protégée vers la terre par de puissantes fortifications, Damas, dans son cercle de jardins ruisselants d'eaux courantes⁶⁷. Même concision précise dans la présentation du site de Nazareth, « *in valle parvula, plurimum gratiosa, montibus undique circumclusa* » / « assise en une vallée moult gracieuse, toute environnée de montaignes » (trad. de Jean le Long, ch. 9).

Ou encore dans la description des montagnes, par exemple le mont Carmel : « *Prope Accon, vix ad quatuor milliaria, supra mare a dextris est mons Carmelus, non multum altus, oblongus, desuper planus, multum speciosum et fertilis* » / « A IIII milles de Acre, a destre sur la meir est le mont de Carmelus non pas moult haut, mais plus lons que leiz, très beaulx et très bien fructifiens, par-dessus a une plaine » (trad. de Jean le Long, ch. 2).

Toutefois, cette géographie reste largement descriptive, soucieuse de tracer le cadre des activités et de l'histoire des hommes, ne se concevant qu'humaine, comme l'a fait remarquer le Père de Dainville⁶⁸. On pourrait ajouter anthropomorphique : la mer a des membres, des bras, une bouche, la rivière court et tombe dans la mer. Notre vocabulaire a gardé la trace de cet univers vu comme

67. Constantinople, ch. 1 ; Tyr, ch. 2 ; Damas, ch. 10.

68. F. DE DAINVILLE, *Le langage des géographes*, Paris : Picard, 1964, p. 323. Pour une étude plus complète de la géographie dans le *Liber*, voir C. DELUZ, « La géographie dans le *Liber* de Guillaume de Boldensele », dans *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévale*, Aix-en-Provence : CUERMA, 1976, Sénéfiance n° 2, p. 25-41.

animé, et c'est ainsi que Boldensele s'indigne de voir le fleuve sacré du Jourdain se jeter dans le « lac détestable » qu'est la mer Morte. Ce scandale lui arrache un cri du cœur jailli dans sa langue maternelle (et soigneusement conservé dans tous les manuscrits) : « Ach quod tam sacer fluvius et delectabilis tam detestabili lacui admiscetur » (ch. 9)⁶⁹.

Une grande ouverture d'esprit

On le voit, c'est avec une sorte de passion que Boldensele a accompli son voyage. On sent à le lire un esprit curieux, intéressé par tout ce qu'il découvre. « *Quaesivi* » (« je demandai »), le mot revient souvent sous sa plume. Il précise aussi qu'il n'a pas toujours suivi l'itinéraire de tout le monde, « *publica itineraria et vulgaria* » (ch. 9), mais s'en est souvent écarté pour tout visiter.

Quand il traite de ses découvertes, c'est avec la volonté de les rendre accessibles à ses lecteurs. Il se refuse à parler, comme tant de ses contemporains, de *mirabilia*. Les animaux du célèbre zoo du Caire sont en quelque sorte apprivoisés, l'éléphant, dont il a longuement observé la manière de se nourrir, est « moult entendable et duisable et apprendable. Au son de aucuns instruments de musique, il saut et dance... Il se couche et se liève comme autre beste » (ch. 3, trad. de Jean le Long). Au fond, il est comparable à ces ours familiers que les bateleurs promenaient dans les villes. La girafe n'est « point felle ne cruelle, mais aussi paisible comme un cheval ou une jument » (ch. 3, trad. de Jean le Long). La plus grande merveille qu'il a vue dans son voyage, ce ne sont ni des animaux fabuleux, ni des hommes aux mœurs étranges, elle est d'ordre technique, ce sont les couveuses du Caire, « *hoc mirabilius reputo omnibus que viderim in hiis locis* » (ch. 3).

Titus Tobler vantait le « *klaren Blick* » que Boldensele portait sur les choses⁷⁰. De ce même regard lucide, il observe les êtres, sans s'encombrer de préjugés. On ne trouve dans le chapitre sur Constantinople aucune des allusions au schisme, assorties de remarques désobligeantes, que beaucoup de pèlerins insèrent à cet endroit. Il n'omet jamais en revanche de signaler l'accueil fraternel reçu dans les monastères « grecs » ou « géorgiens » : les moines de Sainte-Catherine du Sinaï l'ont traité « *benignissime* » (ch. 4), ceux du mont de la Quarantaine l'ont reçu « *plurimum gratiose* » (ch. 8).

Même attitude à l'égard des non-chrétiens. Il prend pour guide dans la vallée de Josaphat un juif allemand « bon lettré », audace qu'un copiste a refusé d'admettre, remplaçant *judaeus* par *vir* (ch. 8). Et s'il répète les clichés habituels sur le pseudo-prophète Mahomet (ch. 3), il sait remarquer les égards dont l'hospitalité bédouine l'a entouré lors de sa traversée du désert pour le préserver

69. Il y a un autre mot allemand conservé dans tous les manuscrits, c'est *stube* (petite cabane) employé pour les couveuses du Caire. Cela pourrait-il indiquer que le texte de Boldensele a été dicté aux copistes ?

70. « Die von ihm mit klaren Blick abgefasste Reiseschrift verdient Beachtung », T. TOBLER, *Bibliographia geographica Palaestinae, kritische Uebersicht gedruckter und ungedruckter Beschreibungen der Reisen ins Heilige Land*, Leipzig : S. Hirzel, 1867, p. 36.

des périls nocturnes et lui fournir des vivres (ch. 4). Il s'est même lié d'amitié avec l'émir de Jérusalem après lui avoir révélé la cause naturelle des « pleurs » des colonnes de la chapelle Sainte-Hélène (ch. 7). Mais cela ne fait pas de lui un renégat en puissance, il s'agit ici de connivence entre les « grands », comme l'histoire des croisades en offre maint exemple⁷¹. Le *Liber* porte témoignage de la fermeté des convictions de Boldensele et de sa piété, appuyées sur des connaissances étendues.

Une solide culture universitaire

« Seine Aristoteles gelesen hat » constate G. Schnath⁷². Les études d'un frère prêcheur commençaient dès la première année de noviciat par la logique et la rhétorique. Après deux années consacrées à l'office divin et aux constitutions de l'ordre, venaient cinq années de philosophie fondées essentiellement sur les œuvres d'Aristote, mais aussi d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin. Le cursus s'achevait par trois années de théologie avec l'étude de la Bible, des *Sentences* de Pierre Lombard et, depuis 1278, de la *Somme de Thomas d'Aquin*⁷³. On retrouve la trace de cette formation dans plus d'un passage du *Liber*.

Il est rompu aux habitudes rigoureuses de raisonnement chères à la scolastique. C'est ainsi qu'à propos des pyramides, il se refuse à voir en elles les « greniers de Joseph » que l'on montrait à tous les pèlerins et expose avec soin ses arguments : elles sont presque entièrement fermées à l'exception d'une petite porte, qui conduit à un espace où on ne pourrait entreposer du grain ; il a déchiffré une épitaphe gravée sur une paroi. Il est donc en mesure d'affirmer qu'il s'agit de tombes des Anciens (ch. 3).

De même, il met en doute l'authenticité du tombeau du Christ au Saint-Sépulcre, preuves à l'appui : ce tombeau était taillé dans la pierre, selon la coutume ancienne, très vivante dans la région, alors qu'on est en présence d'une dalle faite de pierres assemblées par un ciment récent ; les vicissitudes historiques qui ont fait passer ce tombeau des mains des chrétiens à celles des infidèles rendent peu vraisemblable qu'un tel monument soit resté intact, il suffit de regarder avec quelle ardeur les pèlerins arrachent des morceaux de pierre sur les lieux saints et « emporteraient s'ils le pouvaient la Terre sainte tout entière » (ch. 7).

Le passage le plus intéressant est celui où il critique la croyance populaire qui voulait que les colonnes de la chapelle Sainte-Hélène au Saint-Sépulcre pleurent

71. Voir par exemple USÂMA IBN MUNQIDH, *Des enseignements de la vie, Souvenirs d'un gentil-homme syrien au temps des Croisades*, éd. et trad. A. MIQUEL, Paris : Imp. Nationale, Collection orientale, in-fol., 439 p.

72. « Drei niedersächsische... », art. cit., p. 465.

73. Cf. *La scuola degli ordini mendicanti, secoli XIII-XIV*, 17 Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale, 11-14 ottobre 1976, Todi 1978 et M. M. MULCHAHEY, « First the bow is bent to study », *Dominican education before 1350*, Pontif. Inst. of medieval studies, Toronto, 1998.

la mort du Christ. Les leçons d'Albert le Grand lui reviennent en mémoire pour expliquer la cause toute naturelle de ce phénomène :

« Est autem certa species lapidis in genere marmororum que enidros appellatur, cuius natura, per magistros naturalia conscribentes talis asseritur, quod ex frigidissima naturali ejus complexione aerem circumstantem ingrossando transmutat in aquam. In habentibus symbolum facilis est transitus, aqua in aerem substiliando, et aer in aquam inspissando, quo fit ut aerem aquam factum et petre circumpositum necesse sit naturaliter distillare »* (ch. 7)

« Enidros lapis est crystallo in colore similis qui perpetue guttis distillat... ex substantia lapidis guttas nequaquam distillat, sed propter nimiam frigiditatem aerem se tangentem continue mutat in aquam » (Albert le Grand, *Liber II Mineralium, tract. II, c. V*, éd. A. Borgnet, vol. 5, p. 36) ; *« Quaecumque enim habent symbolum ad invicem, hoc est convenientiam in altera qualitate, horum velox est ad invicem transmutatio »* (Albert le Grand, *Liber II Meteorum, tract. II, c. II*, éd. A. Borgnet, vol. 4, p. 428-429) ; *« Humiditas quae ascendit ab aqua quando multiplicata est in aere per frigus ibi existens, inspissatur et gravatur et ideo resolvitur in aquam »* (Albert le Grand, *Liber II Meteorum, tract. III, c. VIII*, éd. A. Borgnet, vol. 4, p. 572)**

* « Il existe une certaine espèce de pierre dans la catégorie des marbres qui est appelée *enidros*. Les maîtres qui écrivent sur les choses naturelles affirment que sa nature est telle qu'en raison de la nature très froide de sa complexion elle épaisse l'air qui l'entoure et le transforme en eau. Le passage est en effet facile pour ceux en qui existe un « symbole » (au sens de signe de reconnaissance partagé en deux), l'eau se subtilisant en air et l'air s'épaissant en eau, de sorte que, nécessairement, l'air, devenu eau et appliqué sur la pierre, se distille naturellement. »

** « *Lenidros* est une pierre semblable au cristal qui se distille sans cesse en gouttes... la substance de la pierre ne se distille pas en gouttes, mais, en raison de la trop grande froidure, l'air qui la touche se change sans cesse en eau » / « Pour les corps qui ont entre eux un symbole, c'est-à-dire une convenance de l'un avec une qualité de l'autre, la transmutation de l'un à l'autre est facile » / « L'humidité qui s'élève de l'eau quand elle se multiplie en air, en raison du froid existant, s'épaissit et s'alourdit et ainsi se condense en eau. »

On voit que la studieuse fréquentation des autorités a laissé à Boldensele des souvenirs précis ; il cite le *Liber meteorum* de mémoire (« *facilis transitus* » au lieu de « *velox transmutatio* »). Mais, à l'appel aux autorités, il ajoute ses propres observations : il a vu des vasques de la même pierre au palais impérial de Constantinople qui se remplissaient d'eau d'elles-mêmes en un an (ch. 7). Ainsi, il a fait sienne l'exigence de ses maîtres de se mettre à l'école des Anciens pour découvrir un système de lois intelligibles, régissant un univers cohérent, tout en utilisant à la fois raisonnement et expérimentation⁷⁴. À la revendication

74. Il vaut mieux éviter le terme d'expérience, qui évoque la construction d'une science expérimentale, tout à fait étrangère à la pensée des clercs médiévaux.

de Siger de Brabant : « *Nihil ad nos de Dei miraculis cum de naturalibus natura-liter disseramus* » (« Nous ne nous intéressons pas aux miracles de Dieu quand nous dissertons naturellement de choses naturelles »)⁷⁵, fait écho l'affirmation de Boldensele : « *Ubi natura sufficit, non est ad miraculum recurrendum* » (« Là où la nature suffit, il ne faut pas recourir au miracle », ch. 7).

Il ne faut cependant pas aboutir à la conclusion trop hâtive que le miracle est évacué de son œuvre. Il ne met pas en doute que la sépulture en marbre du pape Clément sur les rives de la mer Noire ait été préparée par les anges, « *habitaculum ejusdem martyrii in modum templi marmorei angelicis manibus preparatur* » (ch. 1). Il est vrai qu'il retrouve là une leçon du bréviaire : « *dedisti Domine habitaculum martyri tui Clementi in mari, in modum templi marmorei angelicis manibus preparatum* » (répons de la VI^e leçon de Matines de la fête de saint Clément). Si l'huile qui coule de l'icône de Notre-Dame de Seidnaya ne lui semble pas miraculeuse – « *rationabiliter dubito* » –, car trop semblable à de l'huile d'olive (ch. 10), il admet en revanche que celle qui coule des os de sainte Catherine soit un don surnaturel, « *donum transcedentem naturam* » (ch. 4). Il a remarqué en effet que cette huile n'est ni du baume, ni de l'huile, ni aucune autre substance naturelle. Autorité, expérimentation, on retrouve les mêmes appuis du raisonnement.

Théologie traditionnelle et dévotion moderne

Dans nombre de passages, on perçoit en outre l'écho de la culture théologique reçue. Dès le prologue, il corrige en quelque sorte son désir de visiter la Terre sainte en rappelant que Dieu est Esprit, incircoscrit et omniprésent : « *Licet spirituales substantiae loco non circumscribantur, et insuper Deus nec loco determinetur...* » / « Bien que les substances spirituelles soient incircoscrrites et par-dessus tout que Dieu ne soit déterminé par aucun lieu », reprenant l'affirmation augustinienne : « *Ubique quidam Deus et nullo continetur vel includitur loco qui condidit omnia* » / « Dieu est en réalité partout et celui qui créa toutes choses n'est contenu ni circonscripit par aucun lieu » (Saint Augustin, *Epistola LXXVIII, Aux habitants d'Hippone*, CCSL XXXI A). Il est de nouveau frappé par cette pensée au sommet du Sinaï : « *cum divina majestas nullo loco determinata sit* » / « bien que la majesté divine ne soit déterminée par aucun lieu » (ch. 4). Il faut avoir présente à l'esprit l'importance prégnante sur les êtres et les choses que revêtait alors la localisation. Apportée par l'aristotélisme, elle était reconnue unanimement par les clercs ; l'on songe par exemple au *De natura loci* d'Albert le Grand⁷⁶. On comprend donc combien il était capital pour les croyants de professer que Dieu ne pouvait être ni circonscripit ni déterminé par un quelconque lieu.

75. P. MANDONNET, *Siger de Brabant et l'avicennisme latin au XIII^e siècle*, Fribourg : Librairie de l'Université, 1899, repr. Genève : Slatkine, 1976, CCCXX-27 p., p. CLIV.

76. ALBERT LE GRAND, *De natura loci*, éd. P. HOSSFELD, Cologne : Aschendorff, 1980, XXVII-276 p.

Ce Dieu, le tout Autre, est cependant un Dieu qui se révèle. À Hébron, à propos de la réception des trois anges par Abraham (Gn 18, 3), Boldensele ne manque pas de citer la formule de saint Augustin, « *tres vidit et unum adoravit* » / « il en vit trois et en adora un seul », que l'on trouvait à ce passage dans la glose interlinéaire accompagnant le texte biblique. Il s'agit là d'un thème courant de l'exégèse comme de l'iconographie, figuré notamment dans les *Bibliae pauperum*, nombreuses à l'époque. Un problème plus délicat était celui des visions dont avaient été gratifiés Moïse et saint Paul, qui posaient la question de la vision béatifique. Des discussions passionnées surgirent à ce propos à partir du milieu du XIII^e siècle, quand les théories de la connaissance apportées par le *De anima* d'Aristote et le traité d'Avicenne, traduit sous le même nom, eurent provoqué la naissance d'un courant négateur refusant à l'homme, même béatifié, de voir Dieu « *sicuti est* » / « tel qu'Il est⁷⁷ ». Comment concilier en effet l'absolue transcendance divine avec la position d'Aristote, affirmant que, dans le domaine spirituel, l'intellect ne fait qu'un en quelque sorte avec ce qui est compris : « *in hiis enim quae sunt sine materia idem est intellectus et quod intelligitur* ⁷⁸ » ? Thomas d'Aquin, s'appuyant sur saint Augustin⁷⁹, avait trouvé une solution en distinguant une lumière « corporelle », qui nous permet de voir le ciel et les astres, et une lumière « incorporelle » qui nous révèle l'essence divine : « *Divina essentia videri ab intellectu creato non potest nisi per lumen gloriae de quo dicitur in Psalmo : In lumine tua videbimus lumen* » / « L'essence divine ne peut être vue par une intelligence créée sinon par cette lumière de gloire dont parle le Psaume : Dans ta lumière nous voyons la lumière » (*Commentarius in IV libros Sententiarum M. Petri Lombardi, Quaestio CLXXV, dist. XLIX, quaest. II, Opera omnia, cura et studio Fr. Praed.*, éd. Rome, 1899, t. X, p. 405). En évoquant saint Paul à Damas, Boldensele se souvient de ses lectures : « *Oculis namque corporalibus vel quacumque cognitiva virtute organi corporeo alligata nullo modo divina essentia ab aliquo potuerit intueri, sed solus intellectus videre ipsum divinum esse potuerit, Dei formitate quadam lumen glorie illustratus* » / « Personne ne pourrait contempler l'essence divine avec les yeux du corps ni avec quelque puissance cognitive attachée à un organe corporel, mais seul l'intellect pourrait voir l'être divin, éclairé sur la majesté de Dieu par quelque lumière de gloire » (ch. 10). Dans la querelle qui opposait partisans et adversaires d'Aristote et d'Avicenne, Boldensele, en bon thomiste, se range donc du côté de ceux qui, plutôt que de

77. Voir Ch. TROTTMANN, *La vision béatifique des disputes scolastiques à sa définition par Benoît XII*, Rome, 1995 ; H. F. DONDAIN, « L'objet et le medium de la vision béatifique chez les théologiens du XIII^e siècle », *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, t. XIX, p. 95 et A. M. DE CONTENSON, « Avicennisme latin et vision de Dieu », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 1959, p. 29-97.

78. *De anima*, trad. de JACQUES DE VENISE, cité in *Avicennisme latin*, op. cit., p. 44, note 57.

79. *De videndo Deum*, Ep. 147, PL 33, col. 598 ; *De Genesi ad litteram. La Genèse au sens littéral en douze livres*, op. cit., L. XII, notamment XII, XXVI sur les différentes manières de voir, p. 350-351 et XII, XXX sur la lumière incorporelle, p. 432-433.

condamner leurs théories, préfèrent penser que les clercs chrétiens peuvent les dépasser et les conduire à leur achèvement.

De telles considérations ne se retrouvent pas dans les autres récits de pèlerins. Damas est pour eux l'occasion de vanter la beauté des jardins de l'oasis et l'activité économique de la ville⁸⁰. Avaient-ils reçu un enseignement aussi complet que Boldensele dans son *studium*, qui semble avoir été réputé ? L. Bünnemann énumère ses gloires en ce XIV^e siècle, les chroniqueurs Hermann de Lerbecke, et Henricus de Hervordia, le frère Hermann de Minden, « *doctor utriusque juris... magnifica faciens et scribens* », le frère Jean de Melberge « *sacrae pagine parisiensis professor* », le philosophe Gerhard de Minden⁸¹.

Original par ces passages théologiques, le *Liber* de Boldensele l'est aussi par sa conception du pèlerinage. Certes, dès ses débuts au IV^e siècle, le pèlerinage avait pour but de mettre ses pas dans les pas du Christ et l'on retrouve sans cesse cité le psaume 132 (131), 7 : « Nous adorerons dans le lieu où marchèrent ses pieds ». Mais peu à peu, dans la première moitié du XIV^e siècle, apparaît un glissement vers le tourisme religieux que redoutait déjà saint Jérôme. Les Franciscains, en prenant en charge le pèlerinage, organisent un rituel avec arrêt sur un lieu saint, chant d'une antienne ou d'une hymne, parfois lecture d'un passage de l'Évangile, puis exhortation morale suivie d'une oraison⁸². On voit dès lors les pèlerins se dépenser en multiples allées et venues pour recueillir, ou mieux pour collectionner sous forme d'indulgences les fruits de l'incarnation et de la passion du Christ. On chercherait en vain dans le *Liber* ces listes des indulgences à gagner que l'on trouve chez ses contemporains, Jacques de Vérone ou Nicolas de Martoni⁸³. Boldensele ne retourne jamais le regard du pèlerin sur lui-même, mais le tient fixé sur le Christ, les saints, les prophètes par de longs rappels des souvenirs bibliques ou évangéliques se rattachant aux lieux visités. Il faut remarquer à cet égard qu'il n'utilise que trois fois les écrits apocryphes (en Égypte, au Temple de Jérusalem, à Nazareth). Par ailleurs, les seules « légendes » qu'il évoque sont les *legenda* du bréviaire⁸⁴. Devant la crèche de Bethléem, il reprend les mots de la séquence de la fête du *Corpus Christi* (due à Thomas d'Aquin) : « *In loco hujus presepii, panis angelorum nobis propinquatur* » / « Dans ce lieu de la crèche, le pain des anges nous est proposé » (ch. 5). Au Saint-Sépulcre, il rapproche le sacrifice du Calvaire de celui de l'agneau de

80. Voir par exemple THIETMAR, *Magistri Thietmari peregrinatio*, éd. J. C. M. LAURENT, Hambourg, 1857, trad. C. DELUZ, in *Croisades et pèlerinages*, op. cit., p. 935.

81. L. BÜNNEMANN, *Historia domus et fratrum praedicatorum...*, op. cit., sig. C1-C3.

82. Voir par exemple BONIFACIUS STEPHANUS, *Liber de perenni cultu Terrae sanctae*, Venise : Guerrea, 1573, 286 p. L'ouvrage est tardif mais reprend les récits plus anciens, notamment celui de Francesco Giorgi (1323).

83. *Liber peregrinationis di Jacopo da Verona*, 1335, a cura di Ugo MONNERET DE VILLARD, Rome, *Il nuovo Ramusio*, I, 1950, in-4°, XXXII-241 p., p. 3-8. « Relation du pèlerinage à Jérusalem de Nicolas de Martoni, notaire italien (1394-1395) », *Revue de l'orient latin*, t. III, 4, 1895, p. 566-669, ch. 4, Hierusalem, p. 613-623.

84. On en trouvera les références dans les notes accompagnant le texte.

Dieu immolé quotidiennement sur l'autel (ch. 7)⁸⁵. Tous ces passages témoignent non seulement qu'il connaît parfaitement l'Écriture (il semble superflu de le dire), mais qu'il en vit quotidiennement dans la liturgie⁸⁶.

Il y a plus ; toutes les scènes qu'il a si souvent imaginées dans les églises où sculptures et vitraux leur conféraient une sorte de présence sensible, voilà qu'il peut enfin les revivre sur les lieux mêmes, comme il le désirait, dit-il, depuis son enfance (Prologue). Les nombreux « *ille, illa* » qui jalonnent le texte sont éloquents à cet égard : les voilà ce mont, cette porte, cette pierre si longtemps rêvés. Dans ce contact enfin obtenu avec le réel, les scènes évangéliques prennent une telle intensité que l'émotion lui coupe la parole : « *lingua tabescit, scriptura titubat hujus loci prerogativam inestimabilem enodare ubi archangelus optimi nuntii bajulus virginem gloriosam salutendo celesti patri precatur sponsam* » / « la langue se tait, l'écriture titube au moment de louer la prérogative inestimable de ce lieu où l'archange, messager de la très bonne nouvelle, salue la très glorieuse Vierge en lui demandant d'être l'épouse du Père céleste » (ch. 9). Pour Guillaume de Boldensele, le pèlerinage devient ainsi une longue méditation. Ses réflexions à Jérusalem évoquent le « pitoyable chemin de croix » (qui se mettait en place à ce moment) que faisait alors Henri Suso dans le cloître de son couvent. Aux mots du dominicain de Minden : « *Est in Hierosolymis locus ubi Christus flagellatur, consputitur, colaphisatur, illuditur, condempnatur, spinis coronatur, crucis arbore oneratur, et passiones pro nobis innumeratas sustinet ipse impassibilis patienter* » / « il y a un lieu à Jérusalem où le Christ est flagellé, conspué, frappé, moqué, condamné, couronné d'épines, chargé de l'arbre de la croix et souffre pour nous avec patience d'innombrables passions, lui qui est impassible » (ch. 7), répondent ceux du dominicain de Constance : « Je fus fait prisonnier par mes ennemis, étroitement garrotté, traîné misérablement. En cette nuit, on me combla d'outrages en me frappant, en me crachant au visage, par crachats, en me bandant les yeux. Au matin, je fus calomnié devant Caïphe, déclaré coupable et livré à la mort⁸⁷. »

C'est presque la même vision qui ouvre le *Livre de la sagesse éternelle* que celle qui s'impose à Boldensele entrant dans la chapelle du Calvaire :

85. Voir à ce propos *Pratiques de l'Eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident, Antiquité et Moyen Âge, Actes du séminaire de l'Institut catholique de Paris 1997-2004*, éd. N. BÉRIOU, B. CASEAU et D. RIGAUX, Paris : Institut d'études augustiniennes, 2009, 2 vol., XIV-1336 p. (Coll. des études augustiniennes. Moyen Âge et temps modernes, 45 et 46).

86. On trouvera dans les notes sur le texte la mention des offices auxquels les psaumes cités sont chantés.

87. HENRI SUSO, *Le Livre de la sagesse éternelle*, 1^{re} partie, ch. II, « Comment ce fut avant le crucifiement », trad. J. ANCELET-HUSTACHE, *Henri Suso, Œuvres complètes*, Paris : Seuil, 1977, 558 p., p. 325.

« Il voit alors près de lui, à sa droite, Notre Seigneur bien-aimé tel qu'on le détacha de la colonne... Or il constata que le corps délicat avait une couleur très naturelle : il n'était pas absolument blanc, mais de la couleur du froment, c'est-à-dire blanc et rouge bien mélangés, et ce qui est la couleur la plus naturelle » (*Ibid.*, p. 320.)

In eadem ecclesia... est ille locus... omni memoria et laude dignissimus, scilicet Golgotha calvarie monticulus, de viva petra albi coloris, rubeo quodammodo immixto... ubi dilectus fidelis anime candidus et rubicundus... cuius colorem et ipse locus visibiliter et forte non casu profert, pro salute humani generis Patri coelesti obediens filius acceptabilis hostia ymolatur »

« Dans cette même église... est ce lieu, infiniment digne de mémoire et de louange, à savoir le petit mont du Calvaire, de pierre vive blanche quelque peu mêlée de rouge... où l'Aimé de l'âme fidèle, blanc et rouge... de la couleur que le lieu lui-même présente, et ce n'est pas un hasard, a été immolé, en fils obéissant à son Père comme une hostie acceptable pour le salut du genre humain » (ch. 7).

Par cette compassion qui lui arrache des larmes : « *Et quis homo hunc locum videre poterit sine lacrimis, tremore cordis et alta consolatoria* » / « Et quel homme pourrait voir ce lieu sans larmes, frisson du cœur et grande consolation » (ch. 7), Guillaume apparaît bien comme le contemporain des grands mystiques rhénans, un Maître Eckhart, un Henri Suso, un Henri Tauler, tous comme lui fils de saint Dominique. Par ce qu'il nous livre de sa culture religieuse et de sa piété, il se situe ainsi au point de rencontre entre l'époque des grandes *Sommes théologiques* et celle de l'*Imitation de Jésus-Christ*⁸⁸.

LE DEVENIR DE L'ŒUVRE

On voit donc la variété des domaines dans lesquels s'affirme la richesse du *Liber* de Boldensele. Ses contemporains l'ont remarquée. Dès 1351, il figure aux côtés de Hayton, Riccoldo de Monte Croce, Odoric de Pordenone parmi les textes traduits par le bénédictin de Saint-Omer, Jean le Long, dans une sorte de somme sur la Terre sainte et l'Asie. Dans ces mêmes années, Ludolph de Sudheim (ou le compilateur qui écrit sous son nom) recopie parfois mot à mot plus d'un passage, notamment celui où il est question de la fermeture de la mer Caspienne⁸⁹. Et c'est le *Liber* de Boldensele que Jean de Mandeville, en 1358,

88. Voir *Histoire du christianisme*, dir. J.-M. MAYEUR, Ch. PIÉTRI, A. VAUCHEZ, M. VÉNARD, t. VI, *Un temps d'épreuves, 1274-1449*, Paris : Fayard, 2^e partie, ch. IV, « La sanctification de l'Église latine » par A. VAUCHEZ, p. 520-548.

89. *De itinere Terrae sanctae*, éd. F. DEYCKS, *op. cit.*, ch. IV, p. 8.

prend comme fil conducteur de la partie de son ouvrage où il traite du Proche-Orient et de la Terre sainte⁹⁰.

Le *Liber* a connu par ailleurs une certaine diffusion. Vingt-trois manuscrits nous en sont parvenus, dont huit datent du XIV^e siècle, et le succès continue avec quinze manuscrits conservés du siècle suivant, auxquels il faut ajouter trois autres, signalés dans des inventaires, mais aujourd’hui perdus⁹¹.

Où lisait-on Boldensele ? Avant tout dans les abbayes et les couvents, bénédictins de l’abbaye Saint-Jacques de Liège (Leiden, Universiteitsbibl., B.P.L. 191B, XIV^e siècle), de l’abbaye de Deutz (Minneapolis, Minnesota Univ., James Ford Bell Library, 1424 Co, XV^e siècle), de l’abbaye de Wissembourg, (Wölfenbüttel, H.A.B., Weiss. 40 (1424), XV^e siècle), de l’abbaye de Murbach (Colmar, Bibl. mun., 218, XV^e siècle), de l’abbaye de Tegernsee (Munich, B.S.B., Clm 18621, XV^e siècle), de l’abbaye de Lambach (Vienne, Ö.N.B., 3624, XV^e siècle), de l’abbaye de Lysa Gora en Pologne centrale (Varsovie, B.N., III 8052, XV^e siècle), de l’abbaye de Cysoing (Lille, Bibl. mun., 624, XV^e siècle) ; frères Prêcheurs de Bâle (Bâle, Universitätsbibl., E III 20, XIV^e siècle) et, sans doute, de Cologne (Vienne, Ö.N.B., H 523, XIV^e siècle) ; de Breslau (Wroclaw, Bibl. Uniw., I Q 37, XV^e siècle) ; Prémontrés de Windberg (Munich, B.S.B., Clm 23377, XIV^e siècle) ; Cisterciens de Walcourt (Namur, Soc. Archéol., Fonds de la ville 50, XV^e siècle) ; Minorites d’Anvers (Giessen, Universitätsbibl., 159, XV^e siècle). On le lit dans les chapitres cathédraux, à Prague (Prague, Bibl. du chapitre, 1537 N XIII, XIV^e siècle et G XLII, XV^e siècle), à Utrecht (Utrecht, Universiteitsbibl., 737, XV^e siècle), à Mayence (ms. perdu), à la collégiale de Straubing (ms. perdu) ; dans les paroisses, à Cologne (Vienne, Ö.N.B., H 3529). Mais il a intéressé aussi de simples prêtres comme André « prêtre de Saint-Magnus auprès du pont de Ratisbonne », (Munich, B.S.B., Clm 903, daté 1422) ou Conrad Waydentaler, prêtre de Nabburg, Oberpfalz (Munich, B.S.B., Clm 27006, daté de 1437).

Quand on regarde à quels textes est associé celui de Boldensele, on trouve essentiellement soit d’autres récits de pèlerinage, soit des œuvres sur l’histoire de la Terre sainte, soit des traités sur des problèmes d’Église, soit enfin des ouvrages de spiritualité. Œuvre d’un clerc savant et pieux, elle a donc été appréciée par les clercs, et notamment dans les régions rhénanes où s’épanouissait la *devotio moderna*, alors qu’elle est ignorée en Italie. Toutefois, le manuscrit de Bâle (Universitätsbibl., E III 20), le manuscrit de Wissenbourg (Wolfenbüttel, H.A.B., Wiss. 40) et celui de la collection Phillipps (Minneapolis, Minnesota Univ., James Ford Bell Library, 1424) l’ont associée à de seuls récits de voyage, Marco Polo et Odoric de Pordenone entre autres.

90. Voir le détail de ces emprunts dans C. DELUZ, *Le Livre de Jehan de Mandeville. Une « géographie » au XIV^e siècle*, Louvain-la-Neuve : Publications de l’Institut d’études médiévales 1988 (Textes et congrès, 8), LIX, 511 p., ch. III, p. 44-59 et JEAN DE MANDEVILLE, *Le Livre des merveilles du monde*, édition critique par C. DELUZ, CNRS Éditions, 2000, 528 p. (Sources d’histoire médiévale, 31), notes sur le texte.

91. Les manuscrits sont présentés dans le chapitre suivant.

De même, la traduction française, s'adressant aux « laies gens », oriente la lecture de Boldensele vers son apport à la connaissance de l'Orient : les six manuscrits conservés contiennent les six textes traduits par Jean le Long, dont Hayton, Ricoldo de Montecroce, Odoric de Pordenone, et, pour deux d'entre eux (Paris, BnF, fr. 2810 et Berne, Bürgerbibl., 125), Marco Polo et Mandeville. L'ouvrage fut apprécié dans le milieu noble : cour de Bourgogne avec le célèbre *Livre des Merveilles* (Paris, BnF, fr. 2810), cour d'Angleterre avec le manuscrit de la bibliothèque cottonienne (British Lib., Cotton. Otto D. II), possession de Jaquette de Luxembourg, duchesse de Bedford.

À partir de la période moderne, Boldensele est quelque peu oublié. La traduction française n'est plus éditée après 1529. En dehors des éditions de Canisius et Basnage signalées plus haut, le texte latin est absent des grandes publications rassemblant les écrits sur les voyages et les pèlerinages, celles de la Société de l'Orient latin, de la Camden Society, de la Palestine Pilgrim's texts Society, du Deutsche Palästina-Verein ou encore de la collection de *Textes pour servir à l'histoire de la géographie* de Charles Schefer. Ce désintérêt tient peut-être à la rigueur de l'auteur, alors qu'on se complaisait à collectionner naïvetés, erreurs ou affabulations fantastiques des auteurs médiévaux. Mais il se poursuit puisqu'en dehors de l'édition de C. L. Grotfend, signalée dans l'introduction, le *Liber* n'a attiré l'attention d'aucun chercheur.

G. Schnath louait le « souffle d'air préhumaniste » qu'on respire dans cette œuvre, *in seinen Auffassungen gelegentlich schon einen Hauch fröhhumanistischer Luft verspüren lässt*⁹². Mais tout a-t-il commencé avec l'humanisme ? Le XIV^e siècle voit s'élargir les horizons du monde avec la « grande découverte » de l'Asie, et incite à se pencher avec un intérêt renouvelé sur les cartes qui, elles-mêmes, se renouvellent, conduit aussi à poser un autre regard sur ceux qui ne font pas partie de la Chrétienté. C'est le moment où Dante revendique le droit au salut pour l'homme né « aux rives de l'Indus⁹³ », où Jean de Mandeville proclame qu'il « n'y a nul gent... qe naient... ascuns bons pointz de nostre créance et q'ils ne croient en Dieu qy fist le mounde⁹⁴ ». Le récit de Boldensele porte la marque de cette nouvelle vision des choses et des gens. De même qu'il porte la marque d'une culture universitaire trop vite vue comme un enfermement dans la scolastique, alors qu'elle forme l'esprit à la critique, à la rigueur du raisonnement, à la recherche des causes, en s'appuyant à la fois sur le savoir théorique et l'expérimentation. Et cette formation n'est pas desséchante ; la science théologique n'enlève pas à Boldensele le don des larmes ni le désir d'une relation personnelle avec son Seigneur. Dieu est certes incircoscrit, inintelligible, mais c'est dans la contemplation que s'ouvre un chemin vers sa connaissance.

92. « Drei niedersächsische... », art. cit., p. 465.

93. DANTE, *Divine Comédie*, Paradis, XIX, v. 70.

94. JEAN DE MANDEVILLE, *Le Livre des merveilles du monde*, éd. cit., p. 477.

Ainsi, plus que précurseur d'une « renaissance », Guillaume de Boldensele apparaît comme un bon témoin de son temps.

MANUSCRITS LATINS ET ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Manuscrits latins

Bâle, Universitätsbibl., E III 20

XIV^e siècle, parchemin, 60 petits fol. à longues lignes. Couverture d'ais de bois recouverts de cuir. Titres rubriqués, initiales colorées.

Fol. 1 : « *Gugl. de Boldenselen, militis, Descriptio Terrae sanctae et quarundam ultramarinarium partium.* »

Incipit, fol. 1v : « *Epistola domini Gwilhelmi de Boldensele preclarissimi militis.* ». Explicit, fol. 26 : « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus... per nobilem virum dominum Gwilhelnum de Boldensele... ad instantiam domini Thalayrandi, presbyteri cardinalis. Anno Domini M° CCC XXX° et sex.* »

Parmi les autres textes : « *Descriptio quorundam miraculorum peractum in Waldsassen, Descriptio terrarum sancti Odorici de Foro Julii* », premières lignes d'une chronique du XIII^e siècle mentionnant la prédication de Mahomet.

Sur la page de garde : « *ex conventu fratrum Praedicatorum* ».

G. HAENEL, *Catalogi librorum manuscriptorum qui in Bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgii, Britannicae M., Hispaniae et Lusitaniae asservantur*, Leipzig, 1830, p. 544 (simple mention). Description détaillée dans M. STEINMANN, *Unpublizierte Beschreibung, ca. 1986*, à demander à l'Université de Bâle.

Bruxelles, Bibliothèque royale, 7435 (8779)

XIV^e siècle, parchemin, 28 fol. à longues lignes. Noms de lieu rubriqués. Initiales alternées rouges et bleues. Ne contient que le texte de Boldensele.

Fol. 2 : « *Guilhelmus Bolunzele de partibus quibusdam ultramarinis et precipue de Terra Sancta 1332.* »

Incipit, « *Sicut audivimus* ». Fol. 28 : Explicit, « *Quod nobis prestare dignetur, qui est benedictus in secula seculorum.* »

Fol. I, dédicace à Engelbert de Nassau, seigneur de Breda, mort en cette ville en 1504.

Sur le premier fol. de garde, notes bibliographiques d'E. Mathieu.

J. VAN DEN GHEYN, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique*, t. 11, 1927, p. 302-303.

Colmar, Bibl. municipale, 218

xv^e siècle, papier. Reliure à ais de bois regroupant deux volumes, I, fol. 1-109 et II, 1-32. Longues lignes.

T. 1, fol. 12 : « *Guilelmus de Boldensele, De descriptione terre sancte* ». Incipit, « *Sicut audivimus.* »

Explicit, fol. 29 : « *Explicit liber... per nobilem virum Gwilhelnum de Boldensele... ad instantiam domini Thalayrandi cardinalis... Anno ab incarnatione Domini millesimo trecentesimo et sex.* » « *Ex Hugstein, anno 1469.* »

Parmi les autres textes : divers écrits de saint Jérôme et saint Augustin et une série d'incunables dont le *De viris illustribus* attribué à saint Jérôme.

Provient de l'abbaye de Murbach (près de Guebwiller).

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. LVI, Colmar, 1969, p. 19-20.

Giessen, Universitätsbibl., 159

xv^e siècle, parchemin, 142 fol. (fol. 139-142 vides), deux colonnes, initiales rubriquées.

Fol. 2 : « *Guilelmi Bolenlelei Equitis aurati Hierosolymitani. De Partibus ultramarinis et de Terra Sancta.* »

Incipit, « *Incipit prologus nobilis viri domini Guilelmi Bolidzelli in librum de quibusdam partibus ultramarinis...* »

Explicit, fol. 12 : « *Qui est benedictus in secula seculorum. Amen. Subscr. Explicit liber...* »

Autres textes : Thomas de Cantimpré, *Bonum universale de apibus* ; *Expositiones quarundam figurarum in Apocalypsin*.

Provient du couvent des frères mineurs de l'observance d'Anvers.

J. VALENTIN ADRIAN, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliotcae academicae Gissensis*, Francfort, 1840, p. 55.

La Haye, Königl. Bibl., 75 J 53 (Z 183 4°)

xiv^e-xv^e siècle, vélin et papier, 22 fol. in-4°. Contient deux textes reliés ensemble (reliure en cuir, tardive) :

– fol. 1-14, vélin, longues lignes, lettres cursives gothiques du xiv^e siècle. Incipit, fol. 1 : « *Preamantissimo patri* » ; fol. 14 : « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus... per nobilem virum dominum Guilhelmus de Boldensleve... ad instantiam domini Thalarandi cardinalis... Anno ab incarnatione Domini M^oCCCXXX^o et sex.* »

– fol. 15-22, xv^e siècle, papier, deux colonnes, *Gloria a sancte civitati Iherusalem peregrinatio (sic).*

Acquis à la vente Renouard, Paris 1809.

K. B. Public Catalogue.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M. de Santander, rédigé et mis en ordre par lui-même avec des notes bibliographiques et littéraires, Bruxelles, an XI (1803), t. IV, art. 4, n° 5461, p. 8.

Leiden, Bibliotheek der Rijksuniv., B.P.L. 191 B

Parchemin, 183 fol. Recueil de quatre manuscrits du XII^e au XIV^e siècle, deux colonnes, titres et initiales rubriquées.

Fol. 168 : « *Guillelmi de Boldensele Peregrinatio ad Terram sanctam cum prologo* ». Incipit « *Sicut audivimus* » ; fol. 183 : « *Explicit tractatus de quibus-dam partibus... compilatum per nobilem virum Dominum Gwilhelmym de Boldensele, ad instantiam domni Thalarandi... Anno ab incarnatione Domini MCCCXXXVI.* »

« *Explicit finito libro anno Domini M CCC L I kalendis martii mensis februarii Deo gratias.* »

Parmi les autres textes : *Excerpta* de Sénèque ou du pseudo-Sénèque ; *Excerpta* de Pline, Sidoine Apollinaire, Cicéron, Caton l'Ancien, Salluste.

Au fol. I : « *Liber eccl(es)ie Si Jacobi Leodien(sis)* » ; fol. 136 : « *Liber sancti Jacobi in Leodio* » (abbaye Saint-Jacques de Liège).

G. I. LIEFTINCK, *Catalogue des manuscrits datés des Pays-Bas*, 1964, t. 1, p. 94-95.

Lille, Bibl. mun., 624

XV^e et XVI^e siècle, papier, 266 fol. (plusieurs feuillets manquants). Longues lignes. Reliure en parchemin.

Fol. 236 : « *Incipit tractatus de partibus ultramarinis, maxime de hiis que in terra sancta sunt. Prologus : Sicut audivimus.* » Explicit, fol. 247v : « *Acta est autem peregrinatio hec per nobilem virum dominum Guillermum, dominum de Boldensele, Alemannum, anno Domini millesimo CCCXXXVI.* »

Parmi les autres textes : lettres de Jérôme, Augustin ; œuvres de Sénèque et Boccace ; lettre du pape Paul II à Isabelle, duchesse de Bourgogne, sur le péril turc (1470) ; discours du pape Pie II contre les Turcs ; *Historia Griseldis* de Pétrarque ; écrits de médecine, dont l'un d'Arnauld de Villeneuve.

Provient de l'abbaye de Cysoing.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. XXVI, Lille, 1897, p. 472-477.

*Minneapolis, University of Minnesota, James Ford Bell Lib., 1424 Co
(anciennement : Bibliotheca Philippica 6650), acquis par l'université en
1954*

Milieu XV^e siècle (datations partielles 1424, 1427), papier. Longues lignes.

Collectio peregrinationum ad terras orientales. 2 vol.

Vol. 1. Fol. 87 : « *Gulielmi de Belopen, De partibus ultramarinis* ». Incipit, « *Sicut audivimus.* » Explicit, fol. 107v : « *Explicit liber... per dominum Gwilhelmus Belopen... ad instantiam domini Thalarandi cardinalis...* » Sans date.

Autres textes : Hayton, *Flos historiarum terre orientis* ; Théodoric, *De locis sanctis* ; *Gesta Godefridis Ducis de Boulyon et aliis* ; Jean de Mandeville, *Itinerarium*.

Vol. 2 : Jacques de Vérone, *Liber peregrinationis* ; Jean de Hesse, *Itinerarius Johannis de Hese a Jerusalem per diversas mundi partes*.

Provient de l'abbaye Saint-Héribert de Deutz.

The Phillipps manuscripts. Catalogus manuscriptorum in bibliotheca D. Thomae Phillipps. Typ. Medio-Montanis, 1837-1871, introd. A.N.L. Munby, 1968, p. 99.

Munich, B.S.B., Clm 22377

xiv^e et xv^e siècles, papier et parchemin, 286 fol., 2 colonnes.

Le manuscrit regroupe des pièces diverses. Les textes du XIV^e siècle sont aux fol. 158-212. Fol. 190 : « *Inc. epistola domini Wilhelmi de Boldensele* » ; fol. 199 : « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus... compilatum per nobilem virum dominum Gwilhelmus de Boldensele... ad instantiam domini Thalayrandis cardinalis.* »

Parmi les autres textes copiés au XIV^e siècle : sermons de Thomas d'Aquin sur le Saint Sacrement ; Odoric de Pordenone, *Liber de itinere et miraculis Odericii de Foro Julii* ; les erreurs du Talmud ; dispute d'un chrétien et d'un juif ; *Pharetra contre les juifs* ; lettre du Prêtre Jean.

Le manuscrit provient de la bibliothèque des Prémontrés de Windberg (Bavière, près de Straubing).

K. HALM, G. von LAUBMANN, W. MEYER, *Catalogus codicum latinorum bibliothecae regiae monacensis*, Munich, 1881, t. 4, 4, p. 45-46.

Munich, B.S.B., Clm 903

1421-1457, papier, 271 fol. Longues lignes.

Codex d'André, prêtre de St. Magnus au pied du pont de Ratisbonne, écrit de sa main.

Fol. 174 : « *Guillelmus de Boldensele, miles, De Terra sancta* ». Incipit, « *Epistola domini Gwilhelmi de Boldensele.* » Explicit, fol. 195 : « *Explicit liber... ad instantiam... domini Thalayrandi cardinalis... Anno Domini M^oCCCXXXVI^o.* »

Parmi les autres textes rassemblés : *Excerpta d'Henri de Gand* ; *De terrae-motibus, epidemiis, locustis, saec. XIV varias Germaniae regiones infestantibus* (en allemand) ; *Gesta Karoli Magni* ; Guntherus, *De expugnatione urbis*

Constantinopolitanae 1204 ; Fr. Odorici de Foro Julii, *Iter ad partes infidelium a fratre Henrici de Glars descriptum* ; *De Machometo pseudo propheta*.

Fol. 271 : « *Scriptus per me fratrem Andrea et finitum Anno MCCCCXXII^o feria secunda post dominica Misericordie, in die S. Floriani. Jubilate* » (mais sont ajoutés des vers à la mémoire du roi Ladislas, décédé en 1457).

K. HALM, *Catalogus codicum latinorum bibliothecae regiae Monacensis*, Munich, 1892, t. 3, 1, p. 205-206.

Munich, B.S.B., Clm 27006

1437, papier, 277 fol., 2 colonnes.

Fol. 231 : « *Liber de quibusdam ultramarinis partibus et praeципue de Terra sancta* ». Incipit, « *Preamantissimo patri.* » Explicit, fol. 244 : « *Explicit liber... per dominum Gwilhelmi de Boldensele... Anno Domini M^o CCC^o XXXVI^o. Scriptus anno domini M^oCCCC^oXXXVII^o in Nabburgh (Nabburg, Oberpfalz) per Conradum Waydentaler, presbyterum ibidem manentem.* »

Parmi les autres textes : Thomas de Cantimpré, *Liber de naturis rerum, finitus anno 1409* ; Jacques de Cessoles, *De ludo scacorum*.

K. HALM, *Catalogus codicum latinorum bibliothecae regiae Monacensis*, Munich, 1881, t. 4, 4, p. 233

Munich, B.S.B., Clm 18621

xv^e siècle, papier, 292 fol. Longues lignes.

Fol. 83 : Guillaume de Boldensele, « *Liber* ». Incipit, « *Preamantissimo Patri* » / fol. 122 : « *Explicit liber... compilatus per nobilem virum dominum Gwilhelmus de Waldesel ad instantiam... anno Domini MCCXXXVI^o.* »

Parmi les autres textes : *Légende des trois Rois* ; *Traité de la perfection mathématique* de Nicolas de Cues.

Provient de l'abbaye de Tegernsee.

K. HALM, *Catalogus codicum latinorum bibliothecae regiae Monacensis*, Munich, 1878, t. 4, 3, p. 190.

Namur, Société archéologique, Fonds de la ville N° 50

xv^e siècle, 1444, papier, 229 fol., 290 × 210 mm. Longues lignes, reliure moderne.

Fol. 164v-179, Guilelmus Bolonsel, *Liber de quibusdam ultramarinis partibus sive itinerarium Iherosolimitanum*.

Fol. 164, table des chapitres, fol. 165 : « *Incipit prologus in liber... Sicut audivimus.* »

Fol. 179, « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus et precipue de Terra Sancta compilatus per nobilem virum Dominum Guilelmus Bolonsele*

ad instantiam reverendi in Christo patris et domini Thalayrandi Petragoricii, Sancti Petri ad vincula cardinalis. Finitus mensis aprilii die 21^a in anno Domini 1444. »

Table des chapitres rubriquée, ainsi que les titres des chapitres, les initiales de début de chapitre et de chaque phrase. La plupart des indications chiffrées le sont avec les chiffres arabes. De très nombreuses annotations marginales de la main du copiste constituent un bon guide de lecture (voir quelques exemples en annexe).

Autres textes : *De naturis rerum* de Thomas de Cantimpré, *De conservanda sanitate*, *Sententiae ex diversis auctoribus*, *Quare institutae sunt Letaniae*, *Liber de diversis partibus terrae et provinciis*.

Fol. 1 et 218 : « *Iste liber pertinet monasterio Sanctae Mariae Virginis de Gardineto juxta Walcuriam* » (monastère cistercien du Jardinet à Walcourt).

P. FAIDER, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, Gembloux : J. Duculot, 1934, p. 123-126.

Prague, Archiv Prazského Radu, Metropol. Kapit., 1537 N XIII

xiv^e siècle, parchemin, 270 fol. Longues lignes.

Fol. 1v en marge : « *Ex bibliotheca S. Metrop. Ecclesiae Prag. 1713.* »

Fol. 1 : « *Guilelmus de Boldensele, Descriptio Terrae sanctae* ». Incipit, « *Epistola domini Wilhelmi de Boldensele.* » Fol. 14 : « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus... compilatus per nobilem virum Gwilhelnum de Boldensele... anno ab incarnatione Domini MCCCXXXVI.* »

Parmi les autres textes : *Disputatio quaedam contra Judaeos* ; Bonaventure, *Imago vitae humanae* ; *Pharetra contra Judaeos*.

Dr. A. PODLAHA, *Soupis Rukopisu Knihovny Metropolitni Kapitoly Prazske*, vol. 4, Praze Nakladem Ceske Akademie, 1922, p. 384-385.

Prague, Archiv Prazského Radu, Metrop. Kapit., G XLII

xiv^e et xv^e siècle, parchemin, 153 fol. Longues lignes.

Recueil de textes divers parmi lesquels : Albert le Grand, *De mineralibus* ; Jacques de Césoles, *De ludo scacorum*, orné de miniatures.

Fol. 140 : « Guillaume de Boldensele, *Descriptio itineris in Orientem (Arabiam et Palestinam)* ». Écriture du xv^e siècle. Pas de titres aux chapitres, séparés par une simple ligne. Une place est réservée pour une initiale ornée qui n'a pas été exécutée. Pas de lettre dédicatoire. Fol. 140, incipit : « *Sicut audivimus.* » Texte inachevé, s'arrête à : « *ut dicitur boni sagitarii* » (c. X), fol. 152.

A. PODLAHA, *Soupis Rukopisu Knihovny Metropolitini Kapitoly Prazske*, vol. 3, Praze Nakladem Akademie, 1922, p. 109.

Utrecht, Universiteit Bibliotheek, 737

xv^e siècle, parchemin, 291 fol. Longues lignes.

Fol. 160 : « *Guillelmus Bolonsele, Liber de quibusdam partibus ultramarinis et praecipue de terra sancta.* » Incipit, « *Sicut audivimus.* » Explicit, fol. 175 : « *Explicit liber... compilatus per nobilem virum dominum Guilelmum Bolonsele ad instantiam domini Thalayrandi petragoricensis, tytuli sancti Petri ad vincula cardinalis.* »

Parmi les autres textes : Joannis de Plano Carpini, *De gestis Tartarorum* ; Odoricus de Foro Julii, *De regionibus et civitatibus mundi remotissimi* ; *Historia Hierosolymitana a tempore Godefridi de Bulion* (jusqu'en 1191).

Provient de la bibliothèque des chanoines réguliers d'Utrecht.

P. A. TIELE, *Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae universitatis Rheno-Trajectinae*, Trajecti ad Rhenum, 1887, p. 193-194.

Varsovie, B.N., III 8052 (B. N. akc. 6907)

xv^e siècle, papier, 414 fol.

Le manuscrit comprend trois parties :

– partie A, fol. 1-223v, 2 colonnes, initiales simples et colorées. Une seule main. Écrite en 1462.

Fol. 209-221v, Guilelmus de Boldensele, *Itinerarium in Terram Sanctam*.

Fol. 209 : « *Prologus, Incipit prologus de quibusdam ultramarinis partibus hic sequitur. Sicut audivimus...* ». Fol. 221v : « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus et precipue de terra sancta compilatis [sic] per nobilem virum dominum Gvilhelmm de Boldensele ad instantiam reverendi in Christo patris domini domini Thalarandi Petragoricensis titulo sancti Petri ad Vincula presbiteri cardinalis.* »

Autres textes : *Cronica universalis* de Martinus Polonus ; *Presbyter Johannes, Epistula*.

La partie B, fol. 224-293v est écrite sur une colonne, d'une seule main, vers 1462, avec la même ornementation que la partie A. Elle contient l'*Historia orientalis* de Jacques de Vitry et une *Descriptio Terrae sanctae*.

La partie C, fol. 295-413, rattachée aux deux premières au xviii^e siècle, est sur deux colonnes, de différentes mains de la deuxième moitié du xv^e siècle, contient des textes historiques, annales ou chroniques sur la Pologne, entre les viii^e et xiv^e siècles.

Le manuscrit provient du couvent bénédictin de Sainte-Croix de Lysa Gora (en Pologne centrale). Il est entré dans la bibliothèque du comte Potocki à Wilno, à la fin du xviii^e siècle et à la Bibliothèque nationale de Varsovie en 1955.

J. KALISZUK, S. SZYLLER, *Inwentorze rekopisow do polowy XVI wieku w zbiorach Biblioteki Narodowej*, Warszawa, 2012, p. 128-129.

Vatican, Bibl. apost. Vaticana, Ottoboni 2087

xv^e siècle, parchemin, 268 fol. Longues lignes.

P. 88 : « *Libellus de statu Terrae sanctae.* » Incipit, « *Amantissimo patri ac domino Petro Abbatii Aulae regiae.* » Explicit, p. 103 : « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus... anno Domini MCCCXXXVI.* »

Parmi les autres textes : Jean de Hildesheim, *Historia trium regum Magorum* ; *De potentia et virtute presbyteri Johannis* ; *Historia Alexandri Magni* ; *Cronica Jordani* ; *Cronicon Martini Poloni* ; *Descriptio fratris Odorici de partibus infidelium*.

Faisait partie des manuscrits de la reine Christine.

Bibliothèque Vaticane, *Catalogue du fonds Ottoboni latin*, 2^e partie, t. V (catalogue manuscrit, non paginé) ; « Les manuscrits de la reine de Suède au Vatican » (rééd. du catalogue de Montfaucon et cotes actuelles), *Studi e Testi*, 238, B.A.V., 1964, p. 14.

Vienne, Ö.N.B., 523 (olim Hist. prof. 702)

xiv^e siècle, 32 fol., parchemin, 2 colonnes. Reliure du xvii^e siècle en parchemin. Titres des chapitres rubriqués. Initiales colorées. Ne contient que le texte de Boldensele. Au fol. 1 : « *Ex augustissima bibliotheca Caesarea Vindobonensis, liber Guillelmi de Boldensel utrumque juris doctor.* »

Fol. 1 : Incipit, « *Sicut audivimus.* » Fol. 32 : « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus compilatus per nobilem virum dominum de Boldensel, doctorem Legum et doctorem Decretorum ad instantiam Domini Thalayrandi, presbyteri cardinalis, tituli Sancti petri ad vincula. Anno Domini MCCCXXXII. Idem dominus Wilhelmus obiit post Colonie anno Domini MCCCXXXVI, sepultusque est in ecclesie Praedicatorum ibidem ante chorum cum magna reverentia totius cleri et populi civitatis Coloniensis.* » Ce colophon donne des dates inexactes (voir plus haut). La provenance est inconnue, mais on peut penser à un copiste proche des frères Prêcheurs de cette ville, voire membre de cet ordre. La reliure est défectueuse, le folio 13 devrait se trouver entre les folios 27 et 28.

Tabulae codicum manuscriptorum praeter grecos et orientales in Bibliotheca palatina Vindobonensis asservatorum, Vienne, 1864-1899, Bd. 1, p. 89.

Vienne, Ö.N.B., H 3529, Hist. prof. 720

xv^e siècle, papier, reliure moderne en parchemin, 331 fol. Longues lignes.

Fol. 132 : « *Hodoeporicon ad Terram sanctam* » de Guillaume de Boldensele. Incipit, « *Sicut audivimus.* » Explicit, fol. 153 : « *Explicit Tractatus de*

quibusdam partibus ultramarinis... compilatus per nobilem virum Guillelmum de Boldense ad instantiam... domini Thalayrandi... cardinalis. » Sans date.

Parmi les autres textes : Hayton, *Flos historiarum terrae orientis* ; Jean de Mandeville, *Excerpta* ; Theodoricus, *De locis sanctis* ; *Narratio de magno terrae motu a. 1427 et quae damna in Catalogia causaverit* (anonyme) ; *De senectute et recueil de sentences de Cicéron* ; Foucher de Chartres, *Gesta Godefredi de Bouillon* ; Guido de Columnis, *Historia Troiana*.

Liber presbiterorum et clericorum in Wydenbach Colonien (St. Michel de Weidenbach à Cologne).

Tabulae codicum manuscriptorum praeter grecos et orientales in Bibliotheca palatina Vindobonensis asservatorum, Vienne, 1864-1899, Bd. 3, p. 12b-13.

Vienne, Ö.N.B., Series novae 3624

xv^e siècle, papier, sauf les deux premières pages sur parchemin, IV, 36 fol. Longues lignes. Acquis en 1953. Le livre a été restauré en 1955. Lors de ce travail, on a retrouvé les restes d'une ancienne couverture en cuir rouge où seul le mot *Maria* est lisible. Les pages de couverture en parchemin contiennent des fragments d'un commentaire du *De consolatione philosophiae* de Boèce en minuscule caroline. Les textes sur papier sont en écriture cursive du xv^e siècle. On peut remarquer une utilisation des chiffres arabes par le copiste.

Fol. 1-10 : Johannes Andreae, *Petit traité sur le mariage*.

Fol. 10-12 blancs.

Fol. 13-36v : Wilhelm von Waldenfels, *Lettre et Traité [sic]*. Fol. 13 : Lettre à l'abbé Pierre du monastère cistercien de Königsal à Prague, datée du 29 septembre 1337 à Avignon.

Fol. 13v-35v : Traité (d'une main plus récente). « *Incipit prologus in librum de quibusdam partibus ultramarinis et praecipue de terra sancta.* » Incipit du Prologue : « *Sicut audivimus sic et vidimus.* »

Fol. 35v : Explicit, « *Quod nobis prestare dignetur...* » « *Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus et precipue de terra sancta, compilatus per nobilem virum dominum Guilelmum de Boldense ad instantiam... domini Thalayrandi... cardinalis. Anno domini Millesimo tricentesimo tricesimo sexto.* »

Provient de l'abbaye bénédictine de Lambach.

O. MAZAL et F. UNTERKIRCHER, *Katalog der abendländischen Handschriften der Österreichischen Nationalbibliothek, Series nova*, Teil 3, Vienne, 1967, p. 224-225.

Wolfenbüttel, Herzog August Bibl., Weiss. n. 40 (4124)

Milieu du xv^e siècle, papier de la région de Besançon (filigrane au bœuf et initiale P surmontée d'une croix), 112 fol. Longues lignes. Écriture bâtarde

allemande. Une seule main. Grandes initiales rouges. Nombreuses notes marginales.

Fol. 95 : « *Wilhelm von Boldensele Itinerarius.* » Incipit, « *Egressus igitur de Alemania.* » Explicit, fol. 109v : « *quiete comodo recrearer. Quod et ita factum est de quo Deus sit benedictus in secula seculorum Amen. Explicit Itinerarius domini Gwilhelmi de Beldensele, Compilatus anno domini millesimo tricentesimo tricesimo sexto.* »

Autres textes : Marco Polo dans la traduction de fra Pipino ; Odoric de Pordenone (qualifié de *socius militis Mandavil*), *Itinerarius... per Indiam* ; Ricoldo de Montecruce, *Itinerarius*.

Provient de l'abbaye de Wissembourg.

H. BUTZMANN, *Die Weissenburger Handschriften*, Frankfurt am Main, 1964, p. 159-161.

Wroclaw, Bibl. Uniwersytecka, I Q 37

xv^e siècle, papier, 401 fol, 210 × 150 mm, longues lignes, couverture de cuir. Le manuscrit rassemble de nombreux textes, la plupart d'inspiration religieuse, copiés entre 1444 et 1461 pour l'Université de Leipzig. Parmi ceux-ci : *Semen Scripturarum* et *De Antichristo* de Joachim de Flore ; *De essenciis essentiarum* de Thomas d'Aquin ; *Theorica de radiis stellarum vel de phisiciis ligaturis* d'Al Kindi ; *De virtute psalmarum* de saint Augustin, *Tractatus de bene moriendi* de Gerson ; *Revelationes* de sainte Brigitte de Suède.

Fol. 378 : « *Sicut audivimus, sic et vidimus.* » Pas de lettre dédicatoire.

Fol. 401v : « *quid nobis prestare dignetur. Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus et precipue de Terra sancta, compilatus per nobilem virum dominum Wilhelmus de Boldensele ad instanciam reverendi in Christo patris et domini Theylaradi [sic] Petragoricensis tunc sancti Petri ad vincula presbyter.* »

Au folio 378 : « *ded(it) Nicolaus Bresle* ». Le manuscrit offert provient du couvent des Dominicains de Breslau où il figurait sous la cote K. N. 111.

W. GROEBER, *Katalog rekopisow dawnej Biblioteki Uniwersyteckiej we Wroclavia*, Breslau, 1920-1944, 26 vol., t. 13, p. 50-55.

Quelques manuscrits mentionnés dans le catalogue de Röhricht (*Bibliotheca geographica Palestinae*, Berlin, 1890) semblent perdus : ce sont ceux de Klosterneubourg (Röhricht n° 10), de Straubing (Röhricht n° 24) ; les pères bibliothécaires de ces abbayes ne savent pas ce qu'ils ont pu devenir. Enfin, dans l'édition d'Odoric de Pordenone de la Hakluyt Society (H. YULE and H. CORDIER, *Cathay and the way thither*, 2^d series 33, 1913) est signalé un manuscrit de la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Mayence (n° 52) qui aurait disparu dans le bombardement du 10 juin 1793.

Sigles des manuscrits latins

- Ba** Bâle, Universitätsbibl., E III 20
B Bruxelles, Bibl. Royale, 7435 (8779)
C Minneapolis, James Ford Lib., Bell 1424 Co (Cheltenham 6650)
Co Colmar, Bibl. mun. 218
G Giessen, Universitätsbibl., 159
H La Haye, Königl. Bibl., 75 J 53 (Z 183 4°)
L Lambach, Vienne, Ö.N.B., Series novae 3624
Le Leiden, Bibl. der Rijksuniv., B.P.L. 191 B
Li Lille, Bibl. mun., 624
M1 Munich, B.S.B., Clm 22377
M2 Munich, B.S.B., Clm 903
M3 Munich, B.S.B., Clm 27006
M4 Munich, B.S.B., Clm 18621
Na Namur, Société archéologique, Fonds de la ville N° 50
P Prague, Archiv Prazského Radu, Metrop. Kap., 1537 N XIII
Pr Prague, Archiv Prazského Radu, Metrop. Kap., G XLII
U Utrecht, Universiteitbibl., 737
V Vatican, Bibl. apost. Vat., Ottoboni 2087
Va Varsovie, B.N., III 8052 (B. N. akc. 6907)
W1 Vienne, Ö.N.B., H 523
W2 Vienne, Ö.N.B., H 3529
Wo Wolfenbüttel, H.A.B., Weiss. 40 (4124)
Wr Wroclaw, Bibl. Uniwersytecka, I Q 37

Établissement du texte

Trois manuscrits : Wo, U et Li présentent une lacune importante à propos du sauf-conduit du sultan accordé à Boldensele : « *Soldanus namque Babilonie... benevoles exhibebant* » (c. IV). Ces trois manuscrits ont en outre en commun trois variantes significatives qui leur sont propres :

- la statue équestre de Justinien est dite par erreur « *in ista ecclesia* » (Sainte Sophie), au lieu de « *coram ista ecclesia* » (c. I), ce qui est conforme à la réalité.
- saint Jean, selon une tradition légendaire, serait entré vivant en son sépulcre, « *se depositus in monumento vivus* » ; les autres manuscrits portent : « *decessit et sepultus est* » (c. I).

– le passage sur les pierres de diverses couleurs des mines de Haute Égypte a été mal lu : « *et diversi coloris lapides corneoli* » est devenu : « *et cypressi coloris corneoli* » (c. III) ce qui n'a pas grand sens.

Ils ne dépendent cependant pas l'un de l'autre. Wo n'a pas de prologue et le détail des variantes montre qu'il a souvent abrégé le texte, surtout dans les derniers chapitres, tandis que U et Li le surchargent, chacun de leur côté, de considérations religieuses. Ces trois manuscrits, datant du xv^e siècle, se rattachent donc, séparément, à un manuscrit perdu que nous appellerons **a**, datant du xiv^e siècle puisque, comme on le verra, c'est sur lui que repose la traduction de Jean le Long faite en 1351, soit moins de vingt ans après la rédaction de l'ouvrage.

Si l'on examine les autres manuscrits, on remarque dans Ba, Co et M1 une anomalie dans le passage sur Sodome et Gomorrhe : « *Sodoma et Gomorra cum aliis duabus videlicet innaturaliter delinquentes* » (c. VIII). L'original devait porter, après *videlicet*, le nom des deux autres villes détruites, Adana et Ceboym (Gn 19, 17-28, Dt 29, 22, Os 11,8). Cette hypothèse est confirmée par la traduction de Jean le Long : « ces villes susdites avec les II autres leurs semblables ». Dans un manuscrit perdu, que nous appellerons **b**, les noms des villes ont été omis. Ba et M1 n'ont conservé que *videlicet*. P et Pr écrivent : « *in deliciis innaturaliter delinquentes* », ce qui apparaît comme une lecture de *videlicet* qui fasse sens. Tous les autres manuscrits ont choisi d'omettre *videlicet*.

Autre anomalie, la leçon « *sepulchra Precursoris* » (c. VIII) pour désigner les tombes se trouvant dans l'église de la Visitation à Aïn Karim. L'original devait porter « *sepulchra parentum Precursoris* ». Là encore, Jean le Long écrit : « les corps de Zakarie le pere et Elisabeth la mere saint Jehan le Baptiste ». Ce même manuscrit **b** a omis « *parentum* ». On rencontre cette leçon « *sepulchra precursoris* » dans M1, Wr, Va, Na. Les autres copistes ont tenté de corriger l'erreur : W1, P, Pr, Ba, Co, M2, M3, M4, L, V, ignorant que la tombe de Jean-Baptiste était vénérée à Samarie, ont écrit : « *sepulchrum Precursoris* » ; d'autres, B, G, H, Le, W2, C : « *sepulchrum parentum Precursoris* ».

D'autres variantes significatives permettent de mieux préciser les filiations :

– dans le passage sur l'explication du phénomène de la condensation sur les colonnes de la chapelle Sainte-Hélène au Saint Sépulcre (c. VII), Boldensele, faisant appel aux autorités, avait écrit : « *per magistros naturalia consribentes* », leçon qui se rencontre dans le manuscrit traduit par Jean le Long, « dont disent les *naturiens* », et dans W1. *Naturalia* est devenu *mineralia* dans un manuscrit que nous appellerons **c**, suivi par P, Pr, Ba, Co, M1, M2, M3, M4, L, Wr et Va. Et *mineralia* a été lu *mirabilia* dans un manuscrit que nous appellerons **e**, suivi par B, G, H, Le, W2, C, V et Na.

– le passage sur l'itinéraire maritime (c. 1), « *lustravi Achayam Athenarumque provinciam* », écrit correctement dans W1, P, Pr, Ba, Co, M1, M2, M3, M4, L,

V devient : « *lustravi Athenarumque provinciam* » dans un manuscrit que nous appellerons **d**, suivi par B, G, H, W2, C, Na, Wr, Va.

On peut donc distinguer trois grandes familles de manuscrits : Wo, U et Li d'une part, P, Pr, Ba, M1, Co, M2, M3, M4, L, V, d'autre part et enfin B, G, H, Le, W2, C, Wr, Va, Na. Le manuscrit W1 se distingue des autres car, se rattachant directement au manuscrit **b**, il apparaît le plus proche de l'original.

L'examen d'autres variantes significatives permet d'affiner encore les filiations. Dans un manuscrit que nous appellerons **f** :

- la voûte du chœur de l'église du Saint-Sépulcre est dite « *cooperta* », erreur manifeste, au lieu de « *cooperta non est* » (c. VII).

- « *cujus hostie figuram pretulit...* » a été lu : « *cujus hodie figuram pretulit* » (il s'agit du sacrifice de l'agneau pascal préfigurant celui de l'Eucharistie, c. VII).

Ces fautes se retrouvent dans P, Ba et M1.

Pr, qui suit de près P, les corrige, « *hostie* » et « *aperta est* », mais il est inachevé, s'arrêtant au milieu de la phrase concernant les chrétiens du mont Nègre au Liban (ch. X).

D'autre part, Ba et M1, suivant un manuscrit que nous appellerons **g**, écrivent : « *Distat vero antiqua Babilonia ab hac* (Babylone / Le Caire) *inter atentzionem et orientem circa XXX dietas* » (c. III). Co, qui suit de près Ba, a copié puis barré *atentzionem* pour le remplacer par *septentzionem*.

M1 comporte de son côté d'autres erreurs de lecture :

- « *vena smaragdina* » en Haute Égypte a été lu « *una smaragdina* » (c. III).

- « *hoc desertum totum et illud de quo prius memini* » a été lu : « *hoc desertum totum est illud* », ce que le contexte contredit ; il s'agit bien de deux parties du désert, entre le Caire et le Sinaï, et entre le Sinaï et la Syrie (c. IV).

- la sortie par la porte nord de Jérusalem : « *exiens de porta ejus boreali* » (c. VIII) devient : « *exiens de porta ejus bariola* ».

Un manuscrit que nous appellerons **h** corrige une partie des fautes ou anomalies de M1⁹⁵ : *atentzionem*, corrigé en *septentzionem / sepulchra Precursoris* remplacé par *sepulchrum Precursoris / videlicet*, supprimé, car sans objet. Mais il comporte les autres lectures fautives de M1 et en ajoute trois autres :

- « *hoc mare largum est* » pour définir la largeur du lieu de passage de la mer Rouge par les Hébreux, alors que Boldensele la juge médiocre : « *hoc mare largum non est* », l'évaluant à cinq milles à peine (c. IV).

95. Il s'agit peut-être du manuscrit perdu édité par Canisius et qui provenait de la collégiale de Straubing, ville proche de Windberg où a été copié M1 pour le couvent des Prémontrés. L'examen des variantes significatives de cette édition permet de le penser, mais on ne peut l'affirmer, Canisius n'ayant, de son propre aveu, pas réussi à lire certains passages (*Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicarum sive Henrici Canisii antiquae lectiones, op. cit.*, p. 342 et 349).

– « *extra per desertum undique molestent...* » est lu : « *extra desertum undique molestent...* ». Il s'agit des frelons du Sinaï qui sévissent dans tout le désert, sauf au monastère de Sainte Catherine (c. IV).

Ces leçons se retrouvent dans M2, M3, M4, L et V.

Les manuscrits M4 et L comportent en outre une autre erreur de lecture : « *ratione ecclesie* » au lieu de « *romane ecclesie* », à propos de l'appartenance de l'Église arménienne (c. VI). Erreur qui ne se trouve pas dans le manuscrit V qui a rétabli en outre « *vena smaragdina* » au lieu de « *una smaragdina* » (c. III).

Tous les manuscrits dépendant de c comportent la lettre dédicatoire qui est absente des manuscrits W1, B, G, H, Le, W2, C, Wr, Va et Na, lesquels ne reprennent pas les fautes précédemment citées.

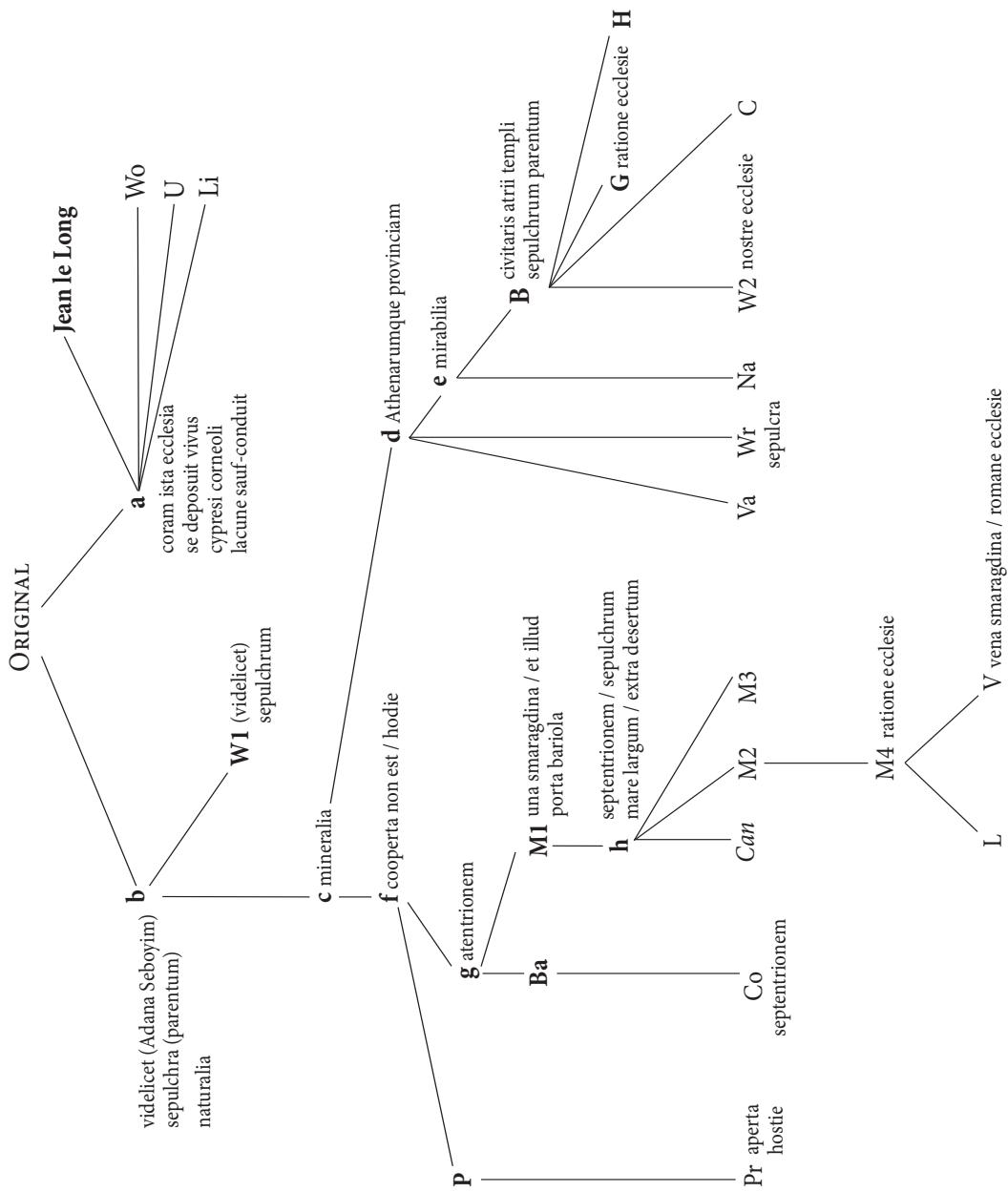
B, G, H, Le, W2 et C présentent une lecture fautive :

– la Porte d'or à Jérusalem : « *et civitatis et atrii templi* » devient : « *et civitatis atrii templi* » dans B, G, H, Le, W2, C, ce qui n'a pas grand sens (c. VI).

– les manuscrits G, H, et Le écrivent à propos de l'Église arménienne : « *ad fidem ratione ecclesie spectans* » au lieu de « *romane ecclesie* » ; W2 et C : « *ad fidem nostre ecclesie* » (c. VI).

Wr, Va, et Na, tous trois du xv^e siècle, n'ont pas ces erreurs et ont conservé la leçon *sepulchra*. Mais Wr et Va ont la leçon *mineralia*, Na, la leçon *mirabilia*.

On peut donc présenter le stemma des manuscrits latins suivant :



Les manuscrits du XIV^e siècle sont en caractères gras. *Can* renvoie à l'édition du manuscrit de Straubing (aujourd'hui perdu) par Canisius.

Cette répartition des manuscrits peut être mise en rapport avec les derniers épisodes de la vie de Boldensele. Dans sa lettre dédicatoire, il annonce qu'il fera halte à Cologne avant de gagner Prague, où il envoie déjà son récit. Mais il meurt à Cologne où il est enterré, peut-être chez les frères Prêcheurs, dont il faisait partie, peut-être dans une autre église (voir plus haut).

C'est à partir de Prague que le texte, avec la lettre dédicatoire, arrive en même temps en Bavière (Windberg, M1) – où il sera copié au siècle suivant à Straubing (*Can.*), Tegernsee (M4), Lambach (L), Ratisbonne (M2) ainsi que dans le Haut Palatinat (Nabburg, M3) – et dans la région rhénane à Bâle (Ba) puis à Murbach (Co).

Un autre centre de diffusion est Cologne (W1) d'où le récit de Boldensele, dès le XIV^e siècle, gagne les Pays-Bas : Liège (Le), Bruxelles (B et H), Anvers (G), et sans doute le manuscrit a traduit par Jean le Long, qui travaille à Ypres. Au XV^e siècle, deux autres copies sont faites à Cologne (W2 et C -Deutz-) et une à Namur, auxquelles on peut ajouter les trois manuscrits de Wissembourg (Wo), Utrecht (U) et Lille (Li), dépendant du manuscrit a.

Le texte parviendra ensuite en Europe orientale, grâce au relais des couvents, bénédictins pour Va (Lysa Gora), dominicains pour Wr (Breslau).

On suivra le texte de W1, qui, on l'a vu, semble le plus proche de l'original. La lettre dédicatoire manquant dans ce manuscrit est prise dans le manuscrit Pr.

LA TRADUCTION DE JEAN LE LONG

Le travail de traduction de Jean le Long fut effectué très peu de temps après la rédaction de l'œuvre (1336-1351), au temps où Jean était encore simple moine de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer. Son entrée au monastère bénédictin pourrait se situer vers 1334⁹⁶. Vers 1345, il étudie à l'Université de Paris le droit, la philosophie et la théologie. Retourné à Saint-Bertin, il « translate du latin en françois » les œuvres de Hayton, Ricoldo de Montecroce, Odoric de Pordenone, Guillaume de Boldensele, la traduction des lettres du Grand khan au pape Benoît XII et le *Traité sur l'état et le gouvernement du Grand khan* attribué (à tort) à l'archevêque Saltensis⁹⁷.

Cet ensemble imposant, qui le fit qualifier de « Hackluyt du XIV^e siècle⁹⁸ » se retrouve dans tous les manuscrits français qui nous sont parvenus et dans l'édition de Jehan de Saint-Denis en 1529. Est-ce la renommée de ces traductions ou celle du *Chronicon sui cenobii* (550-1294), dépassant largement le cadre

96. U. CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du Moyen Âge*, Répertoire bibliographique, col. 2512.

97. Voir C. GADRAT, « *De statu, conditione ac regimine magni Canis*, original latin du *Livre de l'estat du Grant Caan* et question de l'auteur », BEC, 165, 2007, p. 355-371.

98. H. CORDIER, *Les voyages en Asie au XIV^e siècle du bienheureux Odoric de Pordenone*, Paris, E. Leroux, 1891 (Recueil de voyages et documents pour servir à l'histoire de la géographie, X), introduction.

local par la masse d'archives utilisées, qui lui valut d'être élu cinquante-huitième abbé du monastère le 24 mars 1365 ? Muni de lettres du roi de France, du comte de Flandre et de divers docteurs en Sorbonne, il se rendit en Avignon auprès d'Urbain V pour faire confirmer son élection, confirmation présidée par le cardinal Gui de Boulogne, archevêque de Lyon et ami du cardinal de Talleyrand, le 19 avril 1366⁹⁹.

Sous son gouvernement, l'abbaye vit ses finances redressées et son renom grandir. En 1383, Charles VI vint y célébrer la fête de saint Bertin. La même année, une autre réception princière, celle de Jean de Berry et de Louis de Mâle, se termina tragiquement par la querelle entre les deux adversaires qui entraîna, peu de temps après, la mort de ce dernier. L'activité intellectuelle de l'abbé Jean ne cessa sans doute pas : une miniature contemporaine le représente, vêtu de ses ornements abbatiaux, écrivant avec un pupitre chargé de livres à ses côtés¹⁰⁰. Il mourut le 2 janvier 1383.

Le travail de Jean le Long se situe dans le courant de traductions en langue vulgaire, amorcé dès le XII^e siècle, mais qui prend de l'ampleur à partir des règnes de Jean le Bon et de Charles V devant la demande croissante des laïcs d'accéder au savoir jusque-là réservé aux clercs¹⁰¹. Il faut remarquer qu'il choisit d'intéresser ses lecteurs non à l'histoire ancienne, comme beaucoup de traducteurs le faisaient alors, mais à l'actualité, aux pays récemment découverts en Asie et à la puissance du Grand khan.

Comme ses contemporains, un Jean de Vignay, un Jean d'Antioche, il apporte sa contribution à l'élaboration d'un français qui soit « langue de clergie »¹⁰². On peut le remarquer notamment en ce qui concerne la géographie, où beaucoup de substantifs ou de verbes sont rendus par des périphrases « *altitudo / sus ce mont* », « *cacumen / au-desseure* », « *gurges / ruisseau dessous terre* », « *eminere / estre par deseure* ». C'est surtout dans le domaine de l'étude des formes du relief que ce retard est sensible ; quand il s'agit des fleuves ou des rivières, le vocabulaire est déjà en place : « *attingere / atteindre* », « *ripa / orièrre* », « *conjugere / rejoindre* ». Les cours d'eau étaient indispensables au voyageur pour reconnaître son itinéraire et délimitaient aussi souvent des espaces de souveraineté.

La traduction a été faite sur un manuscrit de la première famille de manuscrits latins, comme on le verra dans les notes. D'autre part, Jean le Long simplifie les passages consacrés à des réflexions théologiques, jugés sans doute d'un

99. H. DE LAPLANE, *Les abbés de Saint-Bertin d'après les archives des documents de ce monastère*, Saint-Omer : de Charvin fils, 1854-55, 2 vol., t. I, p. 329-346.

100. Bibliothèque de Saint-Omer, 755.

101. C. DELUZ, « Quelques aspects de la nouvelle clergie dans la société des XIV^e et XV^e siècles », *Le clerc au Moyen Âge*, Aix-en-Provence : CUERMA, 1995 (Sénégiance n° 37), p. 133-147.

102. Voir à ce propos le dossier sur les travaux en cours sur l'œuvre de Jean de Vignay : « Jean de Vignay : actualités et perspectives », sous la dir. de M. CAVAGNA, *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2014-1, n° 27, p. 141-255.

abord trop difficile, tandis qu'il ajoute des compléments d'explications à propos de certains phénomènes naturels, pour en rendre la compréhension plus aisée à des lecteurs qui n'avaient pas étudié les ouvrages des « naturiens ». Public de clercs et public de laïcs n'avaient ni la même culture, ni les mêmes préoccupations. Disposer d'un texte et de sa traduction contemporaine est donc précieux pour mesurer ces écarts et nous pouvons rendre grâce à Jean le Long pour son travail.

Manuscrits français et établissement du texte

Berne, Bürgerbibl., 125

xiv^e siècle, parchemin, 286 fol. Longues lignes. De la bibliothèque de Jacques Bongars.

Fol. 196v-213 : « Traittié de l'estat de la terre saincte et en partie de la terre Egipte fait a la requeste de Monseigneur Taillerant de Pierregort cardinal a Saint Pierre *ad vincula* par mess. Guillaume de Bouldeselle chevalier d'Allemaigne en l'an de grâce 1336, translaté par Jehan le Long dit et né d'Ypre... en 1351. » Incipit, fol. 196v : « *Sicut audivimus...* » Explicit, fol. 213 : « Explicit uns traitié de la Terre sainte et aussy en partie de Egipte, fais par noble homme monseigneur Guilaume de Boldesele, chevalier de Allemaigne, a la requeste de tres reverend seigneur monseigneur Thalairant de Pierregort, cardinal au titelle de Saint Pierre *ad vincula*, fais en l'an de grace mil CCC XXXVI, environ la Penthecouste. Translaté par frere Jehan le Lonc de Ippre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer en l'an mil CCCLI accomplis. »

Les autres textes sont, outre les traductions de Jean le Long, ceux de Marco Polo et Mandeville.

H. HAGEN, *Catalogus codicum Bernensium (Bibliotheca Bongarsiana), pars prior*, Berne 1874, p. 178-180.

Besançon, Bibl. mun., 667

1368, Parchemin, 130 fol., 2 col. Lettrines. Reliure de bois couvert de veau gaufré du xv^e siècle.

Fol. I : « Cy commence uns traitié des estas et des condicions des XIIII royaumes de Aise... (Hayton). Et fu cestui livre translaté de latin en françois par frère Jean le Long dit et né d'Ippre, moisne noir de l'abbaye Saint Bertin en Saint Omer... en l'an de l'Incarnation Nostre Seigneur mil CCCLI, et ad present abbé d'icelui lieu, mil CCCLVIII. »

Fol. CIIIf : « Cy commandé un traictié de l'estat de la Terre sainte et aussi en partie de la terre de Egypte, lequel fu fait à la requeste de très reverend seigneur monseigneur Thalayrant de Pierregort, cardinal du tiltre de Saint Pierre *ad vincula*, par noble homme monsieur Guillaume de Bordensele en l'an de grâce mil CCC et XXXVI. Et fut translatez... en l'an de grâce mil

CCC cinquante et un ». Incipit, « *Sicut audivimus...* » Explicit, fol. VI^{xxIII} : « Explicit uns traité de la Terre sainte et d'Egipte, fais par monseigneur Guillaume de Boldense chevalier d'Allemaigne en l'an mil CCC XXXVI Translaté de latin en françois par frere Jehan le Lonc d'Ispre, moine de Saint Bertin en Saint Omer en l'an mil CCCLI accomplis. »

Les autres textes sont les autres traductions de Jean le Long.

Au fol. 1, une petite miniature en grisaille représentant un moine de l'ordre des Prémontrés faisant une lecture.

Au verso du premier folio de garde, ex-libris autographe de François de Granvelle, comte de Cantecroy.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. XXII, p. 402-404.

Londres, British Lib., Cotton Otto D.II.

xiv^e siècle, parchemin, 2 colonnes. Orné de miniatures. Il fait partie des manuscrits endommagés par l'incendie d'Ashburnham House à Westminster, le 23 octobre 1731 et est à peu près illisible. Outre les traductions de Jean le Long, il comporte l'*Histoire de la noble forteresse de Lusignan en Poitou*, compilée selon diverses chroniques.

Le traité de Boldensele est aux folios 72-80. Au folio 74, on devine une miniature représentant Boldensele, à cheval, accueilli au monastère du mont Sinaï. Au folio 75, une autre miniature le montre à Hébron devant le tombeau des Patriarches.

Le livre appartenait à Jaquette de Luxembourg, duchesse de Bedford : « *Liber iste elegantissimis figuris illuminatus olim pertinebat ad D. Jaquettam Luxemburgicam Ducissam Bedfordiae ut illa propria manu in fine libri testatur.* »

Th. SMITH, *Catalogus librorum manuscriptorum Bibl. Cottoniana*, Oxford : *E theatro Chellonian*, MDCXCVII, éd. fac-similé, C. G. C. TILE, *Catalogue of the manuscripts in the Cottonian Library*, Cambridge, 1981, p. 75.

Paris, BnF, fr. 1380 (coll. Bigot, 165)

xv^e siècle, vélin, 2 colonnes. Table des matières aux trois premiers folios. Au folio 1, une date : 1420, mais peut-être ajout d'une main postérieure.

Fol. 1, « Ci commence un traité de l'estat et des condicions de xiiij royaumes de Aise » (Hayton). Un dessin colorié, représentant l'auteur devant son écritoire et l'attaque d'une ville fortifiée.

Vignettes, lettres ornées. Place réservée au début de chaque texte pour un dessin, non réalisé.

Fol. 119-137v : « Cy commence un Traictié de l'Estat de la Terre sainte et aussy en partie de la terre de Egipte... par Guillaume de Bouldeselle... translatez

par Frere Jehan Le Long. » Incipit, fol. 119 : « *Sicut audivimus...* » Explicit, fol. 137v : « *Explicit.* » Notes marginales d'une écriture cursive du xv^e siècle¹⁰³. Les autres textes sont les traductions de Jean le Long.

Catalogue des manuscrits des anciens fonds français, Paris : Firmin Didot, 1868, t. I, p. 220.

Paris, BnF, fr. 12202 (anc. Suppl. fr. 1103).

xv^e siècle, papier, 184 fol. Longues lignes.

Fol. 134v-161v : « Traicté de l'estat de la Terre Saincte et aussy en partie de la terre de Egipte, et fut fait a la requeste de... Mgr Taillayrand de Perregort... par Mgr. Guillaume de Boldensele en (l'an) de grace MCCCXXXVI et fut translaté de latin en francoys par frere Jehan Lelonc... en l'an de grace MCCCLI ». Incipit, fol. 134 : « *Sicut audivimus...* ». Explicit, fol. 161v : « *Explicit uns traitié de la Terre sainte, et aussi des parties d'Egipte fait mencion, fait par noble homme monseigneur Guillaume de Boldensele, ung chevalier de Alemaigne, a la requeste de tres reverend seigneur monseigneur Tallayrand de Pierregort, cardinal au titelle saint Pierre ad vincula, fais en l'an de grace M CCC XXXVI et translaté par frere Jehan le Lonc de Ippre, moine de Saint Bertin en Saint Aumer, en l'an MCCCLI accomplis.* » Les autres textes sont les traductions de Jean le Long.

Nouveau catalogue des manuscrits français de la bibliothèque nationale Gallica, manuscrits français, n°s 9561-13090, fait à partir du *Catalogue des anciens manuscrits français, Ancien supplément français*, t. II, par H. OMONT et C. COUDERC, Paris, E. Leroux, 1896.

Paris, BnF, fr. 2810.

1410, parchemin, 307 fol., texte sur 301 fol. Longues lignes. C'est le célèbre *Livre des Merveilles*, appelé ainsi dès le xv^e siècle (table du contreplat supérieur, datant de François I^{er}), réalisé pour Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

Fol. 116-132v : « Le traictié de l'estat de la Terre sainte et aussi en partie de la terre d'Egypte » (Boldensele). Longues lignes, main française. Incipit, fol. 116 : « *Sicut audivimus...* ». Explicit, fol. 132v^o : « *Explicit uns traitié de la Terre sainte et aussy en partie de Egipte, fais par noble homme monseigneur Guillaume de Boldesele, chevalier de Allemaigne, a la requeste de tres reverend seigneur monseigneur Thalairant de Pierregort, cardinal au titelle de Saint Pierre ad vincula, fais en l'an de grace mil CCC XXXVI, environ la Penthecouste. Translaté par frere Jehan le Lonc de Ippre, moisne de Saint Bertin en Saint Aumer en l'an mil CCCLI accomplis.* »

103. Elles sont essentiellement sur le texte de Boldensele, les autres textes n'en comportent qu'une ou deux. Voir l'annexe.

Les autres textes sont, outre les traductions de Jean le Long, « *Le Livre de Marc Paule des merveilles d'Aise la grant et d'Inde la maiour et mineur. Et des diverses regions du monde* », et « *Le Livre de Messire Guillaume [sic] de Mandeville* ».

Le manuscrit est orné de « deux cens soixante six hystoires » (en réalité 265). Le texte de Boldensele en comporte 11 : fol. 116, l'auteur présente son livre au cardinal de Talleyrand ; fol. 117, la statue de Justinien à Constantinople ; fol. 118v, l'auteur et un compagnon quittent Tyr, Jésus et la Samaritaine au puits de Jacob ; fol. 119v, l'auteur et son compagnon prosternés devant le sultan ; fol. 122, l'église Sainte Catherine et Moïse devant le buisson ardent ; fol. 124, Abraham reçoit les trois Anges ; fol. 125, l'église du Saint Sépulcre ; fol. 126, Crucifixion ; fol. 128, la Visitation et Jésus dans un jardin entouré d'anges ; fol. 129v, bain des pèlerins dans le Jourdain ; fol. 131v, conversion de saint Paul.

Ces miniatures appartiennent pour neuf d'entre elles à l'atelier du maître de Boucicaut ; la présentation du livre et la Crucifixion sont sans doute l'œuvre du maître de la Mazarine (voir : *Marco Polo, Le Livre des Merveilles, Manuscrit Français 2810 de la Bibliothèque nationale de France*, Commentaire : F. Avril, M.-Th. Gousset, J. Monfrin, J. Richard, M.-H. Tesnière, avec une contribution de Th. Reimer, Lucerne, Éd. fac-similé, 1996).

Bibliothèque Nationale de France, Catalogue des manuscrits français, Ancien fonds, Paris, Firmin Didot, 1868, t. I. p. 485-486.

Les manuscrits seront désignés par les abréviations suivantes :

- **B** Berne, Burgerbibl., 125
- **Be** Besançon, Bibl. mun., 667
- **P1** Paris, BnF, fr. 1380
- **P2** Paris, BnF, fr. 12202
- **P3** Paris, BnF, fr. 2810.

La traduction de Jean le Long est faite à partir d'un manuscrit latin du XIV^e siècle, appelé **a** dans le stemma et présentant une lacune sur le sauf-conduit du sultan et les trois leçons : « *in ista ecclesia* » / « *en ceste eglise* » (ch. 1) ; « *depositus in monumento vivus* » / « *se mist tout vif en son sepulcre* » (ch. 1) ; « *cypressi coloris corneoli* » / « *chipres de couleur corneol* » (ch. 3). Ce manuscrit devait comporter la leçon « *naturalia consribentes* » / « *dont dient les naturiens* » (ch. 7), la leçon « *sepulchra parentum precursoris* » / « *les corps de Zakarie le père et de Elisabeth la mere saint Jehan Baptiste* » (ch. 8) et, après « *videlicet* », les noms des villes détruites avec Sodome et Gomorrhe / « *avec les II autres leurs semblables* » (ch. 8).

Quelques variantes significatives permettent d'établir les filiations entre les manuscrits français :

– Rhodes est dite « nient loing de Turkie » dans Be et P2, alors que B, P1 et P3 la situent « assez loing de Turkie » / texte latin : « *non multum a Turcia maris brachio separatus* » (ch. 1).

– « De la m'en alay en Chypre », Be, P2, / « en Egypte », B, P1, P3 (texte latin, « *inde processi versus Ciprum* » (ch. 1).

– « sont enseveli Abraham... Rebeque et Lye » B, P1, P3 / « Rebeque Elye » Be, P2 (texte latin « *sepulti sunt Abraham... Rebecca atque Lia* », ch. 5).

D'autre part, B, P1 et P3 présentent une série de petites omissions que l'on ne trouve pas dans Be et P2 ; par exemple, au chapitre 8, les louanges de Marie et Élisabeth à la Visitation, les ruisseaux affluents du Cédron, le désespoir de Judas, la vue de Jérusalem depuis le mont des Oliviers.

On peut donc distinguer deux groupes : Be et P2, d'une part, B, P1, P3 d'autre part.

À l'intérieur du groupe B, P1, P3, quelques variantes séparent P1 des deux autres :

– Justinien tient en sa main une « pomme ronde », P1 (corigeant « pomme rouge » de Be et P2) / « une pomme », P3, B (texte latin « *pomum quod orbem representat* », ch. 1).

– Les îles de l'Égée ont été « desolées par les Turcs » Be, P2, P1 / « par les Tartars » B, P3 (texte latin « *per Turkos plurimum deserte* », ch. 1).

– À Chypre, le « chastel qui a nom Dedamors » Be, P2, P1, devient « le roy qui a nom Gedamors » dans B et P3 (texte latin « *in castro quod Dedamors dicitur* », ch. 1).

– En Samarie, les chrétiens portent des turbans « bleus » Be, P2, P1 / « blancs » B, P3 (texte latin « *blaviis* », ch. 9).

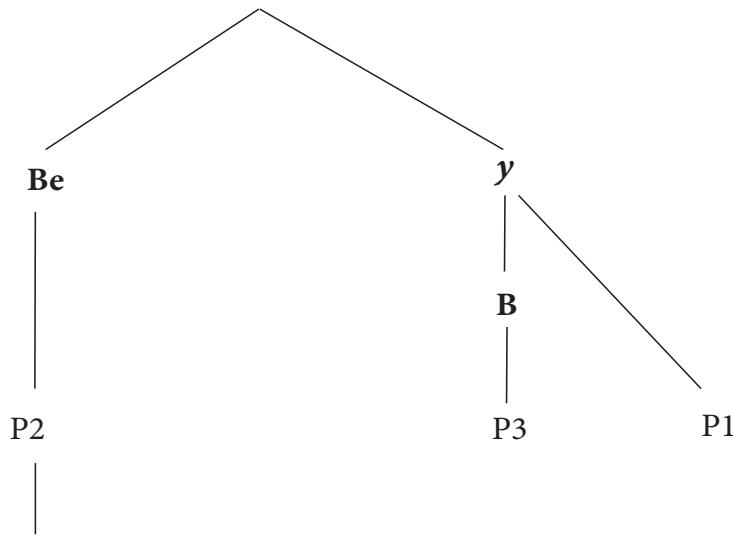
– Dans la partie méridionale des plaines du Jourdain, il y a des « lyons sauvages » Be, P2, P1 / des « lieux sauvages » B, P3 (texte latin « *plures sunt leones silvatici* » (ch. 9).

Il convient donc de faire place à un manuscrit que nous appellerons *y*, dont dérivent d'une part B (xive siècle), suivi par P3 (1410) et d'autre part P1 (début xv^e siècle).

À partir de ces remarques, on peut établir le stemma suivant, sur lequel on peut faire figurer l'édition de 1529, dépendant étroitement de P2 :

Stemma des manuscrits français

ORIGINAL (dépendant du groupe latin a)



Les manuscrits du XIV^e siècle sont en caractères gras.

L'examen des variantes montre que des erreurs plus ou moins grossières se rencontrent dans l'un et l'autre groupe, rendant difficile le choix d'un texte à suivre. Toutefois, bien que le copiste de P1 semble le plus compétent, le groupe Be, P2 présente un texte plus complet et plus proche de l'original, jusque dans les détails. Par exemple :

- En Égypte on trouve « de tres belles villettes », Be, P2 / « villettes », B, P3, P1 / texte latin : « *casalia pulcherrima* » (ch. 3).
- La châsse de sainte Catherine est « de marbre blanc, néant longue » Be, P2 / « de marbre blanc » B, P3, P1 / texte latin : « *capsa marmorea alba non longa* » (ch. 4).
- À Bethléem est « le diversoire, la maison la ou Jhesuschrist fut né » Be, P2 / « la maison ou Jhesus christ fut né », B, P3, P1 / texte latin : « *diversorium* » (ch. 6).
- Le Saint Sépulcre « que je queroie principalement » Be, P2 / « que je queroie » B, P3, P1 / texte latin : « *que finaliter requirebam* » (ch. 7).

Le manuscrit P2 étant déparé par quelques bourdons : « meir de emmy terre... de emmy terre » (ch. 1) / « cates et papegais... papegais » (ch. 3) / « par ces conduis... ces conduis » (ch. 6), on suivra Be dont le colophon du premier texte (Hayton) porte en outre la date de 1368 et la mention de l'abbatiat de Jean le Long : « ad present abbé d'icelui lieu », soit entre 1365 et 1380. Mais il peut s'agir d'une copie plus tardive qui aurait conservé la date de 1368.

TEXTE LATIN

Prague, Metrop. Kapit., 1537 N XIII. Fol. 1.

Epiſtola domini Gwilhelmi de Boldensele ad dominum Petrum abbatem Aule Regie^a.

Preamantissimo^b patri ac domino suo, domino Petro, abbati Aule Regie cysteriensis ordinis Pragensis diocesis (1), Gwilhelmus de Boldensele^c, miles, in celesti Iherusalem jocundari perpetuo una secum. Accepti beneficij immemor esse nolens, mente revollo sedula beneficiorum et curialitatum opera que michi anno preterito in domo vestra Aula Regia, hylariter et benignis affectibus plus quam duobus mensibus michi et mee familie ostendistis et, volente Domino, eisdem exhibitionibus cum ad vos reversus fuero gratuite et omni studio respondebo. Et nunc quidem apud dominum meum dominum Thalayrandum Petragoricium tytuli beati Petri ad Vincula presbiterum cardinalis, in curia Avinionis^d moram adhuc facere me oportet amplius quam putabam, eo quod idem dominus meus multum fuit de meo adventu de sua gratia jocundatus, et negotia mea omnia, de quibus apud vos existens dixeram vobis, ad finem jam disponit et ordinat preoptatum.

Hiis finitis per Coloniam Agrippinam propter quedam negotia ibidem terminanda (2), rediens ad vos in Aulam Regiam revertar, volente Domino, perpetue permansurus. Trahit me ad vos amor vester, allicit me delicatissima^e habitatio domus vestre, et precipue vestrorum devotio filiorum. Et nil me retrahere // fol. 1v// poterit nisi mors sola. Verumtamen libellum meum quem ad instantiam prefati domini mei cardinalis de statu Terre sancte compilavi, vobis ut rogasti et ego promisi per Franciscum Cristani de Praga, servitorem meum transmitto in signum maximi mei desiderii et amoris, ut interim aliquid de Terra sancta legatis in litteris, et ego cum venero, ubi necesse fuerit, verbis luculentius explanabo. Christus vos custodiat in eternum.

Datum Avinione, Anno Domini Millesimo CCC° XXX° VII° in die Sancti Michaelis^f.

a. La lettre dédicatoire manque dans les manuscrits : W1 B G H Le W2 C Na Wr Va Wo U Li.

b. reverendissimo L.

c. Waldenfels L / Beldenfest V.

d. Ammonis M4.

e. dulcissima M2 M3 M4 L V.

f. Michaelis Archangeli M4, V.

NOTES

(1) – L'*Aula Regia*, ou Konigssaal, ou Zbraslaw, avait été fondée en 1292 par Wenceslas II, en expiation d'un meurtre. C'était une fille de Sedlec, elle-même dépendant de Morimond. Elle est située dans le cercle de Beraum, sur les rives de la Moldau (B. Valentin, *Abtei Königssaal, Cisterciensis Chronicon*, 1891, t. III, p. 102-104). L'abbé Pierre est Pierre de Zittau, auteur de divers écrits spirituels et d'une chronique qui va de 1294 à 1338, ce qui laisse à penser qu'il est mort à peu près en même temps que Boldensele, vers 1339. Parmi ses ouvrages, on peut noter, outre un recueil de sermons pour les grandes fêtes, un *Liber miraculorum Beate Virginis Aule Regie aliorumque sanctorum monachorum et conversorum*. C. Oudin (*Scriptores ecclesiastici*, III 895) le qualifie de « *vir sanctitate et litteratura nobilis ac dignissimus* ».

(2) – Il s'agit sans doute, non seulement de l'absolution à obtenir pour l'apostasie, mais aussi de la délicate question du changement d'ordre, puisque Boldensele semble avoir voulu finir sa vie chez les Cisterciens. Or des difficultés avaient surgi à cet égard entre le Pape Benoît XII et les Dominicains, l'ordre refusant la bulle *Pastor Bonus* (17 juin 1335) qui voulait obliger les Mendians à faire rentrer chez eux les apostats, et même à accepter les apostats d'autres ordres. Le chapitre général de Bruges, en 1336, confirmant la décision prise (avant même la parution de la bulle) par le chapitre de Londres du 4 juin 1335, subordonna la réintégration des apostats à la permission expresse du maître de l'ordre ou des chapitres généraux (D. A. Mortier, *Histoire de tous les maîtres généraux de l'ordre des Frères Prêcheurs*, Paris : Picard, 1903-1914, 7 vol., t. 3 [1324-1400]). Ceci explique sans doute aussi la nécessité pour Boldensele de s'arrêter à Cologne, c'est-à-dire dans la province de Saxe. La province de Teutonie, dont dépendait le couvent de Minden depuis 1301, était alors plus ou moins désorganisée par les querelles entre laxistes et rigoristes et entre partisans et adversaires des Bégards. Le provincial de Teutonie, Henri de Ligno, avait été déposé en 1331 par Jean XXII (P. Von Lö, *Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland Statistische über die Ordensprovinz Teutonie*, p. 3 et sq.). D'autre part, le provincial de Saxe résidant à Cologne était alors Johann de Melmberg (provincial de 1336-1340), qui avait été prieur de Minden en 1333 et connaissait peut-être Boldensele (P. Von Lö, *op. cit.*, *Statistische über die Ordensprovinz Saxonie* p. 17 et J. Ancelet-Hustache, *Le bienheureux Henri Suso*, *op. cit.*, p. 29).

Vienne, Ö.N.B., H 523. Fol. 1.

Incipit prologus libri Guilhelmi de Boldensel utriusque juris doctoris de quibusdam partibus ultramarinis et precipue de Terra Sancta^a.

Sicut audivimus sic et vidimus in civitate Domini virtutum in civitate Dei nostri, Deus fundavit eam in eternum (1). Quamvis Domini sit terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in eo, tamen Iherusalem civitas Dei specialiter dicitur, et termini ejus hereditas Domini singulariter appellantur. Quia privilegio gratie salutaris hee partes a Deo^b preelecte sunt, filiis Israel^c ab ipso adoptatis heredibus a principio repromissee, et tandem donated^d tamquam paterna hereditas libere possidende. Elegit enim Dominus Syon, elegit eam in habitationem^e sibi, in tantum ut expresse subjunixerit^f : « *Hec requies mea in seculum seculi, hic habitabo quoniam elegi eam* » (2).

Quia licet spirituales substantie loco non circumscribantur et insuper Deus nec loco determinetur, illius tamen potissime esse dicuntur, et ille partes ipsius maxime deputantur ubi et in quibus operationes et effectus virtutum ipsarum magis contingerit apparere.

Unde quia divinitatis opera, tam tempore juris naturalis quam mosayce legis et gratie evangelice, in predictis partibus, ultra nature cursum, humano generi ad salutem proficia, gratiose a Deo sunt exhibita, ita ut non immerito nomen hereditatis Dei sortite sunt, et ipsas inhabitasse Deum singulariter, et inhabitaturum etiam mirabiliter in fine seculi profitemur^g.

Cum igitur tanto perfectiores //fol. 1v// simus quanto magis imitatores Dei fuerimus, et precipue Christi Jhesu, qui ad hoc missus est ut ipsius quantum possibile est verba^h sequamur et facta, civitatem predictam et terramⁱ in qua Verbum caro factum est filiusque Dei Deus^j visus est et cum hominibus conversatus est, ex corde pre cunctis aliis terris affectiva electione prediligere debemus, et cum propheta continue dicere ad ipsam devotius aspirantes : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus* (3).

Unde multi gentilium ante Christi adventum, et post etiam infideles, qui tamen vel Scriptura, vel universal fama aliquid discere potuerunt, predicta

a. in librum qui potest dici de Terra sancta *Na / le prologue manque dans Wo.*

b. privilegio *om. Va / a Deo om. V.*

c. Israël *om. PM1 M2 M3 M4 L V Can.*

d. devote *M1 M2 M3 M4 L V Can.*

e. hereditatem *Pr / videlicet Ecclesia add. Li.*

f. expresserunt et subjunixerunt *Va.*

g. ultra nature cursum... profitemur, *autre rédaction dans Li* : ultra nature cursum specialiter quia adoptatum humano generi ad salutem et legem proficia gratiose a Deo sunt exhibita, ita ut non immerito nomen hereditatis sortite sint et ipsas inhabitasse Deum singulariter et in hereditate mirabiliter ad fines seculi sumpsisse profitemur.

h. ut ipsius... verba *om. V.*

i. et precipue... terram, *autre rédaction dans Li* : et precipue cum ad hoc Deus missus sit ut ejus verba sequamur et facta, civitatem predictam et terram ipsam scilicet hereditatem Dei...

j. Deus *om. M2 M3 M4 L V W2 Can / filiusque Dei ipse idem Deus Li.*

loca tamquam Dei singularem domum et electum habitaculum devotissime visitarunt et continue visitant^a, quasi sompniantes quod in hiis terris nostram salutem Deus ab initio figuraliter^b inchoavit et in fine temporum, velo abducto figure, ipsam feliciter consumavit, Christo Dei filio hoc attestante in cruce cum diceret^c : *Consumatum est*, cum nichil circa nostram salutem obmitteret sed singula ad ipsam opportuna remedia convenientissime adhiberet.

Et etiam cum patria tamquam generationis^d principium ab omnibus natura-liter diligatur et in tantum diligi debeat, ut secundum sapientis auctoritatem pugna pro salute ipsius sit viriliter et laudabiliter assumenda (4), non immerito quilibet christianus tenetur^e Terram sanctam et a Deo preelectam ampliori amore quam propriam patriam diligere et tueri. Quia sicut uniuscujusque ex sua propria patria pro//fol. 2//cessit generatio in esse nature, sic ex illa omnium nostrorum processit regeneratio in esse^f gratie. Nobisque obesset generatio si regeneratio non adesset^g (5). Unde communem christianorum patriam^h diligamus communiter christiani, scientes quod commune bonum tamquam divinus appetibilius existit affectui ordinato (6), unde et propheta singulariter nos hortatur ut *rogemusⁱ que ad pacem sunt Iherusalem* et cetera que sequuntur (7).

Hanc benedictam terram Christus moriens nobis mortis testamento reliquit, et ascendens in celum, elevatis super eam manibus, tamquam veris fidei Abrahe filiis^j, quem Deus ad hanc terram venire et eam inhabitare jusserat, confirmavit. Ipsam igitur, tamquam patriam et hereditatem ex fide Christi michi quodammodo debitam, visitare a pueritia desideravi ut viderent testes oculi mei que proposita sepius erant auri^k ut cum propheta verba primo proposita possem dicere confidenter^l : *Sicut audivimus sic et vidimus et cetera*.

Illa igitur que vidi et ordinem locorum quem mihi casus peregrinationis mee obtulit, divina permittente clementia, vobis pater ac domine reverendissime

a. habitaverunt et visitarunt et continue visitant *Va* / coluerunt et continue incolunt *Li*.

b. fragilitatis nostre *add. Li*.

c. cum emisit spiritum ad premissum et dicit *Li*.

d. et sanguinis *Li*.

e. tenetur *om. Le* / debet *H* / debetur *W2*.

f. generatio *Le M3 M4 L Can* / nature, sic... in esse *om. Va*.

g. après : adesset, *Li ajoute* : non enim procul dubio ad hoc facti credimus ut male ipsius corporis nulla a brutis discretione facta vegetemur, sed in spiritu vivamus.

h. commune bonum christianorum *L* / communionem christianorum *Pr* / patriam *om. M3 M4 V Can*.

i. dicens ut rogemus *M1 U* / dicens rogare *V*.

j. veris fidelis Abrahe filiis *Li*.

k. michi *B G*.

l. ut cum propheta... confidenter *om. Pr* / mihi quodammodo... confidenter, *remplacé dans Li par* : mihi et ceteris quodammodo debitam visitare adhuc puer optavi ut viderent testes oculi quod sepius flagrans sonus dedit auri, ut cum propheta verba primo proposita possem tandem exclamare votive et confidenter.

fideliter exprimam, ut a me vestra preclara ad Deum et ad terram ipsius devotio
requisivit. Explicit Prologus^a.

NOTES

(1) – Ps 48 (47), 9. Ce psaume est chanté au premier nocturne des Matines du Mardi.

Les références bibliques sont données d'après la Bible de Jérusalem. L'attribution des psaumes aux différentes heures canoniales est donnée d'après le bréviaire dominicain (*Breviarum juxta ritum sacri ordinis Praedicatorum*, Rome : ex typ. Hieronymi Mainardi, 1756). Cela permet de comprendre que les citations du psautier sont celles qui étaient familières à Boldensele.

(2) – Ps 132 (131), 14, chanté aux vêpres du jeudi.

(3) – Ps 132 (131), 7, chanté aux vêpres du jeudi.

(4) – Le « sage » fait sans doute référence à Aristote (*Politique*, l. I, c. 1) cité par Thomas d'Aquin (*Summa theologiae Secunda Secundae. Quaestio XL. De Bello. Art. I*). En réponse à la proposition « *quidquid contrarietur divine praecepto est peccatum* » : « *Ad Secundum dicendum quod hujusmodi praecepta, sicut Augustinus dicit, in libro de Serm. Dom. in Monte, semper sunt servanda in praeparatione animi... Sed quandoque est aliter agendum propter commune bonum, et etiam illorum cum quibus pugnatur* » (Éd. de Rome, 1895, p. 312-313).

(5) – cf. Chant de l'*Exultet* de la vigile pascale : « *Nihil enim nobis nasci profuit, nisi redimi profuisse* »

(6) – Voir le texte de Thomas d'Aquin cité note 4.

(7) – Ps 122 (121), 6, chanté aux vêpres du mardi.

a. ut a me... requisivit *om. Pr / Conscriptum per nobilem Guilhelimum militem de Bolden, missus reverendissimo domino Thalayrandi episcopus petragoriensis tituli sancti Petri ad vincula presbyterum cardinalis Va.*

Explicit prologus. Incipit liber cuius primum capitulum est de itinere versus Siriam cuius pars Terra sancta est.

Egressus igitur de Alamannia, terra nativitatis mee, //fol. 2v// et pertransiens Lombardiam^a, ad litus maris Mediterranei prope civitatem que Naulum dicitur in ripariis Janue situatam prospere perveni, ubi galeam bene armatam^b ascendi et ad prosequendum iter ultramarinum naute remis et velo solliciti insistebant.

Dicitur hoc mare Mediterraneum quia principalibus mundi partibus, scilicet Asie, Affrice et Europe interjacet, ipsas se et suis brachiis ad invicem separans et distinguens. Habet enim ab occidente et septentrione Europam, ad orientem Asiam, ad austrum Africam, et uno brachio ejus quo attingit Hispaniam^c, et strictum de Maroch^d vulgariter dicitur^e, continuatur hoc mare Mediterraneum cum oceano, mari scilicet maximo quod orbem circumfluit. Altero vero ejus brachio, quod Elespontus seu brachium Sancti Georgii dicitur, continuatur cum mari Pontico quod quasi nullam habet insulam unde et mare Majus nuncupatur^f (1).

In hoc mari beatus Clemens papa submergitur^g prope Cersonam, et habitaculum ejusdem martyri in modum templi marmorei angelicis manibus preparatur^h (2). Est aliud mare versus orientem ultra civitatem Sara (3), quam tenet Tartarus de Cumaniaⁱ, quod Caspium dicitur, hoc nec oceano nec mari Mediterraneo, nec Pontico aliquo apparenti brachio copulatur. Afferunt tamen quidam^j quod per gurgitem subterraneam mari Pontico quod sibi propinquius est et per consequens ceteris maribus continuetur^k (4).

Hoc brachium //fol. 3// beati Georgii de quo dixi^l dividit Europam et Asiam minorem que majoris Asie provincia est. Hoc brachium vulgariter bucca Constantinopolitana dicitur, eo quod super ipsum in littore Europe egregia civitas Constantinopolis, que et nova Roma dicitur, situata sit. Hec civitas solemnissima in optimo mundi loco tam ratione aeris maris quam terre^m

a. Egressus namque pertransiens Lombardiam *Pr* / Lombardiam *Wr* / Lombardiam *Ba Co.*

b. et ad omnia munita *add. Li.*

c. quo *om. B G* / et cum uno brachio ejus attingit... *U* / Hispaniam *om. Na.*

d. de Maroke *Le* / de Morach *M3 M4 Can.*

e. vulgariter dicitur *om. U.*

f. unde et mare Majus communiter vocatur *Wo* / quod quasi... nuncupatur *om. U* / cum oceano... mari Pontico, *autre rédaction dans Li* : oceano maiori seu cingulo terre scilicet maximo quod brachium sancti Geogii dicitur, continuatur cum mari Pontico.

g. submersus est *Pr* / submersus fuit *Wo.*

h. est preparatum *Pr* / Deo jubente *add. U.*

i. Macumania *B G* / Cimania *M3* / Ciniamma *M4* / Cimmania *L.*

j. aliqui quibusdam nixi experientis *add. Li.*

k. est aliud mare... continuetur *om. U.*

l. dicitur quod dixi *M3 M4 LCan.*

m. causa et ratione aeris *B G* / tam ratione aeris quam terre *M2 M4 L V Can* / tam romane aeris quam terre *M3.*

constructa est, portum habet maximum et optimum^a, muris fortissimis cingitur, figuram habet trianguli, cujus duo latera versus mare sunt, tertium versus terram.

In hac civitate^b multe sunt ecclesie et fuerunt plures supra modum pulchre, opere mosayco, marmoribus et singulari modo construendi mirabiles, pluraque sunt palatia pulcherrima in eadem. Tenet tamen principatum in ipsa civitate ecclesia Sancte Sophie id est Sapientie que Christus est. Quam Justinianus sacratissimus imperator fundavit et mirabiliter singularibus prerogativis ac preconiis decoravit. Credo quod sub celo postquam mundus creatus est non fuit tale edificium completum quod huic potuerit in nobilitate et magnitudine ceteris paribus comparari (5). Coram^c ista pretiosissima ecclesia stat ymago imperatoris Justiniani, eques, de ere fusa^d, imperiali dyademate coronata, tota deaurata maxime quantitatis, manu sinistra pomum quod orbem representat cruce superposita tenens^e, dexteram contra orientem levans ad modum principis minas rebellibus imponentis. Sta//fol. 3v//tua, super quam ymago posita est, altissima est ex petris magnis et cemento fortissimo glutinata (6).

In hac sacra urbe vidi ex mandato domini imperatoris magnam partem crucis dominice, tunicam^f Domini inconsutilem. Item spongiam, calatum, et unum clavum domini (7) corpusque beati Johannis Crisostomi et plures alias sanctorum reliquias reverendas^g.

Ubi vero hoc brachium derivari incipit a mari Mediterraneo supra litus Asie minoris, fuit Troia illa antiqua et potens civitas constituta. Pulcherrimum locum habebat et planum, et aspectum versus maris latitudinem gratiosum. Portum bonum non videtur habuisse^h sed in quodam fluvio, mare circa ipsam influente, aliqua navigia poterant conservari. Propter vetustatem temporis tante civitatis vestigia vix apparentⁱ. Sic igitur prospero navigio annuente Deo^j ad has partes Troye perveni postquam de civitate Nauli procedendo perlustravi littora Lombardie ac Thuscie, Campanie, Calabrie et Apulie, et transivi famosas Ytalie insulas Korsicam, Sardiniam, et Siciliam.

Et postquam transivi sinum seu mare Adriaticum, quod hodie gulfus Venetiarum appellatur, qui sinus tempestuosus est (8), dividens Ytaliam et

a. et optimum *om. Le* L / et opportunum V / vinorum bonorumque omnium confluentia locata est *add. Li.*

b. gloria *add. U.*

c. in ista *Wo U Li.*

d. de ere fusa *om. B G.*

e. imperiali diademate... manu sinistra, *autres rédactions* : imperiali dignitate coronam tota deaurata maxime quantitatis coronata manu sinistra *Wo U* / imperiali eminentis dignitate coronam deaurata maxime quantitatis insignia in manu sinistra *Li.*

f. imperatoris... tunicam *om. Le.*

g. venerandas *P Ba Co M1 Na Wo U Li.*

h. portum non bonum non videtur habuisse *B* / portum vero bonum non videtur habuisse *G.*

i. tante tam famoseque civitatis vestigia aliqua vix supersunt *Li.*

j. ac nimirum dirigente Domino *add. Li.*

Greciam in hac parte. Et postquam, circa littora ipsius Grecie navigando, lustravi Achayam Athenarum provinciam^a, philosophie matrem, ac Macedoniam ceterasque partes Grecie, que Romania //fol. 4// vulgariter nuncupatur^b. Post hec procedens de Troye partibus, insulas Grecorum, Asie et littora minoris Asie diligentius perlustravi, veni ad insulam Sio^c ubi mastix crescit et ut dicitur nusquam alias. Gumen est fluens de arboribus parvulis, punctura certi instrumenti in cortice apertis tempore opportuno.

Post hec perveni ad insulam Pathmos, ubi ab illo dilectissimo Christi discipulo liber Apokalipsis conscribitur dum in ipsa insula vir sanctissimus esset exilio relegatus^d. Post hec perveni in Ephesum, ubi beatissimus apostolus et evangelista Johannes decessit et sepultus est^e (9). In quo loco supra monumentum ejus pulcherrima et magna ecclesia constructa est, plumbo cooperta est, ad modum crucis extensa, opere mosayco et marmoribus solempniter decorata. Est autem civitas Ephesina in loco pulchro forti et fertili collocata, distans a mari ad pauca miliaria (10). Sarraceni qui Turci appellantur tenent ipsam et quasi totam minorem Asiam, christianis inde expulsis, occisis et in servitutem redactis, ecclesiis de quibus in Apocalipsi fit mentio pulcherrimis destructis, nisi quod, ecclesia^f beati Johannis evangeliste, in qua sepulcrum ejus vidi retro majus altare^g, integra conservata, ipsam suo prophano cultui secundum legem Machumet applicarunt^h (11). Et postquam minor Asia a Turcis capta est, nomen pristinum perdidit et generaliter Tur //fol. 4v// kia ab inquis ejus inhabitatoribus nominaturⁱ.

Inde procedens, multis insulis hinc inde lustratis, quia valde multe insule in hac maris parte sunt, quondam bene habitate et divitiis abundantes sed nunc per Turkos plurimum deserte, perveni in ipsa minori Asia prope maris litus ad urbem Patheram unde beatus Nicolaus traxit originem, et post ad Mirream civitatem, ubi divine nutu postmodum fuit in episcopum ordinatus^j. Hanc provinciam ille beatus confessor miraculis innumeris illustravit (12).

Post hec vidi Cretam^k famosam insulam atque Rodum. Rodum insulam fratres Hospitalis sancti Johannis Iherosolimitani vi armorum Constantinopolitano imperio abstulerunt^l, ubi nunc majorem conventum suum tenent, et ipsam

a. lustravi Athenarumque provinciam *B G H W2 C Na Wr Wo Li.*

b. Sic igitur... nuncupatur *om. U.*

c. Ose *C / Syon U.*

d. Post hec... relegatus *om Pr.*

e. se depositus in monumento vivus *Wo U Li.*

f. tenent ipsam... ecclesia, ipsam tenent ecclesiam tamen beati Johannis *Li* / nisi quod in ecclesia beati Johannis evangelistae sepulchrum ejus vidi *U.*

g. retro altare *B G H W2 Na.*

h. ipsam... applicarunt *om. Wo / ipsam suo cultui secundum legem Machometi illius nephandissimus trufatoris applicaverunt U / quia suo cultui ad usum Machometi applicarunt Li.*

i. et postquam... nominatur, *om. U.*

j. electus vel ordinatus *M1 M2 M3 M4 L V Can.*

k. Turkam *Wr.*

l. potentia armorum *Pr / vi armorum om. Le / Constantinopolis abstulerunt B G.*

caput ordinis statuerunt (13). Locus est sanus atque delectabilis, non multum a Turkia maris brachio separatus.

Inde processi versus Ciprum. Hec insula optimi vini^a ferax est, unde sponsa in Canticis *sponsum botro Cypri in vineis Engadi* voluit comparari^b (14). Hee vinee sunt in Cypro prope civitatem Minosum^c et hodie Engadia ab incolis nominantur^d. Vina Cypri crescunt rubea sed post annum albescunt et quanto veteriora sunt, tanto magis clarescunt et redolent. Sana sunt et fortissima, sine multa aque appositione potui minus apta (15).

Est in Cypro in quodam alto monte apud monachos ordinis sancti Benedicti crux boni latronis et pars cla //fol. 5// vi Domini et alie reliquie venerande. Item in Cypro est corpus beati Hylarionis sub custodia regia in castro quod Dedamors^e dicitur (16), et alias sanctus qui Zozomino^f appellatur (17) in ipsa insula in magna habetur reverentia, cuius capud in capella regia conservatur. Beatus etiam Barnabas de civitate Salamia sive Constantia, nunc destructa, prope Famagustam in Cypro natus est (18). Sunt etiam in Cipri montibus oves silvatice, in pilis similes capreolis et^g cervis, que nusquam alias esse perhibentur. Multum velox est animal bonas carnes^h et dulces habens. Plures capi vidi, existens in venatione, canibus et maxime domesticis leopardisⁱ (19). De Cypro in die naturali^j (20) perveni in Syriam, me vento prospere per mare salubriter prosequente.

NOTES

(1) – Dans beaucoup de textes du XIV^e siècle, on désigne ainsi la mer Noire : Marco Polo, *La description du monde*, éd. et trad. P.-Y. Badel, Paris : Librairie générale française, 1998, 509 p. (Lettres gothiques, 4551), ch. I, p. 52 ; Oderic de Pordenone, *Cathay and the way thither*, éd. et trad. Colonel Sir Henry Yule, nouvelle éd. révisée par Henri Cordier, Londres : The Hakluyt Society (2^d series, 33), 1913, xi-376 p., ch. I, p. 278 ; Hayton, *La fleur des Histoires de la terre d'Orient*, éd. C. Deluz – texte modernisé –, *Croisades et Pèlerinages*, op. cit., p. 815 ; *Libro del Conoscimiento*, op. cit., p. 30-32. On trouve la même appellation dans les documents cartographiques ; l'atlas de Petrus Vesconte de 1313 porte cette légende : « *Hoc est mare Tanna cum mare Maiore usque ad bucha Daneo cum Constantinopoli* (M. Mollat et M. de la Roncière, *Les*

a. olive vinique *U* / vini et olei *Li*.

b. unde sponsa... comparari *om. U*.

c. Nymosum *Ba Co*.

d. de quibus dicitur in Canticis *add. U*.

e. Gedamors *Ba Co* / Sedamors *P M1 M4 V* / Cedamors *M2* / in castro... dicitur *om. U*.

f. Zozoumum *B G* / Zozimus, *C* / Zozomyn *P* / Zozomio *M1* / Zozoumum *M3 M4 L V* / Zozimino *Wr* / Zozominis *Va* / Zozomo *U*.

g. capreolis et *om. Wo* *U Li*.

h. veloces et bonas carnes et dulces *Li*.

i. multum... leopardis *om. U*.

j. natalis *M3 M4 L V Can.*

portulans, Cartes marines du XIII^e au XVII^e siècles, pl. 2 et p. 199). Mais le planisphère joint au *Liber secretorum fidelium crucis* de Sanudo la nomme *mare Ponticum* (*Liber secretorum...*, éd. J. Bongars, *op. cit.*).

L'appellation de *mare Maurum* (*mauros* signifie noir en grec byzantin) se trouve dans Jourdain de Séverac (C. Gadrat, *Une image de l'Orient au XIV^e siècle, les Mirabilia descripta de Jordan Catala de Séverac*, Paris : École des Chartes, 2005, 381 p., par. 151, p. 264). Le *Libro del conocimiento* nomme mer Noire le golfe Persique (*op. cit.*, p. 10-11).

(2) – Fête de saint Clément. Répons de la VI^e leçon de matines : « *Dedisti Domine habitaculum martyri tuo Clementi in mari, in modum templi marmorei angelicis manibus praeparatum.* »

(3) – Saraï était une des résidences du khan du Kiptchak, l'autre étant Bulgara, ou Bolghar, au confluent de la Volga et de la Kama, un peu au sud de l'actuelle Khazan, au village de Bolgary. Rubrouck parle de « Saraï, une ville nouvelle que Batou a fait bâtir sur l'Etilia » (*Voyage dans l'empire mongol*, trad. C. et R. Kappler, *op. cit.*, p. 229). Cette première ville se trouvait sans doute à l'emplacement de l'actuelle Selitrenyi Gorodok, à 80 km environ de l'embouchure de la Volga. Ianibeg Khan habita de 1341 à 1357 une autre Saraï, située plus au Nord, au grand coude de la Volga vers le sud-est ; cette ville fut détruite par Tamerlan en 1395. Les Franciscains y avaient un couvent et la ville était un relais important sur la route de Mongolie et du Cathay (J. Richard, *La papauté et les missions d'Orient...*, *op. cit.*, *passim*, notamment p. 92-97, 156-162 et 241-246). Le khan dont parle ici Boldensele est Uzbeg khan (1312-1340).

(4) – La mer Caspienne est, elle aussi, diversement nommée. Le *Libro del Conoscimento* constate que « les Tartares ont beaucoup de noms pour cette mer de Sara » (*op. cit.*, p. 100-101).

Guillaume de Rubrouck, qui affirma le premier son caractère de mer fermée, la nomme tantôt « mer Caspienne », tantôt « mer ou lac de l'Etilia » (*Voyage dans l'empire mongol*, *op. cit.*, p. 126 et 139). Oderic de Pordenone l'appelle « *mare quod vocatur mare Bachuc* », (éd. Yule, *op. cit.*, p. 280). C'est ainsi qu'elle est désignée le plus souvent dans les cartes marines, par exemple celle d'Angelino Dulcert (1339) : « *mare de Bacu sive Caspium* » (BnF, Cartes et plans, Rés. Ge B 696. Légende relevée dans M. de la Roncière et M. Mollat, *Les Portulans...*, *op. cit.*, p. 201). La mappemonde jointe au livre de Sanudo la représente derrière les célèbres *porte ferree* du Caucase avec le nom de *mare Caspis* (J. Bongars, *op. cit.*). Le problème de sa communication avec les autres mers a été longtemps débattu. On en trouve encore la trace dans le *Dictionnaire de la Martinière* (1758) : « Les philosophes se sont jusqu'ici fort tourmentés pour comprendre comment il se peut faire que la mer Caspienne, recevant les eaux d'un si grand nombre de rivières, et n'ayant pas de communication avec les autres mers, puisse toujours rester sans aucune augmentation visible des eaux ». L'article cite l'opinion du Père Kircher, selon laquelle

cette mer communique par des conduits souterrains avec la mer Noire et le golfe Persique, et celle d'Olearius, qui invoque l'évaporation, mais parle aussi de conduits secrets ramenant les eaux vers les sources. La Martinière se range à cet avis de conduits souterrains, il en voit même avec la mer Bleue (Mer d'Aral), et conclut « et voilà la difficulté levée » (t. IV, p. 206-215 s. v. mer Caspienne).

(5) – Ludolph de Sudheim, sans doute encore l'esprit plein d'images nautiques, estime qu'un bateau pourrait y manœuvrer, voiles déployées : « *navis expensis omnibus velis se commode in ea vertere posset* » (éd. Deycks, *op. cit.*, ch. II, p. 4-5).

(6) – Cette statue fut élevée par Justinien à la place de la statue de Théodose, quand Sainte-Sophie eut été achevée. Il démolit la colonne de Théodose, fit fondre la statue d'argent de cet empereur et fit édifier un nouveau socle de sept degrés, sur lequel on plaça une colonne revêtue de plaques et de couronnes en bronze doré. Au-dessus se dressait la statue de Justinien, en bronze, dont la description par Zonaras correspond tout à fait à celle de Boldensele. La main levée signifiait aux Perses qu'ils aient à respecter les frontières de l'Empire.

C'est sans doute contre cette colonne que Mahomet II fit suspendre la tête de Constantin XII le 29 mai 1453. Elle fut démolie par les Turcs au XVI^e siècle, et la statue envoyée à la fonderie de canons. Un dessin de 1340, conservé à la Bibliothèque du Sérail, en donne la reproduction. Elle est aussi indiquée sur le plan de Buondelmonti avec la mention : « *Theodosius in equo.* » (Cristoforo Buondelmonti, *Description des îles de l'Archipel*, 1422, BnF, ms. lat. 4825, fol. 37v). En effet, on confondait souvent en Occident cette statue avec celle de Théodose sur le Forum de Théodose, également statue équestre géante, dont les bas-reliefs placés sur le socle passaient pour indiquer l'avenir de la capitale (R. du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, Paris : Imp. Royale, MDCLVII, par les soins de Sébastien Cramoisy, 2 vol. in-fol, t. II, p. 328, et R. Janin, *Constantinople byzantine*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1950, xxvii-482 p., p. 78-80).

(7) – Les reliques de la Passion conservées à Constantinople n'avaient sans doute pas toutes été prises par les croisés en 1204. De même, le « clou » dont parle Boldensele est, pour les Byzantins, la sainte Lance ayant percé le côté du Christ en croix. Mais les croisés, ayant prétendu avoir découvert la sainte Lance lors du siège d'Antioche pendant la première croisade, considéraient que les Byzantins n'avaient qu'un « clou ». Alors que c'est ainsi qu'Anne Comnène appelle la sainte Lance des Francs dans l'*Alexiade* (Comte Riant, *Alexi I Comneni ad Robertum Flandrensem epistola spuria 1092*, Genève, 1877, 12 p., introd.).

(8) – Les navires abandonnaient à cet endroit la navigation le long de la côte pour se diriger en droiture vers Céphalonie.

(9) – La tradition fixant à Éphèse le lieu de la mort de l'apôtre Jean est très ancienne (voir la lettre des Pères du concile aux habitants de Constantinople en 431). Les guides du pèlerin à Éphèse, utilisés par Grégoire de Tours vers 570, et Willibard d'Eichstätt vers 726, décrivent la tombe de saint Jean dans la basilique, alors que l'Église d'Orient, croyant à la dormition de saint Jean, ne montre de lui aucune relique (L. Massignon. *Les fouilles archéologiques d'Éphèse*, Le Caire : C. Trounas, 1852, 24 p., cartes, p. 9-18).

(10) – La ville d'Éphèse antique, dont le port s'était ensablé, se déplaça à l'époque de Justinien et s'établit autour de la citadelle, construite par l'empereur sur l'emplacement de l'ancienne acropole de la cité ionienne. La basilique Saint-Jean fut édifiée alors, en grande partie avec les matériaux pris à l'Artémision (L. Massignon, *op. cit.*, p. 9 et sq.).

(11) – Prise par les Turcs en 1090, reprise par Jean Dukas en 1097, la ville avait souffert de nombreuses incursions turques. Dégagée en 1304 par la compagnie catalane, qui la mit en coupe réglée, elle fut presque aussitôt reprise par les Turcs. En 1333, Ibn Batūtah dit que le maître de la ville est Hidr Bey, fils de l'émir d'Aydin. Elle ne fut prise par les Ottomans qu'en 1390. Les Turcs respectèrent l'église Saint-Jean et la restaurèrent, ceci en liaison avec l'importance de la ville pour la mystique musulmane. On y vénère les abandonnés à Dieu dans l'amour, Jean, les sept Dormants (L. Massignon, *op. cit.*, p. 5-9).

(12) – Les cartes marines de Petrus Vesconte (1313) (BnF, Cartes et plans, Rés. Ge DD 687), d'Angelino Dulcert (1339) (BnF, Cartes et plans, Rés. Ge B 696), entre autres, indiquent tous le Porto san Nicolao, à l'ouest de Sattalia (M. de la Roncière et M. Mollat, *Les portulans...*, *op. cit.*, pl. 2-6 et 7). Les nombreux miracles de saint Nicolas dans son diocèse sont énumérés dans la *Légende dorée* (Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, éd. critique de la révision de 1476 par Jean Batallier d'après la trad. de Jean de Vignay [1333-1348] de la *Legenda aurea* [c. 1261-1266], publiée par Brenda Dunn-Lardeau, Paris : Champion 1997, 1563-vii p. [Textes de la Renaissance, 19], Légende 3, p. 119-129).

(13) – L'île de Rhodes fut conquise en 1310 par les chevaliers de l'Hôpital, à partir de Chypre, où ils s'étaient réfugiés après la chute de Saint-Jean d'Acre. Ils devaient s'y maintenir jusqu'en 1523. De l'îlot de Casteylroys, ils surveillaient la mer et signalaient tous les mouvements des navires turcs. Ludolph de Sudheim consacre un long développement au récit de la prise de l'île (éd. Deycks, *op. cit.*, ch. 19, p. 25-29). Le grand Maître était alors Hélion de Villeneuve, qui exerça cette charge de 1327 à 1346.

(14) – Tous les textes de voyageurs médiévaux répètent la même erreur, qui provient de la confusion entre le nom de l'arbuste produisant le henné, *cypres*, dont parle le Cantique des Cantiques (Ct 1, 14), et l'île de Chypre (R. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous les princes de la Maison de Lusignan*, Paris : Imp. Impériale, 1852-1861, 3 vol. in-4°, t. II, 1^{re} partie, p. 212, note 8).

(15) – Le goût pour les vins forts et liquoreux du sud de la Méditerranée commençait alors à se répandre. Chypre en était un des grands fournisseurs (R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin*, Paris : CNRS, 2010, XII-768 p., p. 317-399). Les ordres militaires développèrent beaucoup la culture de la vigne à Chypre. Au milieu du xix^e siècle, on récoltait encore le « vin de commanderie » dans les vallons d'Olympe et du Machera (R. de Mas Latrie, *Histoire de l'île de Chypre*, *op. cit.*, t. II, 1^{re} partie, p. 212, note 8).

(16) – Ce château de « Dedamors », ou Dieu d'amour, se trouve sur la côte nord de l'île et porte toujours le nom de « *Haghios Hilarion* ». Il est célèbre pour le siège qu'y soutinrent pendant dix mois en juillet 1229 les régents installés à Chypre par Frédéric II contre les Ibelins venus au secours de Philippe de Novare, « rossignol mis en cage » par les Impériaux (R. Grousset, *Histoire des croisades et du royaume franc de Jérusalem*, Paris, 1934-36, 3 vol., réimp. 1991, t. III, p. 328-329).

(17) – Les leçons des manuscrits montrent l'hésitation sur le nom exact de ce saint. Parmi les saints Zozime, l'un d'eux, moine sicilien du VI^e siècle, pourrait avoir été l'objet d'un culte à Chypre (*Lexicon für Theologie und Kirche*, vol. 10, col. 104). Mais l'orthographe adoptée par les plus anciens manuscrits, *Zozominum* ou *Zozoumun*, fait penser qu'il s'agit plutôt de saint Sozoumène, dont plusieurs villages de Chypre portent le nom (R. de Mas-Latrie, *L'île de Chypre : situation présente et souvenirs du Moyen Âge*, Paris : Firmin-Didot, 1879, IV-432 p. *passim*).

(18) – Le monastère fondé en l'honneur du saint existait encore au siècle dernier près de Famagouste (R. de Mas Latrie. *Histoire de l'île de Chypre*, *op. cit.*, t. II, 1^{re} partie, p. 214, note 8).

(19) – Ces chasses sont décrites par Ludolph de Sudheim (éd. Deycks, *op. cit.*, ch. XXIII, p. 33-34).

(20) – La leçon *Natalis* a conduit C. L. Grotefend à dater du jour de Noël l'arrivée en Syrie de Boldensele. Cela semble peu vraisemblable, la mer étant « fermée » pendant la mauvaise saison. Le contexte, qui évoque une traversée facilitée par un vent favorable, incite à préférer la leçon « *naturali* ». C'est celle que suit Jean le Long dans sa traduction, « un jour et une nuit ».

Secundum capitulum de Syria Phenicis de terra Philistym de civitatibus maritimis usque ad desertum quod dividit Syriam et Egyptum^a.

Perveniens Dei favente clementia in Syriam, applicui ad portum Tyri qui nunc Sur vulgariter nuncupatur. Est autem Tyrus antiquissima civitas, nobilissima et fortissima quondam fuit. Nunc vero quasi destructa et deserta est, portum vero ejus Sarraceni custodiunt diligenter. In corde maris sita est, ex omni fere parte mari circumdata, versus terram erat turribus et muris fortissimis communata. Hujus civitatis meminit propheta in psalmo dicens *Filie Tiri in munib[us] etc.* (1). Et ab alio^b //fol. 5v// propheta *Institores ejus principes negotiatoresque ejus incliti terre dicuntur* (2). Et in pluribus locis sacre pagine hujus civitatis fuit mentio per quam perpendi potest de facili ejus antiqua nobilitas singularis^c.

Prope Tirum est *fons ortorum et puteus aquarum viventium, impetu de Libano profluentes*, aque limpide atque sane ipsius ortos et territorium^d irrigantes (3). Locus etiam ibidem ostenditur, ubi Dominus fideli Cananee misertus est^e et prope eo loquente ad turbas sibi dictum est *Beatus venter qui te portavit* (4) et cetera.

De Tyro^f in una die veni per terram in Accon, que Acri vulgariter dicitur. Hec famosa civitas in pulchra planicie situata est supra mare, que quondam christianorum fuit et antiquitus dicebatur Ptolomayda, cuius meminit liber Macchabaeorum (5). Per Sarracenos destructa est, posset tamen de facili reparari. Convenientem portum habet, per ruinas tamen civitatis aliquantulum destructus est^g; et est hec villa in Syria Phenicis sita et non in terra Promissionis sicut et Tirus. Per effusionem tamen sanguinis christianorum in expugnatione ejus^h pro fide Christi morientium consecrata est tamquam sacer locus merito veneranda (6).

De hinc in diebus quatuor per terram veni in Gazara, civitatem quondam Philistium, quia circumiacens terra Philistinorum erat, et dicebatur antiquitus Palestina, in qua sunt alie quatuor civitates Philistinorumⁱ quarum meminit liber Regum (7), que //fol. 6// nunc ad casalia parva, mutatis quodammodo nominibus^j, sunt redacte. Inter Accon vero et Gazam predictam prope Accon vix ad quatuor miliaria supra mare a dextris est mons Carmeli, non multum

a. Syria *om.* Wr / quod dimittit Wr.

b. Habacuc propheta Wo.

c. per quam... singularis *om.* U.

d. multa ubertate *add.* Li.

e. Dominus fidelis illius Chananeae misertus est B / Dominus noster Ihesus Christus illi mulieri fideli misertus est filiam ejus a demonibus obsessam liberavit *add.* U.

f. de Cypro W2 C.

g. ruinas civitatis aliquantulum destructant Wr / civitas aliquantulum destructa est Wo / civitatis *om.* U.

h. in expugnatione ejus *om.* Li.

i. quatuor civitates Philistinorum seu Palestinorum P Pr.

j. mutate quidam a nominibus L / mutatis... nominibus *om.* U.

altus, oblongus, desuper planus, multum speciosus^a et fertilis, habitatio sancti Helye, ubi et ordo Carmelitarum sumpsit exordium, plures devotas ecclesias continens et heremitoria gratiosa (8). In hujus montis pede, civitas erat quondam cristianorum Cayphas nomine, nunc destructa.

Inde procedens transivi Cesaream Palestine, famosam quondam civitatem, et Castrum Peregrinorum famosum, a christianis olym constructum^b (9). Item civitatem Ascalonem, quondam vigorosam (10). Item urbem Joppensem vetustissimam, quam Japhet filius Noe creditur condidisse. Hec loca in ripa maris optime situata a Sarracenis miserabiliter sunt destructa.

Prope Joppen, intra terram, est pulchra civitas nomine Rama que optime habitatur, locus delectabilis atque sanus (11). Prope hanc villam a sinistris est civitas Dyopolis, que similiter habitatur, et in Actibus Apostolorum Lidda dicitur, ubi beatus Georgius decapitatus asseritur et locus peregrinis aduentibus demonstratur in choro ecclesie quondam pulchre^c (12). Non multum a monte Carmeli a sinistris est villa Saffram in quoddam monte^d, ubi beati Jacobus et Johannes nati dicuntur, et in loco nativitatis ipsorum pul//fol. 6v//chra fuit ecclesia constructa, quam etiam peregrini visitare devotius^e consueverunt (13).

Hiis visis perveni in Gazam quam prius dixeram, civitatem satis magnam et bene populatam, a mari aliquantulum elongatam. Hec est civitas illa cuius Samson^f portas asportavit, cum in ea captus esset, super unum monticulum propinquum civitati^g, et ubi tot millia Phylestinorum, palatii columpnis concussis, et se ipsum prius excecatum, mirabiliter occidit, sicut in libro Judicum reperitur^h (14).

Post hec veni ad castrum Darum, quod ultimum occurrit procedentibus de Syria in Egyptum. Et notandum quod eundo de Accon per hanc viam dimisi civitatem sanctam Iherusalem a sinistris vix ad XXⁱ miliaria, volens prius videre Egyptum et Arabiam ut, obtentis soldani litteris, possem in reversioneⁱ commodius et securius terre Promissionis loca sanctissima visitare.

NOTES

(1) – Ps 45 (44), 13 chanté au 1^{er} nocturne des Matines du Mardi.

(2) – Is 23, 8.

a. mons Carmeli altus *Pr* / altus sed oblongus *B G* / multum spatiuosus *B* / desuper palmis *L*.

b. destructum *B G* / et destructum *Pr*.

c. et in Actus Apostolorum Lidda dicitur *déplacé après* in choro ecclesie pulchre *B G*.

d. monte (Carmeli)... in quoddam monte *om. Co.*

e. devotius *om. B G* / peregrini *om. Wr.*

f. ille fortissimus gigans *add. U.*

g. super unum *om. Va* / captus esset, montem super unum parvum civitati vicinum *Li.*

h. sicut Biblia memorat *Li.*

i. in regressu *B G* / possem revertens commodius et tutius Terram Sanctam et ejus loca ad placitum et cum pausa visitare ut parebit inferius *Li.*

(3) – II s'agit des sources de Ras el Aïn, à 7 km environ au sud/sud-ouest de Tyr. On y voit encore quatre réservoirs antiques et un aqueduc. La tradition en attribuait la construction à Salomon, par reconnaissance pour les services que lui avait rendus Hiram en lui fournissant des ouvriers travaillant le bois. La citation : « *Fons ortorum...* » vient du Cantique des cantiques, 4, 15.

(4) – Épisode de la Cananéenne, Mt 15, 21-28, Mc 7, 24-30 / *Beatus venter...*, Lc 11, 27-28. Ce dernier texte n'indique pas de localisation à Tyr.

(5) – 1 M 10, 57-65 et 11, 22-27.

(6) – On voit ici l'importance prise par la chute d'Acre. Des récits insistant sur les horreurs de la bataille pour la ville, comme celui de Thaddeo de Naples, avaient été sûrement largement répandus (*Hystoria de desolacione et conculcatione civitatis Acconensis et totius Terre Sancte*, éd. Comte Riant, Genève, 1873).

(7) – 1 Rois 18, 16-40.

(8) – Le mont Carmel avait connu à une époque très ancienne la présence d'ermites et de moines. Des graffiti dans la grotte d'El Hader témoignent qu'on y vénérait Élie dès le IV^e siècle, et les fouilles ont permis de découvrir de nombreux vestiges de laures byzantines. Les croisades provoquèrent la construction de nouveaux cloîtres et ermitages, Bénédictins de Cluny, chanoines du Saint-Sépulcre, plus une forteresse des Templiers. Il s'y trouvait aussi un important monastère grec, Sainte-Marguerite signalé au début du XIII^e siècle. En 1209, le patriarche latin de Jérusalem, résidant à Saint-Jean d'Acre, Albert de Verceil, rédigea une règle pour les frères ermites demeurant « près de la fontaine d'Élie sur le Mont Carmel », sous l'obédience de frère Brocard. Cette règle, confirmée par Honorius III en 1226, est considérée comme l'acte de fondation de l'ordre du Carmel. Les fouilles de 1958 et 1960 ont permis de retrouver, croit-on, la fontaine d'Élie et le premier ermitage des Carmes (A. Brunot, « Le Carmel », *Bible et Terre Sainte* n° 104, p. 6-15 et « La montée au Carmel », *Bible et Terre Sainte* n° 108, p. 8-17).

(9) – Ce château, élevé par les Templiers pour protéger la route côtière, fut restauré et agrandi par les Templiers et les Chevaliers Teutoniques au début de la 5^e croisade en 1217. Il défia l'empereur Frédéric II en 1229 et ne tomba qu'après la chute d'Acre. De là, sans doute, la célébrité que lui attribue Boldensele (S. Runciman, *A history of the Crusades*, Londres : Cambridge University Press, 1951-54, 3 vol., t. 3, p. 149 et sq.).

(10) – Les remparts d'Ascalon furent relevés par Richard Cœur de Lion en 1192, et renforcés pour concentrer la défense côtière sur cette ville, alors qu'on démantelait le Chastel Darum au sud (S. Runciman, *op. cit.*, t. 3, p. 34-70).

(11) – Rama fut choisie comme centre administratif par les sultans mamlūks. Les fortifications en furent relevées, et notamment la Tour Blanche, reconstruite en 1318 par Kalâ'un (M. Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie à l'époque*

des Mamelouks d'après les auteurs arabes, Paris : Paul Geuthner, 1923, CXIX-292 p.).

(12) – L'église Saint-Georges fut détruite lors des combats de la 3^e Croisade, et à nouveau saccagée par les Mongols en 1271. Le culte du saint est attesté à Lydda dès le IV^e siècle.

(13) – Les Templiers avaient édifié à Saffram un château fort, où Saladin s'installa pendant le siège d'Acre. L'église dut tomber en ruines et le pèlerinage fut abandonné. Jacques de Vérone n'en parle pas, ni le *Liber de Bonifacius Stephanus*. Voir l'édition de Boldensele par H. Canisius, *op. cit.*, p. 108.

(14) – Jg 16, 1-31.

Tertium capitulum de deserto quod dividit Syriam et Egyptum et de Egypto.

De Castro igitur quod Darum dicitur processi versus Egiptum per desertum arenosum in VII diebus. In quo deserto est aque penuria, portavique victualia et alia necessaria in camelis^a. Sunt tamen ordinata per Sarracenos certa secundum dietas hospitia ubi inveniuntur necessaria competenter.

Post veni in Egiptum ubi sunt casalia pulcherrima infinita, omnibus bonis temporalibus habundantia, preterquam quod in terris Sarracenorum per // fol. 7// Sarracenos vinee non coluntur nec porcos nutriunt, hoc eis lege ipsorum que in libro quem Alkoranum dicunt scribitur strictius inhibente^b. Et primo procedens versus Babyloniam veni ad villam famosam et magnam, que Belbeis^c nominatur. Post hec dimissis super ripam maris Alexandria famosissima civitate et Damiata, propter convenientem portum navigantibus bene nota^d, perveni ad Cadrum et Babyloniam, metropolim Egypti, ubi est sedes Soldani (1) in uno castro pulcherrimo prope Cadrum. Hoc castrum in monte est non alto sed petroso, largum est et valde pulchris palatiis^e decoratum. Dicitur quod continue pro diversis^f ipsius soldani servitiis et custodia ejus in ipso castro commorantur circa sex millia personarum quibus cottidie de curia victualia ministrantur (2). Ceteri vero amirati, id est capitanei, et gentes armorum equites in maxima multitudine sub castro in civitatibus commorantur ordinati sub mille-nariis, centenariis, quinquagenariis et decanis^g, secundum quod visum fuerit expedire, quibus per soldanum secundum gradus suos stipendia dispensantur^h.

Sunt autem Cadrum et Babylonia due civitates multum magne (3), parum distantes, et quasi contingue, majorⁱ tamen est Cadrum que est versus desertum Syrie parum distans a fluvio paradisi Nylo (4). Babylonia vero sita est super ipsum flumen sine medio^j. Predicta due ville multum populose pulcherrimis edificiis con //fol. 7v// structe plus quam de foris appareant^k, quia orientales generaliter consueverunt non de foris sed intrinsecus ipsorum hospitia

a. portumque et alia necessaria in camelis apportantur *V* / ideoque portavi victualia et alia necessaria *Wo Li* / portavimus quoque victualia et alia necessaria nobiscum *U*.

b. inhibentur *P Ba M1 M2* / prohibetur *Co* / inhibetur *M3 M4 L Can* / districtius prohibente *B G* / hoc eis in lege ipsorum que in libro Alkoranum dicuntur scribitur strictius inhibente *Le* / nec porcos nutriunt *om. Pr.*

c. Ballais *B G* / Balbeis *H* / Babeis *W2* / Belbenis *M3* / Belleib *Wo U Li*.

d. portum navigantibus bene aptum *Pr.*

e. largum est valde et pulchris palatiis *Le* / longum est *P* / valde *om. Wr.*

f. pro diversis *om. H.*

g. et decenariis *W2 C V*.

h. ministrantur *B G C U* / exponuntur *V* / dispendia dispensantur *M2*.

i. minor *Wo Li*.

j. Babilonia... sine medio *om. Va.*

k. plus intus quam de foris *M2 M3 M4 L V Can.*

marmoribus tam in pavimentis quam parietibus^a et opere musayco mirabiliter decorare.

Et sciendum quod hec Babylonia de qua nunc fit mentio non est illa antiqua Babylonia^b (5) in qua regnavit Nabuchodonosor et ad quam filii Israel captivi sunt ducti, sed hec est nova Babylonia antiqua in nomine et quodammodo in operibus imitatrix quia, ut de ceteris taceam, sicut antiqua fillis Israel, tunc fidelibus, maxime fuit infesta^c, sic et nobis Christianis veris Israelitis hec nova Babylonia cum suo capite, quod soldanus est, maxime opponitur inter ceteros infideles, utpote quia principalis propugnator et dilatator est impie perfidie Machumeti, cum de dominio soldani ille mendax^d nequam traxerit originem. Ibidem^e primo predicavit scilicet in deserto Arabie hominibus bestialibus et indoctis, legemque dyabolicam ipsis imposuit et serpentina astutia decepit, falsisque miraculis, sibi et patri falsitatis ac mendacii^f colligavit. Corpusque ipsius perditissimi pseustis^g sub soldani diligentissima custodia in civitate que Meca dicitur, sita in deserto Arabie, de Babilonia circa XXV^e dietas pro maximo sanctuario conservatur, in pulchra ipsorum ecclesia quam musket vulgariter dicunt. Non quod pendeat in aere per virtutem petre que ferrum trahit ut false divulgatum est (6), sed alias in tumba elevata et preciosa //fol. 8// ad majorem ipsius mortui dampnationem perpetuam positum est, quo Sarraceni ex omnibus mundi partibus confluunt, peregrinationem ipsi ibidem ad suum prophetam devotissimam et sollempnissimam miseri reputantes^h. Et ob hoc maximus advocatus et defensor a Sarracenis ipsorum perfidie tenetur soldanus hujus nove Babylonie. Que perfidia christiane fidei super omnes errores existit maxime inimicaⁱ (7). Distat vero antiqua Babilonia ab hac inter septentrionem^j et orientem circa XXXV^e dietas^k (8) in Chaldea. Et illius patrie dominus nunc est Chan^l, id est imperator Tartarorum de Persia (9). Dicunt aliqui quod civitas

a. marmoribus *L* / orientales... parietibus, *autre rédaction dans Li* : orientales generaliter plus intus quam de foris edifica sua marmoreo et musaico opere mirabiliter venustant tam in parietibus quan in pavimentis.

b. antiqua *om.* *Wr* / de qua antiquitus fit mentio *add. Li.*

c. et opposita *add. U.*

d. mendax *om. M1 M2 M3 M4 L V Can.*

e. enim ille perfidus Machometus *add. U.*

f. falsis miraculis verius mirabilibus sibi et patri... *Li.*

g. pseudopropheta *Can.*

h. confluunt *om. Pr* / confluunt ad peregrinationem ipsius *B Na Wr* / convenient peregrinationem ibidem ad suum prophetam devotam et solemnissimam *Wo Li* / ad suum prophananum Machometum concurrunt cum peregrinacionibus quam devotissimam et solemnissimam universi illi miseri et perfidi infideles reputantes *U.*

i. inimica *om. Pr* / Et hoc... inimica, *autre rédaction dans U* : Et propter hanc causam maximus et defensor a Sarracenis Soldanus hujus novae Babyloniae tenetur quia perfidia ejus super omnes errores reputatur christiane fidei esse maxime inimica.

j. atentriionem *Ba M1 / Co* porte atentriionem barré et corrigé en septentrionem / inter ad septentrionem *P / aquilonem Wo U Li.*

k. XXV *Li.*

l. Cayn *B / major imperator Tartarorum add. U.*

que nunc Baldacum dicitur sit ipsa antiqua Babylonia que sita est super fluvium Eufratem. Alii asserunt prope Baldacum ipsam fuisse et destructam, hoc per ruinas de prope maximas approbantes (10). Turris etiam Babel a filiis Noe incepta fuisse in loco propinquuo asseritur, ubi humanum labium confusum est. Locus nunc desertus dicitur et quasi inaccessibilis propter ferarum, crudelium et venenosorum animalium ibidem commorantium multitudinem innumerousam. Hec dicta sunt ut habeatur discretio veteris et nove Babylonie in hoc opere principaliter recolende^a.

Fluvius igitur paradisi novam Babiloniam preterfluens ac terram Egypti^b irrigans et fecundans et omnibus bonis habundare faciens, Gyon in Genesi appellatur^c. Quidam tamen dicunt quod Gyon et Phison in superioribus partibus Ethyopie^d con//fol. 8v//jungantur, et sic conjuncti unum alveum contineant et conservent (11). Insulas tamen plures in Egipto habet predictus fluvius, uberrimas et deliciosas, divisus et iterum recollectus in mare Mediterraneum in partes divisus incidit, prope Alexandriam civitatem de qua fecimus^e superius mentionem. Predicti fluvii aqua sapida est et sanissima ad bibendum, cibos digerit (12), bonos pisces habet in magna copia. Inveniturque in eo et circa ipsum lignum aloes, et diversi coloris lapides corneoli^f.

In Cadro et Babylonia plures sunt ecclesie christianorum valde pulchre, inter quas magis famose sunt ecclesia beate Virginis in Babilonia, ubi ipsa cum Christo Ihesu et Joseph, quando in Egiptum de Judea fugerat^g metu Herodis, aliquamdiu dicitur habitasse (13). Item alia ecclesia beate Barbare virginis, in qua corpus ipsius in parvo monumento marmoreo conservatur.

Et sciendum quod Egyptus oblonga patria est, et in aliquibus partibus^h stricta propter desertum siccumⁱ latera ipsius ambiens et comprimens, de cuius natura et^j ipsa Egyptus est, nisi quod in quantum exuberante^k fluvio, vel naturaliter vel artificialiter conducto, imbibitur^l, fertilis efficitur et delectabilibus^m

a. Dicunt aliqui... recolende *om. U.*

b. fluvius igitur paradisi, id est Nilus *Wo Li / Egypti om. Na.*

c. Gyon ut in Genesi appellatur *M1 / Gyon ut in Genesi dicitur M2 / Gyon ut in Genesi dicitur appellatur M3 L Can / Gyon et ut dicitur in Genesi appellatur M4 / dictus Gyon ut in Genesi habetur V.*

d. in superioribus Ethiopie *P Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L Wo U Li Can / in superioribus Egipti partibus V.*

e. de qua feci *Na Va Wr / illam famossissimam civitatem sepius nominatam add. U.*

f. et diversi coloris lapides *Le / et diversi lapides corneoli W2 / et cupressi coloris corneoli Wo Li / coloris corneel U.*

g. fugerant *B G H Le Na / fugerunt C / de Judea precepto angelico Herodem de Judea carentes fugerant Li.*

h. aliquibus stricta *P Pr Ba Co M1M2 M3 M4 L V.*

i. siccum *om. B G.*

j. natura et *om. V.*

k. nisi aliquantulum exuberante *Va / quod et comprimens quidem Egiptus exuberante fluvio U.*

l. artificialiter aducto *Pr / visibiliter imbibitur Wo Li / imbibitur om. U.*

m. delectabilius *W2 / delectabilis P Pr Ba Co M3 M4 L V Can.*

hominum usibus coaptatur. Parum pluit in ea, quia regio multum de se sicca est et fortis ardor solis humores consumit super eam faciliter elevatos. Unde in longum protenditur ab Ethyopia, secundum cursum fluvii, usque //fol. 9// ad Alexandriam et mare Mediterraneum, tantum habens latitudinis prout fluvius, secundum dispositionem terre hinc inde et hominum diligentiam, poterit elargiri^a.

Vidi in Cadro tres elefantes vivos. Est autem elephas animal valde magnum pellem habens duram ad modum squamarum piscis, valde disciplinabile, ad sonum instrumenti musici corisat^b et saltat. Dentes de ore exeunt ad modum apri valde longi, supra os habet puniscidam^c longam ad modum sacci rotundi peracutam, cartilaginosam, ad omnem partem flexibilem, qua utitur loco manus ; cibum per eam sumit et incurvando infra subtus in os mittit, eaque plura recipit et distribuit. Solaciatur et ludit^d, se prosternit et se levat, unde verum non est quod jacens se denuo erigere non possit (14). Ad preceptum magistri sui advenientibus alludit, caput inclinando, genua flectando terramque osculando, quia hic modus honorandi^e in illa patria communiter est consuetus. Vidi etiam animal Indie, jeraffan nomine^f, in anteriore parte multum elevatum longissimum collum habens, ita ut de tecto communis altitudinis domus^g possit comedere, retro ita demissum^h est ut dorsum ejus manu hominis tangi possit. Non est ferox animal sed ad modum jumenti pacificum, colore albo et rubeo pellem habens ordinatissime deco//fol. 9v//ratam. Vidi plures babuines, cattos mammones, psitacos mirabiliter instructos gestibus suis homines multipliciter ad deductionem et solatiaⁱ provocantes. Invenitur psitacus qui pro C aureis non daretur (15), quia in hiis partibus sunt homines delicati supra modum delectationem et corporalia solatia requirantes.

In superioribus Egypti est vena^j smaragdina, unde ibidem smaragdi meliores et in meliori foro habentur quam in alia mundi parte^k. Sunt in Syria et in Egypto poma oblonga que paradisium nuncupantur, optimi saporis, mollia, in ore cito dissolubilia, per transversum quotienscumque ipsas incideris invenies crucifixum, in tantum ut aliquotiens faciei et aliorum membrorum lineamenta possis perpendere competenter. Diu non durant, unde per mare ad nostras partes duci non poterunt incorrupta (16). Succarum optimum ibi crescit et alia

a. tantum habens... elargiri *om. U.*

b. coruscat *W2 Le Li.*

c. *sic dans tous les manuscrits / proboscidem Can.*

d. et ledit *G H Le W2 C Na / et non ledit Ba Co M1 M2 M3 M4 L Can / et non ludit V.*

e. hospites homines *add. M3 M4 L Can.*

f. vidi etiam in Cadro *Na Wr / animal in Cadro Indie qui dicitur Jeraffan nomine M3 / Indie om. Wo Li.*

g. de tecto altitudinis domus *B / de tecto hominis altitudinis domus G / de tecto communis altitudinis Le.*

h. *depressum M3 M4 L Can.*

i. deductionem temporis et solatia *U / et solatia, om. Ba Co M1 M2 M3 M4 L.*

j. una vena smaragdina *Na / una smaragdina M1 M2 M3 M4 L Can.*

k. in aliqua mundi parte *W2 C Le L U / quam in mundi parte M2 / habentur om. M1 M4 V.*

terre nascentia que apud nos inconsueta, et consueta ibidem tamen, et que apud nos in ortis humano studio nutriuntur, ut ruta, salvia et hujusmodi, sola nature operatione in campis et alias oriuntur et marcescunt multo amplius virtuosa^a.

Est in Cadro domus ampla et ad modum stube^b (17) demissa, in qua sunt multe fornaces, etiam demisse, super quas in palea ponuntur ova quanta quilibet voluerit apportare^c et, sine gallinarum cubatione naturali, ex certo temperamento ignis in fornacibus, materia fetus maturatur in ovis et pulli exeunt suo tempore, arte effectum nature mirabiliter prosequente. Statimque ut pulli ex testis ovorum erumperint, dantur dominis quorum ova fuerunt, asportanturque et //fol. 10// nutriuntur. Unde et in hiis partibus est maxima copia gallinarum. Hoc mirabilius reproto omnibus que viderim in hiis locis (18). Homines et femine venduntur in hiis partibus si sint alterius fidei et secte quam ementes et vendentes^d et sic in servitutem rediguntur, et secundum juventutem, fortitudinem^e, artem, sanitatem, et pulchritudinem in precio estimantur (19).

Infra Babiloniam est quedam contrata singulariter fertilis, pascuis uberrimis opulenta^f, que dicitur esse terra Yessen, quam filii Israel consensu Pharaonis obmerita Joseph et patris ipsius beati patriarche Jacob instantiam inhabitaverunt, dum divina dispensatione peregrinati sunt in Egipto. Que miracula et magnalia Deus in Egipto^g operatus sit in libris Moysi (20) satis patet.

Prope Cadrum versus plagam deserti Sirie est hortus balsami singularis, non est multum magnus nec forti sepi nec muro circumcinctus est. De quo plurimum admirabar, locum scilicet tam nobilem non fortius communiri^h. Arbusta balsami grossa non sunt, aut alta, sed ad modum vitis palmitum ramusculi mediocres. Irrigatur hic ortus quodam fonte parvo in ipso existente, in quo virginem Mariam puerum Ihesum balneasse sepius ac vestes panniculosque ejus lavasse asserunt christiani, et ex hoc dicunt fontem virtutem contraxisse ut terra, aqua hujusmodi irrigata, balsamum germinet et producat (21).

Ultra Babyloniam et fluvium parady//fol. 10v//siⁱ, versus desertum quod est inter Egiptum et Africam, (22) sunt plura antiquorum monumenta figure pyramidalis, inter que sunt duo mire magnitudinis et altitudinis de maximis lapidibus et politis^j, in quibus inveni scripturas diversorum ydiomatum. In uno inveni hos versus latinos petris insculptos. Versus :

a. et alia terre nascentia apud nos inconsueta, et consueta, tamen multo amplius virtuosa W1, *texte rétabli d'après tous les autres manuscrits / oriuntur et nascuntur Le / et maturescunt H W2 C V.*

b. *sic, dans tous les manuscrits, avec différentes orthographies*, stufe, stupe.

c. quanta... apportare, om. B G.

d. si sint... vendentes om. U.

e. aetatem add. U Li.

f. singulariter... opulenta om. G.

g. que miracula... in egipto om. Va.

h. nobilem et virtuosum non fortius munitum Li.

i. est fluvium paradisi H Na.

j. et politis om. B G H Le W2 Na / et altitudinis om. Wo Li / interque... altitudinis om. U.

Vidi pyramidas sine te, dulcissime frater,
 Et tibi quod potui lacrimas hic mesta profudi
 Et nostri memorem luctus hanc sculpo querelam^a.
 Sit nomen decimi centi^b anni pyramide alta
 Pontificis comitisque tuis trayane^c triumphis
 Lustra sex intra censoris consulis esse (23).

Horum versuum obscura expositio aliquantulum me tenebat. Dicunt simplices hec maxima monumenta fuisse granaria Pharaonis (24), et sic ea appellant^d, quod verum nullo modo est, quia nec ad imponendum, nec ad extrahendum, nec ad conservandum annonam aut frumentum locus in ipsis pyramidibus aptus deprehenditur, maxime quia a summo^e usque deorsum plene sunt maximis lapidibus sibi invicem bene junctis, nisi quod porta parvula a terra bene elevata remansit et via stricta ac tenebrosa per quam descenditur ad certum spatium^f in eisdem, nulla in ipsis reperta latitudine spatiosa. Verum quod monumenta sint versus scripti attes//fol. 11//tantur et multa ipsas principaliter intuenti^g.

NOTES

(1) – Le sultan était alors Al Malik al Nasir al Din Muhammed, dernier fils de Kalâ'un. Parvenu au pouvoir en 1293, il fut chassé par un usurpateur en 1294, reprit le pouvoir de 1299 à 1309, puis fut à nouveau chassé (1309-10). Il se réinstalla définitivement sur le trône cette même année et régna jusqu'en 1340 (G. Wiet, *Histoire de la nation égyptienne*, Paris : Plon, 1937, t. IV, *L'Égypte arabe de la conquête arabe à la conquête ottomane*, 642-1517, 646 p., p. 454-484).

(2) – Selon Symon Semeonis (1323) il y a 10 000 soldats dans la citadelle (*Le voyage de Symon Semeonis*, trad. C. Deluz, *op. cit.*, p. 985). C'est le chiffre que donne aussi Antonio de Reboldi (*Itinerarium ad sepulchrum Domini* (1327) *et ad montem Sinai* (1330), éd. F. Golubovitch, *Bibl. biobibliographica*, *op. cit.*, t. III, p. 336).

(3) – Selon Symon Semeonis, Le Caire est deux fois plus grand et quatre fois plus peuplé que Paris (*Le voyage...*, *op. cit.*, p. 983). Selon Ludolph de Sudheim, Le Caire est sept fois plus grand que Paris (éd. Deycks, *op. cit.*, ch. XXX). L'orthographe, *Cadrum*, est inhabituelle. Tous les manuscrits la

a. ce vers est rajouté en marge par W1, om. G V.

b. centi om. B.

c. pyramide alta... trayane om. U.

d. dicunt simplices hec maxima monumenta granaria regis pharaonis extitisse, et sic ea suo vulgari appellant *Li*.

e. quia a sumo om. Wr.

f. ascenditur V Wo / spatium om. P / ad fundum certum Pr.

g. presentialiter tous autres manuscrits sauf M1 / ipsas om. B G / et multa... intuenti om. U.

respectent. On ne voit pas ce qui la justifie. Ludolph de Sudheim parle de *Carra*, tiré d'un ancien nom, sans doute *al Qahira* (éd. Deycks, p. 51 et sq.). Canisius corrige et écrit *Carrum*. Les récits de pèlerinage contemporains écrivent *Cairum* ou *Cairo*.

(4) – Le vieux Caire, Fustât, déclinait au profit de la nouvelle ville, al Kahirat, fondée par les Fatimides, mais gardait son prestige puisqu'il renfermait la plus ancienne mosquée d'Égypte et une des premières de l'Islam. Brûlée par Shawar en 1167, la cité avait été reconstruite par Saladin, qui enferma dans un vaste mur d'enceinte le Caire et Fustât, la Citadelle se trouvant à la jonction des deux villes, et le terrain entre elles deux se couvrant peu à peu de maisons (P. Casanova, *Essai de reconstitution de la topographie d'Al Foustat ou Misr*, Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 1913-1919, 64 fol., introd., p. xxiv et sq., et, du même, *Histoire et description de la citadelle du Caire*, Mission archéologique française au Caire, t. VI, p. 509-511).

(5) – Le nom de Babylone donné au Vieux Caire vient sans doute de la déformation par les Coptes de *Pi-Hapi-n-On*, le temple d'Hapis Héliopolis. Les croisés apprirent ce nom et le transmirent en Occident (P. Casanova, *Topographie d'Al Foustat*, op. cit., introd., p. xxiv et sq.).

(6) – De nombreuses légendes, en général d'origine byzantine, circulèrent à partir de la fin du xi^e siècle en Occident. L'histoire de l'aimant dont parle Boldensele se trouve déjà par exemple dans la *Chanson d'Antioche* à propos d'une « image » de Mahomet (éd. Paulin, Paris : Léon Techener, 1848, repr. Genève, Slatkine, 1969, p. 230-231) :

Ils l'ont fait placer et dresser sur quatre aimants
 Afin qu'elle ne puisse plus s'incliner ni plier.
 Mahomet fut en l'air, il se mit à tourner,
 Car un vent le pousse et le fait tournoyer.
 Alors les rois païens vont s'agenouiller par terre,
 Ils lui offrent de riches dons, ils lui baissent les pieds,
 De mille côtés on l'entend adorer et prier.

Ludolph de Sudheim dément lui aussi cette assertion, en s'appuyant sur les dires de Sarrasins convertis au christianisme et qui étaient allés en pèlerinage à la Mecque (*Compilation de Nicolas de Hude*, op. cit., p. 74).

(7) – On a là un exemple de la littérature polémique contre Mahomet (que Boldensele désigne par un terme emprunté peut-être au grec, *pseustis*) qui se développa dès le milieu du ix^e siècle en Espagne, où Eulogius de Tolède et Paul Alvarus voient dans l'Islam la préparation à l'apparition finale de l'Antéchrist, puis dans tout l'Occident, à partir du xi^e siècle. Cette vision apocalyptique du rôle de l'Islam resta présente aux siècles suivants (*Chronica Magistri Rogeri de Houdene*, éd. Stubbs, Rolls series III, p. 75-79 / appel d'Innocent III à la Croisade en 1213, PL 216, col. 817-22).

De même, l'accusation d'inculture de Mahomet et de ses fidèles est une sorte de lieu commun. Selon Jacques de Vitry : « Mahomet... avait répandu son abominable doctrine d'abord en Arabie, dont il était originaire, et ensuite chez un peuple brut comme les animaux... tantôt prêchant devant des hommes bruts et ignorants, tantôt employant la violence » (Jacques de Vitry, *Histoire de l'Orient et des croisades pour Jérusalem*, trad. F. Guizot, éd. N. Desrugillers, Clermont-Ferrand : Paléo, 2005, 385 p., p. 16). Les faux miracles se trouvent relatés avec force détails par Guibert de Nogent (*Gesta Dei per Francos*, éd. critique R. B. C. Huygens, Turnhout : Brepols, 1996, 441 p., livre I, ch. III, p. 94-100). Cependant, à partir de la traduction du Coran, à l'initiative de Pierre le Vénérable, en 1143, et à partir des relations nouées avec les Musulmans dans le royaume latin de Jérusalem, on voit aussi se développer un courant de pensée mieux informé sur l'Islam et plus respectueux de sa valeur. On a vu plus haut que Boldensele parle des préceptes coraniques, par exemple à propos de la culture du vin ; et les invectives qu'il lance ici contre Mahomet ne l'empêchent nullement de nouer des liens d'amitié avec les Sarrasins.

On trouverait bien d'autres exemples de cette double attitude, notamment dans le *Tractatus de Statu Sarracenorum* de Guillaume de Tripoli où il porte un jugement sévère sur Mahomet : « *puer videlicet orphanus, egrotativus, pauper et vilos* » / « un enfant orphelin, maladif, pauvre et méprisable » (ch. II) ou sur le Coran « *qui nec mores nec fidem docet, nec scientiam, nec ystoriam, nec doctrinam* » / « qui n'enseigne ni bonnes moeurs, ni foi, ni science, ni histoire, ni doctrine » (ch. XXV). Mais où il estime en même temps que l'on peut convertir les Sarrasins « *simplice sermone Dei, sine philosophicis argumentis sive militaribus armis, sicut oves simplices petunt baptismum Christi et transeunt in ovile Dei* » / « grâce à la simple parole de Dieu, sans arguments philosophiques ou force d'armes militaires, ils demandent le baptême du Christ, comme de simples brebis, et entrent dans le troupeau de Dieu » (Guillaume de Tripoli, *Notitia de Machometo De statu Sarracenorum*, texte latin et trad. all. Peter Engels, Würzburg : Echter Altenberge : Oros, 464 p., conclusion). Voir aussi les textes cités par R. W. Southern, *Western views of Islam in the Middle Ages*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1962, et C. Deluz « L'Islam et les musulmans vus par les frères Mendiant missionnaires (XIII^e-XIV^e siècles) », *Paroles sur l'Islam dans l'Occident médiéval. Actes du colloque du 9 mars 2001*, Lyon : Cahiers du Centre d'Histoire médiévale, Univ. Jean Moulin, n° 1, 2002, p. 73-87.

(8) – Les caravanes mettaient trente jours pour aller du Caire à la Mecque. Elles partaient tous les ans pour la foire de trente jours qui coïncidait avec l'Aïd el Kébir. Elles groupaient 120 000 à 130 000 personnes et rapportaient des épices qui étaient redistribuées jusqu'à Damas (E. Piloti, *Traité sur le passage en Terre sainte*, éd. Ph. H. Dopp, Louvain-Paris : Publ. de l'université Lovanium de Léopoldville, 4, 1958, note, p. 104-105).

- (9) – Abu Saïd Bahadur, neuvième et dernier ilkhan (1316-1336).
- (10) – Le Birs Nimrud, à environ 80 km de Bagdad, passait pour être l'ancienne Tour de Babel (Oderic de Pordenone, éd. Yule, *op. cit.*, p. 110).
- (11) – Le *Libro del Conoscimiento* dit que les quatre fleuves du Paradis irriguent toute la Nubie et l'Éthiopie (éd. N. F. Marino, *op. cit.*, p. 54-57). Sur cette question du cours du Nil, voir l'introduction.
- (12) – Dans son *Traité sur le passage en Terre sainte* (1420), E. Piloti explique comment on use de cette eau. « Puis ilz ont l'eaue de la rivière la plus précieuse que soit au monde, et tant que chascune personne qui se treuve de là boive tant qu'il veult, et quel heure qu'il ly plaist, jamais ne luy fait desplaisir, observant la manière du pays, laquelle est que l'eaue se doit prendre de la rivière, et la mectre en ung grand vaisseau de terre que soit fermé en ung lieu, et la laissier reposer l'espace de XXIIII heures, pour ce que l'on la prent trouble de la rivière, et quant elle est reposée, elle retourne tresclère, et puis quand elle est clère, on la peult boire, et est merveilleuse et parfecte comme j'ay dit... elle fait faire perfecte digestion à le stomach, par manière que tousjors tient l'omme en appétit de manger, pluseurs fois le jour » (éd. P. H. Dopp, *op. cit.*, p. 27-28. Texte modernisé dans D. Régnier-Bohler, *Croisades et pélerinages*, *op. cit.*, p. 1238-1239).
- (13) – En dehors du récit évangélique de Mt. 2, 13-15, les évangiles apocryphes multiplièrent les récits sur la fuite de la Sainte Famille et son séjour sur la terre d'Égypte, notamment l'Évangile de Thomas, dans sa version latine, l'Évangile arabe de l'Enfance, et l'Évangile du pseudo-Matthieu. D'autres récits se trouvent dans la prétendue « Vision de Théophile », patriarche d'Alexandrie (385-412). Mais ces traditions furent surtout mises en forme au cours de la renaissance de l'Église copte aux XII^e et XIII^e siècles, et notamment au monastère de Deir el Moharraq, à 65 km au nord d'Assiout. On arriva ainsi à établir tout un itinéraire suivi par la Sainte Famille de Bilbeis vers le delta, les couvents de la rive gauche du Nil, le vieux Caire et la Mataréa puis la Haute Égypte, atteinte en felouque sur le Nil jusqu'à Deir el Moharraq. Beaucoup de sanctuaires qui sont nés de ces traditions sont restés jusqu'à nos jours très chers à la piété populaire copte (I. H. Dalmais, « À travers l'Égypte chrétienne », *Bible et Terre Sainte* n° 106, p. 9-15). Voir aussi *Écrits apocryphes chrétiens*, trad. et présentation par M. Cambe, Cl. Gianotto, J.-D. Koestli *et alii*, dir. Fr. Bovon et P. Geolfrain, Paris : Gallimard, 1997, 2 vol., Bibl. de la Pléiade 442 et 516, vol. 1, Évangile du pseudo-Matthieu, p. 136-140.
- (14) – L'éléphant ne peut se relever que par secousses, étant donné son poids. Quand il est vieux ou malade, il évite donc de se coucher, et s'appuie contre un tronc ou contre un mur. Il faut voir sans doute là l'origine de l'affirmation, remontant à Pline, que l'éléphant, une fois couché à terre, ne peut plus se relever.

(15) – Symon Simeonis nous a laissé une sorte de tableau des changes et de quelques prix à Alexandrie en 1323. Selon lui, un gerfaut vivant valait 3 000 drachmes, ou 150 florins. On vendait 13 beaux pains pour 1 gros de Venise. Le florin valait 22 gros vénitiens, le besant d'or, ou *aureus*, 26 (*Le voyage..., op. cit.*, p. 979 et 982-983).

(16) – Les bananes ne furent appelées ainsi, d'un mot emprunté par les Portugais aux Guinéens, qu'en 1585. La Grande Encyclopédie nomme encore le bananier *Musa paradisiaca*, ou figuier d'Adam, ou pommier de paradis. Tous les voyageurs parlent des bananiers. Symon Semeonis en donne une bonne description (*Le voyage..., op. cit.*, p. 980).

(17) – On remarque que tous les manuscrits ont conservé le mot allemand *stube*, qui désigne une petite cabane ou une chambrette, sans doute le seul qui soit venu à l'esprit de Boldensele pour décrire cette nouveauté que constituaient pour lui les couveuses.

(18) – Tous les voyageurs signalent ces célèbres couveuses. Paul Lucas, au XVIII^e siècle, nous en a laissé un dessin (*Voyage du sieur Paul Lucas fait en MDCCXIV par ordre de Louis XIV dans la Turquie, l'Asie, Surie, Palestine, Haute et Basse Égypte, Amsterdam : aux dépens de la Compagnie*, 3 vol. in-12°, t. I, p. 479). Symon Semeonis dit qu'elles étaient de la hauteur d'un autel (*op. cit.*, p. 88). E. Piloti note que la chaleur était entretenue par du fumier, dans lequel on mettait les œufs et qu'on remuait sans cesse avec « une lance » passant par « ung petit pertuis » à travers la porte de fer fermant la couveuse. Il a vu ensuite des troupeaux de trois à quatre mille poules [sic] menées par les paysans (P. H. Dopp, *op. cit.*, p. 94-97, et *Croisades et pèlerinages*, *op. cit.*, p. 1254-1255). Même récit de troupeaux de poules dans Ludolph de Sudheim (éd. Deycks, p. 52).

(19) – Ce marché d'esclaves, qui alimentait entre autres l'armée des Mamlūks, est signalé aussi dans tous les récits. Symon Semeonis a vu surtout des Noirs : « Et notamment les Indiens schismatiques et les Nubiens des deux sexes, qui sont de la couleur des corbeaux et du charbon » (*Le voyage..., op. cit.*, p. 991). E. Piloti donne des prix (en 1420) : « un tartre », 130-140 ducats / « un charcas », 110-120 ducats / « un grec », 90 ducats / « un Esclavon », 70-80 ducats. Il affirme que 2 000 esclaves étaient achetés chaque année par le sultan (P. H. Dopp, *op. cit.*, p. 53).

(20) – Cette orthographe, respectée dans tous les manuscrits et qui semble fautive, se trouve dans la Vulgate, voir par exemple le livre de l'Exode, *Biblia sacra ad vetustissima exemplaria castigata*, Lugduni : G. Rovillius, 1569, p. 18-32.

(21) – Le jardin du baume, également signalé par tous les pèlerins, était un de ces lieux de pèlerinage, lié aux récits des évangiles apocryphes sur le séjour de la Sainte Famille en Égypte, dont il a été question plus haut. L'Évangile de la naissance de Jésus, composé en syriaque par un nestorien vers le VI^e siècle, dit

notamment : « En sortant de la ville des idoles, les divins exilés allèrent à un sycomore, aujourd’hui appelé l’arbre de Matariya, et à Matariya le Seigneur Jésus fit jaillir une source dans laquelle l’auguste Marie lava la tunique supérieure de l’Enfant » (P. H. Dopp, *op. cit.*, note, p. 74-82). On croyait que ce jardin était seul à posséder ces arbustes, alors qu’il y en avait en Arabie, Palestine, Syrie et même en Égypte. E. Piloti, dans son *Traité*, nous laisse une longue description de la cérémonie de la récolte du baume et de la confection de la liqueur, en présence du Soudan, du calife et des représentants des quatre rites musulmans d’une part, du patriarche melkite et du patriarche copte d’autre part (P. H. Dopp, *op. cit.*, p. 74-82 et *Croisades et pèlerinages*, *op. cit.*, p. 1250-1251). On utilisait ce baume en parfumerie et en médecine, notamment pour soigner les maladies des yeux. Le jardin, détruit en 1497 par les Mamlûks insurgés, fut remis en état en 1516, mais sa production avait bien diminué. Il fut détruit par une inondation au XVI^e siècle (P. H. Dopp, *op. cit.*, note, p. 74-82).

(22) – Rappelons que, pour la géographie médiévale, l’Afrique commençait à l’ouest du Nil.

(23) – Cette copie de Boldensele est un des rares témoins des inscriptions qui devaient être nombreuses sur les pierres du revêtement calcaire des pyramides. Mais on sait qu’elles furent peu à peu descellées entre le XI^e et le XVII^e siècle. Le poème a été recopié par Ludolph de Sudheim, (éd. F. Deycks, p. 55), qui a beaucoup utilisé le récit de Boldensele, et par le frère Félix Fabri, avec une légère variante (*Evagatorium*, éd. C. D. Hassler, Bibl. des litt. Vereins in Stuttgart, vol. III, p. 43). La transcription doit être corrigée :

Si< c>nomen Decimi < G>entia < n>i pyramide alta

Ou : *S< c>it nomen Decimi < G>entia < n>i pyramis alta* (*pyramis*, dans Fabri)
... *lustra < que> sex intra censoris consulis e < x>s < t>e < t>*.

Ce poème est l’œuvre de la sœur de Decimus Terentius Gentianus, dont des inscriptions ont permis de reconstituer la carrière. Il fut successivement tribun militaire, questeur, tribun du peuple, légat impérial, consul suffète, pontife et censitor en Macédoine en 120. On ne sait s’il tomba ensuite en disgrâce avant son décès. Le voyage de sa sœur en Égypte se situe vers 122. Voir sur ce sujet L. Friedländer, *Roman Life and Manners under the early Empire* (trad. A. Gough), New York : Arno Press, 1979, vol. 1, p. 362, « Tourists’ inscriptions on the pyramids », et vol. 4, app. XXI, p. 137-138, ainsi que E. A. Hemelijk, *Matrona docta, Educated Women in the Roman Elite, from Cornelia to Julia Domna*, 1998, ch. 5, « Women and writing : poetry », p. 256-259.

Les observations de Boldensele ont attiré l’attention de E. Graefe : « *A propos der Pyramidenbeschreibung des Wilhem von Boldensele aus dem Jahre 1335* », *Zum Bild Aegyptens im Mittelalter und in der Renaissance*, Fribourg, Göttingen, 1990 (Orbis biblicum orientalis, 95), p. 9-28. Il s’intéresse à l’inscription, mais cherche aussi à déterminer, à partir de sources

arabes et chrétiennes, à quelle entrée fait allusion la « *porta parvula a terra bene elevata* » dont parle Boldensele.

(24) – Mappemondes et cartes marines représentent souvent les pyramides d'Égypte avec la mention *granaria Pharaonis*, ou *granaria Joseph*. La carte d'Égypte jointe par Sanudo à son *Liber* indique : « *Istas II turres fecit pharaonis in capite solitudinis* » (éd. J. Bongars, *op. cit.*).

Quartum capitulum de itinere versus montem Synai et Arabia, ac locis sanctis in ea usque ad initium Terre promissionis.

De Cadro igitur et Babylonia recedens partibusque Egipti^a, in Arabiam prope-ravi, venique ad montem Sinay eques^b in decem diebus. Via media tota deserta est. Asserebant monachi montis Synay veteres et veraces^c se nunquam vidisse illuc venisse christianum equitem peregrinum preter me, quia in camelis^d consueverunt venire ceteri peregrini (1). Camelus namque comedit spinas et tribulos quos invenit in deserto, sine potu aliquotiens per duos dies integros usque in tertium permanens, fabasque siccias portant camelarii per desertum et dum camelos bene volunt reficere, dant ipsis de hujusmodi fabis in modica quantitate et sic onusti graviter tota die laborando in itinere perseverant. Equus tali labore et victu deficeret, unde pabulum conveniens aquamque in utribus feci portari pro equis meis sicut et mea et familie necessaria^e in camelis (2).

Soldanus namque Babilonie fecit mihi singularem gratiam, Dei favore mediante, dans mihi litteras quibus me omnibus subditis recommandavit, et ut me ad loca sancta per totum ejus dominium libere ire^f permetterent sine omni tributo, exactione et theloneo, et me meos et mea salvarent, honorarent // fol. 11v// ac ab omni offensa quorumcumque et injuria custodirent (3). Propter quod securus per totam terram Soldani ivi cum mea familia, et pluribus scutiferis pari^g veste induitis et habitu militari, gladiis, calcaribus, cultellis, ac si in terra christianorum securissimo^h processissem (4). Existens in itinere singulis noctibus dormivi in campis sub tentorio quod mecum portavi, et Saraceni ad hoc deputati per officiale loci ad quem veni excubabant me et meos custientes sollicite a nocturnis periculis et attente. Multi iverunt ultra mare, magni et parvi, nobiles et ignobiles, sed hujus temporis nullus hoc modo, quod reputo singularem gratiam et donum gratuitum Salvatoris. Quocumque perveni, et illis quorum intereratⁱ litteras Soldani monstravi, statim se levabant, litteras osculabantur, super capud ponebant, me honorabant, aliquotiens victualia gratis presentabant, et se mihi ad beneplacita benevoles exhibebant^j.

a. lustratis add. M2 M3 M4 L V Can / relictis C / De Cadro igitur et Arabia et aliis locis sanctis Babilonia recedens Pr.

b. eques om. B G.

c. monachi om. Va / In Arabiam...veraces, autre rédaction dans Li : In Arabiam veni et ad montem Sinay in decem diebus. Via media tota deserta est. Eques veni asseruntque monachi montis Sinay veteres et estimo veraces.

d. in camelis om. Va.

e. mea et familie mee B G Le W2 / sicut et mea familia M1 M2 M3 M4 L V Can / et necessaria pro me et familia mea in camelis U / aquamque om Pr.

f. ire om. B / libere ire om. W2.

g. pari om. Wr Va.

h. securissimo om. B G / securissime H Na Va.

i. quorum iter erat Ba Co / quorum erat M1 / quorum ius erat V.

j. sicut et mea et familie... benevolos exhibebant om. Li / Soldanus namque Babylonie... exhibebant om. U Wo.

Sic igitur recedens de Cadro primo perveni ad mare Rubrum in deserto quod est quoddam brachium occeani Indici^a, strictum versus plagam Egipti, sed plus et plus versus mare Magnum incipit elargiri. Supra ipsum mare Rubrum veni ad locum ubi filii Israël sicco vestigio transierunt divino miraculo, submersis in ipso Egiptiis insequentibus eos, sicut in libro Exodi clarius reperitur (5). In //fol. 12// hoc loco mare hoc largum non est^b, sed meo judicio vix latitudo transitus ad quinque miliaria se extendit. Non est autem hoc mare rubeum in hac parte nec fundus rubeus, sed in omnibus assimilatur ceteris maribus. Potest tamen esse quod in aliqua^c ejus parte, alibi gleba ejus sit rubea, et ob hoc totum illud brachium mare Rubrum seu Rubeum appelletur. In littore hujus maris processi per triduum, et circa ipsum in itinere plurimum delectabar, quia refocillabar^d plus quam in deserto alio, ventorum dulci refrigerio moderato. Circa hoc mare invenitur corallus albus in habundantia, in ramis multum pulcher^e, sed parum valet quia nimis est fragilis. Inveni tamen sine ramis duas vel tres pecias duras^f, ad modum eboris reluentes (6).

Recedens de mari Rubro, veni ad fontem qui in Scriptura dicitur Marach, ubi tempore transitus filiorum Israel aque amare erant, que per immissionem ligni a Deo monstrati Moysi, dulces et potabiles sunt effecte (7). Deinde veni in Helym locum valde delectabilem in deserto, ubi sunt XII fontes et LXX palme, et est una de stationibus Israel, ut in Exodo reperitur (8). Post hec veni in desertum Syn ubi est mons Dei Synay seu Oreb^g (9), quem in hoc deserto finaliter requirebam. In pede hujus montis est ille locus sanctissimus ubi Moyses vidit rubum ardente non consumi flammis, et Deum //fol. 12v// in rubo loquentem sibi, nostre salutis ordinem figuraliter convenientius inchoantem. In hoc loco pulchrum est monasterium satis magnum, plumbo coopertum, et claustrum monachorum bene firmatum, porta ferrea clausum^h (10). Et sunt monachi Arabes et pauci Greci simul, multi numero, devote et strictissime viventesⁱ, archiepiscopo ejusdem loci ac ordinis et ceteris prelatis suis^j valde obedientes (11), vinum non bibentes nisi in paucis festis anni, et tunc in certa mensura modice quantitatis ; pisces raro comedunt (12), oleribus, dactilis, leguminibus vitam certis horis et locis simul quietissime^k sustentantes. Divinum officium secundum ipsorum consuetudinem devotissime peragunt, ecclesiam

a. indici maris Wo / occeani om. P.

b. magnum non est W2 C / mare hoc largum est M2 M3 M4 L V Can / hoc mare magnum non est largum Pr / magnum et largum non est Wo.

c. ibi aliqua Ba Co / alibi in aliqua Pr.

d. quia refocillabar om. W2 C / in itinere mirabilia Dei circumspiciens et serenitate tempore plurimum delectabar Li.

e. multi pulchri Wo Li.

f. duras om. P Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L V Wo U Can.

g. desertum Syon Le / Syn om. M1 M2 M3 M4 L V Can / mons Dei Oreb V.

h. monasterium... coopertum et om. Wr / clausum om. B G H W2 C.

i. simul pace et devote viventes Li.

j. et ceteris prelatis suis om. Li.

k. simul quietissime om. B G.

intrinsecus mundissime tenentes, et valde multis lampadibus et luminaribus illustrantes (13). Ad locum rubi, retro^a majus altare discalciati intrant peregrinosque intrantes discalciari jubent^b, propter hoc quod Deus Moysi dixit ibidem existenti : « *Solve calcamenti de pedibus tuis, locus enim in quo stas, terra sancta est* » (14).

Diebus pluribus apud eos fui et in claustro, bono modo assignato^c, me benignissime pertractarunt. In hoc monasterio est aqua quam percussione virge precepto Dei jussit Moyses emanare^d (15). Aqua est optima et suavisima^e ad bibendum. In hoc monasterio prope altare majus a dextris in loco aliquantulum //fol. 14// eminenti est una capsula marmorea alba, non longa aut alta, in qua caput et membrorum ossa non ordinate posita sed mixtim, de summitate montis Synai huc translata, beatissime Katherine virginis ac martyris sunt reclusa. Quod vas^f prelati dicti monasterii cum ministris cum debita sollempnitate^g devotissime peregrinis aperiunt, sacras intus reliquias jacentes ostendentes^h. Prelatus vero major, cum instrumento argenteo ad hoc facto, ossa sanctissimaⁱ fricat et liquorem exsudantem ab eis^j divino miraculo devote petentibus impertitur, modice tamen quantitatis, quia per modum sudoris consuevit liquor hujusmodi non tamen continue^k ex ossibus emanare. Qui liquor obdurus aliquantulus existit, et vere meritis beate Katherine donum Dei creditur, quia nec balsami, nec oley nec alicujus humoris naturalis speciem sortitur, quo donum Transcendentis^l naturam merito comprobatur. In hoc etiam monasterio plures et diverse nobis alie reliquie sunt ostense.

Intra septa hujus claustrum^m, nec musce, nec pulices, aut hujusmodi immunditie possunt esse, cum tamen extra perⁿ desertum undique molestent plurimum transeuntes et non minus utique habitantes (16). De quo cum mirarer, et oculis vidisse quod hujusmodi animalia importata moriebantur, informatus fui quod olym^o orationibus sanctorum in eodem loco commorantium, qui in tantum hujusmodi^p vexabantur quod etiam locum cogitabant dimittere, a

a. ad locum ubi est majus altare Wo Li.

b. intrant peregrini hosque intrantes M1 V / discalciari jubent peregrinos M4.

c. loco commodo B G Wo Can / loco bono V U / me et meam familiam benignissime pertractarunt U.

d. de petra emanare B G H W2 C Na Wr Va.

e. sanissima P Pr Ba Co M1 M2 M3 L V Na Wo U Li Can.

f. seu capsula add. Wo.

g. reverentia et sollempnitate B G.

h. cum debita sollempnitate peregrinis aperiunt reliquias ostendentes Li.

i. ossa fortissime fricat Wo U Li.

j. de illis ossibus sacris add. U.

k. continue om. M3 M4 L.

l. quia transcendentis naturam Wo U Li.

m. monasterii P Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L V Can.

n. per om. M2 M3 M4 L V Can / extra om. Wr.

o. a tali molestia add. L.

p. hujusmodi animalibus B G M2 M3 M4 V U.

pio Deo impetra//fol. 14v//tum est ut nullus tali tedio deinceps in dicto loco sanctissimo aggraveretur (17).

Monachi etiam dicti loci peregrinis advenientibus dant de victualibus, quibus ipsimet utuntur quamdiu stant in ipsorum monasterio, et iterum pro itinere versus Syriam secundum numerum dietarum equaliter omnibus, ita parvo sicut magno, gratis omnino, omne pretium etiam si oblatum fuerit penitus respuentes^a (18).

Super hunc sacrum locum de quo jam multa dixi eminet mons Synay, satis altus ; gradibus multis^b ad summite ejus ascenditur, in qua summitate^c una est capella beati Helye, altera Moysi (19), ubi gloria Domini apparuit, legem dedit et multis miraculis choruscavit^d. Foramen etiam in petra durissima ibidem ostenditur, in quo Deus Moysen posuit, dextera sua protexit cum ipsum in majestate pertransiret, posteriora sibi ostendens cum faciem ipsius nullatenus potuerit intueri^e (20). De hoc et aliis magnalibus Dei in locis hiis factis ex libris sacre Scripture^f quilibet poterit plenius informari. Figura corporis Moysi videtur quodammodo petre predicte tamquam cere impressa, cum tamen adeo sit dura ut instrumentis fortissimis ferreis vix autem mei familiares potuerunt aliquid de ipsa ad modum pulveris derocare^g.

In cacumine alterius montis multum altioris, valle profunda media existente, corpus beate Katherine^h ab angelis portatum (21) et ab hominibus repertum esse dicitur a monachis et //fol. 15// incolis illarum partium, et devote ob hanc rationemⁱ etiam a christianis hec summitas laboriosius visitatur (22). In hac summitate nulla capella est aut habitaculum, sed petris et talibus^j locus inventi corporis est signatus (23). Oratio dicit ecclesie quod in eodem loco et lex sit data et corpus beate Katerine sit ab angelis collocatum^k (24). Dici potest quod in eodem loco non numero sed specie^l, vel cum divina majestas nullo loco determinata sit, modo de uno, modo de alio montis apice Moysi loqui poterat, et nunc de longe nunc de prope^m ipsum de hiis que eum scire voluit informare, et sic ydentity localis non sumitur quantum ad legem datam et Katherinam

a. gratis omnino impariuntur, omne pretium... *B G / gratis precium consumptorum si etiam offerant respentes Li.*

b. magnis et altis gradibus multis *Wo Li.*

c. ejus... summitate *om. Wo / due sunt capelle add. W2 C.*

d. et multis... choruscavit *om. V / legem dedit Moysi suo famulo U.*

e. ex tunc intueri potuit *L / ex tunc sustineri potuit intueri Le.*

f. de hoc etiam in aliis locis hiis factis ex libris Sacre pagine C.

g. evellere *Ba Co / acquirere P Pr M1 M2 M3 M4 L V Can / desecare Wo / detractare U / amovere Li.*

h. virginis et martyris gloriose *add. U.*

i. ob hanc rationem *om. Li.*

j. tabulis *B G / et talibus tabulis M3 M4 L Can / et talis V / et aliis Pr / talibus, forte tabulis Wr.*

k. sit corpus ejus collocatum *U Li.*

l. vel aggregatum ex montibus illis propter propinquitatem unum dictum *add. Li.*

m. et nunc de remoto *Li.*

sepultam, sed quantum ad legem dantem et sepelientem^a, cuius auctoritas in summitate montis Synai eadem, eodem licet loco non determinata resplenduit in utrisque^b.

De monte igitur Synai descendens versus Syriarn processi per desertum in XIII diebus. Hoc desertum totum et illud^c de quo prius memini inter Cadrum et montem Synai, Arabia nominatur^d. In quo, quia latissimum est, moratur^e infinita multitudo hominum Arabum, qui dicuntur alio nomine Biduini^f, in locis sepositis ubi aquam habere possunt, aut de fonticulis, rivulis et puteis, saltem in modica quantitate quia magna est ibi aque penuria, ita ut ad duas dietas vix possit aliquotiens inveniri, et ubi uno tempore invenitur, alio exsiccatur. Morantur autem hii homines sub tentoriis de filtris et pellibus et vivunt maxime de camelis et capris ; non serunt nec metunt, agris carentes^g, pane non utuntur nisi portent //fol. 15v// aliquotiens de Syria et Egipto. Bruni^h homines sunt fortes et veloci, pro armis scutum et lanceam portantes, camelis ambulentibus insident quos dromedarios dicimus, uno die multum itineris valde si voluerint peragentes. Capud et collum involvunt panno lineo longissimo, nec generaliter utuntur arcubus ut ceteri Sarraceni. Parum curant soldanum ; ipse tamen caute capitaneos eorum trahit ad se muneribus et hujusmodi quia, ut dicitur, quando cultores hujus deserti vellent et essent unanimes, possent soldanum ejicereⁱ Egyptumque et Syriam de facili occupare.

NOTES

(1) – Dès le IX^e siècle (ordonnance du calife Mutawakkil, 850), l'usage du cheval avait été interdit aux chrétiens et aux juifs. Les ordonnances, sources d'amendes, furent appliquées très strictement à partir de Saladin et des Mamlüks. Malik al Nasir renforça encore cette législation au cours de la période de persécution des chrétiens pendant les années 1320 (G. Wiet, *Histoire de la nation égyptienne*, *op. cit.*, t. IV, p. 484 et sq. et E. Piloti, éd. Dopp, *op. cit.*, p. 61, note).

(2) – En Europe, un cheval, par temps chaud, boit 20 à 30 litres d'eau et consomme 6 à 8 kg de foin. Mais Boldensele devait monter des chevaux arabes, plus sobres et plus résistants, pouvant même rester un jour ou deux

a. sed quantum... sepelientem *om. B G Li.*

b. eadem sed non determinata *P Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L V Can / ad legem datam et sepulturam cuius auctoritate in summitate montis Sinay eadem licet non determinata resplenduit Wo / ad legem datam et sepulcrum sancte Katherine virginis et martyris cuius auctoritas in summitate montis U / eadem licet in loco non determinato non resplenduit Li.*

c. est illud *M1 M2 M3 M4 Can / et om. W2 C U / et illud om. Wo.*

d. hoc desertum...nominatur *om. B G.*

e. quia *om. M1 M2 / in quo deserto moratur U.*

f. Bidiwini *Ba Co V / Ridilbini M3 M4 L Can.*

g. agris carentes *om. V.*

h. breves *Wr / bruti H C M4 / Bidulwini U.*

i. soldanum ejicere *om. Wo U Li.*

sans boire, ou être nourris de dattes et de lait de chamelle, en même temps que de foin. Il faut compter cependant encore une dizaine de litres d'eau par jour et par bête.

(3) – Ces sauf-conduits du sultan étaient de coût variable. En 1345, Niccolo da Poggibonsi a payé le sien 20 drachmes d'argent. En 1384, Frescobaldi paye 96 ducats un permis pour lui et sa suite de 17 personnes. Boldensele devait avoir à peu près le même nombre d'hommes avec lui. Il est vrai que l'on évitait ainsi le paiement de nombreuses taxes, par exemple 4 florins à l'entrée de Jérusalem, 2 gros vénitiens pour visiter le Saint Sépulcre (*Itinerarium Symonis Semeonis, op. cit.*, note 2, p. 18). Symon Semeonis a laissé une description de son sauf-conduit : « Ce signe est un dessin médiocre d'une main, doigts étendus, que le sultan trace de sa propre main, peint avec un roseau et de l'encre noire et il n'autorise personne à le tracer. Tous les émirs et autres personnes qui prennent connaissance de ce document se découvrent, s'inclinent pour le baiser avec révérence et passent la lettre autour de leur tête et de leur cou en signe d'obéissance en proclamant hautement des louanges en l'honneur du sultan qui a peint le signe » (*Le voyage..., op. cit.*, p. 992).

(4) – Boldensele revendique ainsi son origine nobiliaire. Voir par exemple les délibérations du Conseil d'Orvieto : « *Et quilibet eorumdem nobilium teneatur et debeat familiam suam quam tenet, vel tenere vult, dare in scriptis, et ipsos familiares omnes tenere induitos et induere indumentis unice vel duobus pannis ejusdem colori / Et que chacun des nobles soit contraint et tenu de déclarer par écrit la familia qu'il possède ou veut posséder et de les tenir vêtus et de les vêtir tous de livrées d'une ou deux pièces de même couleur* » (26 septembre 1348 ; E. Carpentier, *Une ville devant la peste. Orvieto et la peste noire de 1348*, Bruxelles : De Boeck Univ., 1993, 296 p., p. 68). Sur l'importance de la livrée dans le milieu nobiliaire, voir par exemple : Ch. de Mérindol, « Signes de hiérarchie sociale à la fin du Moyen Âge d'après le vêtement », *Histoire archéologique et symbolique vestimentaire au Moyen Âge*, Paris, 1989, p. 181 et sq. et F. Piponnier, *Costume et vie sociale : la cour d'Anjou, XIV^e-XV^e siècles*, Paris, 1970, 431 p.

(5) – Ex. 14, 15-30. Le gué du passage des Israélites se situe sans doute au nord de Suez, au sortir du défilé qui contourne les lacs Amers par l'ouest, dans une région marécageuse, le *Pihahirot* de l'Exode. Mais, à partir des premiers pèlerinages connus (Éthérie au IV^e siècle par exemple), on voit que les lacs sont depuis longtemps coupés de la mer, et qu'on reporte à Clysma (Suez) le lieu du passage (Éthérie, *Journal de voyage*, éd. H. Pétré, Paris : Cerf, Sources chrétiennes, 21, introd., p. 36-37).

(6) – Le corail était travaillé à Gênes, et beaucoup d'artisans allemands étaient employés dans ce métier (J. Heers, *Gênes au XV^e siècle*, Paris : S.E.V.P.E.N., 1961, 741 p., Affaires et gens d'affaires, 24, p. 33). Cela explique peut-être l'intérêt que lui porte Boldensele.

(7) – Ex. 15, 22-25. La localisation de cet épisode aux sources d'Aïn Mareirah est admise de façon générale, leur eau étant très amère. Mais il y a aussi Ayun Musa, les sources de Moïse, plus près de Suez, où des légendes locales situent cet épisode. Il semble cependant, d'après ce que dit Boldensele, que c'est à Aïn Mareirah qu'on lui montre la source amère.

(8) – Ex. 15, 27. L'oasis d'Elim est communément localisée à l'embouchure du Wadi Gharandal, près du port actuel d'Abu Zneimah, d'où part la piste pour le monastère de Sainte-Catherine par l'oasis de Feiran. Mais il y a une autre palmeraie importante à El Tor, d'où on peut aussi monter au monastère et où des anachorètes, puis des moines s'installèrent au IV^e siècle (Mahfouz Labib, *Pèlerins et voyageurs au Mont Sinaï*, Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 1961, VIII-180 p., ch. I, p. 1-13). D'après les étapes données par Boldensele, il a dû plutôt suivre la route du Wadi Gharandal.

(9) – L'imprécision dont fait preuve la Bible dans l'usage des noms de Sinaï et Horeb a provoqué un certain flottement dans la localisation exacte de la « montagne de Dieu ». La tradition des premiers siècles (Cosmas Indicopleustes notamment) la situe parfois au Djebel Serbal. Éthérie, au IV^e siècle, la place au Djebel Mousa, mais elle distingue le Sinaï de l'Horeb, ce dernier se situant, selon elle, à la plateforme des Anciens d'Israël (M. J. Lagrange, « Le Sinaï biblique », *Revue biblique*, 1890, p. 378 et sq. et Éthérie, *Journal de voyage*, *op. cit.*, p. 31-34).

(10) – Le monastère se présente aujourd'hui avec trois portes : la porte ancienne, la porte d'entrée actuelle qui n'est pas la porte ancienne, fermée sans raison depuis des siècles, et une troisième porte que l'on n'ouvrira que quand l'archevêque venait au monastère, et qui restait ouverte tout le temps que durait son séjour. À partir du XV^e siècle, l'insécurité fit utiliser le monte-chARGE, que l'on voit encore aujourd'hui, et qui est en service pour les marchandises.

(11) – Une bulle d'or impériale (décret de Justinien, Migne, PG LXXXVI, col. 1149) permettait à l'abbé du Sinaï de revêtir les insignes de l'épiscopat et de tenir le troisième rang parmi les dignitaires de l'Église Orientale. L'évêché ne fut autonome qu'au XVI^e siècle. Il relevait du patriarcat de Jérusalem mais, du XII^e au XV^e siècle, beaucoup d'archevêques du Sinaï furent consacrés par le patriarche d'Alexandrie. Le titre d'archevêque, bien que donné souvent aux abbés, ne fut sans doute officialisé qu'en 1666, quand le patriarche de Jérusalem Nektarios le Sinaïte le conféra à l'abbé Ananias (H. L. Rabino, *Le monastère de Sainte-Catherine du Mont Sinaï*, Le Caire : D. Spada, 138 p., p. 80-93). La liste la plus ancienne de ces archevêques est celle du moine Joasaph (1618-1660), établie d'après des livres et documents arabes (Cod. sin. 2715). D'après cette liste, au moment de la visite de Boldensele, l'archevêque était Germain II, 23^e archevêque du Sinaï (1333-58) (P. L. Cheikho [L. Sayhù], « Les archevêques du Sinaï », Beyrouth : Mélanges de la Faculté orientale de Saint Joseph, II, 1907, p. 408-421, p. 418). L'Abbé, élu par les moines des monastères du Sinaï et du Caire, était assisté dans ses fonctions

par la synaxe, comprenant le vicaire, le trésorier et l'économie (H. L. Rabino, *op. cit.*, p. 4-5).

(12) – La règle de saint Basile, suivie par les moines, est très sévère. On ne mange jamais de viande au réfectoire ; le jour de Pâques, on y mange du poisson, et on sort dans le jardin pour manger de la viande. Le lever est à 2 h 30, les Matines sont chantées à 4 heures. La grand-messe est célébrée dans la basilique de Pâques à la Pentecôte, sinon dans une des chapelles. Le déjeuner est à 10h 30, les Vêpres à 3 heures. Le repas du soir est pris dans les cellules. Les moines reçoivent un litre d'arak par mois (H. L. Rabino, *op. cit.*, p. 4-5). Si l'on compare cette ration de boisson avec celle de l'Abbé de Saint-Pierre de Gand, qui était au XIV^e siècle de 3 litres 1/2 de vin par jour (G. Duby, *L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1962, t. 2, p. 630), on comprend la réputation d'austérité qu'avaient auprès des pèlerins les moines d'Orient.

(13) – En 1718, Richard Pococke a la même impression que Boldensele trois siècles plus tôt : « Their manner of living is very rigid, and kept more strictly to than in any other convent ; they never eat flesh and they are permitted to eat oil and shell-fish only on saturdays, sundays, and feast days. The service of the Greek Church here is performed with much greater decency than ever I saw it in any other places » (R. Pococke, *A Description of the East and some other Countries*, Londres : N. Bowyer, 1745, in-fol., 310 p., vol. I, III^e partie, p. 152).

(14) – Ex. 3, 5.

(15) – Ex. 17, 1-7, Nb 20, 1-13. Le miracle eut lieu lors du campement à Raphidim, on finit par le situer à l'intérieur du monastère.

(16) – Il s'agit notamment du fameux frelon du Sinaï, qui sévit en effet tout le long du trajet dans le désert, mais n'apparaît pas à l'intérieur du monastère.

(17) – Selon la légende, cette grâce fut obtenue par l'intercession de la Vierge. Beaucoup de pèlerins la racontent avec plus de détails que ne le fait Boldensele. Voir par exemple Jacques de Vérone, *Liber peregrinationis*, *op. cit.*, p. 74-75. L'oratoire de la Vierge économie, qui rappelle ces faits, est encore visible au premier tiers de la montée vers le sommet du Sinaï.

(18) – Jacques de Vérone précise : « *Dant eis (peregrinis) cuilibet XIII magnos panes et datillos in magna quantitate, ut non deficient in deserto, et multas elemosynas cotidie faciunt omnibus Arabibus venientibus ad monasterium, neminem vacuum abire permittunt* » / « Ils donnent à chacun des pèlerins treize grands pains et grande quantité de dattes, pour qu'ils ne défaillent pas dans le désert et ils font quotidiennement beaucoup d'aumônes à tous les Arabes qui viennent au monastère, ne permettant pas que quelqu'un parte les mains vides » (*op. cit.*, p. 78-79).

(19) – Selon Jacques de Vérone (1335), la chapelle Saint-Élie se trouve plus bas, à la plateforme des soixante-dix anciens d'Israël. Au sommet, il y a la

chapelle de Moïse et une mosquée. Cela correspond d'ailleurs aux descriptions postérieures, et à la disposition actuelle des lieux. Boldensele semble avoir fait une erreur.

(20) – Ex. 33, 18-23.

(21) – vi^e leçon des matines de la fête de sainte Catherine : « *cujus corpus ab angelis in Sina, Arabiae monte, mirabiliter collocatum est.* »

(22) – La légende de sainte Catherine ne fut pas connue en Occident avant le VIII^e siècle. On possède un manuscrit de Munich, *La passion de sainte Catherine*, traduite en latin, du VIII^e ou du IX^e siècle. Mais aucun texte liturgique oriental, copte, arabe ou jacobite antérieur au VI^e siècle ne mentionne cette sainte. Son culte se répandit rapidement en Occident. Selon Raoul Glaber, les moines du Sinaï venaient quêteer chaque année à Rouen, et un moine, Siméon le Sinaïte, y apporta en 1026 de l'huile miraculeuse et trois doigts de la sainte. Charles V possédait un anneau dans lequel était incrustée une pierre du tombeau de sainte Catherine (Mahfouz Labib, *Pèlerins et voyageurs au Mont Sinaï*, *op. cit.*, p. 24-33).

(23) – Les pèlerins du XIV^e siècle disent la même chose. Par exemple Nicolas de Martoni (*Revue d'Orient latin*, *op. cit.*, t. III, p. 607-610).

(24) – Oraison de la fête : « *Deus qui dedisti legem Moysi in summitate montis Sinaï, et in eodem loco per sanctos angelos tuos corpus beatae Catherinae Virginis et Martyris tuae mirabiliter collocasti, praesta quaesumus, ut ejus meritis et intercessione, ad montem, qui Christus est, pervenire valeamus* » / « Dieu, qui avez donné la Loi à Moïse au sommet du mont Sinaï, et, dans le même lieu, avez merveilleusement fait porter par les anges le corps de la bienheureuse Catherine, vierge et martyre, accordez-nous, nous vous en prions, que, grâce à ses mérites et son intercession, nous méritions de parvenir à cette montagne qui est le Christ. » Cette fête fut instituée en Occident au XII^e siècle sous l'influence des Francs de Syrie.

Quintum capitulum de initio terre promissionis quod est Bersabee versus Arabiam et locis sanctis usque ad civitatem sanctam Iherusalem.

Procedens igitur de Arabia, veni in Bersabee terre promissionis initium versus austrum. Quondam fuit villa competens. Pulchras habuit ecclesias quarum adhuc aliisque perseverant, pulcher valde locus est, delectabilis atque sanus^a (1). In hac villa beatus Abraham diu moratus est, altare edificavit, contemplationi studuit, nomen Domini devotius invocando, vocatusque a Deo mandatum recepit ut filium^b immolaret (2). Deinde procedens in media die veni in civitatem Ebron, que alio nomine vallis Mambre et Cariatharbe^c in Biblia nominatur (3) ubi beatus David regnavit pro tempore (4), ubi et sepulti sunt sanctissimi patriarche, Abraham, Ysaac, et Jacob, Sara quoque, Rebecca atque Lia, in spelunca agri duplici, quem //fol. 16// emit Abraham in sepulturam, ut in Genesi legitur (5).

In declivio montis hic locus est in quo supra monumenta ipsorum patriarcharum pulchra ecclesia constructa est, ad modum castri munita, de magnis lapidibus ac politis (6) quam Sarraceni, habentes in reverentia ob merita parentum suorum quos dicunt fuisse predictos patriarchas, in eam intrare non permittunt aliquem christianum, sed si voluerint ad hostium ecclesie poterunt adorare^d. In hac sancta valle Ebron locus est ubi Abraham in hostio sui tabernaculi sedens in ipso fervore diei, tres vidit et unum adoravit, karitate Dei inflamatus et a passionum mundialium turbine quietatus, in deitate trinitatis et unitatis mysterium ineffabile recognoscens^e. In hoc loco etiam ipse vir sanctos angelos Dei hospicio recepit, prandium ipsis acceptabile prompta devotione mentis preparari jussit, heredis repromissionem de veterana conjuge promeruit, quod secundum nature cursum incredibile videbatur (7). Prope hunc locum Abrahe pena Sodomorum revelatur orationeque rationabili salutem Loth et ejus familie impetravit^f (8).

Deinde in una die veni in civitatem sanctam Bethleem, que utique non debet in principibus Juda minima reputari^g. Via media multum est delectabilis et aliquantulum nemorosa. In hac beata civitate versus orientem in ultima ejus parte diversorum erat in quo puer natus est nobis de Virgine, et filius Dei datus est, Patris //fol. 16v// eterni secreta pandens, nobis miseris indigentibus angelus magni consilii destinatur (9). In loco nativitatis solis justitie Christi Dei nostri ibidem orti, devotissima et pulcherrima ecclesia constructa est satis magna, plumbo cooperta, marmoribus et picturis genealogiam Christi experimentibus

a. suavis *Wo Li.*

b. suum dilectum Isaac *add. U.*

c. Caria thambe *W2 C / Caritatis U / Cariatharbe om. Li.*

d. voluerint... potuerint *M1 W2 C / voluerit... potuerit G M3 Can / voluit... potuit U.*

e. in deitate... recognoscens *om. B G / in deitate et unitate in trinitate et sic mysterium unitatis et unitatis multifarie recognoscens erat U / mysterium multifarie recognoscens Li.*

f. impetratur *Pr / et ejus uxoris et ejus familie add. Wo U / Loth sibi uxoris sue et familie veniam ac salutem impetravit Li.*

g. que utique in principibus Juda non est minima *Wr.*

egregie adornata^a. Apparet mihi quod numquam magis gratiosam^b ecclesiam viderim in hoc mundo ; erat bene muris, turribus ac propugnaculis communia (10). In ipsa ecclesia prope chorum a dextris descenditur per paucos gradus ubi est locus praesepii artis ministerio, marmoribus et opere musayco pulcher-rime decoratus. In loco hujus presepii panis angelorum nobis proponitur (11), quo magnificati virtutibus^c et in angelorum quodammodo honoris grandiciem collocati, non mutemus^d cibum hujusmodi in nostre carnis substantiam sed potius in ipsum vivaci deifica similitudine transmutemur (12). In hoc loco sanctissimo paupercule virginis infantulus a magis adoratur, misticis munericibus honoratur (13), stella ductrice^e ostenditur, in mobili natura immobilis demonstratur^f, ab angelis et pastoribus celestibus et humanis preconiis^g attollitur evidenter.

Ex hac etiam sancta civitate David duxit originem, in qua et ejus finibus beatissimi Innocentes occisi sunt, primitie filii quas Deo patri optulit postquam in hujus mundi exilio peregrinari voluit, seipso volens ad patriam ducere peregrinos^h (14). Beatus Jeronimus in hoc loco diu moratus est et tandem // fol. 17// defunctus ; aliquique plures sancti pro loci reverentia sunt devotissime conversati.

Est autem Bethleem civitas parvula quantitate loci, licet non virtute mystrii, oblonga est et stricta, a lateribus suis profundis vallibus bene naturaliter communia. Habitatores ejus sunt communiter christiani quamvis scismatici, quorum cultui territorium bethleemiticum boni vini copiam administrat. In felici loco nativitatis Christi pulchram feci cantari missam *Puer natus est* et devotamⁱ per sacerdotem quem per totum sanctum iter mecum duxi (15), et potuit in hiis locis licite celebrare quia de licencia domini summi pontificis^j hec loca sanctissima visitavi.

De Bethleem processi versus Iherusalem, et est via intermedia vix quatuor miliarium. In qua via a sinistris est monumentum beate Rachelis, matris Joseph sanctissimi patriarche, que in partu Benyamyn moriens, a Jacob in via que

a. marmoribus... adornata *om.* W1, rétabli d'après tous les autres manuscrits.

b. magna gratiosa *Le* / gloriosam seu gratiosam M3 / numquam majorem gratiosam *Pr.*

c. corrigé d'après Ba Co, magnifici virtutibus W1 / magnalia virtutibus M4 / magnitudini virtutibus Li / quo magnificis virtutibus panem hominum effectus est ad humanum genus salvando U.

d. in angelorum quodammodo chorus L / grandiciem... mutemus *om.* G Wo Li.

e. stella duce B Li / stella ducente C / stella duce cito Wo.

f. in mobili... demonstratur *om.* B U / in mobili vere immobilis demonstratur H W2 Wo / nature immobilem causa demonstratur Pr / demonstratur per mobili siquidem lumen immobile Li.

g. pastoribus annuntiantibus praeconiis Li.

h. cum seipso volens B / ad seipsum volens G / volens *om.* M1 M2 M3 M4 L V / peregrinos *om.* M4 / primitie filii... peregrinos *om.* U / in qua... peregrinos *om.* Li qui écrit : in qua et ejus universis finibus impie ultra modum vocati sunt innocentes primitie filiorum quas Christus Deo patri obtulit.

i. et devotam *om.* B G Le.

j. domini *om.* M1 M2 M3 M4 L Le Can / summi sacerdotis seu pontificis V / de licentia speciali summis pontificis U.

ducit Effrata, id est Bethleem, est sepulta, et lapides quos secundum numerum filiorum^a sepulchro supposuit apparent usque hodie, quod et historia Genesis attestatur (16). Est circa hanc viam locus ubi pastoribus, super gregem vigilias noctis custodientibus, exercitus angelorum apparuit decantantes (*sic*)^b in salvatoris nativitate *Gloria in excelsis* (17). Dicitur et circa hanc viam esse cisterna illa vetus in qua Joseph missus est per fratres suos (18) et venditus postea mercatoribus^c euntibus in Egyptum. Et breviter in hac via sunt plura^d christianorum // fol. 17v// monasteria graciosa.

NOTES

- (1) – L'ancienne Bersabée, située sans doute à 6 km à l'ouest de la ville moderne, renfermait des églises d'époque byzantine, dont la ruine a été achevée en 1900 quand les Turcs en ont pris les matériaux pour construire une ville nouvelle, destinée à surveiller les Bédouins nomades. On a retrouvé aussi des restes d'églises près de l'actuel cimetière musulman.
- (2) – Gn 21, 31-33 et 22, 1-2. Le lieu où se trouve alors Abraham n'est pas indiqué dans la Bible.
- (3) – Le nom de Kiriat Arba, signifiant « Les quatre amis », est dans Gn 23, 2 et Jos 16, 15.
- (4) – II Sam, 2, 1-3 / 3, 2-5 / 5, 1-5
- (5) – Gn 23, 17-20.
- (6) – Le « *haram* » d'époque hérodienne, « d'une admirable beauté » selon le pèlerin de Bordeaux, fut embelli encore par Eudoxie et Justinien qui firent édifier, au sud de l'enceinte, une basilique en quadruple portique. Au moment de la conquête arabe, les musulmans élevèrent de petits monuments en pierre recouverts de marbre blanc en l'honneur des patriarches et de leurs épouses. Ces « *memoria* » sont signalés par Arculfe (*De locis sanctis*, éd. D. Meehan, Dublin : The Dublin Institute for advanced studies, 1958, 154 p., p. 80-81). Les croisés reconstruisirent la basilique, confiée aux chanoines réguliers de saint Augustin, et Hébron devint le siège de l'évêché de saint Abraham. Pendant cette période, la grotte fut explorée par le prieur Arnoul qui dit avoir retrouvé les ossements des patriarches. Repris par Saladin en 1187, le sanctuaire fut embelli par ses soins (*minbar* d'Ascalon, tribune). Baïbars fit renforcer l'enceinte hérodienne en 1266 et Kala'un compléta la décoration du cénotaphe d'Abraham vers 1280. En 1331, les murs intérieurs de la mosquée furent recouverts de marbre blanc, et un *mihrab* orné de mosaïques fut

a. Israël *add.* Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L V Wo U Li Can.

b. decantans Ba Co B G H Le W2 C Wo / exercitus angelorum magna cum celesti luce apparuit decantans solempniter in Salvatoris hora nativitatis U / decantans in Christi nativitate generis humanis saluberrime Li.

c. Egipti *add.* B G.

d. plurima B Wo Li.

creusé dans le mur sud. D'autre part, une mosquée était construite (1318-20) au nord-est de l'enceinte. Boldensele parle donc à juste titre de l'importance qu'Hébron a pour l'Islam (A. Brunot, « La caverne secrète de Makpéla, tombe des Patriarches », *Bible et Terre Sainte* n° 80, p. 10-16).

(7) – Gn 18, 1-15. Le vallon de Mambré, lieu de culte important dès l'époque israélite, fut également l'objet des soins des architectes de l'époque hérodienne, qui entourèrent le puits et l'arbre, vénérés en souvenir d'Abraham. Le sanctuaire fut « paganisé » par Hadrien, un grand marché s'établit auprès du puits et il fallut attendre Constantin pour voir les idoles jetées au feu et « une basilique digne de l'Église catholique et apostolique » (Eusèbe de Césarée, *Vita Const.* 3, 51-53) élevée. Cette basilique, dont les fondations ont été retrouvées par les fouilles du P. Mader sur la terrasse orientale de l'enceinte, dut être ruinée par les Perses en 614 et disparaître lors de l'invasion arabe. À l'époque des Croisades, on perd le souvenir de la localisation exacte de Mambré. On remarquera que Boldensele reste très vague à cet égard (A. Brunot, « Mambré », *Bible et Terre Sainte* n° 70, p. 8-16).

(8) – Gn 19, 1-29.

(9) – Lc 2, 1-7. Introït de la messe du jour pour la fête de Noël : « *Puer natus est nobis et filius datus est nobis... et vocabitur nomen ejus, magni consilii Angelus.* »

(10) – La grotte de la Nativité, objet d'un culte dès le premier siècle de l'ère chrétienne, fut surmontée d'une basilique constantinienne (*Éthérie, Journal de voyage, op. cit.*, p. 203 et 205) dont le pavement fut en partie retrouvé lors des fouilles en 1932. Entre 531 et 565, Justinien fit reconstruire la basilique qui subsiste aujourd'hui, puisque les Perses, on le sait, la respectèrent en raison des « images » des mages qu'ils y virent. Les croisés conservèrent cette basilique et l'enserrèrent dans un ensemble de constructions, monastère fortifié des chanoines réguliers de saint Augustin au nord, tour de défense au sud. Boldensele a remarqué toutes ces fortifications. La restauration intérieure du sanctuaire fut entreprise en commun par Manuel Comnène et Baudoin III de Jérusalem ; elle fut achevée sous le règne d'Amaury I^{er} en 1169, et porte témoignage des tentatives d'union entre Grecs et Latins qui marquèrent cette période. Des artistes grecs (Basilios Pictor) ou syriens (Ephrem) y travaillèrent ensemble, les légendes des figures de saints étaient bilingues et les saints choisis aussi bien en Orient (Macaire, Sabas Antoine...) qu'en Occident (Cnut de Danemark, Vincent d'Espagne...). Les généalogies dont parle Boldensele se trouvent sur les parois de la nef, la généalogie selon saint Luc (Lc 4, 23-38) sur la paroi nord, la généalogie selon saint Mathieu (Mt 1, 1-17) sur la paroi sud (A. Brunot, « Bethléem », *Bible et Terre Sainte* n° 100, p. 12-17).

(11) – « *Ecce panis Angelorum / Factus cibus viatorum / Vere panis filiorum / Non mittendus canibus.* » Séquence de la messe pour la fête du Saint-Sacrement, attribuée à Thomas d'Aquin.

(12) – Voir le sermon de Tauler (v. 1330) pour la fête du Saint-Sacrement : « De même que la nourriture corporelle est transformée en notre chair, de même celui qui mange dignement l'adorable nourriture est changé en elle. C'est ainsi que Notre Seigneur a pu dire à saint Augustin : "Ce n'est pas moi qui suis changé en toi, c'est toi qui es changé en moi"... saint Bernard le dit : "Quand nous mangeons Dieu, c'est nous qui sommes mangés par lui. Il nous mange" » (Tauler, *Sermons*, éd. et trad. E. Hugueny, C. Théry, M. A. L. Corin, Paris : Cerf, 1991, 738 p., p. 83). On retrouve souvent ce thème dans la prédication, par exemple le sermon du dominicain Gilles d'Orléans à Saint-Gervais pour la fête de Pâques 1273, étudié par N. Bériou, « L'Eucharistie dans l'imaginaire des prédicateurs », in *Pratiques de l'Eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident*, *op. cit.*, p. 879-926.

(13) – Lc 2, 8-14 et Mt 2, 1-18. La glose ordinaire porte à ces versets : « *Dicitur quod reges Persarum semper cum muneribus solent adorare. Sed Magis divina inspiratione est factum, ut in hoc sit mysterium omnium, unde et figuraliter tria dicuntur : aurum ad tributum ; thus ad sacrificium ; myrrha ad sepulturam pertinet mortuum. Vel per haec tria in eodem Christo intimantur regia potestas, divina majestas, humana mortalitas... Moraliter... aurum est perfecta sapientia, thus oratio munda, myrrha operatio bona*

 » / « On dit que les rois des Perse ont toujours l'habitude de vénérer avec des présents. Mais pour les Mages ce fut fait sous l'inspiration divine, afin que le mystère soit manifeste pour tous. Ainsi ces trois présents sont des figures : l'or, du tribut, l'encens, du sacrifice, la myrrhe qui convient pour la sépulture des morts. Ou encore, par ces trois présents sont signifiés en Christ la puissance royale, la majesté divine, le caractère mortel de l'homme. Au sens moral... l'or est la parfaite sagesse, l'encens, la prière pure, la myrrhe, les bonnes œuvres. »

(14) – Origine de David : I Sam 16, 1 / massacre des Innocents : Mt 2, 16-18.

(I5) – Boldensele pouvait n'avoir pas reçu la prêtrise, les frères prêcheurs n'étaient pas tous prêtres au XIV^e siècle. Ou bien il était « *suspensus a divinis* » en raison de son apostasie.

(16) – Gn 35, 20. Ce tombeau, avec les douze pierres, est signalé dès les plus anciens pèlerinages, par exemple par le pèlerin de Bordeaux en 333.

(17) – Le champ des pasteurs ne fut localisé à Beit Sahour qu'à partir du XVI^e siècle. Des monastères byzantins s'établirent dès le V^e siècle un peu plus au nord-est, sur la colline de Siar el Ghanem (B. Meistermann, *Guide de Terre Sainte*, Paris : Éd. franciscaines, 1936, in-16°, XLIII-797 p., p. 317-335).

(18) – Cette citerne de Joseph (Gn 37, 28) est localisée en général par les pèlerins en Samarie vers Sichem. Voir l'édition de Boldensele par Basnage, *op. cit.*, note p. 346.

Sextum capitulum de civitate sancta Jherusalem et locis sanctis in ea et primo de templo Domini et quibusdam aliis.

Visitatis igitur locis predictis, annuente Deo civitatem sanctam Iherusalem intravi die Jovis post inventionem sancte Crucis. Hec est civitas Dei regis magni, de qua gloriosa dicta sunt (1) quia pretiosissimo est agni immaculati Christi sanguine salutifere purpurata. Est autem Iherusalem metropolis terre promissionis in monte sita juxta illud, *Fundamenta ejus in montibus sanctis* (2), non parva vel magna, sed virtutis medium amplectens^a, in serenissimo aere collocata, rivis et fontibus carens intrinsecus aquam sibi ministrante artificia-liter^b; aque ductus ac cisterne plures sunt in civitate aquam pro necessitatibus tribuentes. Conducitur autem aqua^c in Iherusalem de partibus circa Ebron, et prope viam euntibus in Ebron ipse conductus aque hujusmodi satis patet^d (3).

In hac civitate sanctissima, ut de prioribus tempore prius incipiam, est templum Domini in area Ornani Jebuzei ad orientem^e, non quidem illud quod Salomon construxit, quia hoc penitus dirutum^f est Scriptura testante (4), sed aliud in eodem loco restauratum est^g, rotundum figura, satis largum et altum, plumbo coopertum, ex magnis lapidibus et politis, habens atrium largum et latum, in circuitu nulla sibi^h de competenti spatio mansione alia propinquante. //fol. 18// Est autem ipsum atrium non coopertum, subtus autem albo marmore bene stratum, quod Sarraceni in maxima habentes reverentia mundissimum tenent, nudis pedibus intrant et deosculantur genuflexi multotiens, non permittentes aliquem christianum atrium vel templum intrare, dicentes tam sanctum locum, quem domum Dei singularem asserunt, non debere a christianis vel iudeis quos canes et infideles reputant maculari.

Sane in hoc loco templi plura magnalia et mirifica Dei opera facta sunt, scriptura tam veteris quam novi Testamenti testante, que per singula tangere longum esset. In hoc loco Dei sacerdos Melchisedech creditur panem et vinum Deo mistice primitus optulisse (5). Dicitur etiam hic locus Abrahe a Deo ostensus ut filium ymolaret, quo precepto angeli, illeso permanente, arietem herentem cornibus in vepribus Abraham loco filii ymolavit, quo sacrificio passio Christi Dei filii et hominis clarissime prophetisaturⁱ (6). Dicitur etiam hic locus esse ubi beatus patriarcha Jacob vidit scalam erectam cacumine celum tangentem et angelos Dei ascendentibus et descendentes, hujus loci sanctitatem

a. in monte... amplectens *om. Wo Li.*

b. sibi ministrare facit *B G Wo U / sibi ministrat Li.*

c. conduitur autem aque *Le Li.*

d. ipse conductus aque est parum, tamen satis in civitate ministrans *Li.*

e. in aera... orientem *om. Wo U Li.*

f. destructum *W2 C U Wo / demolitum Li.*

g. Scriptura... restauratum est *om. B G.*

h. rotundum figura satis longum et latum in circuitu nulla sibi... *P M1 M2 M3 M4 L V Li Can / habens atrium longum et latum B G / habens atrium longum Le / habens atrium largum U.*

i. probatur *P Pr Ba Co W2 C Wo U / quo sacrificio... prophetisatur om. M1 M2 M3 M4 L V Can.*

incalcantes^a (7). In hoc etiam loco vidit David angelum cedentem populum imposuisse cruentatum gladium in vaginam (8). In hoc etiam loco Salomon, Deo amabilis, orationem devotam et loco convenientem ad Deum emisit, ac ipsum cum sacerdotibus et ministris //fol. 18v// precelsa solempnitate instinctu Dei attentissime dedicavit (9). In hoc loco beata Virgo ante desponsationem ejus dicitur Deo fuisse oblata a parentibus, ut templi pannos abluendo, rupta consuendo, acu ornando et hujusmodi muliebria^b officia ac virginalia diligenterius exhiberet (10). In hoc loco Mater Virgo postmodum Dei et suum communem filium puerum Jhesum^c presentavit secundum legis preceptum, pro eo Domino redemptionem primogeniti masculi offerendo, ubi et beatus Symeon Christum in ulnas recipiens, et beata Anna prophetissa salvatorem mundi venisse clara voce sancto instigante Spiritu promulgarunt^d (11). Ex hoc loco Christus vendantes et ementes ejecit (12). In hoc loco sepius docuit, puerulus^e disputavit, querentibus dulcem responsionem retulit (13), multa miracula fecit, locum plurimum commendavit, que omnia sacris Evangelii lucidius continentur. Supra pinnaculum hujus templi, Dei filius missus est ut temptatorem deifica voce, animo virili repulit^f et ut decuit tamquam Dominus omnium potitus est sacro ministerio angelorum (14).

Juxta hoc templum Jacobus minor, qui et frater Domini dicitur, pertica fullo-nis excerebratus, felix martirium consummavit (15). Juxta hoc templum a sinistris est illa vetus porta aurea, et civitatis et atrii templi^g, de qua Scriptura facit commendabilem mentionem (16). Prope templum a dextris est ecclesia oblonga, plumbo cooperta, que scola Salomo//fol. 19//nis vulgariter dicitur. Quidam dicunt ibi fuisse quondam habitaculum et speciosum porticum Salomonis. Non longe versus septentrionem^h est illa probatica piscina curatrix debilium, secundum Evangelium, motu angeli descendensⁱ (17), et ecclesia sancte Anne avie Christi satis pulchra eidem piscine est contingua, ubi beata Virgo concepta et nata fuisse dicitur, sepulturaque Joachim et beate Anne parentum ejus in quadam crypta subterranea ostenditur (18). Et non longe est ecclesia ubi Christus invitatus cum phariseo discubuit illaque peccatrix mulier beatissima Magdalena inverecunde^j verecunda ad convivium intrans, pedes Domini lacrimis lavit, capillis tersit et remissionem peccatorum meruit obtinere (19). Est et

a. mirabiliter add. B G H Le / nimirum clare docentes Li.

b. rupta... muliebria om. Li / acu ornamenta ornando G / rupta consuendo aut ornando M2 / rupta consuendo atque ornando W2 C U / acu om. L / rupta om. M4.

c. dilectum puerum Dominum nostrum Ihesum Christum U.

d. promulgavit P Pr Ba Co M2 M3 M4 L V Can / notificaverunt Li.

e. duodecim annorum add. V.

f. a diabolo temptatus est ut temptaretur ab eo et de isto temptationem deifica voce repulit V / ubi temptationem deifica voce non humano repulit Li.

g. civitatis atrii templi B G H Le W2 C Wo U Li.

h. aquilonem Wo U Li.

i. piscina secundum Evangelium motu angelis descendens virtutem habens sanativam B / secundum Evangelium in qua noctu angeli descendant Li.

j. inverecunde om. W2 C Va Wo U.

Iherosolymis locus ubi Christus flagellatur, conspuitur, colaphizatur, illuditur, condempnatur, spinis coronatur, crucis arbore oneratur, et passiones pro nobis innumerias sustinuit ipse impassibilis patienter^a (20).

De templo Domini versus meridiem est ille benedictus mons Syon intra civitatem Jherusalem, cuius porte super omnia tabernacula Jacob a Domino diliguntur (21). Qui quidem mons parum altior est cetero situ civitatis, de civitate ad ipsum ascendentibus^b, verum ab extrinseco profundis vallibus communitus. Est tamen fortior locus urbis, qui mons^c civitatis David in Scriptura sepius nominatur. In quo ceteri reges Jherusalem postmodum habitabant, in quo David et //fol. 19v// Salomonis plurimorumque prophetarum ac regum Iherusalem corpora requiescunt (22). In pede hujus montis versus civitatem soldanus castrum fecit et a deputato castellano et servientibus diligentius custoditur^d (23). Breviter in hoc monte sanctissimo, frequentatione Christi, benedicte matris ejus ac discipulorum, plura loca sanctificata sunt, precipue quia in certo loco hujus montis filius Dei pascha cum discipulis suis celebravit, sacerdissimum corpus et sanguinem consecrans discipulis tribuit, novum testamentum instituit, proditorem sententiando notavit^e, dilectissimus ille discipulus^f supra pectus magistri recubuit, ubi secretorum celestium hausit sententias, postmodum credentibus fideliter et cautissime secundum salutis nostre exigentiam^g detegendas. In hoc monte humilis magister et Dominus pedes discipulorum lavit, lintheo precinctus tersit, exemplo salutifero nos docuit, sermonem dominicum fecit^h, in caritate fundamentum et consummationem fidei solidavit (24). In hoc monte post mortem Christi discipuli cum matre Ihesu in orationibus devotissime persistebant (25). In hoc monte post resurrectionem Christus discipulis apparuit clausis januis et Thome se palpabilem prebuit, non credenti (26). In hoc etiam monte die Penthecostes spiritus Sanctus in discipulos venit, linguis igneis dispertitis in ipsis, inauditorum operum dona distribuens carismatum divinorum (27). In hoc monte post Christi ascensionem beatissima Dei genitrix morata est et tandem ibidem decedens in collaterale celeste // fol. 20// solium a filioⁱ est assumpta (28).

Item in monte Syon lapis ille magnus valde ostenditur, qui advolutus erat ad hostium monumenti (29). In monte etiam Syon Jacobus major decollatur, ubi pulchra est ecclesia Armenorum, et hec sola est ecclesia notabilis ad fidem

a. flagellatus, conspitus, colaphisatus, illuditus, condemnatus, spinis coronatus, crucis arbore oneratur *Pr /* impassibilis *om. B G /* passiones pro nobis corporales innumerias sustinuit, ipse impassibilis sue deitatis patienter *U /* impassibilis Deus admodum patienter *Li.*

b. descendenteribus *Le M4 V.*

c. qui mons *om. P Pr Ba M1 M2 M3 M4 Wo Li Can.*

d et servientibus *om. Le /* et servientibus diligentius *om. B G /* diligentius *om. M3 L Can.*

e. Judas proditorem sententiam notavit *Li.*

f. Johannes apostolus et evangelista *add. U.*

g. gratiam *B G.*

h. exemplo... fecit *om. Wo U Li.*

i. a filio *om. P /* spiritu et corpori a filio *Li.*

Romane^a ecclesie spectans (30), cum tamen Jherosolimis sint multe ecclesie christianorum scismaticorum summo pontifici non obedientium, et ipsi inter se diversis heresi et scismate sunt divisi. Secte multe sunt christianorum undique in hiis ultramarinis partibus ritibus et diversis nominibus discrepantes. Sunt enim ibi Greci, Suriani, nestoriani, jacopite, christiani de cintura, Nubiani, Ethiopes, Indi presbyteri Johannis fidem tenantes, et Georgiani^b quorum fidem modumque vivendi^c ac errores describere longum esset^d (31). Ceterum pauca que in Jherusalem et Terra sancta ab initio usque nunc Dei dispensante providentia facta sunt et ostensa, plus tamen notabilia ob legentium devotionem hic narro. Singula vero magnalia Dei qui scire voluerit, convenit ut latas sacre pagine historias perscrutetur^e.

NOTES

(1) – Ps 87 (86) 3, chanté au 1^{er} nocturne des Matines du Vendredi.

(2) – Ps 87 (86), 1.

(3) – Jérusalem a dû faire face au problème de l'eau dès la plus haute Antiquité, comme en témoigne notamment le fameux canal d'Ezéchias, creusé entre la source du Gihon et la piscine de Siloé. Quand Boldensele visita Jérusalem, les principales « citernes » de la ville étaient, outre les deux anciennes piscines de Siloé et de Salomon (à la source du Gihon), le lac Germain (aujourd'hui Birket es Sultan), à l'ouest de la citadelle, creusé au début du XIII^e siècle par un Franc de ce nom ; le bain du Patriarche (aujourd'hui Birket el Batrak), à l'est de la citadelle ; le *birket* Israël, au nord du mur du Temple, voisin de la piscine probatique, et sans doute souvent confondu avec elle ; et le *birket* Mamilla, creusé à l'ouest de la ville, sans doute à l'époque byzantine. La source du Gihon et l'eau recueillie dans ces différentes citernes étant insuffisantes, on canalisa l'eau des sources des vallons du sud de la ville, Aïn Atan, Aïn Salah, Aïn Arroub. On a retrouvé, au cours de diverses campagnes de fouilles échelonnées de 1864 à 1954, trois aqueducs. Le premier vient d'Aïn Arroub, à 830 m d'altitude, se dirige vers Teqoa, puis atteint les Vasques de Salomon et s'achève devant la mosquée al Aqsa. Le second part du puits de Bir el Daradj, situé à 4 km au sud-ouest des vasques de Salomon, il est creusé dans le roc, avec de nombreux regards pour l'aération ; après les vasques, il longe la route de Bethléem à Jérusalem. On en a notamment retrouvé tout un tronçon près du

a. ad fidem nostre ecclesie W2 C / ad fidem ratione Ecclesie G H Le M4 L / Armenorum *om. U Li.*

b. Greci ariani Wo U Li / Greci Suriani Mesopotami C / christiani cincti Li / christiani tructurani Wo / Indici in saceris Johanni Wo U Li / Gorgiani Ba Co / Gregoriani M4.

c. et ceremonias *add. L.*

d. et totum habetur in Decreto XX *add. Wo U Li / in quinto capitulo add. U.*

e. quibus pescrutatis ad notitiam eo magis pervenire poterit *add. V / qui scire voluit ut Sacra pagina continet hystorias ejusdem Sacre pagine studeat diligente et devotissime perscrutat et inveniat deo dante U / quia sub brevitate itineris mei et presenti opusculi minime adduci possunt Li.*

tombeau de Rachel. C'est sans doute celui dont parle Boldensele. Le troisième va des vasques de Salomon à l'Hérodium. Les vasques de Salomon, à 800 m d'altitude, à 12 km au sud de Jérusalem, sont le noeud de ce réseau d'aqueducs. Elles comprennent trois barrages-réservoirs en escalier. L'ensemble du réseau, commencé dès l'époque salomonienne, fut aménagé par les travaux ultérieurs d'Hérode et de Ponce Pilate (Flavius Josèphe, *A. J.* 18, 3, 2. et A. Brunot, « L'eau à Jérusalem », *Bible et Terre Sainte* n° 101, p. 7-14).

(4) – I Chr 36, 18-19.

(5) – Gn 14, 17-20. Ce sacrifice, rappelé dans le canon de la Messe, est mis en parallèle avec la Cène dans la plupart des commentaires de l'Écriture. On le voit aussi dans les *Biblia Pauperum* d'Allemagne du Sud (G. Schmidt, *Die Armenbibel des 14. Jahrhundert*, Graz, 1959, p. 123).

(6) – Gn 22, 1-19. Là aussi, ce sacrifice, rappelé dans le canon de la Messe, est mis en parallèle dans les commentaires et les *Biblia Pauperum* avec la crucifixion (*ibid.*, p. 123).

(7) – Gn 28, 10-12. Ce songe est situé par la Genèse entre Bersabée et Haran. Jean de Würzbourg (*Saewulf, Iohannes Wirzburgensis, Theodericus, Peregrinationes tres*, éd. R. B. C. Huygens, Turnhout : Brepols, 1994, p. 84) et Jacques de Vérone (*Liber peregrinationis, op. cit.*, p. 56) le localisent à Bethel.

(8) – II Sam 24, 16 / I Chr 21, 15. La scène est située près de l'aire d'Ornan le Jébuséen. La localisation est donc précise.

(9) – I Rois, 5, 16-32 et 6 / II Chr 2, 3-10 et 3, 1-7.

(10) – Ces détails sont tirés des Évangiles apocryphes, plus précisément du remaniement du Protévangile de Jacques à l'usage des occidentaux (datant du VI^e siècle au plus tôt) qui donne plus de renseignements sur les occupations de la Vierge au Temple que le Protévangile lui-même (*Écrits apocryphes chrétiens, op. cit.*, vol. 1, p. 73-104).

(11) – Lc 2, 22-32.

(12) – Jn 2, 13-17.

(13) – Lc 2, 41-50.

(14) – Mt 4, 5-7 / Lc 4, 9-12.

(15) – Ce récit provient de la *Légende dorée*, éd. B. Dunn-Lardeau, *op. cit.*, légende 63, p. 467-479.

(16) – Cette porte est un édifice byzantin, réplique de la Porte d'or de Byzance, datant vraisemblablement de la deuxième moitié du V^e siècle. On lui attacha d'abord le souvenir de la guérison du boiteux par Pierre et Jean à la Belle Porte (Ac 3, 1-10), puis celui de l'entrée de Jésus le jour des Rameaux. L'évangile du pseudo-Matthieu y ajoute la rencontre de Joachim et d'Anne (*Écrits apocryphes chrétiens, op. cit.*, vol. 1, p. 123). On l'assimila aussi à la porte close d'Ezéchiel (Ez 44, 1-3 ; H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem. Recherches de topographie archéologique et historique*, Paris : Gabalda, 1912-1926, 2 vol.,

t. II, p. 400 et *sq.*). Boldensele, toujours laconique, ne précise pas auquel de ces textes il pense.

(17) – Jn 5, 1-9.

(18) – Le Protévangile de Jacques (II^e siècle) fixe la conception et la Nativité de la Vierge dans la maison de Joachim à Jérusalem, aux abords du Temple (*Écrits apocryphes chrétiens, op. cit.*, vol. 1, p. 73-104). Au VI^e siècle on construisit là une église Sainte-Marie, qui fut restaurée au IX^e siècle et prit le nom de Sainte-Anne. L'église fut refaite et agrandie au XII^e siècle et un couvent s'élève auprès d'elle. En 1192, Saladin la convertit en *médersa* chaféite.

(19) – Cette maison était située sur le trajet qui était en train de devenir la *Via dolorosa*, de l'Antonia au Saint-Sépulcre. Le plan de Cambrai (XII^e siècle) indique une *Ecclesia S. Marie Magdelene*, près de Sainte-Anne. Le plan joint par Sanudo à son *Liber Secretorum fidelium crucis* l'indique aussi, le long de la rue de Josaphat, descendant de l'Antonia (éd. J. Bongars, *op. cit.*). Selon Jean de Würzbourg, c'est une église desservie par les moines jacobites (Saewulf, John of Würzbourg, Theodoricus, *Peregrinationes tres, op. cit.*, p. 111). Peu à peu le souvenir de Marie-Madeleine sera remplacé par celui de Véronique, qui s'insère à l'intérieur du *Sanctus circulus*, comme les pères Franciscains nomment alors le chemin de la Croix (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem, op. cit.*, t. II, p. 610-623).

(20) – Le souvenir de la flagellation du Christ fut de plus en plus localisé auprès de l'Antonia, à partir du XIII^e siècle, alors qu'une autre tradition situait le prétoire dans la ville haute, près du palais du Grand Prêtre. La maison de Pilate étant située alors dans les ruines de l'Antonia, on construisit à proximité, vers 1160, un moustier du repos, où le Christ se serait arrêté entre sa condamnation et la montée au Golgotha. Peu après 1172, une chapelle de la flagellation lui fit pendant de l'autre côté de la rue. Peu à peu, tous les souvenirs du procès du Christ se regroupèrent autour de l'Antonia. Un plan du XIV^e siècle, reproduisant sans doute un original de 1180, indique sur le côté nord de la rue de Josaphat une colonne, avec une petite chapelle et l'inscription : « *hic flagellatus est Jhesus* ». Le plan du *Liber* de Sanudo indique à cet endroit la *Domus Pilati* (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem, op. cit.*, t. II, p. 577-80 et J. Bongars, *op. cit.*).

(21) – Ps 87 (86), 2.

(22) – Le tombeau de David est signalé au Mont Sion à partir du X^e siècle, à cause de l'affirmation de Pierre, « Son tombeau est encore parmi nous » (Ac 2, 29). Puis, on le localisa à Bethléem, en s'appuyant sur l'autorité de saint Jérôme. À partir du milieu du XIII^e siècle, on le situe de nouveau au Mont Sion. Benjamin de Tudèle (1173) rapporte que des Juifs l'ont découvert. En 1320, Frère Pipino de Bologne o.p. dit avoir touché le tombeau de David, dans la chapelle inférieure du Cénacle, mais n'avoir pu pénétrer dans la crypte

des Rois, à cause des ruines (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem, op. cit.*, t. II, p. 459-464).

(23) – La citadelle venait d'être restaurée par Malik al Nasir.

(24) – Mt 26, 26-29 / Mc 14, 22-25 / Lc 22, 14-23 / Jn 13, 22-32 et 13, 33-17, 14.

(25) – Ac 1, 14.

(26) – Jn 20, 19-29.

(27) – Ac 2, 1-13.

(28) – L'ensemble de ces souvenirs évangéliques rattachés au Mont Sion étaient rappelés dans la grande église de la Sainte-Sion, construite par le patriarche Jean II de 386 à 417. Leur localisation à cet endroit s'est faite peu à peu entre le IV^e et le VI^e siècle, alors qu'auparavant on célébrait la Cène au Golgotha ou à Gethsémani. Brûlée en partie en 614, puis restaurée, l'église fut détruite par Hakim en 1009. Les croisés la relevèrent. Elle était desservie par les chanoines réguliers de saint Augustin.

À l'extrême orientale de la nef sud, deux chapelles superposées étaient ornées de mosaïques, dans la chapelle haute étaient figurées la Cène et la Pentecôte, dans la chapelle basse, le lavement des pieds et l'apparition à Thomas. Dans la nef nord, une petite cellule de marbre, entourée d'une grille de fer ouvrage et portant un ciborium, rappelait le souvenir de la Dormition de la Vierge.

Saladin ne détruisit pas cette église et la protégea même par un nouveau mur en 1192. Des moines syriens remplacèrent les Latins. Les Khwarizmiens, en 1244, ruinèrent tout l'édifice, dont les murs servirent de carrière de pierre. Les deux chapelles superposées et l'oratoire de la Dormition subsistèrent. Au moment du pèlerinage de Boldensele, les Franciscains venaient de s'établir au Mont Sion, et allaient restaurer le Cénacle (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem, op. cit.*, p. 459-464 et J. Decroix, « Le Cénacle », *Bible et Terre Sainte* n° 98, p. 8-16).

(29) – Cette pierre est signalée par le pèlerin de Plaisance (570 ; *Itinerarium Antonini Placentini*, éd. C. Milani, Milan : Publ. delle Univ. Cattolica del Sacro Cuore, 1977, 324 p., c. 18, p. 142-144). Elle fut sans doute brisée par Héraclius. On en montrait un fragment dans la chapelle de l'Ange au Saint Sépulcre.

(30) – Cette église avait été édifiée par les Géorgiens vers 1070, puis reprise par les Arméniens au XII^e siècle. Le *catholicos* Grégoire Bahlavouni, ayant adhéré à la doctrine de l'Église romaine au concile de Jérusalem en 1142, reçut de grandes marques de faveur de la part des Francs et construisit une grande église et un hospice dont parle Jean de Würzburg (éd. Huygens, *op. cit.*, p. 132-133). On y vénérait la tête de saint Jacques, en dépit de l'assertion que son corps « *cum capite* » était à Compostelle. Des éléments de construction très anciens, notamment la chapelle Saint-Menas, vraisemblablement de

l'époque justiniennne, sont insérés dans l'ensemble des bâtiments (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem, op. cit.*, t. II, p. 522-23 et 546-547).

(31) – La plupart des récits de pèlerinage, à partir du XIII^e siècle, consacrent un long développement à ces églises orientales, témoignant ainsi de l'intérêt croissant porté par l'Occident aux autres chrétiens. Jacques de Vérone, par exemple, a remarqué à Chypre la présence de ces diverses communautés (*Liber peregrinationis, op. cit.*, p. 19 et 32-33).

Les Grecs s'étaient solidement réimplantés à Jérusalem dès 1187. À côté d'eux, on trouvait des fidèles de nombreuses églises, dont la naissance avait été liée le plus souvent, comme le remarque S. Runciman, à un sentiment national prenant une coloration religieuse (S. Runciman, *A History of the Crusades, op. cit.*, t. I, ch. 1). Sous le nom de « Suriani », les Latins regroupèrent tous les chrétiens indigènes, mais il s'agissait essentiellement des jacobites, très nombreux en Syrie. Les nestoriens étaient peu nombreux à Jérusalem, leur domaine étant plutôt la Perse et le reste de l'Asie. Au début du XIV^e siècle, leur patriarche avait sous sa juridiction vingt-cinq métropolitains et deux cent cinquante évêques, répartis de la Perse à l'Inde et à la Chine. Leur présence est attestée dans la ville sainte jusqu'à la fin du XIII^e siècle (A. Atiya, *The Crusade in the later Middle Ages*, p. 260-278). Le nom de Chrétiens de la ceinture, qui désignait les Coptes, vient, selon Symon Semeonis, de la ceinture de lin qu'ils portaient sur leurs vêtements (*Le voyage..., op. cit.*, p. 977). Les Géorgiens avaient un grand monastère près de Jérusalem, celui de la Croix, et le monastère de la Quarantine. Jacques de Vérone note aussi leur chapelle sur la place du Saint-Sépulcre, le turban noir dont ils se ceignent la tête, et dit qu'ils sont vaillants hommes et chrétiens fidèles (*Liber peregrinationis, op. cit.*, p. 59-60). Quant aux Nubiens et Éthiopiens, ce sont les fidèles de l'église d'Abyssinie fondée au IV^e siècle par les missionnaires d'Alexandrie, et à la fois préservée et oubliée dans ses montagnes et au sud des cataractes du Nil. Jusqu'aux Croisades, ils ne furent en rapport qu'avec les Coptes d'Égypte, ce qui explique leur rattachement au patriarcat d'Alexandrie ; ils furent ensuite de nouveau en contact avec le reste de la Chrétienté. On sait le rôle capital qu'ils jouèrent dans la découverte des routes d'Extrême-Orient, qu'ils avaient continué à fréquenter par-delà l'écran musulman (A. Atiya, *The Crusade..., op. cit.*, p. 260-78 et P. Gautier Dalché, *La Géographie de Ptolémée en Occident, op. cit.*, ch. IV, IV, p. 184). Jacques de Vérone parle de ces hommes grands et presque noirs, le front marqué au fer rouge d'une croix de quatre doigts de large, chantant Allélouia plus de cent fois dans une messe (*Liber peregrinationis, op. cit.*, p. 59-60). Les Indiens fidèles du Prêtre Jean sont-ils situés en Asie dans la pensée de Boldensele ? Vers le milieu du XII^e siècle, au moment où la légende du Prêtre Jean commença à se répandre en Occident, on voyait ce dernier en Asie. Par exemple, la chronique d'Otton de Freisingen, à l'année 1145, situe ses domaines au-delà de la Perse et de l'Arménie (*MGH SS*, t. XX, p. 347 et sq.). Mais à partir de l'affirmation de Guillaume de Rubrouck :

« J'ai traversé ses pâturages, et personne ne savait rien de lui à part quelques nestoriens » (éd. C. et R. Kappler, *Voyage dans l'empire mongol...*, *op. cit.*, p. 122-123), l'opinion commune déplaça le Prêtre Jean en Afrique où un terme de l'ancienne langue désignait le Roi sous le mot de « zan ». L'Éthiopie ou « troisième Inde » est vue alors comme un état redoutable. Une vignette de la carte d'Angelino Dulcert parle de son « empereur défenseur de la Croix qui tient soixante-douze rois sous sa loi », et le Négus portait bien en effet le titre de « serviteur de la Croix » (C. V. Langlois, *La connaissance de la nature et du monde au Moyen Âge d'après quelques écrits français à l'usage des laïcs*, Paris : Hachette, 1911, in-16°, xxiv-401 p., p. 44-70). Jacques de Vérone explique que sa puissance vient de ce qu'il peut priver d'eau l'Égypte (*Liber peregrinationis*, *op. cit.*, p. 60).

Septimum capitulum de monte Calvarie et sepulchro Christi ac sancta ecclesia sepulchri.

Locis igitur predictis in Jherusalem lustratis, restat ut de monte Calvarie et sepulchro Christi finaliter prosequatur^a que in hac civitate finaliter requirebam (1). Sunt igitur predicta loca intra civitatem Jherusalem, quamvis tempore crucifixionis extra civitatem essent, quia post des//fol. 20v//tructionem Iherusalem per Tytum et Vespasianum factam^b, in restaurationem ejus postmodum per Helium Adrianum^c loca crucifixionis et sepulchri intra civitatem^d inclusa sunt, urbe^e ad septentrionalem^f plagam quodammodo dilatata.

Super hec loca a christianis pulchra fabricata est ecclesia figura rotunda, choro versus orientem in oblongum figure^g addito circulari. Que devotissima ecclesia plumbo cooperta ad occidentem de sectis lapidibus pulcherrimam turrim habet. In summitate vero ipsa ecclesia versus celum cooperta non est^h, circulo magno patulo existente celestis luminis clarius receptivo. Sub hoc circulo, in medio scilicet ecclesieⁱ parvula domuncula est in quam, propter porte demissionem versus orientem, intrare opportet corpore incurvato. Supra vero testudinata est ad modum semicirculi, opere musayco auro et marmoribus adornata (2), nullam habens fenestram, candelis vel lampade illustratam. In hujus domuncule parte dextra locus est dominice sepulture attingens extremitates predicte case, in longum scilicet ab oriente versus occidentem, cuius longitudo novem communium palmarum est, latitudo vero tam monumenti quam spatii ceteri ipsius domuncule residuum in latitudine circa sex palmas communes utique se extendit. Circa XII palmas potest esse altitudo domuncule supradicte (3).

Illud vero advertendum est quod monumentum illo sanctissimo loco superpositum, non est illud in quo corpus Christi sacratissimum exanime primitus //fol. 21// est immissum quia, sacro testante eloquio, monumentum Christi erat excisum in petra viva, scilicet quomodo antiquorum monumenta et precipue in hiis partibus fieri communiter consueverunt^j. Illud vero ex petris pluribus est compositum de novo conglutinatis cemento, minus artificialiter et minus quam deceat ordinate (4). Locus etiam ipse monumenti Christi fuit

a. finaliter transeamus *Pr.*

b. eversionem Iherusalem *M3 M4 L Can / eversionem, om. Iherusalem Wr / per Tytum... factam om. Le / principes Romanorum, add. U.*

c. postmodum... Adrianum *om. U.*

d. loca... civitatem *om. Wo.*

e. in urbe *M2 M3 M4 L V Can.*

f. unde ad septentrionem *B G / australem U.*

g. in oblonga figure *B G W2 C Le Wo U Li / in longum figure Ba Co M1 M2 M3 M4 L V Can.*

h. ad occidentem... versus celum *om. M1 / cooperta est P M1 M2 M3 M4 L V Can / aperta est Pr.*

i. in medio solet esse parvula domuncula *Pr.*

j. sicut antiqua monumenta et sicut in illis partibus communiter fieri consueverunt *Pr / illud vero... consueverunt om. C.*

per infideles longo tempore possessus ante tempora Latinorum et prophanatus, qui nichil in ipso dimiserunt quod devotionem fidelium posset de hujusmodi provocare. Quando etiam Iherusalem capta est ultimo a Sarracenis^a per certa pacta et tractatus civitatem sanctam dimiserunt, et a saltu capta non fuit^b nec est verisimile ut, posito quod in loco sepulchri aliquid fuisse de vero monumento, christiani dimisissent aliquid ibidem ab infidelibus conculcandum, cum etiam nunc fideles studeant eadem loca visitantes de petris et terra quantum possunt secum portare, et si possent utique totam^c asportarent Christi vestigiis consecratam (5).

Verum tamen quidquid sit de hoc, locus ipse sepulchri Christi formaliter moveri non potest, sed remansit et remanebit immobilis in eternum. In quo loco sacratissimum corpus Christi de cruce levatum per Joseph ab Arimathya missum est, mulieres, apostoli et constantius illa peccatrix diligentissima, quem vivum dilexerant mortuum diligentes hunc locum devotissime visitarunt. Celestes cives illic visi sunt, infideles trementes, fideles //fol. 21v// dulci alloquo consolantes. Hic locus est omni devotione merito reverendus^d ubi corpus Christi sacratissimum inter mortuos inique et crudeliter deputatum, anima reassumpta immortalitatis primitiis gloriatur.

In sepedicte domuncule parte sinistra contra sepulchrum eminet extra ceteros lapides lapis quidam albi coloris, grossus ad modum capitis hominis, bene ad septem palmas a terra in muro elevatus, quem christianos vidi illarum partium devotissime pre ceteris osculari. De quo cum mirarer et quare hoc esset sollicite demandarem^e mihi per autenticas personas per interpretem ibidem responsum est quod ille lapis sit de vero monumento Christi qui a christianis ibidem est positus ut peregrini advenientes ipsum possint tangere et videre, ut ad devotionem amplius excitentur (6).

Supra sepulchrum Christi pulchram feci de resurrectione Domini missam cum nota^f celebrari, et aliqui de meis sociis devote corpus domini suscepserunt. Post missam feci duos milites nobiles supra sepulchrum, gladiis accingendo et alia observando que in professione militaris ordinis fieri consueverunt (7), quia amiratus in Jherusalem mihi clavem ad domum sepulchri^g dedit, neminemque intra ecclesiam sepulchri ire permisit, nisi quem sibi nominatim expressi, et intrare volui, ut quietius possem cum meis devotioni vacare et facere in ecclesia que mihi ad honorem Dei videbantur expedire, //fol. 22// et in hiis ac aliis se mihi idem capitaneus gratiosum in omnibus exhibebat (8).

a. de hujusmodi *om. Pr* / capta est per ultione divina a Sarracenis *add. Wo U.*

b. a saltu... fuit *om. B G.*

c. de petris... totam *om. Le.*

d. hic locus est singulari devotione et omni merito supra loca alia reverendus *Wo Li.*

e. interrogarem *B G Can* / demandaretur *M2 M3 M4 V Wr* / inquirem *U* / cum admirarer quidnam sit, per authenticas *Li.*

f. cum nota *om. Ba Co M1 M2 M3 M4 L V Can* / cum voto *Va.*

g. ad domum aperiendum *B G.*

Circa locum sepulchri in eadem ecclesia ubi tunc ortus erat, post resurrectionem Marie Magdalene in specie ortulani Christus apparuit, et se resurrexisse per eam discipulis nuntiavit (9). Sed sicut illo tempore custodes hujus loci infideles velud mortui sunt effecti, sic heu hodie, permittente Deo, custodes tam sacri loci sunt in fide et virtute mortui^a Sarraceni.

In eadem ecclesia versus orientem, de sepulchro ad manum dextram prope chorūm ecclesie, est ille locus ad quem ascenditur per gradus non multos, quia parum altus est, omni memoria et laude dignissimus, scilicet Golgatha Calvarie monticulus, de viva petra albi coloris, rubeo quodammodo immixto, naturaliter elevatus ubi *dilectus fidelis anime, candidus et rubicundus, electus ex milibus*, cuius colorem etiam ipse locus visibiliter et forte non casu profert, pro salute humani generis Patri celesti obediens filius, acceptabilis hostia ymolatur^b (10). Cujus hostie^c figuram pretulit agnus paschalis et cetera cuncta holocausta, sacrificia et lybamina legalia sacro velamine circumducta (11). Unde et in ejus morte velum templi scissum est ad designandum quod, sacrificiorum figura cessante, illuxit veritas Dei filii crucis patibulo ymolati, et usque ad finem seculi in altaris sacramento mirabili cottidie immolandi. Et quis homo hunc locum videre poterit sine lacrimis, //fol. 22v// tremore cordis et alta consolatoria^d, cum compassione mentis, ubi impassibilis patitur, vita moritur et supersubstantialis communicativa bonitas pro nobis peccatoribus cum impiis deputatur^e. In hoc loco latroni sero penitenti culpa dimittitur, mater^f discipulo commendatur et discipulus pro filio matri miserabili concambio substituitur ; Christus denudatur, crucifigitur, clavatur, lanceatur, et tandem sitiens^g et alte vociferans, spiritum precelsissimum emittendo, nature mortalis debito misericordissime satisfecit. In hoc loco feci celebrari officium de die Parasceves (12), et quidam ex nostris de gratia Dei devotionis rivulis ibidem sunt dulcissime permolliti.

Sub hoc sanctissimo monte Calvarie in eadem ecclesia locus est ubi sancta Helena, Constantini mater, lignum dominice crucis invenit, sub terra diutius occultatum. Circa hunc locum sunt quedam columpne marmoree aquam continue distillantes, et simplices dicunt quod plangent et defleant mortem Christi, quod verum non est quia, ubi natura^h sufficit, non est ad miraculum recurrentum. Est autem certa species lapidis in genere marmorū que *enidros*

a. infideles et virtute mortui Sarraceni *B M2 M3 M4 L V Can / in fide et veritate mortui Li.*

b. ubi... et immolatur, *autre rédaction dans Li* : *dilectus candidus et rubicundus velut filius offertur Deo patri pro salute generis humani ut agnus innocens immolatur hostia.*

c. hodie *P M1 M2 M3 M4 L V.*

d. et alta consolatoria *om. B G M4 Li.*

e. cum compassione... deputatur, *autre rédaction dans Li* : cumpatiēte Christo pio Deo et salvatore nostro, ubi impassibilis patitur, vita moritur et super singulos communicativa bonitas pro nobis iniquis et impiis deputatur.

f. mater extremo mesta dolore *add. Li.*

g. aceto et felle potatus *add. Li.*

h. pro ratione *add. Wr.*

appellatur, cuius natura per magistros naturalia^a conscribentes talis asseritur quod ex frigidissima naturali ejus complexione aerem circumstantem ingrosando transmutat in aquam. *In habitibus enim symbolum facilis est transitus*^b (13), aqua in aerem subtiliendo, et aeris in aquam inspissando, //fol. 23// quo fit ut aerem aquam factum et petre circumpositum necesse sit naturaliter distillare. Unde in Constantinopoli in veteri pallatio imperiali sub terra quasdam conchas marmoreas vidi de simili lapide, que plene existentes aqua evacuantur aliquotiens et, revoluto anno^c sine omni humano studio, plene inveniuntur aqua, ita ut undique effluent, quod a vulgaribus maximum miraculum reputatur. Sed ego hoc videns naturam lapidis consideravi, circumstantiam loci adverti, amirato domini imperatoris causam naturalem hujus facti exposui, cui plurimum placuit, et me ex tunc in singularem amorem et honoris gratitudinem recollectus.

In hac sancta ecclesia sepulchri, morientes peccato crucifigamur mundo, resurgamusque virtute cum Christo, ut ab ipso assumi in coheredes eterne glorie mereamur.

Et sciendum est quod civitas Iherusalem versus septentrionem, ubi et sepulchrum Christi est^d, minorem habet fortitudinem et planitatem competentem, muris tamen propugnaculis et fossatis posset commode^e defensari. Ab oriente vero valle Josaphat et meridie ac occidente, aliis coadjacentibus vallibus continuis et contiguis profundis, est plurimum naturaliter communita. Distat autem a mari Mediterraneo ipsa sancta civitas per unam dietam communem cum dimidia, magis propinquum habens urbis Joppen de qua feci in precedentibus mentionem.

NOTES

(1) – Les récits de la Passion auxquels se réfère tout ce chapitre sont dans les quatre Évangiles, Mt 26-28 / Mc 14-15 / Lc 22-24 / Jn 18-19.

(2) – Le tombeau était recouvert de lames de cuivre doré. Des inscriptions étaient sculptées et gravées tout autour du monument. Théodoric et Jean de Würzbourg en ont relevé la plus grande partie (éd. Huygens, *op. cit.*, p. 123 et 141 pour Würzbourg et p. 146-151 pour Théodoric).

a. mineralia *P Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L V Va Wr Can / mirabilia B G H Le W2 C Na U / melius consribentes Wo / naturalia om. Li.*

b. *habitantibus enim symbolum Pr / facilis om. B G / ut ait Aristotiles add. Wo / Aristotiles enim habet quod simbolis rebus facilis est transitus Li.*

c. *unde in Constantinopoli... revoluto anno, autre rédaction dans Li : Sic fit cuius simili vidi in Constantinopoli circa quasdam concas in veteri palatio existentes ex simili marmore facta que continue sudent adeo aliquotiens ut plene aqua evacuantur et, revoluto anno...*

d. *ubi om P M1 M2 M3 M3 V Can / est om. M3 M4 P Can / ubi et se pulchrior est Wo Li.*

e. *commode om. B G Le W2 C.*

(3) – On prenait les mesures du Saint Sépulcre avec des cordelettes que l'on rapportait ensuite en souvenir du pèlerinage. C'est ce qui explique le souci de précision de ces mesures, qui sont données dans beaucoup de récits.

(4) – Des parois en maçonnerie avaient été substituées dans le tombeau aux anciennes parois de roc au cours des restaurations du XII^e siècle. Mais des morceaux de rochers restaient visibles. Ludolph de Sudheim décrit ainsi le sépulcre, avec peut-être une intention polémique à l'égard de Boldensele, dont il a tant utilisé le récit : « *Sepulcrum Christi est in integro lapide excisum sed, ne a peregrinis maculatur vel deportetur, est aliis lapidis marmoreis albis circumpositum et lapis quo ante in latere est circumpositum est tribus foraminibus perforatus, et per illa foramina verum sepulcrum et verus lapis deosculatur, et ille lapis, quo sepulcrum est superpositum, est vero sepulcro tam subtiliter conjonctus, quod ignorantibus unus lapis esse videtur* » / « Le sépulcre du Christ est taillé tout entier dans la pierre mais, pour qu'il ne soit pas souillé ou emporté par les pèlerins, il est entouré d'autres pierres de marbre blanc. Et la pierre qui l'entoure sur le côté antérieur est percée de trois ouvertures et, par celles-ci, on embrasse le vrai tombeau et la vraie pierre. Et cette pierre qui est superposée au tombeau est si habilement liée au vrai sépulcre qu'il semble aux ignorants qu'il s'agit d'une seule pierre » (éd. Deycks, *op. cit.*, p. 79).

(5) – Tous les récits de pèlerinage parlent de la terre ou des morceaux de roche emportés. Boldensele lui-même a essayé de faire recueillir par ses serviteurs des morceaux de la grotte de Moïse au Sinaï. Jacques de Vérone raconte comment il s'était muni de grattoirs de fer ; il chargeait ses compagnons d'attirer les moines gardiens des chapelles dans un autre coin de l'église pendant qu'il recueillait la terre ou les fragments de pierre (*Liber peregrinationis, op. cit.*, p. 27).

Les chrétiens de Malabar préparaient de l'eau bénite en y mêlant des particules de terre prises sur la tombe de saint Thomas. Les nestoriens utilisaient cette poussière pour l'onction des malades (Oderic de Pordenone, éd. Yule, *op. cit.*, note p. 132). Il est probable que l'on faisait un usage analogue de la terre rapportée de Terre sainte.

(6) – Selon Arculfe (*De locis sanctis, op. cit.*, III, p. 46-47), la pierre fermant l'entrée du sépulcre avait été partagée pour faire deux autels, l'un devant la porte du tombeau, l'autre à l'est de la rotonde. Ces autels furent détruits au XII^e siècle. Les deux pierres furent montrées, l'une au Mont Sion, l'autre dans la chapelle de l'Ange.

(7) – Les érudits du XIX^e siècle se sont interrogés sur cette cérémonie (cf. L. Von Ledebur : « Des angenblichen Johanniter Ordensritter Otto von Nienhus genannt Wilhelm von Boldensele Reise nach Palestina », *Wochenblatt des Johanniter Ordens*, 1869, p. 149 et sq.). Il s'agit en fait d'une pratique qui se généralisa au XIV^e siècle jusqu'à faire partie des rites du pèlerinage, quoique strictement réservée aux nobles (A. Graboës, *Le pèlerin occidental en Terre*

sainte au Moyen Âge, Paris-Bruxelles : De Boeck Univ., 1998, x-266 p., p. 48-49). Boldensele revendique ici encore son appartenance à la noblesse.

(8) – Jusqu'en 1376, Jérusalem n'était qu'une *wilaya* ; l'émir qui la gouvernait n'était donc pas un émir de très haut grade. Il y avait en outre un gouverneur de la citadelle, le « *capitaneus* » dont a parlé plus haut Boldensele, qui n'avait pas rang d'émir (Gaudefroy-Demombynes, *La Syrie à l'époque des Mamelouks*, *op. cit.*, p. XXXVIII et 176).

(9) – L'apparition de Jésus ressuscité à Marie Madeleine (Jn 20, 11-18) fut localisée à partir du milieu du XII^e siècle près de l'Omphalos, où l'on situait aussi l'onction du Christ. Il y avait cependant un oratoire Sainte-Marie-Madeleine près du Calvaire (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem*, *op. cit.*, t. II, p. 267).

(10) – « *Dilectus anime... ex millibus* », Ct 6, 10. La chapelle du Calvaire était divisée, comme aujourd'hui encore, en deux parties. Dans la nef nord, le trou où aurait été plantée la Croix était visible au milieu d'un banc de marbre. À l'extrême sud de ce banc, une saillie rocheuse avait été laissée à découvert. Les pèlerins y plantaient de petites croix apportées de leur pays. Cette saillie, plus élevée que le banc de marbre, était fendue. Les parois de la chapelle portaient des mosaïques représentant le Christ en croix avec la Vierge et saint Jean, le sacrifice d'Abraham, la Cène, la descente de Croix (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem*, *op. cit.*, t. II, p. 274 et sq.).

(11) – Là encore on retrouve les réminiscences de l'hymne de Thomas d'Aquin pour la fête du Saint-Sacrement : « *In figuris praesignatur / Cum Isaac immolatur / Agnus Paschae deputatur / Datur manna patribus* », qui résume d'ailleurs tout l'enseignement exégétique et théologique de l'Église à ce propos. Voir *Pratiques de l'Eucharistie...*, *op. cit.*

(12) – C'est-à-dire du Vendredi saint.

(13) – On sait que la théorie des quatre éléments supposait un passage de l'un à l'autre grâce à leurs qualités communes.

Octavum capitulum de locis sanctis in circuitu Jherusalem et locis sanctis usque ad fluvium Jordani.

Civitate igitur sancta Jherusalem diligentius per//fol. 23v//lustrata, processi versus occidentem ad montana Judee circa quinque miliaria, ad locum ubi beata Virgo post conceptionem Salvatoris cognate sue^a Elysabeth ad sex menses gravide de precursore Domini occurrit congratulans, salutationem dulcissimam emittendo, qua precursor Iohannes divinitus excitatus in materno existens utero, gesticulis infantilibus exultendo, virginalem conceptum Dei filium nuntiavit. Matresque utreque hinc inde devotione humili Dei preconia intulerunt, hec benedicens Dei genitricem, illa vero precelsa genitrix verbis apertissimis Dei magnificans salutare^b. In hoc loco est competens ecclesia ubi sepulchrum parentum Precursoris^c Domini ostenditur (1).

Ac prope a sinistris est castellum Emmaus apparitione Domini consecratum^d (2). Item, prope est locus ubi arbor vivifice crucis crevisse dicitur, pulchra ecclesia signatus et competenti claustro, ubi religiosi Christiani Georgiani^e nomine scismatici commorantur (3). De hoc loco redii non multum longe de Iherusalem ad sepulchra plurimorum prophetarum, me quodam bene litterato judeof theutonico conducente, que sepulchra judei consueverunt communiter visitare (4).

Et procedens redii pertransiens iterum civitatem sanctam, exiensque de porta ejus boriali^g supra vallem Josaphat veni ad locum ubi beatissimus prothomartyr Stephanus lapidatur, et a Saulo vestes lapidantium conser//fol. 24//vantur (5). Ibi beatus Stephanus^h Christum a dextris Dei cernit, cui pro lapidantibus orando spiritum moriens recommisitⁱ. Inde descendit ad vallem sanctissimam Josaphat, supra quam situata est civitas sancta sine medio, in qua torrens Cedron quondam fluxit suis temporibus ex aquis pluvialibus coacrescens. Juxta quem in pede montis Olyveti erat ortus quem Dei filius intrare consuetus fuerat, postquam^j a discipulo traditus est. Ibidem a traditore improbe osculatur, capitur et ligatur, auricula amputatur^k, tamquam ovis ad victimam innocens ducitur^l, discipulique electi fugiunt, beneficiorum Dei immemores,

a. ubi beata virgo *om. Pr / ubi beata... cognate sue om. Li.*

b. altissimi Dei magnificans salvatorem *Wo Li.*

c. rétabli d'après B G H Le W2 C U / sepulchra precursoris M1 Wr Va Na Li / sepulchrum precursoris W1 P Pr Ba Co M2 M3 M4 L V Can.

d. ac prope... consecratum *om. Wo Li.*

e. Georgiani *om. B G.*

f. viro *Li.*

g. porta ejus bariola M1 M2 M3 M4 L V Can.

h. lapidatur... Stephanus *om. Wo Li.*

i. spiritum commendavit *Pr / Christum cum ad dextris Dei esset aspergit et lapidatoribus op- pressum spiritum emisit Li.*

j. priusquam P Co M3 M4 L V / et in eo a Juda improbe traditus est *Li.*

k. et sanatur Ba Co / auricula servi pontificis amputatur et a Domino sanatur *U.*

l. ad victimam conductus ducitur *G / ad occisionem in mortem ducitur M2 / ad victimam ductus innocens ducitur Wo.*

illumque solum relinquunt qui si ipsos mundumque relinqueret, pariter in nichilum deciderent, nec in esse possent persistere ad momentum^a (6) In hujus vallis principio a sinistris est ecclesia beatissime Virginis, in quam descenditur per plures gradus lapideos, quia pro majori parte sub terra est, quod credo ex ruinis civitatis Jherusalem vallem replentibus accidisse (7). Hec ecclesia non est pulchra sed devota, in cuius medio in parvo tugurio sepulchrum matris Dei ostenditur, in quo ab apostolis asseritur tumulata. Supra sepulchrum ejus pulchram feci celebrari missam de Assumptione ipsius Virginis gloriose. Hic locus omni devotione reverendissimus fidelium animis attollitur, ubi *templum Dei, sacrarium spiritus Sancti monsque sollempnissimus de quo excisus est lapis angularis* //fol. 24v// sine manibus ponitur, recipitur, et quamvis paucō tempore continetur^b. Non enim diu corpus illud sanctissime Virginis ibi dimissum est sed statim, anima reassumpta, resurrectionis et immortalitatis dotibus, eternisque premiis gloriatur (8). Prope hanc ecclesiam sub rupe locus est ubi Dei filius prostratus in terram orationem ad Deum patrem fudit admirabilem, in terram^c sudore sanguineo decurrente, acerbitatem mortis humana conditione quam Dei Verbo unita prenoverat naturaliter abhorrente ; quo manifeste docuit se naturam nostram veram, sine culpa tamen, humanis passionibus subditam in omnibus assumpsisse (9).

In hac etiam valle in pede montis super quam sancta civitas constituta est, sub terra quodammmodo sunt natatorie Siloe (10), fons scilicet Christi Evangelio non ignotus. Ex opposito ejus, statua quedam lapidea bone magnitudinis et artificiosa cernitur quam, ut dicitur, Absalon ob memoriam sui fieri precepit et in libro Regum manus Absalon appellatur (11). Supra vallem Josaphat versus meridiem est ager ille figuli Acheludemach in sepulturam peregrinorum pretio Christi sanguinis comparatus, ubi multorum corpora sanctorum requiescunt. Sub quo in petris excisa sunt multa christianorum habitacula et oratoria gratiosa.

In hac sancta valle Josaphat Christus ad judicium venturus creditur post finalem resurrectionem corporum, auctoritate judicatoria unicuique secundum opera que egit mercedem propriam redditurus. In predicta valle locus ostenditur ubi Petrus vere penitens amare flevit de eo quod ter se novisse abnega//fol. 25//verat^d salvatorem (12). Prope etiam locus monstratur ubi ille miserrimus traditor impenitens penitendo misericordie infinite tamquam alter Kayn horribili desperatione obstruxit hostium, laqueo^e se suspendens seipsum vita corporis et anime nequiter spoliavit (13).

a. pariter ad momentum *om. Pr* / qui si ipsum... ad momentum *om. U.*

b. monsque... continetur *om. Pr.*

c. orationem... in terram *om. H Le W2 C P Pr M1 M2 M3 M4 L V Wo U Li Can / Dei filius oravit, in terram sudore... B G.*

d. denegaverat *P Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L V Wo U Can / eo quod ter om. M4 / ter se novisse om. L / quia ter se salvatorem denegaverat Li.*

e. tamquam... desperatione *om. Pr / laqueo mortis add. M1 M2 M3 M4 L V.*

Hiis visis ascendi ad montem sanctum Olyveti, a re nomen habentem, nam olyve in ipso et circa ipsum plures sunt. Inter ipsum montem et civitatem sanctam, solum interest vallis Josaphat, et quia predictus mons altior est quam sancta civitas et mons Syon, et vallis etiam intermedia non est multum lata, de ipso monte civitas intrinsecus in magna parte potest prospici, templum et atrium de ipso quilibet poterit clarius intueri. Mons iste ad orientem ex opposito civitatis et templi est pulcherrime situatus, in quo Dominus celos ascendit, discipulos ad evangelizandum misit, baptizandi formam tribuit^a, credentibus eterne salutis premium repromisit^b, suis finaliter benedexit, visione angelica confortavit, de secundo ejus adventu judiciario^c certos fecit. Hunc etiam montem Dei filius ante hec tempora cum discipulis frequentius visitavit. In monte Olyveti vestigia quedam apparent in petra, que sunt ut dicitur Domini ascendentis, in quo loco pulchra fuit ecclesia sed heu nunc est plurimum dissipata^d (14).

Prope est Bethphage unde Dominus discipulos in civitatem misit ut asinam et pullum adducerent, quibus insidens, magnifice receptus a populo ab evangelica //fol. 25v// hystoria memoratur (15). Posthec veni in Bethaniam in declivio montis Olyveti versus orientem sitam domum Marthe et Lazari fratris ejus. Hic fuit singulare hospicium Domini visitatum, ubi Christo felix Martha sollicite ministrabat, Maria Magdalena pedes Domini non relinquens divinitatis mysteria dulcissimamente hauriebat^e (16). Hic dulcis Dominus pietatis fons lacrimatus est, misericordie rivulum, necessitatis tempore non obstruens, sed devote petentibus ipsum^f distribuit copiose. Hic quatriduanus Lazarus mortuus suscitatur, futura resurrectio tam facti evidenter quam Marthe confessione lucida veracissime comprobatur (17).

De hoc sancto loco parva dieta est ad Jordanem, deserto quodam montoso medio existente, quo semivivus relictus a latronibus Samaritani misericordia relevatur (18). In fine hujus deserti mons altus est in quo XL^a diebus et XL^a noctibus Dominus dicitur jejunasse et illic ductus a spiritu ut a demone temptaretur, cuius temptationem ibidem auctoritate divina virili animo superavit. In altitudine hujus montis fuit ecclesia et circa medium ejus est excisum heremitorium valde gratum quod Georgiani christiani tenent scismatici qui me receperunt^g plurimum gratiose (19).

Infra hunc montem versus planiciem Jordanis est ortus et fons pulcherrimus atque magnus, circa quem beatus Abraham, de Caldea precepto Dei veniens, aliquamdiu dicitur habitasse, ubi et altare edificavit nomenque Domini invocavit (20). Unde hodie ortus Abrahe nuncupatur. Post //fol. 26// hec veni in

a. dedit *P Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L V.*

b. credentibus in eum eterne vite repromissionem adduxit *Li.*

c. judiciario *om. B G H Le W2 C.*

d. destructa *P /* destructa et dissipata *U /* desolata *Li.*

e. Maria Magdalena... hauriebat *om. Wr.*

f. etiam ultra petitum largiens *add. Li.*

g. multum honorifice *add. Li.*

Jherico que in ipsa valle Jordanis sita est et nunc casale est, olym fuit fortis civitas et amena, quam Josue Dei famulus miraculose cepit. Inter omnes civitates terre promissionis primo funditus precepto Domini ipsam destruxit, ac renovantem^a fundamenta ejus in perpetuum maledixit. De qua tamen civitate sola Raab meretrix, que nuntios Israel receperat et occultaverat, incolumis cum sua progenie conservatur (21).

Prope hunc locum a dextris vix ad tria miliaria est mare Mortuum, circa LX^a miliaria in circuitu habens^b, fetens et horridum, lacus detestabilis et abjectus, vindicte Dei manifestum judicium, in cuius loco Sodoma et Gomorra cum aliis duabus urbibus innaturaliter^c delinquentes, supernaturali accerrime celesti caumate sunt submerse (22). Ad quem locum cum ire proponerem, Sarracenus interpres mihi dixit : « Pro locis quibus Deus benedixit peregrinus venisti, non debes ad loca accedere que maledictionem altissimi meruerunt ». Quo verbo edificatus et rationabiliter retractatus, directum iter ad Jordanis fluvium proseguebar.

Circa mare Mortuum a dextris versus montes Israel uxor Loth, contra mandatum Domini retrospiciens, miraculose in statuam salis versa est (23), sed si aliquid de ipsa manserit pro certo non potui informari. Et prope est civitas parvula Segor que oratione Loth salvata est, cui mons supereminet, in quo cum filiabus incestum egit Loth ; //fol. 26v// que, de patre inebriato per eas concipientes, Moab et Araon filios genuerunt (24). Que patria Ydumea sive mons Seir seu Edom dicitur in Scripturis. Cadesbarne quoque ad austrum contra mare Mortuum^d situata est, infra quam Carmelus est, in quo Nabal in deserti confinibus habitabat^e (25).

Ultra mare Mortuum versus orientem, extra fines terre promissionis, est castrum fortissimum in montanis, quod latine Mons Regalis dicitur, in Arabico autem Crak^f, olim fuit christianorum, nunc vero est soldani. Ad quod in periculis confugit, thesaurumque ac prolem ibidem aliquotiens conservari facit, qui munitissimus locus est totius Syrie et soldani dominii in hac parte^g (26). Dicitur quod sub Castro in villa que Sobak dicitur ac in terminis ejus christianorum scismaticorum circa XL^a millia commorentur de illis partibus oriundi.

NOTES

(1) – Depuis le IV^e siècle, le lieu de la Visitation (Lc 1, 39-56) était fixé à Aïn Karim, à 7 km au sud-ouest de Jérusalem. Une église, construite au V^e siècle, fut détruite au milieu du VI^e siècle par une révolte des Samaritains,

a. revocantem P M1 M2 M3 M4 L.

b. mare... habens om. Le / circa... habens om. Wo Li.

c. urbibus videlicet innaturaliter Ba Co M1 / urbibus in deliciis innaturaliter P Pr.

d. rétabli d'après B G / tous les autres manuscrits portent mare Rubrum.

e. que patria... habitabat om. Wo Li.

f. Arab Wo Li.

g. in hac parte om. B G.

puis relevée par les Croisés en 1170 (B. Meistermann, *Guide de Terre sainte*, *op. cit.*, t. II, p. 404-413).

(2) – Les localisations traditionnelles d'Emmaüs sont soit El Qoubeibé, à 18 km au nord-ouest de Jérusalem, soit Amwas, l'ancienne Nicopolis, à 32 km au nord-ouest de Ramallah. C'est celle-ci que l'on trouve dans Ludolph de Sudheim (éd. Deycks, *op. cit.*, p. 92-93). Mais Jacques de Vérone situe « Emmaüs, appelé maintenant Nicopolis, à 6 milles de Jérusalem, entre la maison de Zacharie et Bethléem » (*Liber peregrinationis*, *op. cit.*, p. 64-65), ce qui correspond à ce que dit Boldensele et s'accorde mieux avec le récit évangélique.

(3) – Le monastère géorgien de la Sainte Croix, fondé par Justinien, fut restauré au XII^e siècle car il avait souffert des destructions d'Hakim en 1009. Enlevé aux Géorgiens par Kalâûn, il leur avait été rendu en 1306, sur les instances d'Andronic III (Cantacuzène, *PG CLIV*, col. 110 et sq.).

(4) – Sur les pèlerinages juifs en Terre sainte, voir J. Shatzmiller, « Récits de voyages hébraïques au Moyen Âge », in *Croisades et pèlerinages*, *op. cit.*, introd., p. 1281-1301.

(5) – Il y avait deux traditions concernant le lieu de la lapidation d'Étienne (Ac 6, 8-7, 60), l'une dans la vallée de Josaphat, l'autre au nord de la ville. Quant à son tombeau, il était vénéré au Mont Sion. Une basilique, construite en son honneur au nord de la ville par Eudoxie au V^e siècle, fut restaurée par les Croisés. Cette église fut détruite à l'approche de Saladin en 1187 parce que trop proche des remparts. Les Francs ne laissèrent subsister que « l'asnerie », qui se trouvait un peu plus loin, dont Saladin fit ensuite le Khan el Frandj (B. Meistermann, *Guide de Terre sainte*, *op. cit.*, p. 229-230).

(6) – Mt 26, 36-56 / Mc 14, 43-51.

(7) – L'église Notre-Dame de Josaphat, reconstruite dans les premières années du XII^e siècle, fut détruite par Saladin, ainsi que l'abbaye bénédictine qui la desservait. Seule la crypte subsista. Ce sanctuaire avait remplacé un édifice byzantin de forme octogonale du milieu du V^e siècle (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem*, *op. cit.*, t. II, p. 312-317).

(8) – Les citations sur la Vierge sont tirées de Dn 2, 34 et Is 28, 16. La croyance en l'Assomption de Marie faisait l'objet de débats. Voir D. Chenu : « La croyance à l'Assomption corporelle en Occident de 1150 à 1250 environ », *Études mariales*, 1950, vol. III, avec un dossier complémentaire par le P. Barré, p. 15-70. On verra que Jean le Long, dans sa traduction, prend le contre-pied des affirmations de Boldensele.

(9) – Une basilique byzantine avait été édifiée au IV^e siècle dans le jardin de Gethsémani, en mémoire de l'agonie du Sauveur (Mt 26, 36-47 / Mc 14, 32-42 / Lc 22, 40-46 / Jn 18, 1). La grotte, laissée telle quelle, était considérée par les Orientaux comme le lieu de la trahison de Judas et de l'arrestation du Christ. Ce sanctuaire, en ruines, fut donné par Godefroy de Bouillon aux

Bénédictins de Notre-Dame de Josaphat. Ils élevèrent une nouvelle église Saint-Sauveur, sur les ruines de l'église byzantine, puis, au milieu du XII^e siècle, grâce aux libéralités de la reine Mélissende, une église devant la grotte. Ces deux édifices furent saccagés en 1187, ou tombèrent peu à peu en ruines. Jacques de Vérone ne les mentionne pas. Niccolo da Poggibonsi (1345) parle d'une église « déserte et gâtée ». Peu à peu, on assiste, justement au cours des années 1335-45, à un renversement des localisations : une grotte est le lieu où le Christ pria et sua une sueur de sang, la trahison est dans le jardin, comme le dit ici Boldensele. Mais les Orientaux restèrent fidèles aux anciennes localisations (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem, op. cit.*, t. II, p. 312-317 et A. Brunot, « Gethsémani », *Bible et Terre Sainte* n° 99, p. 8-16).

(10) – La piscine de Siloé était alimentée par la source du Gihon (I Rois I, 34-35 et II Chron 32, 30). Dans le plan de Jérusalem joint au *Liber de Sanudo*, elle est aussi appelée « *natatoria syloe* » (J. Bongars, *op. cit.*).

(11) – II Rois 18, 18. L'attribution de cet édifice à Absalon remonte à Flavius Josèphe (*A. J.* VII. X, 3).

(12) – À la veille des Croisades, on assiste à un dédoublement des localisations concernant le reniement de Pierre (Mt 27, 68-74 / Mc 14, 66-72 / Lc 22, 56-62 / Jn 18, 17 et 25-27) : le reniement est situé chez Caïphe, donc sur le Mont Sion, au nord du Cénacle ; le repentir, sur le chemin qui descend vers la piscine de Siloé. L'église de Saint-Pierre *in Gallicantu* se trouvait à droite de ce chemin, qui longeait le pied des remparts avant de descendre vers Siloé. On y accédait par une voie à degrés, et l'édifice recouvrait une grotte, où l'on pouvait aussi descendre.

(13) – Mt 27, 2-10 / Ac 1, 15-19.

(14) – L'ancien édifice octogonal du IV^e siècle, détruit en 614 et en 1009, fut restauré très vite par les croisés, qui respectèrent son plan. Dès 1102, le culte y était rétabli. Au centre, une tourelle ronde revêtue de marbre blanc veiné de bleu protégeait l'empreinte des pieds du Christ. Primitivement, celle-ci s'inscrivait dans la poussière puis, la terre ayant disparu, on la montra dans le roc. Cette église, fortifiée, fut partiellement détruite par Saladin, qui la démantela. Les musulmans en firent une mosquée, après avoir découpé le roc et envoyé l'empreinte du pied gauche à la mosquée al Aqsa (H. Vincent et L. Abel, *Jérusalem, op. cit.*, t. II, p. 400-408).

(14) – Mt 26, 17-19 / Mc 14, 12-16 / Lc 22, 7-13.

(15) – Une riche abbaye avait été fondée à Béthanie par la reine Mélissende pour sa soeur Yvette en 1134. Le tombeau de Lazare était surmonté d'une voûte d'arêtes ogivales. Elle semble être restée à peu près intacte. Jacques de Vérone parle de « l'église sur la maison de Lazare » (*Liber peregrinationis, op. cit.*, p. 49). Ludolph de Sudheim mentionne trois églises, sur le tombeau de Lazare, à la maison de Marthe, à la maison de Simon le Lépreux (éd. Deycks, *op. cit.*, p. 87).

(16) – Lc 10, 38-42.

(17) – Jn 11, 1-44.

(18) – Lc 10, 25-37.

(19) – Tentation du Christ au désert, Mt 4, 1-11 / Mc 1, 12-13 / Lc 4, 1-13. Ce monastère date sans doute du IV^e siècle.

(20) – Gn 12, 8, 9.

(21) – Jos 2 et 6.

(22) – Gn 19, 23-26.

(23) – Gn 19, 26.

(24) – Gn 19, 17-22 et 30-38.

(25) – I Sam 25. Boldensele parle ici de lieux qu'il n'a pas visités. Il a sans doute consulté la carte de Palestine, jointe au *Liber secretorum crucis* de Marino Sanudo. La description qu'il donne concorde avec les légendes de cette carte (voir l'introduction). De là, sans doute, l'erreur sur la situation de Cadès Barné, le nom de la ville sur cette carte étant écrit assez loin de la mer Morte.

(26) – Le Crak de Montréal fut élevé en 1140 par Payen le Bouteiller, que Baudouin I^{er} avait placé à la tête de la seigneurie de Montréal en 1115. Cette très puissante forteresse surveillait deux routes vitales pour le monde islamique, celle du Hajj, venant d'Alep et de Damas, et celle de Damas à l'Égypte par l'intérieur de la Palestine. C'est par le souci d'une politique visant à couper les communications entre Égypte et Syrie que J. Prawer justifie les expéditions menées par Renaud de Châtillon à partir de la forteresse dans les dernières années du XII^e siècle, expéditions violemment critiquées par R. Grousset (J. Prawer, *Histoire du royaume latin de Jérusalem*, op. cit., t. I *passim*). La forteresse résista à Saladin jusqu'en 1188, puis fut restaurée par Baïbars en 1264.

Presque tous les châteaux importants étaient censés renfermer des trésors fabuleux et le désir de les piller provoqua bien des imprudences politiques. L'auteur du *Zoubdet Kechf il Memlik* rapporte que, lors de la prise d'Acre, la serrure et les clefs de la porte principale de la ville furent transportés au Crak de Montréal. De là vient peut-être l'idée du trésor (*Le voyage d'Outremer de Bertrandon de la Broquière*, éd. Ch. Schefer, Paris : Leroux, LXXVIII-323 p., Recueil de voyages et documents pour servir à l'histoire de la géographie, t. 12, repr. Hants et Gregg internat., 1972, introd., p. XLVII).

Nonum capitulum. De fluvio Jordani et locis sanctis que sunt in itinere versus Galileam ac de Galilea et de mari Tyberiada.

Predictis igitur locis diligencius visitatis, ad sacrum Jordanis fluvium perveni, in quo more solito balneatus sum cum ceteris peregrinis. Hic fluvius non est magnus, nec multum profundus, limosum fundum habens, bonos pisces et dulcis saporis aquam continens. Versus septentrionem circa ⁱⁱⁱⁱor dietas de hoc loco in radice montis Lybani scaturiens ex duobus fontibus Jor et Dan collectus re et nomine trahit originem. Prope per lacum, qui aque Maron dicitur, ac deinde^a per mare Thyberiadis fluens, prope locum ubi christiani // fol. 27// communiter balneantur, in mare Mortuum predictum dilabitur et non apparens ulterius in ibidem absorbetur. *Ach* quod tam sacer fluvius et delectabilis, tam detestabili lacui admiscetur^b.

In hoc sacratissimo fluvio Dei filius a beatissimo precursore^c Johanne baptisatur, vox Dei patris auditur, spiritus Sanctus in specie columbe descendens cernitur, lavachrum regenerationis efficitur, undis naturalibus supernaturale Dei donum ad ablutionem peccaminum erogatur. Hunc fluvium filii Israel sicco vestigio transierunt, XII lapides de ipsius fundo secundum numerum XII tribuum assumantes, et totidem aliunde sumptos in ejus medium reponentes, in memoriam miraculi perpetue recordandi (1).

Undis hujus fluvii Naaman Siri lepra curatur (2) et breviter pluribus preconiis hic fluvius divinitus insignitur. Circa quem beatissimus Johannes Baptista moratus est et baptismum penitentie predicavit, discipulos collegit, Christum indice monstravit, agnum Dei peccata mundi tollentem asseruit, et veraci testimonio approbavit^d. Circa hunc fluvium pulchra sunt monasteria, scilicet beati Johannis et alia devota (3), ubi christiani tamen scismatici vitam ducunt. Et prope est Hay civitas per Josue expugnata^e (4). In hiis partibus plures sunt leones silvatici aliquotiens in peccoribus^f et jumentis dampna habitantibus inferentes (5).

De hiis locis processi versus provinciam Galilee per medianum Judeam et Samariam, in tribus diebus, et primo in hoc itinere dimittens sanctam // fol. 27v// civitatem a sinistris perveni in Ramathaim Sophym in montem Effraym altum, ubi Helcana et beata Anna Samuelis mater commorati sunt, ibidemque^g sanctus propheta natus est et defunctus (6). Et sciendum quod in

a. prope per... deinde *om. Wo Li.*

b. indelectabili lacu *Wr / ach*, quod... admiscetur, *autre rédaction dans Li* : delendum quidem si tamen per misterium mysticum non lavat per fluvius tam delectabilis tam detestabili aque miscetur.

c. In hoc igitur fluvio Christus Dei unicus et noster salvator doctrine atque honestatis humilitatisque magister a precursore... *Li.*

d. et veraci... approbavit *om. B G.*

e. prope est Hay... expugnata *om. Wo Li.*

f. pecatoribus *Le U / pecoribus om. V.*

g. et beata Anna... ibidemque *om. B G.*

hac mea^a peregrinatione non semper secutus sum publica itineria et vulgaria, sed pro visitandis sanctis locis hinc inde voluntarie^b multociens deviavi (7). Sic igitur procedens ulterius veni in Sylo, locum sanctum atque amenum, ubi archa Dei sub Hely sacerdote longo tempore servabatur, sicut astruit liber Regum (8). Hic vota et sacrificia populi domino reddeabantur, Samueli primo Deus hic locutus est, sibi inter cetera de mutatione sacerdotii revelavit (9). Prope a sinistris est Gabaon et ex opposite Gabaa, de propinquo Rama Benyamyn quorum locorum sacra historia recordatur^c (10).

Inde procedens veni in Sychem vel Sychar, ubi est provincia Samaritanorum. Vallis est pulcherrima ac fecunda, civitasque bona, que nunc Neapolis appellatur. Juxta quam, circa viam versus Judeam, Dominus cum muliere samartana^d prope puteum loquebatur, qui adhuc ibidem ostenditur sed aliquantulum obstructus est. Supra quem locum olym pulchra ecclesia erat, nunc plurimum dissipata (11). Non longe, sepulchrum est beatissimi Joseph patriarche, cuius ossa de Egipto sunt ad ipsius preceptum a filiis Israel transportata. Hunc locum Judei plurimum reverentur (12). In predicta civitate Dyna filia Jacob rapta est, sed crudelis vindicta //fol. 13// urbis habitatoribus a duobus Jacob filiis postmodum est illata (13). In hac provincia Samarie est quedam singularis secta hominum qui Samaritani specialiter nominantur. Hii legem christianorum aut judeorum aut sarracenorum sed nec paganorum sectantur, sed unum Deum dicentes, opiniones, ritus colendi ac modos vivendi mirabiles tenent, se solos reputantes de numero salvandorum. Et etiam in habitu ab aliis distinguuntur, quia cum in hiis partibus habitantes generaliter involvant capita lintheis longissimis christiani quidem blaviis^e (14), sarraceni, albis, judei, glaucis, horum capita rubeis involvuntur, et se dicunt Dei electissimos inter omnes.

De Sychem igitur processi versus Samariam quondam famosissimam civitatem, capud hujus provincie que et Samaria ab hac nominatur. Dicta civitas nunc Sebaste dicitur, et multum assimilatur civitati sancte in situ. In hac fuit caput et sedes regni decem tribuum postquam sub filio Salomonis^f, se a tribu Juda et Benyamyn diviserunt, successores quidem secundum sanguinem David regnantes in Iherusalem reges Juda^g regnantes vero in Samaria super decem tribus, reges Israel dicebantur (15). Hec egregia civitas desolata est et destructa in monte valde pulchro sita. Aliquas ecclesias christianorum adhuc habet^h et precipue unam valde pulchram habuit, cuius adhuc apparent vestigia, ubi capud beatissimi Baptiste absciditur, et corpus acephalum a discipulis tumulatur (16). O vere sacer locus illius effusione sanguinis conse//fol. 13v//cratus,

a. media peregrinatione *P M1 M2 M3 M4 L V Can.*

b. et vulgaria *om. B G / voluntarie om. B G.*

c. prope a sinistris... recordatur *om. Wo Li.*

d. cum iudea muliere *Pr.*

e. flaviis *P Pr M1 M2 M3 M4 L V Wo Can.*

f. scilicet Roboam *add. M4 L.*

g. regnantes in Jherusalem, reges Juda *om. W1 Wr, rétabli d'après tous les autres manuscrits.*

h. habet *om. P M1 M2 M3 M4 L V Can.*

quo inter natos mulierum nemo major surrexit, hoc ipsa veritate que Christus est clarius attestante (17). Hujus civitatis ruine magne nunc apparentes, multitudo columpnarum marmorearum, numerositas monumentorum mirabilium in ipsa et circa ipsam adhuc existentium antiquam nobilitatem ejus et excellentiam indicant evidenter^a.

Inde progrediens, montanis dimissis, veni in planitem Galilee. Est autem Galylea provincia terre promissionis melior et fertilior, planis, montibus atque vallibus multum grata, coruscatione, vestigiis, ac miraculis Salvatoris multum illustrata. In cuius planicie ac declivis montium hec loca sancta sunt, ad memoriam merito revocanda, videlicet Naym civitas, Capharnaum, Bethsayda^b, Chana Galilee, et cetera ubi que prodigia Dei filius fecit hic disserere non oportet cum hec sacra Evangelia eludcent in ecclesiis cotidie recitata^c (18). Confert supra modum homini loca hec sanctissima videre quia devotio excitat, et videtur quod vita Christi ac apostolorum quodammodo oculis inspicitur corporeis et ex hoc in corde fundamentum fidei firmius stabilitur^d. Circa fines Galilee a dextris sunt montes Gelboe^e, ubi gladiis infidelium primus rex populi Israel, Saul et ejus filius Jonathas ceciderunt, super quorum morte piissimus David planxit notabiliter, verba exprimens convenientissima signa cordis amicabilis ac sinceri. Ex quorum sententia subtiliter trahitur //fol. 28// quod amor amicitie major est amore concupiscentie, naturali amori inter mortales maxime coequatus. Qui amor videtur esse quem ad filium unigenitum fert indissolubili glutino genitrix virtuosa (19). In predictis montibus, subacto fideli populo, archa Dei ducitur captivata (20). E contra est mons Ermon, circa quem dilabitur torrens Cyson, circa ipsam Galilee planiciem que campus Esdrelon appellatur^f.

Hiis visis, quodam monte transito, dimissa planicie Galilee, veni ad sacratissimam civitatem Nazareth que nunc villa campestris est, immunita, domibus et habitaculis non collectis, sed ab invicem distantibus et dispersis. Est autem Nazareth sita in valle parvula, plurimum gratiosa, montibus undique circumclusa. Hec est propria civitas redemptoris unde secundum carnem traxit originem, unde et dicitur Nazarenus. In hoc loco florido initium nostre salutis effloruit dum Deus, Dei filius, ex castissimis sanguinibus virgineis carnem assumens^g, humanam naturam divine ypostasi ineffabiliter cœunivit^h, quo virtute sancti Spiritus femina originalis peccati eradicavit surculumⁱ qui per feminam, suasione maligni spiritus, in salutis perniciem diutius pullularat.

a. ejus et excellentiam om. Wo Li / proferant testimonia, *au lieu de* : indicant evidenter Li.

b. videlicet... Betsayda om. M4.

c. in ecclesiis... recitata om. Li.

d. fundamentum fidei fervorem accendimus Li.

e. a dextris... Gelboe om. Wo Li.

f. e contra... appellatur om. Wo Li.

g. corpus assumens humanus L.

h. communivit M1 / continuit V.

i. feminam hanc labe originalis criminis privavit, vel pro virtute Sancti Spiritus qui per... Li.

Mens non concipit, lingua tabescit, scriptura titubat hujus loci prerogativam inestimabilem enodare, ubi archangelus optimi nuntii bajulus, Virginem gloriosissimam salutando, celesti patri precatur sponsam^a ut, consensu requisito et debite adhibito, digna a Deo preelecta puellula fieri Dei genitrix meretur. Breviter //fol. 28v// in hoc loco conceptio Christi, omnium operum Dei mirabilior, in virginali utero celebratur et obumbratione sancti Spiritus fecundatur, fructu nobilissimo, cursum nature ordinem ac limites excedente. In hoc loco pulchra fuit ecclesia atque magna, sed heu quasi destructa est, parvulus tamen locus in ea coopertus est, et a Sarracenis diligentius custoditur, ubi circa quamdam columpnam marmoream asserunt esse perfecta conceptionis mysteria veneranda (21).

In Nazareth sunt pessimi Sarraceni, et videtur quod fuerint ab antiquo, ut rationabiliter dictum sit in Evangelio : *A Nazareth potest aliquid boni esse* (22). Ad infinitam siquidem Dei bonitatem pertinet^b ut ex malis bona eliciat, et ex pessimis optima dispositione suavissima proferantur. In predicto loco Christi infantia peragit, a parentibus educatur, proficit etate et gratia, ac pro nobis parentibus subditur cuius nutui obediunt universa (23). Fons ibidem ostenditur ubi puer Ihesus balneatur, vestes quoque per matrem virginem abluuntur, de quo et portare aquam ad hospitium pro humanis necessitatibus tam mater quam filius consueverunt. In loco conceptionis pulchram feci celebrari missam de Annuntiatione Virginis gloriose. Prope ad unum milliare, locus est qui Saltus Domini appellatur, ubi cum Christus ductus esset^c ut precipitaretur de montis cacumine, ipse transiens per medium illorum ibat, Evangelio attestante (24).

De hoc loco processi versus //fol. 29// montem Thabor in media die. Hic mons formosus est et bene altus, in quo quondam erat civitas fortis, ubi et apparent aliisque christianorum ecclesie devotione congrua venerande (25). Ibi enim Christus frequenter discipulos docuit, archana secretorum celestium revelavit, ut ex hoc non immerito singularis schola Domini nuncupetur (26), celum empireum representans, ubi Dominus noster transfiguratus est, vox Patris audita est, Moyses et Helyas visi sunt a tribus discipulis ad hanc visionem assumptis, felicitatisque eterne dulcedo ibidem est quodammodo pregustata. Unde Petrus dixit Domino confidenter : *Domine bonum est nos hic esse*, et cetera que sequuntur^d (27).

De hoc loco veni ad mare Galilee et ad Tyberiadem civitatem supra ipsum mare sine medio situatam. Est autem mare lacus non multum magnus^e sed forsitan circa XL^a milliaria^f in circuitu continens, per cuius medium fluvius Jordanis currit, bonos habet pisces in magna copia, et aqua ejus dulcis est ac

a. procuratur sponsam *B U Li* / provocatur sponsam *M4* / procreatur in sponsam *L*.

b. pertinentis *P Pr Ba Co M1 M2 M3 M4 L V*.

c. qui saltus... appellatur *om. Wo Li* / dejectus esset *Wo Li*.

d. faciamus hic tria tabernacula *add. V.*

e. locus *Le* / multum *om. W2 C* / non multum longus *M4 V* / lacus multum magnus *Wo*.

f. XXX *Wo Li*.

amabilis ad bibendum. Civitas vero ipsa Tyberiadis parum valet et parum valuisse videtur etiam ab antiquo, sunt tamen bona balnea naturalia (28) apud ipsam. Sane supra mare Galilee predictum Christus siccis pedibus ambulavit, ipsum tempestuosum ac ventis agitatum tranquillum esse jussit, Petrum dum in ipso mergi cepisset erexit, post resurrectionem suam ibidem discipulis apparuit, ipsos //fol. 29v// piscari jussit, eorumque retia magnis piscibus adimplevit. In hoc mari Dominus sepe navigavit, circa ipsum Petrum et Andream vocavit, multaque millia hominum paucis panibus ac pisciculis saciavit, et sua frequenti presentia partes has dignas fecit pariter et devotas (29).

In capite hujus maris versus septentrionem^a est forte castrum ac altum, Saphet^b nomine, ac villa ejusdem nominis delectabilis atque magna. Hoc fortalitium secundum gradum tenet post Crak, cuius superius memini in hiis partibus. Verum intra terram promissionis huic castro aliud in fortitudine ac edificiis non equatur (31). Non longe ab hoc castro circa XXX^a milliaria^c, est civitas Dan, alter terminus terre promissionis in longum versus septentrionem^d, que et Belmas, aut Cesarea Phylippi dicitur, in pede montis Libani delectabiliter situata est, et vocatur hec regio intermedia Galilea superior aut saltus Libani, aut terra Roob, vel Decapolis in Scripturis^e (30).

Et sciendum est quod terra promissionis in longitudinem, scilicet a Dan usque Bersabee, de plaga septentrionali versus australem protensa, tenet circa centum LX^a milliaria^f. In latitudine vero ab oriente in occidens, scilicet a finibus Jhericho usque in Joppen, parum ultra XL^a. Unde, cum sit a Deo suis terminis coartata, admirabilis innumerositas populi Israel, nobilitatisque magnitudo, potentie divitiarumque ipsius^g singularis excellentia merito debet // fol. 30// attribui miraculorum operatrici divine potentie, et non humane industrie, cursuque usitato nature, qua potentia ac Dei gratuita providentia, ipsi filii Israel predictas partes conquerire, inhabitare, ac usque ad prefinitum tempus meruerunt secundum incomprehensibilia Dei judicia possidere^h.

NOTES

(1) – Jos 3, 27 et 4, 8-9 / II Rois 5.

(2) – II Rois 5.

(3) – À partir du IV^e siècle, de nombreux monastères s'établirent dans le désert de Judée, lieu privilégié de la lutte avec le démon. Dans le ravin du Wadi Qelt, on voit encore le monastère Saint-Georges Koziba, où demeurent des moines.

a. aquilonem *Wo Li*.

b. Japhet *P M1 M2 M3 M4 L V Can*.

c. circa... milliaria *om. Wo Li*.

d. aquilonem *Wo Li*.

e. in scripturis *om. H Na / et vocatur... scripturis om. Wo Li*.

f. CXL *P Pr M1 M2 M3 M4 L V Wr Va Na*.

g. nobilitatisque... *ipsius om. Wr*.

h. nobilitatisque... *possidere om. Pr*.

À l'embouchure de ce Wadi était le monastère Saint-Jean. Dans la vallée du Wadi Qattar, au sud de Jéricho, se trouvaient la laure des Sept Bouches et le monastère de Spelaion, et enfin dans la basse vallée du Cédron, le monastère de Saint-Saba (*Bible et Terre Sainte* n° 127, consacré aux lieux de la tentation du Christ).

(4) – Jos 7 et 8, 1-29. Toutes ces références sont indiquées sur la carte de Palestine de Sanudo.

(5) – La présence de ces animaux est souvent attestée dans les textes contemporains. Usâma raconte par exemple dans ses *Mémoires* (v. 1150) les chasses qu'il faisait avec son père dans le désert de Syrie (Usâma ibn Munqidh, *Des enseignements de la vie. Souvenirs d'un gentilhomme syrien au temps des Croisades*, *op. cit.*, p. 245-249).

(6) – I Sam 1, 3.

(7) – L'itinéraire de Guillaume de Boldensele s'écarte en effet à cet endroit de la route habituelle, qui suivait une vallée entre deux lignes de hauteurs et passait par l'actuelle Ramallah et au pied de Silo. Il semble que ce « *Ramathaïm Sophym in montem Effraym altum* » désigne le Nebi Samwil (895 m), un des points les plus élevés de la Judée, dominant la plaine environnante de 150 m. Ce lieu avait été identifié aux v^e et vi^e siècles par les communautés byzantines avec Rama, où était enseveli Samuel (I Sam 25,1). Un sanctuaire fut construit par Justinien pour abriter le tombeau du prophète et fut transformé au vii^e siècle en mosquée par les Arabes. Boldensele nomme ensuite Gabaon et Gabaa, de part et d'autre de la route allant vers la Samarie et Rama Benjamin, aujourd'hui Er Ram, où l'on pense que se situe la naissance de Samuel (plutôt qu'au sommet d'Effraym, comme le voudrait Boldensele). La toponymie *Rama* : hauteur, *Gabaa* : colline a induit souvent en erreur ceux qui cherchaient à retrouver les lieux bibliques (A. Brunot, « Les hauts lieux de Samuel », *Bible et Terre Sainte* n° 124, p. 8-17 et 21).

(8) – I Sam 4, 3-6 / Jos 18, 1 et 19, 51. Dans la Vulgate, les livres I et II de Samuel étaient appelés Livres des Rois. Il y avait ainsi quatre livres des Rois.

(9) – I Sam 3, 1-14.

(10) – Jos 18, 21-28 / Jos 10, 1-15 / I Sam 13 et 14, entre autres.

(11) – Jn 4, 1-42.

(12) – Jos 24, 32.

(13) – Gn 34.

(14) – Beaucoup de manuscrits portent ici « *flaviis* », et c'est le terme que l'on trouve dans l'édition de Canisius. Neumann, dans son édition de Ludolph de Sudheim (*op. cit.*, note p. 63) corrige donc « l'erreur » de Boldensele, en rappelant, selon Makrisi, qu'un édit daté de l'an 700 de l'Hégire ordonnait aux chrétiens de porter des turbans bleus, et aux juifs des turbans jaunes, ceci sous peine de confiscation de leurs biens. Auparavant, les juifs portaient des

turbans bleus et les chrétiens des turbans jaunes, de là sans doute l'erreur de certains copistes.

(15) – I Rois 12 et *sq.* et II Chr 10 et *sq.*

(16) – Le culte de saint Jean Baptiste à Samarie remonte au IV^e siècle, sans doute à la suite d'une confusion entre les deux Hérode : Hérode le Grand qui avait reconstruit Samarie, et Hérode Antipas, qui avait exécuté Jean Baptiste à Machéronte ; sans doute aussi dans le but de donner des « titres de noblesse chrétienne » à Samarie, ville épiscopale ; enfin parce que Jean Baptiste avait exercé son ministère à proximité, à Aenon, près de Salim, et était très vénéré des Samaritains convertis. Les premières églises byzantines, mentionnées par saint Jérôme (*PL* 22, col. 491 et 889), furent transformées par les croisés. Il y avait deux sanctuaires importants, encore debout aujourd'hui, le premier près de l'acropole, au lieu où aurait été découverte la tête de saint Jean, le deuxième, grande basilique au pied de l'acropole, où étaient vénérés les restes de Jean Baptiste, Élisée et Abdias. Cette basilique est devenue la mosquée Nebi Yahya, où l'on vénère toujours la tête de saint Jean (F. Zayadine, « Samarie », *Bible et Terre Sainte* n° 121, p. 6-14).

(17) – Mt 11, 9-11.

(18) – Mc 1, 14-7, 23, et les passages correspondants dans les autres évangiles.

(19) – I Sam 31 et II Sam 1. Ce passage devait être souvent commenté dans les monastères. On sait qu'au Concile de Lyon, en 1274, Pierre d'Ostie prononça l'oraison funèbre de saint Bonaventure sur ce thème : « *Doleo super te frater mi Jonathas* » (G. Mansi, *Sacrorum concilium nova et amplissima collectio*, Paris : H. Welter, 1901-1927, 53 t., t. 24, col. 67).

(20) – I Sam 4 et 5.

(21) – La magnifique cathédrale élevée à partir de 1105 en mémoire de l'Annonciation (Lc 1, 26-38) et dont il ne reste que quelques chapiteaux, remplaçait une basilique byzantine du VI^e siècle détruite sans doute par Hakim en 1009. Aux IV^e et V^e siècles, les pèlerins ne mentionnent guère Nazareth ; mais les fouilles du P. Bagatti ont retrouvé, sous le monastère byzantin, les restes d'une église chrétienne du III^e siècle avec de nombreux noms de pèlerins et l'inscription χαίρε μαρια. Cette église était dans une grotte, comme d'ailleurs beaucoup de maisons troglodytiques de la Nazareth du 1^{er} siècle de notre ère. La cathédrale des Croisés, ayant échappé aux destructions de Saladin, fut rasée jusqu'au sol par Baïbars en 1263. Les Franciscains ne réussirent à reconstruire un sanctuaire qu'en 1730 (A. Brunot, « Nazareth », *Bible et Terre Sainte* n° 110, p. 8-17). Une grande basilique a été récemment achevée.

(22) – Jn I, 46.

(23) – Lc 2, 31-32.

(24) – Lc 4, 22-30.

(25) – Les monastères du mont Thabor furent saccagés par Saladin en 1185, et les religieux durent se réfugier à Acre après le désastre de Hattin. La ruine de la montagne fut achevée par Baïbars en 1265. S'y trouvaient notamment un monastère grec datant des IV^e et V^e siècles et un monastère de bénédictins datant du XII^e siècle (B. Meistermann, *Guide de Terre sainte, op. cit.*, p. 415 et sq.)

(26) – La glose de Mt 17, 1-9 dit que le Christ avait répondu pendant six jours aux questions de ses Apôtres, sur le mont Thabor et que, le septième jour, il fut transfiguré. Ce nombre est mis en rapport avec les six jours de la Création.

(27) – Mt 17, 1-9 / Mc 9, 2-10 / Lc 9, 28-36.

(28) – Il y a à Tibériade sept sources chaudes, signalées par Flavius Josèphe. Hérode Antipas y avait fait élever des thermes monumentaux. Les établissements actuels datent d'Ibrahim Pacha.

(29) – Marche de Jésus sur la mer, Mt 14, 22-33 / Mc 6, 45-52 / Jn 6, 16-21 ; tempête apaisée, Mt 8, 23-27 / Mc 4, 35-41 / Lc 8, 22-25 ; apparition après la Résurrection, Jn 21 ; appel des disciples, Mt 4, 18-22 / Mc 1, 16-20 / Lc 5, 1-11 / Jn 1 35-42 ; multiplication des pains, Mt 14, 15-21 et 15, 32-38 / Mc 6, 31-34 / Lc 9, 10-17 / Jn 6, 1-13.

(30) – Le château de Saphet fut élevé en 1140 par Foulques d'Anjou, dans le cadre de sa politique de fixation des frontières, après l'époque de la conquête du royaume. Sa situation prit toute son importance quand les difficultés croissantes de l'empire byzantin, après le règne de Manuel Comnène, compromirent la défense des principautés franques du Nord. Il verrouillait alors solidement le royaume de Jérusalem et était gardé par les Templiers, qui y défièrent Saladin jusqu'en 1188. Pris par ce dernier, puis réoccupé par les Templiers en 1240, il fut enlevé par Baïbars, qui le restaura. Saphet fut avec Gaza, une des capitales de la Palestine, tant que Jérusalem resta wilaya, c'est-à-dire jusqu'en 1376 (J. Prawer, *Histoire du royaume latin de Jérusalem, op. cit.*, t. 1 *passim* et Gaudefroy Demombynes, *La Syrie à l'époque des Mamelouks, op. cit.*, p. XXXVIII et 176).

(31) – La carte de Palestine jointe au *Liber de Sanudo* indique : « *Galilea gentium vel Iturea vel terra Kabul vel Rob vel saltus Libanii* ». Elle situe Dan : « *Lacie vel Belmas vel Dan Lesedas vel Cesarea Philippi* » (éd. J. Bongars, *op. cit.*).

Decimum capitulum. De Damasco et terminis ejus ac montibus Libani et de fine pergrinationis.

Terra igitur Sancta promissionis in longitudine ejus ac in circuitu sollicite perquisita, Jordanem transivi ponte (1) in eo loco ubi ipse fluvius se a maris Galilee separat, deinceps fluenta proprii alvei in Galilee^a et terre Sancte lateribus usque ad voraginem lacus Mortui conservando. In hac terra ultra Jordanem due tribus et dimidia possessionem hereditariam^b sortite sunt mandato Domini, sicut textus sacre pagine attestatur (2), ubi est terra regis Basan ac terra Jerassenorum, Cedar quoque ac villa Corozaym circa Jordanem et in circuitu maris Tyberiadis collocata^c.

Inde procedens in tribus diebus veni in Damascum, civitatem nobilem ac famosam. Hec regio intermedia que est a monte Ermon maiori plaga, scilicet septentrionali partim et orientali^d, usque ad mare Galilee vocatur regio Traconitidis, et partim terra Hus beatissimi Job habitatio memoranda^e (3). Et sciendum est quod tota regio que est inter desertum Egipti et Arabie, protensa de austro in septentrionem usque ad Ciliciam, //fol. 30v// Armeniam ac Caldeam, et ab oriente deserto magno usque ad occidentem mare Mediterraneum, generali vocabulo Syria appellatur in plures speciales^f provincias subdivisa. Partes namque ejus sunt Siria Phenicis, Palestina, Judea, Galylea, Mesopotamia Syrie^g, Syria Lybani ac Syria Damascena et alie hujusmodi, quas sigillatim distinguere longum esset.

Ceterum prope Damascum versus terram promissionis locus est ubi Saulus divinitus prosternitur, Paulus erigitur, Christo informanti consentit et de persecutore vas electionis fit, annuente clementia Salvatoris. In Damasco ipse Paulus tribus diebus non videns permansit nullo cibo corporali penitus recreatus, quo triduo ad tertium celum rapitur, archana verba audiens que non licet homini loqui, ut ipse de se loquens in epistola manifestat (4). Dicit beatus Augustinus, in libro *De videndo Deum* et *Super Genesim ad litteram*, quod in hoc raptu triduano Paulus Deum per essentiam viderit, in carne scilicet vivens, sensibus tamen carnis minime quoad hanc visionem utens (5). Oculis namque corporalibus vel quacumque cognitiva virtute organo corporeo alligata, nullo modo divina essentia ab aliquo poterit intueri, sed solus intellectus videre ipsum divinum esse poterit, Dei formitate^h quadam lumine glorie illustratus. Et dicit beatus Augustinus ibidem quod nulli in hac vita datum est Deum per essentiam

a. separat... Galilee *om.* W2 C Wo.

b. hodiernam H Na.

c. ubi est... collocata *om.* Wo Li.

d. *texte corrompu dans W1 : in monte Ermon majoris plaga internali partim orientali usque ad mare Galilee, rétabli d'après les autres manuscrits / partim orientali, om. Le.*

e. hec regio... memoranda *om.* Wo Li.

f. speciales *om.* H Na.

g. Siria Phenicis... Syrie *om.* C W2.

h. de formitate B G H Le W2 C Na M2 M3 M4 L U / solo intellectu videtur ipsum divinum esse vel quadam gloriose lumine illustratus Li / sed solus... poterit *om.* Wr.

videre nisi primis duobus doctoribus Paulo quidem gentium, et Moysi judeorum. //fol. 31// O quanta profunditas sapientie infinite, que seipsa clare et immediate primos magistros divine veritatis voluit informare ut, irrefragabilius fundamentis discipline innixi, docerent constantius rivis beatificis humana corda arida^a irrigando, quos a primo veritatis fonte clara visione noverant effluxisse.

Est autem Damascus cuius ante memini antiquissima, pulcherrima et ditis-sima civitas, omnibus mercationibus^b et victionibus perhabundans. Species namque Indice, petre precciose, sericum plurimum, aromata infinita illic de Baldaco et ceteris partibus Orientis, Persia et India^c ac majori Armenia in camelis et aliis someriis adducuntur et inde par mercatores ad alias mundi partes longe et late undique disperguntur^d (6). Distat autem Damascus a mari ad tres dietas, multum existens delectabilis, aquis fluentibus mediocribus quantitate, fontibusque preclaris intus et extra undique irrigata^e. In circuitu sui ortos habens ut dicitur circa LX^a millaria, arborum amenitate et utilitate fructuum ultra quam credi potest, humanis solatiis et refocillationibus adaptatos^f. Dicitur quod quilibet ortus custodibus ex equo divisus, ad minus habeat tres, si verum est ex ipsis consurgit in summa personarum maxima multitudo^g. Ipsa civitas in se multum est populosa, artifices mechanicos diversi generis optimos habens, et precipue medicos excellentes^h (7).

De Damasco processi ad ymaginem beate Virginis in Sardanay, ubi est locus fortis supra petram ad modum castelli muratus in circuitu, in quo satis // fol. 31v// pulchra est ecclesia. Retro majus altare ipsius, in muro, tabula quedam tota nigra et humida cernitur, in qua ymago gloriose Virginis olym fuisse depicta asseritur, sed propter vetustatem nichil de lineamentis figure discernitur in eadem nisi quod in aliqua parte color rubeus mihi videbatur aliqualiter apparere. Hec tabula mediocris quantitatis est, supra vas quoddam marmoreum posita, intra murum cancellis ferreis premunita. De ipsa visibili-ter oleum quasi continue stillat, quod monachi recipientes de vase marmoreo quod subitus est, per cancellos immisso cocleario peregrinis distribuunt satis large. Per omnem modum videtur esse oleum olyve. Dicitur quod pro certo aliquando de hac ymagine oleumⁱ miraculose fluxit. Sed si hoc, quo modo fluit, divino fluat miraculo rationabiliter dubito, et etiam multi alii de veritate hujus facti non immerito altercantur. Monachi et moniales in predicto claustro

a. beatificis *om.* Wr / arida *om.* B G Le.

b. corrigé d'après P Pr Ba Co G W2 C M1 M2 M3 M4 L V Va / mercatoribus W1 B H Le Na Wo U Li / Wr écrit : mercatoribus, puis corrige en : mercationibus.

c. Media V.

d. species... disperguntur *om.* M4

e. mediocribus... fontibusque *om.* Wr.

f. et utilitate... refocillationibus *om.* W1, rétabli d'après tous les autres manuscrits.

g. in circuitu... multitudo *om.* M4.

h. artifices... excellentes *om.* M4.

i. oleum olyve... oleum *om.* Wr.

sunt degentes^a. In casali pulchro quod sub monasterio est christiani scismatici commorantur, bono vino satius habundantes. Hic locus a Damasco se jungitur ad medium diurnatam.

Inde recedens dimissis a dextris Antiochia, que quondam Reblata dicebatur, olym magna et multum nobili civitate, et Tripoli famosa, que olym christianorum fuerint, nunc vero per Sarracenos deserte sunt et destructe, processi versus Berutum^b in tribus diebus in via media, transita valle Bokar, que fertilissima^c et pulcherrima est inter montes hinc inde protensa, rivis, pratis, piscibus, pecoribus //fol. 32// predata, ac Sarracenis habitatoribus bene plena. Veni ad montes Libani graciosos, qui in longum protenduntur de septentrione^d versus austrum, a Cilicia que nunc Armenia minor dicitur propter Armenos qui eam vi armorum ceperunt et tenent, prioribus habitatoribus subjugatis^e (8), usque ad Dan terre promissionis initium de quo feci superius mentionem. Hii montes pleni sunt pulcherrimis casalibus, habitatoribus, fructibus, fontibus, ac ceteris opulentissimis temporalibus, cedris, cypressis, ac pluribus hujusmodi odoriferis non carentes. In parte Libani prope Tripolim, qui vulgariter montana Nigra dicitur, commorantur circa XX^a millia christiani, ut dicitur boni sagitarii^f ac viriles homines, passagium Latinorum plurimum affectantes, a jugo soldani plus quam alii christiani desiderant relevari (9).

Sicque Libani latitudine transcensa perveni ad Berutensium splendidissimum oppidum supra mare optime situatum, arboribus, ortis, fontibus^g predecessoris, cuius in prologo Digestorum meminit imperator^h (10). Supra Berutum versus Ciliciam est locus fortis, qui Biblum nominatur supra mare. Et prope ex alia parte est Sydon civitas atque Sarepta Sydoniorumⁱ quorum locorum Sacra pagina recordatur (11).

Existens igitur in Beruto, que nunc sub Sarracenorum est dominio, peregrinatione mea annuente Deo prospere peracta^j desideravi multum recedere, et ad portum christianorum navi pertingere, ut post laborem^k aliquali quietis commodo recrearer^l. Spiritualiter portus christianorum Christus est (12), ad quem post laborem hujus vie et in labore presentis miserie nos convenit //fol. 32v// attentius aspirare, ad ipsum accedendo continue non passibus corporeis, sed desideriis pure mentis. Navim igitur cordis extra pericula,

a. de veritate... degentes *om. U* qui écrit seulement : alii dubitent.

b. Brutum *M2 M3 M4 L U* / Berucham *Wo* / Dirutum *Va*.

c. fortissima *B G Li*.

d. aquilone *Wo Li*.

e. propter... subjugatis *om. U*.

f. *Pr s'arrête ici.*

g. fructibus *add. M3 M4 L*.

h. fontibus... imperator *om. B G*.

i. Sodomitorum *Va*.

j. satis ampla quidem et Deo favente *add. Li*.

k. hunc non minimum *add. Li*.

l. quod et ita factum de quo Deus benedictus sit in secula seculorum. Amen. Explicit *Wo*.

fluctuationes et tempestatum celeumata in ipso firmare et statuere cupientes^a, erigamus velum affectus, dirigamus nos gubernaculo intellectus, corrigamus remigando virtuosis operibus, ut finaliter ad prora fidei, dimissis ac progradientibus funibus spei, caritatis anchora in eterna firmitate mereamur, Dei favente gratia, feliciter stabiliri. Quod nobis prestare dignetur qui benedictus est in secula seculorum. Amen.

Explicit liber de quibusdam ultramarinis partibus et precipue de Terra Sancta compilatus per nobilem virum Dominum Guilhelnum de Boldensel, doctorem legum et doctorem decretorum, ad instantiam reverendi in Christo patris et domini, domini Thalayrandi Petragoricii, tituli Sancti Petri ad vincula presbyteri cardinalis. Anno ab incarnatione Domini millesimo CCC^{mo} XXXII^o. [D'une autre main] Idem dominus Wilhelmus obiit postea Colonia, anno Domini XXXVI^o, sepultusque est in ecclesia Praedicatorum ibidem ante chorum, cum maxima reverentia totius cleri et populi civitatis Coloniensis (13).

NOTES

(1) – Il s'agit du pont du Judaïre, Jisr al Mujami, près de Sinn al Nabra. La route caravanière d'Égypte à Damas passait plus au nord par le Gué de Jacob (R. Grousset, *Histoire des Croisades et du Royaume franc de Jérusalem*, op. cit., t. 1, p. 270-277).

(2) – Job 1, 1.

(3) – La carte de Palestine jointe au *Liber de Sanudo* indique au pied de l'Hermon : « *sepulcrum Job* ». La légende voisine du mont Hermon indique : « *tota terra orientalis usque Cedar et mare Galilee vocatur Traconitidis regio et terra Hus. Est planicies Lebani et fuit in parte de regione Decapoleos* » (J. Bongars, op. cit.).

(4) – Conversion de Paul, Ac 9, 1-19 et 22, 5-16 / Vision de Paul, II Cor 12, 3-4.

(5) – Saint Augustin, *La Genèse au sens littéral*, éd. et trad. P. Agaësse et A. Solignac, Paris, 1972, L. XII, XXX et XXXVI, p. 350-351 et 432-433 / *Epistola 147 De videndo Deum*, PL 33, col. 598. Sur le problème de la vision béatifique, voir l'introduction.

(6) – Sur la « mondialisation » du commerce au XIV^e siècle, voir P. Racine, *Marco Polo et ses voyages*, Paris : Perrin, 2012, 456 p., notamment : « La mondialisation avant l'heure », p. 277-296.

(7) – Les médecins étaient en effet réputés à Damas depuis le VIII^e siècle, date à laquelle les califes abbassides avaient fait appel en ce domaine à la science des Iraniens chrétiens ; un hôpital avait été construit avant le XII^e siècle sur le modèle de celui de Bagdad élevé, lui, dès le VIII^e siècle (J. et D. Sourdel, *La civilisation de l'Islam classique*, Paris : Arthaud, 1968, « Les grandes civilisations », p. 98 et 450). Il semble que dès avant la grande peste de 1348, un intérêt nouveau pour la science médicale se manifeste en Occident. Dans le

a. recto igitur corde omnia pericula, omnes tempestates fluctiones in ipso firmare cupientes *Le.*

Liber de fine, par exemple, Raymond Lull préconise la création d'un service de santé pour l'armée chrétienne : « *Iterum erit bonum quod juriste, medici, surgici sint in ordine bellatoris, ut inter se de causis judicent, infirmos curent et etiam vulneratos. Et ad hoc libri de jure et medicina quos fecimus erunt boni, cum quibus naturaliter poterunt consilia adhibere* » / « De même, il serait bon que des juristes, des médecins, des chirurgiens soient institués dans l'ordre des guerriers, afin de juger entre eux des causes, de soigner les malades ainsi que les blessés. Dans cette intention les livres de droit, et de médecine que nous avons composés seront utiles ; avec eux, ils pourront facilement en appliquer les conseils » (*Ramon Lulls Kreuzugsdeen*, éd. A. Gottron, Berlin, Leipzig : W. Rothschild, 1912, VIII-96 p., Abhandlungen zur Mittleren und neueren Geschichte, 39, p. 87-88).

(8) – Pourchassés par les Mamlūks après la chute d'Acre, les Arméniens reculèrent peu à peu devant l'avance égyptienne. Jacques de Vérone raconte avoir vu à Famagouste une flotte venant de Lajazzo et transportant des milliers d'Arméniens fugitifs, expropriés par le sultan (*Liber peregrinationis, op. cit.*, p. 17-18). Le royaume de Petite Arménie, qui ne subsistait que grâce à l'alliance mongole, ne put résister aux attaques de plus en plus fréquentes de l'Égypte, attirée par la prospérité du port de Lajazzo. Ce dernier fut saccagé en 1322 et 1337. On sait le sort tragique du dernier roi, Léon VI, mendiant dans tout l'Occident un secours qui ne venait pas.

(9) – Guillaume de Tyr parle des « nombreux monastères d'hommes religieux et craignant Dieu qui sont sur ce Mont Nègre » (*Chronique*, éd. critique, R. B. C. Huygens, Turnhout : Brepols, 1986, Corpus Christianorum Continuatio Medievalis LXIII, 4, 10, p. 247-248). Marino Sanudo fait la même remarque : « *habet quoque (Antiochia) a parte septentrionis montem qui vulgariter Montana Nigra dicitur : in quo sunt heremita ex omni genere et natione, et plura monasteria monachorum, tam grecorum quam latinorum* » / « Au nord d'Antioche, se trouve un mont qui est appelé communément la montagne Noire, dans laquelle sont des ermites de toute race et nation, et plusieurs monastères de moines tant grecs que latins » (*Liber secretorum fidelium Crucis, op. cit.*, p. 174). Hayton vante aussi la valeur militaire de cette population : « Il y a dans les monts du Liban environ quarante mille chrétiens, bons combattants, qui aideraient grandement les pèlerins ; ils se sont maintes fois rebellés contre le sultan en causant des dommages à son armée », *La fleur des estoires de la terre d'Orient*, éd. C. Deluz, texte modernisé, *Croisades et pèlerinages, op. cit.*, p. 873.

(10) – *Digestum Vetus*, Proemium, Lugduni : apud H. a Porta, 1558, in-fol., p. 7.

(11) – I Rois 4, 7-17 / Mt 15, 21-28 / Mc 7, 24-30.

(12) – Saint Augustin, Sermon XXXVII. *De lectione prov. Sal.* : « *Ipse erit portus laborum nostrorum videre Deum et laudare Deum* », PL 38, col. 235.

(13) – L'explicit des autres manuscrits, quand il comporte une date, indique 1336. La date de 1332 est plutôt celle du départ en pèlerinage de Boldensele. La date de la mort est erronée. Voir l'introduction.

TRADUCTION DE JEAN LE LONG

Besançon, Bibl. mun. 667. Fol. CIVv.

Cy commandce un traictié de l'estat de la Terre sainte et aussi en partie de la terre de Egipte, le quel fu fait a la requeste de tres reverent seigneur monseigneur Thalayrant de Pierreguort, cardinal du tiltre de Saint Pierre *ad vincula*, par noble homme Monseigneur Guillaume de Boldensele^a, en l'an de grace mil CCC et XXXVI. Et fut translatez du latin en françois^b par frere Jehan le Lonc dit et né de Ispre, moine de Saint-Bertin en Saint-Omer, en l'an de grâce mil CCC et LI.

Sicut audivimus sic vidimus in civitate Dei nostri. Ces paroles sont escriptes ou sautier, et les met notre auteur^c comme parlant en sa propre personne qui meimes fu en Jherusalem, et sonnent en notre françoi : « ainsi comme nous avons oy tout ainsi avons veu en la cité de nostre Seigneur Dieu ». Comme s'il voulsist dire moult ay oy merveilles raconter de la Terre sainte mais bien en puis parler qui presentement l'ay veu en Jherusalem qui par droit est appellée la cité de notre Seigneur Dieu. Car comment que tout le monde soit sien (1), si doit la cité de Jherusalem par especial estre appellee la cité Dieu et son terroir l'eritaige de Dieu. Car comme en especial amour le a des le commencement dou monde esleute^d, a ses feables amis patriarches et prophetes et son tres amé peupple de Israël promise et donnee, de ses graces et de ses miracles haulternent anoblie, de sa corporelle presence richement douee et de son tres precieux sanc tres cherement achetee.

Comme donc en tant nous soions plus parfait que nous^e les dis et les fais de notre Seigneur Dieu seuvrons et poursuions et ainsi, comme dit est, il ait ceste cité et pays si tres singulerlement sur toutes autres esleute en laquelle il daingna naistre home^f et entre les gens converser, nous aussi avec lui de tous noz couraiges et sur toutes aultres la devons de tres singuliere devucion eslire et de tres especial affection amer, et vers lui de fin cuer tantant dire avec le prophete David : *Adorabimus in loco ubi steterunt pedes eius.* Ce sonne en nostre françoi : nous adourerons Dieu en ce meisme lieu ou marcherent ses

a. Boldensele rétabli d'après P2 / Bordensele Be / Bouldeselle B P3 P1.

b. de latin en françois *om.* P2 B P3 P1.

c. messire Guillaume B P3.

d. singulierement esleue B P3.

e. suivons *add.* B P3.

f. home *om.* B P3.

piez. Celui lieu pour vray est la dicte Terre sainte ou Dieux daigna, comme dit est, entre les gens converser.

Ceste sainte terre et //fol. CV// ces sains lieux^a pluiseurs païens devant l'avenement Nostre Seigneur et depuis ont de tres especial devotion esleute pour habiter^b, sans ce qu'il en sceussent rien ne par escripture ne par renommee, mais que seulement par ne scay quel mouvement de nature songerent que la seroit acompli le mistere de notre sauvement. Neantmoins comme chacuns naturellement doive son pays, propre principe^c de sa generacion amer tant fermement que pour deffandre se doit exposer a bataille a peril de mort, si ose je bien dire que trop plus sans comparison chascuns bons crestiens doit a ceste sainte terre estre affectues de tres especial amour. Car en notre propre pays nasquismes seulement a estre de nature, mais en celui saint pays par la glorieuse mort de Dieu nasquimes a estre de grace et de salvation^d. Et riens ne nous euist valu la premiere generation se par ceste regeneration ne fuissonz secouru. Aimons donc tous crestiens convenablement^e ceste Terre sainte commun heritage des crestiens. Car Jhesucrist mourant en croix^f la nous donna en testament, et montant aux cieulx la laissa aux anffans de la foy Abraham, et ce sommes nous crestiens.

Ceste Terre sainte comme mon propre heritaige, et a moy et aussi a chascun bon crestien donnég^g par droit de la foy Jhesuschrist, ay je desiré a veoir des le temps de mon anffance par quoy mes yeux peussent estre tesmoingz de ce que souvent a eté proposé a l'oye et aux orailles et, avec le prophete David, peuisse véritablement dire les parolles premières proposees : *Sicut audivimus* etc.

Doncques toutes les choses que je y vy, et les ordonnances des lieux comme je les vy en faisant mon pellerinaige, par la grace de Dieu, a vous exprimeray loyalement, tres reverand peres, selonc ce que vostre digne paternité devote^h a Dieu et a la sainte terre dessusdite affectueusement a requis.

NOTES

(1) – Jean le Long omet le passage sur Dieu incirconscrit.

a. est le saint lieu P2.

b. ont en tres speciale a icelle et encore ont B P3.

c. principe rétabli d'après B P3 P1 / principal Be P2.

d. consolation B P3.

e. convenablement om. B P3 P1.

f. pour nous add. P2 B P3 P1.

g. deue B P3 P1.

h. droicte à Dieu P3.

Le premier chapitre est de mon voyage de Surie, ou il parle de pluseurs mers de la cité de Constantinoble, de Troye la grant et de pluseurs autres.

Premierement je me yssi^a de Allemaigne, propre pays de ma nativité, passay par Lombardie, si vins a un port de la meir es marches de Gennes. Et la entray en une galie bien armee ; si labourames //fol. CVv// pour notre voyage parfaire singlant par la Mer de emmy terre. Ceste meir est pour ce nommee la Meir de emmy terre^b, car elle est droit ou mylieu des III principales parties dou monde Aisie, Aufricque et Europe, sicques par ly et par ses membres elle divise ces III parties l'une de l'autre : vers orient est Aisie, vers midi est Aufricque, vers septentrion et vers occident est Europe. Et de un bras chaint Espaingne. Celui bras a nom l'estroit de Maroch, et chiet en la mer Occean, qui est la meir qui environne tout le monde. Ceste Meir de emmy terre^c a un autre bras qui a nom Elespontus et le bras Saint George par laquelle elle est continuee a la meir de Ponte, laquelle meir ne a isle nulle. Et pour ce que ceste Meir d'emmy terre se estant si loings le appelle on la Grande meir^d (1).

Celui bras Saint George est en celui païs communalement appellé le bouque de Constantinoble pour ce que sus celui bras est assize celle noble cité. Celui bras divise Aisie la mineur de Constantinoble et de Grece (2). Une autre meir^e est en orient oultre la cite de Sara, que les Tartres de Commanie tiennent. Et la nomme on la meir de Caspis. Ceste meir n'est ajointe ne a la meir Occean, ne a la Grant meir, ne aussi a la meir de Ponthe par quelconques bras qui se appere, ne que on puist veoir, non pourquant dient aucuns que par un ruisseau dessoubz terre elle est conjointe a la meir de Ponthe qui plus lui est prochaine. Et ainsi est continuee aux autres meirs, comme il dient.

Celle noble cité de Constantinoble dessus dite est assise sur le bras Saint George, et la nomment aucuns noesve Rome. Ceste cité est ediffiee en fourme de escu triangle, bien sainte de fors murs ; les deux costés ont regard sur la meir, le tiers vers la terre, et se y a sur port et tres grant. En ceste cité a grant planté de eglises, les pluseurs sont tres belles oultre mesure, toisement^f faittes de marbre et de merveilleuse singuliere menniere de edifices, et se y a pluseurs très beaulx palais.

La maistre eglise est l'eglise de Sainte Sophie, c'est sainte sapience que Diex c'est Jhesuscrist^g (3). Et la fonda Justinniens le noble empereur, et hautement lui donna beaulx privileges et de tres grant noblesces^h. Je croy que dessoubs le ciel not oncques de son grant ouvrage nul parfait qui a lui peuist ne deuist estre

a. me party B P3 P1.

b. Ceste meir... emmy terre *om. P2.*

c. qui est la meir... de emmy terre *om. B.*

d. continuee a la mer de emmy terre se estant si loings l'appelle l'on la grande mer *B.*

e. ceste mer *P1 / mer est B P3.*

f. toutes *B P3 P1.*

g. c'est sainte sapience de Dieux qui est Jhesuscrist *P1.*

h. nobles richesses *B P3.*

comparez en //fol. CVI// noblesses. En ceste eglise (4) est l'imaige de l'empereur Justinnien qui la fonda, et est a cheval de metal fondu et a la couronne d'or sur le chief. En sa senestre tient une ronde pomme^a qui signiffie et represente le monde dont il estoit sires, la destre tient lence et estendue vers orient comme menassant les rebelles. Et est celle ymaige hault assize sur un massonnement de grosses pierres^b lyees tres fort de chiment.

En celle noble cité par le commandement de l'empereur je vy une grant partie de la vraie croix, et la cotte Nostre Seigneur qui point n'avoit de cousture, l'esponge dont il fu abreuvez en la croix et le roussel sur quoy elle fu fichee et I des clous, le corps saint Jehan Bouchedor, et pluiseurs aultres saintes relicques. De l'autre leiz du bras Saint George sur l'oriere de la mer en Aise la mineur qui voit vers^c la Mer d'emmy terre fu assize jadiz celle ancienne et renommee cité de Troyes ; moult estoit assize en bel lieu et gracieux, large plaine et bel gracieux regart vers la meir. Il ne semble mie que elle euist bon port, mais une riviere y ala jadiz, si povoit les nefz recevoir et garder. A paines appertenent ensseingnes nulles^d de si grant et si tres noble cité.

Par la grace de Dieu^e vins sanz nul contraire jusques à ces parties de Troyes, passant par devant toutes les marches de Lombardie, Tosquenne, Campagne, Puille, Calabre et les ysles remirees^f Italie, Corsique, Sardinie, Sicilie et le gouffre de Venise^g qui divise Italie de Grece ; par devant les orieres de Grece, la Mouree, Athenes, Machedone et les autres parties^h de Grece qui sont appellees Romanie, par devant tous ces pays senglay par mer jusques es parties de Troye.

Je cherchay et visetay aucunes ysles de Grece. Entre les autres fus en le ysle Sioⁱ la ou le mastic croist et non ailleurs, comme on dist. Celui mastic est une gome qui coule de petis arbrisseaux parmi certaines pointuretés^j que on y fait, de une maniere d'instrument propres ad ce, dont on euvre l'escorce de ces arbrisseaux en la propre saison. De la vins a l'isle de Pathmos en la quelle saint Jehan l'euvangeliste envoyez en essil escript l'Apocalipse^k. De la vins en Ephesim, la cité la ou saint Jehan dessus dit se mist tout vif en son sepulcre (5). Et sur celui sepulcre est ediffiee une tres belle eglise en fourme de croix, toute couverte

a. ronde pomme *rétabli d'après P1 / pomme rouge Be P2 / une pomme, om. ronde B P3.*

b. pierres de marbre B.

c. au lé de la mer B P3 P1 *au lieu de : qui voit vers.*

d. les enseignes P3 P1 / les signes B.

e. par la grace de Dieu om. P1.

f. renommees B P3 P1.

g. Sicilie et le gouffre de Venise, *rétabli d'après B P3 P1 / Silicie et la terre de Venisse Be P2.*

h. la morut Alixandre de Macedone Be P2 / la Mouree, Athenes, Machedone *rétabli d'après P3 P1 / la Mourée... parties om. B.*

i. Syola la où... Be P2 / Syo la ou le mastic croist, *rétabli d'après B P3 P1.*

j. parmi... pointuretés om. Be / parmi certaines pointuretés, *rétabli d'après B P3 P1 / parmi certaines provinces P2.*

k. *L'édition de 1529 ajoute ici : « l'isle de Patmos ou Monseigneur saint Jehan l'euvangeliste et apostre de notre Sauveur et Redempteur Jesuschrist fut envoyé en exil de par l'empereur de Romme nommé Theodosius et y fist et composa le livre de l'Apocalipse » (fol. LXVII).*

de plonc. Ceste cité de Ephesim est assize en tres bel lieu et plantiveux assez pou loingz^a //fol. CVIv// de la meir. Les Turcz la tiennent et aussi toute Aise la mineur, et en ont tous les crestiens tous enchacez ou tuez ou mis a servaige. Les eglises dont saint Jehan fait mention en l'Apocalipse sont toutes destruitez fors celle dessus ditte de Ephesim, la ou je vy le sepulcre saint Jehan et est derriere le grant autel. Ceste Aise la mineur a perdu son nom depuis que les Turcs la conquirent et la nomme on ores Turcquie.

De la m'en alay cherchant maintes isles, car planté en y a qui jadiz furent moult riches mais ores sont toutes desolees par les Turcs^b. Si vins à une ville en Aise la mineur sur la meir qui a nom Pathera dont fu neiz monseigneur saint Nicolas. Et puis arrivay en la cité de Mirre ou il fu puis evesque par l'ordonnance de Dieu.

Puis est le ysle de Crete tres gracieuse et l'isle de Rodes, laquelle les Hospitaliers ont gaingnee sur l'empereur de Constantinoble par force d'armes. Et y tiennent leur maistre covent et le chief de toute leur ordene. Le lieu est assez sain et delitable, nient^c loing de Turquie dessuz un bras de meir.

De la m'en alay en Chippred. En ceste ysle tienne l'en de très bon vin de Engady dont Salemon fait memoire in *Canticis syon*. Ces vignes sont en Chippred d'en costé la cité de Minos, et les nomment ceulz du pays Engadia. Les vins de Chippre croissent rougez, mais apres un an il deviennent blans, et comme plus sont vieulx et plus deviennent blans et clers. Ilz sont moult sain et souefz flairans et tres malement fort, si ques on ne les puet boire qui n'y met grant planté d'eau. En Chipre en une abbaye de l'ordre saint Benoit sus une montaingne est la Croix du bon larron, une partie d'un clou Nostre Seigneur, et pluiseurs autres nobles relicques. En ceste isle de Chippre est le corps monseigneur saint Ylaire en la garde du roy ou chastel qui a nom Dedamors^f. Un autre saint^g a en Chippre en tres grant reverance, qui a nom saint Zazomo, son chief est en la chapelle du roy. En Chipre fut neiz monseigneur saint Bernabé en la cité de Salanna, ce fu la cité de Constance qui est toute destruite.

D'en costé Famagustes es montaignes de Chipre a brebis sauvages semblables a cerfs et sont tres malement apertes. J'en vy pluiseurs prendre a la chasse de chiens et especialement de luppars princiez. Ces brebis ont //fol. CVII// tres bonnes chars et tres doulces. Et ne les treuve on point ailleurs que en Chipre. De Chipre euch bon vent^h, si m'en vins en Surie en un jour et en une nuit.

a. assez pres *B P3 P1*.

b. Tartars *B P3*.

c. assez loing *B P3 P1* (*texte latin* : non multum a Turcia).

d. en Egipte *B P3 P1*.

e. en Egipte *B P3 P1*.

f. du roy qui a nom Gedamors *B P3*.

g. un autre roy *B*.

h. euch bon vent *om. P1*.

NOTES

(1) – Contresens de Jean le Long. Dans le texte latin *mare majus* désigne la mer Noire.

(2) – Dans les manuscrits latins, ce passage se trouve après celui qui concerne la mer Caspienne.

(3) – Le texte latin porte « *Sapientia que Christus est* ». On trouve là un thème cher à la théologie orientale, très en faveur également en Occident. *L'Horologium sapientiae* de Henricus Suso s'ouvre au livre I sur la vision de la Sagesse :

« Chaque Personne divine prise en soi est la Sagesse, et les trois Personnes sont ensemble une Sagesse ; cependant parce que la sagesse est attribuée au Fils et lui convient en raison de sa génération, c'est le Fils bien-aimé du Père qu'il prit l'habitude de désigner ainsi » (Livre I, ch. V, traduction B. Lavaud, p. 42).

Ou encore : « Alors, il regarda et vit Notre-Dame, comme elle avait son Enfant, l'éternelle Sagesse, penchée sur son cœur maternel » (*ibid.*, ch. XLI, p. 303). La traduction de Jean le Long dénature ici la pensée de Boldensele. Seul le manuscrit P1 a corrigé, en portant en surcharge : « c'est sainte sapience de Dieux qui est Jhesus crist ».

(4) – La statue était devant l'église, non à l'intérieur. Jean le Long suit les manuscrits de la famille **a** qui portent *in* au lieu de *coram*.

(5) – Seuls les manuscrits latins de la famille **a** portent cette variante. Boldensele avait écrit : « *decessit et sepultus est* ». Les légendes sur la mort de saint Jean s'appuient sur la finale de son évangile, faisant planer un doute sur la date de cette mort (Jn. 21, 22-23). On les trouve entre autres dans la *Légende dorée*. Il est à noter que l'Église grecque admettait une dormition pour saint Jean comme pour la Vierge, liée à leur expérience mystique (L. Massignon, *Les fouilles archéologiques d'Ephèse*, p. 9-18).

De la terre de Surie et des cités sur la mer jusques au desert qui deppart Surie et Egipte (ch. 2).

En Surie par la grace de Dieu arrivai au port de Tyr, qui est une tres ancienne cité, jadiz fu tres noble et tres forte, ores est pres que toute destruitte. Celui port gardent Sarrasins moult diligentement. La cité est assize ou cuer de la meir et de tous costez close de la meir. Et au leiz vers la terre estoit garnie de bons murs et de fortes tours. De ceste cité fait mention la sainte Escripture en pluiseurs lieux, par quoy on puet assez clerement apercevoir la grant noblece de ceste cité. Assez pres de Tyr est celle fontaine de quoy Salemon dit *in Canticis Canticorum : Fons ortorum puteus aquarum viventium* etc.

Assez pres est le lieu ou la dame cananee requist et empetra grace pour sa fille, comme raconte le Euvangille. Et la d'en costé est le lieu ou l'autre femme dist a Notre Seigneur : *Beatus venter qui te portavit et ubera quae succisti*. Ce sonne en françois : Benoit et saint est le ventre qui t'a porté et benoites les mamelles qui te alaitterent.

De Tyr mén vins par terre jusques en Acon que nous disons Acre, jadiz eubt nom Ptolomayda. Elle sciet en tres belle plaine, et fu jadiz le meilleur port et plus souverain que crestien euissent. Elle fu destruite des Sarrazins, mais elle porroit de legier estre repairee. Elle a port assez convenable, mais il est en partie empeschiez par les ruines de la cité^a. Elle sciet en Surie Fenichee et non en la terre de Promission, ainsi comme fait la cité de Tyr, mais on le doit avoir en grant reverance comme lieu saint, car elle fu consacree par grant effusion de sanc crestien, qui la moururent pour Dieu^b quant elle fut prise par force d'armes des Sarrasins.

De Acres vins par terre en IIII jours jusques en la cité de Gasan qui fu jadis une des V villes des Philistiens et tout le païs environ fu le païs des Philistiens^c qui jadis eubt nom Palestine, et souvent en font mention les livres des Roys en la Bible.

Entre Acres et Gasan, a IIII milles de Acre a destre sur la meir est le mont de Carmelus, non pas moult haut mais plus lons que leiz, tres beaulz et tres bien fructifiens, par dessus a une plaine. //fol. CVIIv// Ce fu jadis le habitation Helye. La prinst commancement l'ordre des freres du Carme. Il y a pluiseurs devotes eglises et grans hermitaiges.

Au pié de celui mont fu une cité des chretiens qui eubt nom Carpha, ores est destruite. De la passay Chesaire Palestine, jadis moult renommee cité, et le Chastel Pelerin que crestien jadis edifierent, et la cité d'Escalone jadis de grant vigueur ; item la ville de Japen tres ancienne, laquelle fonda Japhet le filz Noé, comme aucun dient. Touz ces lieux sont assiz sur le oriere de la meir, mais tous sont destruis et excillés par les Sarrazins.

a. emplis assez en pierres P2.

b. pour l'amour de Dieu P2 B P3 P1.

c. et tout le païs... des Philistiens *om. Be* P2, *rétabli d'après* B P3 P1.

D'en costé Joppens vers la terre est la belle cité de Rama, bien habitee, sainne et delitable. D'en costé ceste, a senestre, est la cité de Diospolis aussi bien habitee, in Actibus apostolorum est nommée Libda^a, en laquelle saint Jeorge fu decolez, comme on dist, et monstre on aus pelerins le lieu de sa decolation ou cuer de une eglise qui jadiz fu belle. Neant loins dou mont Carmelus, a senestre, est la ville Caran en une montaingne. La furent neiz, comme on dist, saint Jehan euvangeliste et saint Jacques son freres. Ou lieu de leur nativité est une belle eglise que li pelerin visitent.

Tous ces lieux visitez, vins en Gasan dessus nommee ; la cité est assez grande auques ensus de la meir, bien pueplee. C'est la cité en la quelle Sanson fortin fu mis en prison des Philistines, et la il brisa prisons, et emporta les fueilles des portes de la ville jusques sus I moncelet assez près de la. En ceste fu il puis aveuglez par le conseil de sa femme Dalida, et puis tua grant planté de ces Philistiens et soy avec eaulz quant il froissa les coulompnez, et la maison ou il estoient abaty sur soi meismes et sur eulz, comme nous lisons en la Bibble.

De ceste cité vins au Chastel Darium, qui est le darrain que on treuve en alant vers Egipte. Tout celui chemin je vins et laissay Jherusalem bien XX milles a senestre, car je vouloie premierement aller en Egipte et en Arabe pour empetrer lettres dou Soudan, adfin que au retour je peuisse mieulx a loisir et plus seurement visiter la Sainte terre.

a. habitee comme l'autre et est autrement nommee Libda *B P3.*

Du païs de Egipte et du desert qui depart Egipte de Surie et de la cité de Babiloine et autres (ch. 3).

Du Chastel Darium alai vers Egipte VII jours par le desert sablonneus^a, la on ne treuve //fol. CVIII// point d'eaue. Sicques je portay avec moy ma vitaille et aultrez choses necessaires, nompourquant y a par les Sarrasins ordonnées^b certaines herberges et hostellaiges selong les journées la ou on treuve ses necesitez assez a raison. Le desert passé vins je en Egipte la ou on treuve de tres belles^c villettes tant que sans nombre habondanz de tous biens temporaux, fors de vins que Sarrazins n'en boivent point. Et pour ce ne cultivent^d il point de vingnes aussi que ne nourrissent il nulz pourcheaulx, car il n'en manguent point, car il leur est estroitement deffendu en leur loy.

Parmy Egipte m'en alay vers Babilone parmy la grande renommee ville qui a nom Belleiz. Si laissay a dextre sur l'oriere de la meir les nobles citez de Alexandrie et Damiette. Si vins a Kaire et a Babilone, la maistre cité d'Egipte la ou est le souverain siege dou soudan, en un bel chastel d'en costé Kaire. Celui chastel est sur un mont nonpas moult hault mais moult perreux, il est larges et tres bien aournez de tres beaulz palays pluiseurs. Les autres amiraux et chevetaines et gens d'armes en tres grant multitude demeurent par dessoubz le chastel^e es citez dessus dites, ordonnez soubs milleniers, centeniers, cinquanteniers et diseniers et selong leurs degrés reçoivent^f leurs gaiges dou soudan.

Le Kaire et Babilone sont II citez moult grandes et si pres que joingnanz l'une à l'autre, mais Kaire est la plus petitte (1). Un peu ensus le flueve^g de Nilus, vers le desert de Surie est Babilone, et est assize droit sur le flueve senz moyen. Elles sont moult peuplees et bien ediffiees de moult beaulx edifices plus qu'il n'appert par dehors, car ceulz de Orient soloient communalment aourner leurs maisons par dedanz et non par dehors de beaulx^h paremens et de belles entailleures et riches par les paroix et les maisieres. Et est assavoir que ceste Babilone n'est mie celle ou regna Nabugodonosor et la ou les anfanz de Israël furent menez en prison, mais est la nouvelle Babilone en nom et en fais poursuivanz celle ancienne. Car ainsi que l'ancienne fu jadis annemieⁱ aus anffans de Israël qui lors estoient esleux pour puepple de Dieu, ainsi ceste nouvelle avec son chief le Soudan et ses membres les Sarrasins est plus que nulle autre gent mescreant // fol. CVIIv// annemie a nous crestiens, vrays ysraelites et vray puepple de Dieu. Car celui Soudan est le souverains deffenser des la faulce loy Mahommet,

a. par... sablonneus *om. B P3 P1.*

b. ordonnees *om. B P3 P1.*

c. tres belles *om. B.*

d. labourent *B.*

e. par dessous le chastel *om. B P3 P1.*

f. recoivent richement *B P3 P1.*

g. vers le fleuve *P2.*

h. par dehors. Il y a de beaux... *B.*

i. fut la dicte ennemye *P2 / que jadis celle fu ennemie P1 / comme celle fu ennemie B P3.*

lequelz faulz Mahomet^a prist son commencement en pays soubgit au Soudan et donna sa loy aus gens bestiaulx ou desert d'Arabe sougit au Soudan^b. Et gist celui mauvais Mahomet enterrez ou dit desert d'Arrabe^c en la cité de la Meque, a XXV journees loins de ceste Babilone, en tres grant reverence comme sanctuaire soubz la tres soingneuse garde dou Soudan. Nulz ne croie que il pande en air par vertu de aiement comme aucuns ont fait courre la nouvelle^d; ce n'est mie voir, ains gist en une precieuse tombe, hautement est eslevez en une de leurs eglises, que ils nomment en leur langaige musquettes. De toutes les parties dou monde y viennent Sarrasins en pellerinaige a leur prophete, comme nous en Jherusalem au sepulcre Nostre Seigneur. Et pour cest cause est le soudan de Babilone souverain deffenceurs de la loy Mahomet, et annemis de la foy chretienne plus que nulz autres.

La anchienne Babilone est en Caldee XXXV journees^e loins de ceste nouvelle au leiz vers nort oest, et en est sires le Caan, c'est l'empereur des Tartres de Persie. Aucuns dient que la cité de Baudas est celle qui jadis fu nommee Babilone et est assize sur le flueve d'Eufrates. Autres dient que l'ancienne Babilone fu d'encosté ou maintenant est Baudas^f, et ce prennent il car elle fu jadis destruite, et encore y perent les ruynes grandes et grosses. La tour de Babel que firent les anffanz Noé, ou departy et divisé furent les languages comme dist la Bible, est^g assez près de la, comme aucuns veulent maintenir. Elle est en lieu desert et n'y puet on approcer pour la grant multitude des crueles et venimeuses bestes qui y sont sans nombre. Ces choses ay je escript affin que on puist savoir la differance entre la ancienne Babilone et la nouvelle dont nous devons yci parler.

Le flueve de Paradis Nilus sur lequel la nouvelle Babiloine est assize, comme dit est, court parmi la terre de Egipte et le arrouse et fait fructifier et habonder de tous biens, et en la Bible est appellé Gyon. Et veulent aucuns dire que Gyon et Fison sont conjoins au desseure de Ethiope^h et que ces II flueves courrent ensemble tous en I chanel. //fol. CIX// Celui flueve ainsi que il se depart et rajoint ainsi que il se divise par membres et se recoille, fait en Egipte pluiseurs isles moult plantiveuses et delicieuses ; il chiet en la Mer de emmy terre, devisez en parties assez pres de la cité de Alexandrie dont avons fait mention. L'eaue d'icelui flueve est tres doulce et tres sainne a boire et bien fait avoir digestion ; moult y a de bons poissons. Et entour le flueve treuve on lignum aloes et chipres de couleur corneol (2).

a. lequel faux Mahomet *om. B P3.*

b. et donna sa loy... au Soudan *om. B P3.*

c. enterrez ou dit desert d'Arrabe *om. Be P2 (texte latin in deserto Arabie).*

d. comme a nous ont fait accroire... *B P3.*

e. XXV *P2.*

f. d'en costé ou tenant est Baudas *P1 / d'en costé ou tenant de Baudas B P3.*

g. et assez pres *B P3.*

h. en dessoubz d'Ethiope *P2.*

En Babilone et en Kaire a pluiseurs eglises tres belles entre lesquelles sont plus renommees les eglises Nostre-Dame-en-Babilone, en laquelle elle habita avec Jhesuschrist son benoit filz et Joseph son mary quand a l'amonnestement de l'angle il estoient affuy de Judee en Egipte, declinant la persecution Herodes quant il fist occire les Innocens, comme nous tiesmongne l'Euvangille. Item l'egleise Sainte-Barbe la virgene, en la quelle est son corps soubs une petite tumbe de marbre.

Egipte est un pays plus longz que leiz, en aucuns lieux^a bien estroiz pour le tres secq desert qui le constraint aux II costez, et est toute de la nature de celui desert se n'est seulement aussi autant que le flueves le arouse et fait fructiffrer et le fait assez delitable et able pour habitacion de gent par sa sourcroissance naturelle ou artificielle. Car chascun an en certaine saison il croist tant que il surmonte ses orieres et yst de son chanel, si arouse le pays tant comme l'eaue s'espant^b (3). Il pluet moult bien pou en Egipte, car c'est un pays de soy meismes bien secq, et la grant chaleur y deguaste et seche les humeurs, les bruynnes et les fumees^c quant aucunes y montent, mais c'est moult pou. Et pour ce se estent le pays de Egypte sus le flueve tout en long de Ethiope jusques en Alexandrie, et jusques a la Meir d'emmy terre, mais ne est mie plus leiz que li flueves^d par sa naturelle sourcroissance et par le artificielle diligence^e des gens le puet arrouser selon la disposition de la terre.

En la cite de Kaire vy je III oliffans tous vifz. C'est une moult tres grande beste, sa peel est dure a la maniere des escailles de poisson. C'est une beste moult entendable et duisable et apprendable ; au son^f de aucuns instrumens de musicque, il saut et dance, il a grans dens selong sa quantite yssans de sa bouche //fol. CIXv// comme dens de sengler. Par desseure sa bouche a un grant ront boyel comme un ront sac agu devant. Celui sac n'est mie droit boyel car il est tout de quartelaiges, plus dur que char, plus mol que os et flexible a tous costez. Il en use en lieu de mains et prent parmy sa pasture. Quant il a sa viande au bout de celui boiel prise, il ploie celui boyel par dessoubz et met ainsi sa viande en sa bouche et puis mengue comme une autre beste. Aucuns dient que olifans ne se puet relever^g quant il est cheuz par terre, ce n'est mie voir, car il s'esbanoie et se solacie, il se couche et se lieve comme autre beste. Au command de son maistre, il fait feste aus sourvenanz, il encline du chief, il se met a genoulz, il baise la terre, car telz est li usaiges en celui païs de honnourer les seigneurs.

a. bien longs en aucuns lieux et en aucuns lieu bien estroiz *B P3.*

b. se estand et s'espand *B 3.*

c. et les fumees om. *B P3 P1.*

d. il n'est mie plus lequel fleuve *B.*

e. diligence om. *B P3 P1.*

f. aussi *Be / au son rétabli d'après P2 B P3 P1.*

g. remuer *B P3 P1.*

Je vy au Kaire une beste que on appelle la jarafan^a ; par devant estoit moult haulte et si eslevee, et avoit le col si long que de terre elle euist bien prins pastures par deseure une maison de commune hautesse, mais par derriere elle estoit si basse que I homme euist bien avenu de la main sus son doz. Point ne estoit felle ne cruelle mais aussi paisible comme un cheval ou une jument. Sa peel estoit tres belle, et tres ordonneement couloree de blanc et de rouge. Je y vy pluseurs babuins, memmones cates et papegais si bien aprins que de leur contenement il faisoient aus gens grant solaz et deduit. On y treuve bien papegaux^b que on ne donroit mie pour C deniers d'or, car les gens dou païs sont oultre mesure querrant soulas et delectations corporelles.

Es souveraines parties d'Egipte est une vainne de esmeraudes siccques on y treuve les esmeraudes^c plus et a meilleur fueur que en nulle autre partie dou monde^d. En Egipte et en Surie treuve on une mennere de pommes longues lesquelles on nomme pommes de paradis, et sont molles^e et tres bonnes saveur, fondanz en la bouche moult ligierement. De travers ou^f en quelconques manieres que on les tailles, tousdiz on y treuve I crucifix voire si parfaitement fait que souvent on y porra voir^g et appercevoir le visaige et toutes les autres pourtraitures dou corps. Elles ne durent point longuement, siccques on ne les porroit par meir^h porter en nostre pays sanz corrompre. En Egipte croist tres bon sucre et plusieurs autres biens de //fol. CX// terre dont on ne treuve point a nousⁱ. Et encores de celles que on treuve cy et la, si sont la trop plus vertueuses.

En Kaire est une grande maison commune et basse en laquelle a pluseurs fournaises bassettes sur lesquelles en payelles on met des oefz, tant comme chacuns en veult apporter ; sanz naturel couvement de geline, par certaine atemprance de feu en celui fourneaux les oefz meurissent et les poussins dedans, et tellement par soubtivite de art poursuient la chaleur naturelle que les poussins yssent vifz des oefz aussi bien que se geline les euist couvez, adonc les rent on a ceulx a qui les oefz furent, celui les amporte et les nourrist, et par ce y treuve on tres grant quantité de poullaille. Ce reputé-je la plus grant merveille de tout ce que je y vy.

En celi pais on vent hommes et femmes, et se li venduz est de autre loy et d'autre secte que li achetanz celui le met a servaige ; selong ce que il sont jone, bel, fort, sain ou viguereux et saiges^j les vent on plus ou mains.

a. Ierafle *B P3*.

b. si bien aprins... papegaux *om. P2*.

c. siccques... esmeraudes *om. P1*.

d. et y treuve on a meilleur fueur *B* / et les y en treuve on plus et a meilleur fueur *P3*.

e. nobles *P1* / bonnes *B P3*.

f. moult ligierement. De travers ou *om. B P3 P1*.

g. voirre... voir *om. P1* / voir le visaige et apercevoir tout clerement et toutes les autres pourtraitures *B P3*.

h. par mer *om. B P3 P1*.

i. en nos pays *P2*.

j. jeunes, vieulx, fors, sains, ingenieux et saiges *P2* / jeunes, beaux et fors et sages *B P3 P1*.

Dedans Babilone est une contree merveilleusement plantieuse de pasturaiges, et le nomme on terre Jessen. Ce fu la terre la ou li fil de Israël demeurerent du temps que il demeurerent en Egipte, dont moult fait mention la Bibble, et quelles miracles Dieux y fist. D'en costé Kaire au leiz vers le desert de Surie est le courtil ou croist le baume tres singulier et tres especial. Le courtilz ne est mie grans ne enclos de soy, ne de mur^a, dont je avoie tresgrant merveille que si noble lieu ne fut mieulx enclos. Les arbrisseaux dou baume ne sont point hault ne groz^b mais sont moyens rainselles, si comme de vigne. On arouse celui courtil de une petite fontenelle^c qui est dedanz le courtil, et dient les chrestiens du pays que Nostre Dame y lava et baigna souvent son glorieux filz et ses drapiaux y lavoit. Et convient que celui courtilz soit de celle fontaine arrousez pour le baume produire, car du corps Jhesuschrist rechupt celle vertu comme il dient.

Oultre Babilone et^d le flueve de Paradis, vers le desert qui est entre Egipte et Auffricque, a pluiseurs tumbes et memoire de anchiennes de jadis et sont ces tumbes, ces memoires, maçonnees de grandes pierres biens polites, bien hault et bien agu comme un bien agu clocher (4), entre lesquelles en y a II tres merveilleusement haultes et grandes esquelles je trouvay escriptures de divers^e languages entaillez en la pierre. Et en l'une trouvay ces //fol. CXv// vers en latin :

*Vidi piramidas sine te dulcissime frater^f
Et tibi quod potui lacrimas hic mesta profudi
Et nomini memorem luctus hic sculpo querelam
Sit nomen tecum centi anni piramide alta
Pontificis comitisque tuis troiane triomphis
Lustra sex intra censoris consulis esse.*

Ces vers ont moult oscure exposition, si y musay moult longuement, mais toutefois il tesmoignent que ces coulompnes ces edifices sont tumbes et memoires des anciens. Et aussy le puet on appercevoir a pluiseurs autres enseignes qui bien y regarde, non pourquant dient les simples gens dou pays que ce furent les granges et les greniers Pharaon, esquelles Joseph fist garder les blefz ou temps de la grant famine dont fait mention la Bible (5), et les nomment les gens du païs les greniers Pharaon. Mais ce ne puet estre vray, car on ne y puet trouver lieu pour mettre bleid^g et se ne y a dedans^h ces coulompnes rien

a. de fort ne de mur P2.

b. mie gros ne grans en haultesse B P3.

c. d'une fontaine B P3 P1.

d. est le fleuve Be P2 / et le fleuve, *rétablissement d'après B P3 P1* (*texte latin* : ultra Babiloniam et flu-
vium Paradisi).

e. de merveilleux et divers B.

f. dulcedine pater P2 / dulcissime factus P3.

g. on n'y pourroit blé mettre ne oster B P3 P1.

h. dedans que ces coulompnes Be / dedans ces coulompnes, *rétablissement d'après P2 B P3 P1*.

de vuit la ou l'en peuist mettre riens^a. Car elles sont toutes de amont en aval fermees et plaines, massonnees de tres grosses pierres bien jointes, fors que il y a une tres petite portelete assez haute de terre et une voyette bien estroitte et moult obscure par laquelle on y descent. Par dedans a une certaine espace, mais elle ne est point large comme pour mettre grains, ainsi comme ceulz du pays^b dient et cident.

NOTES

- (1) – Les manuscrits latins portent : « *major tamen est Cadrum* » sauf ceux de la famille **a**.
- (2) – Ces « chypres couleur corneol », qui ne signifient pas grand-chose, sont la transcription de la leçon défectueuse de la famille **a** qui porte « *cypressi coloris corneoli* » au lieu de « *diversi coloris lapides corneoli* ».
- (3) – Le texte latin ne parle pas de l'inondation régulière du Nil chaque année. La phrase a été ajoutée par Jean le Long.
- (4) – Jean le Long interprète ainsi le « *figure pyramidalis* » du texte latin, qu'il juge sans doute incompréhensible pour ses lecteurs.
- (5) – La mention de Joseph est un additif de Jean le Long.

a. riens *om. B P3 P1.*

b. du pays *om. B P3 P1.*

De mon voyaige vers le mont de Sinay, de Arabe et des sains lieux jusques a la Terre sainte (ch. 4).

De Kaire et de Babilone et des parties d'Egipte, m'en alay en Arabe. Si vins a cheval jusques au mont de Sinay en X jours. Tout le chemin entre II est desert, et me disoient li bien anchien moisne de l'abbeye^a Sainte Katherine que onques n'avoient veu crestien pellerin venir a cheval fors moy^b, car tous les pellerins y ont acoustumé a venir sus camelz, car les camelz sont bestes de planté de paine et de petit past (1), il menguent les espines et les chardons que il treuvent par le desert, et bien va II jours sans boire aucune fois. Les cameliers quant ils veullent leurs camelz faire bien aise il leur donnent bien peu de feves seches et ainsi labourent celui camel en cheminant par ce desert moult bien chargiés. Jamais cheval ne pourroit endurer telle paine ne telle seufreté. Et pour ce fis avec moy porter //fol. CXI// de l'eaue en vaisseaulx pour mes chevaulx et autres choses necessaires pour ma famille.

Ainsi me party de Kaire (2), si vins premierement à la Rouge meir en un bras de la mer Occean^c, et est bien estroiz vers les marches de Egipte, mais toudiz s'en va en alargissant vers la meir Occean (3).

Sus ceste Rouge meir vins a celui lieu ou les anffanz de Israël passerent par miracles de Notre Seigneur^d a piez secz parmy la ditte mer, et ou pharaons avec ses freres egyptiens^e fu noyez, comme nous lisons en la Bible. En celui lieu n'est point celle meir plus large de V milles a mon jugement. Et en celui lieu n'est point l'eaue rouge ne aussi le fons ne le terroirs, mais dou tout est semblable aux autres meirs, mais bien puet estre qu'en aucune partie de celui brach est le fons rouge dont le eau semble rouge^f, et dont tout le bras est nommez la Rouge meir. Sus ceste meir chevauchay III journees a plus grant soulas que en nulle autre partie dou desert, car le vent venant devers la meir nous fist grant recreation. Sus ceste meir treuve on le corail blanc a grant habondance^g et est bien ramu de belles branches, mais il vault pou, car il est trop frailes, nonpourquant y trouvay je deux pieces sanz branches assez dures, et reluisans comme yvoires.

De la Rouge meir vins a la fontaine qui a nom Marach ou, au passaige les enffans de Israël, les eauies ameres furent convertie en douceur par miracle de Dieu quant on y getta la piece de bois que Dieu monstra a Moyses pour ce faire. Apres vins en Helim lieu moult delitable ou desert, la sont XII fontaines et LXX paulmiers ; ce fu un des logemens des anffanz de Israël. Puis vins ou desert Syon ouquel est le mont de Dieu et^h le mont de Oreb, et le mont de Sinay

a. de l'église B P3.

b. venir crestien a cheval qui feust pelerin fors moi B P3.

c. Rouge meir au desert, cette meir est un bras B P3 P1.

d. de Dieu B P3.

e. avec les Egipciens B P3 P1.

f. dont le eau... rouge om. B P3.

g. a planté B P3.

h. et om. B P3 P1.

lequel je queroye en celui desert principalment. Au piet du mont est celui tres sains lieu la ou Moyses vit le buisson ardant et neant deguasant par la flame, et Dieu dedanz parlant a lui. En cellui lieu est une belle abbaye assez grande, toute couverte de plonc tres bien et fort fermee a porte de fer. Les moisnes sont le plus arabic, et si en y a de griex mais c'est pou. Quand tous sont ensemble ilz sont moult et font bel colliege et vivent moult //fol. CXIV// devotement, et estroittement obeissent tres bien et molt^a a l'arcevesque du lieu et de l'ordre et aux autres prelas. Ils ne boivent de vins fors en pou de festes par an et dont en ont assez petite mesure^b, poisson manguent il pou souvent, mais il vivent de dates, de porees, de fruit, et d'herbes a tres grant transquilité et concorde. Il manguent a certaines heures et font aussi a certaines heures l'office divin a leur guise tres devotement. Leur eglise gardent il dedanz tres nettement bien enluminee de lampes et de grant luminaire^c. Au lieu ou est le grant autel vont il tous deschaux, et les pellerins qui y veulent aler font il deschaussier pour ce que en celui lieu commanda Dieux a Moïses que il ostast les soulers de ses piés et dist : *Solve calcamenti de pedibus tuis, locus enim in quo stas terra sancta est.* Ce sonne en françois^d : Oste tes soulers de tes piez, car le lieu ou tu estoies est terre sainte. En ceste abbaye est le eau que Moyses fist sourdre de la ferme pierre et dure quant il la fery de sa verge au commandant de Dieu. L'eau est tres bonne et sainne a boire.

En ceste abbeie pres du grant autel a destre en un lieu un pou haut est une tombe, une fierte^e de marbre blanc neant longue^f en la quelle est le chief de la noble verge^g madame sainte Katherine et tous les oz de ses membres, entremellez et non en ordonnance selong que demande la disposition et la anathomie de son corps. Et furent de la souveraine hauteur du mont, la ou li angele l'avoient mise, transportee en celle abbaye au lieu que dit est. A celle fierte, a celui vaissel susdit vinrent li prelat de l'eglise avec les ministres et a solemnité deue et tres devotement a nous pellerins le ouvriren et^h monstrerent les dignes relicques. Li souverains prelas print un instrumens d'argent ordené a ce, si en frotta moult ces os et la liqueur qui en issy par le miracle de Dieu volentiers party a trestouz ceulz qui en demandoient (4), mais pou en quantité, car celle liqueur vient de ces os par menniere de sueur et non continualment, et est la liqueur un pou dirrette. Par quoy il appert que c'est droit don de Dieu par les merites de la verge sainte Katherine, car elle ne poursieut menniere de baulme ne de oile ne de quelconques liqueur naturelle, car certes c'est don de Dieu sourmontans toutes euvres de nature //fol. CXII//.

a. et molt *om.* P2 B P3 P1.

b. ung pou aux festes par certaine portion et dont en ont assez petite mesure *B*.

c. et d'autres luminaires *B P3*.

d. c'est-à-dire en francoys *P2 / en nostre françois B P3*.

e. une tombe moult forte *B*.

f. neant longue *om. B P3 P1*.

g. de la noble verge *om. B P3 P1*.

h. le ouvrirent et *om. B P3 P1*.

Et dedanz le pourpris de celle abbaie ne puet durer ne mousche ne puche ne quelconques menniere de telle vermine et ordure, comment que tout partout environ le desert^a en soient tout pellerin et autres merveilleusement molesté, mais se l'en en apporte aucuns en l'abbaie, il muerent tantost. J'en euch grant merveille, si en demanday la cause, si me fu dit que jadiz li saint preudome de laiens en furent si tres molesté que il avoient en pencé de laisser celui lieu et aler eulz, et si se mirent en orisons et empetrerent a Dieu que oncques puis en celui saint lieu ne furent molesté de telle ordure.

Je demouray en celle abbaye une espace de temps pluiseurs jours^b, mais il m'enseignerent tres bon et aisié lieu^c et moult benignement me traitierent. Car il ont une coustume layens que a tous les pellerins qui la viennent, tant longue-ment que il demeurent en leur abbaye, il leur administrent et donnent de telz biens dont il se vivent meismes. Et quand les pellerins s'en partent pour aler vers Surie il leurs donnent vivres pour autant de jours comme il ont a faire par le desert, et ce font il a touz aussi bien aus petits comme aus granz, et tout pour neant. Encores se on leur empresantoit aucunes choses si le refuseroient il et ne le prendroient point.

Par deseure celle abbaie est la haulte montaingne de Synay grande et haulte, et y monte on a planté de degrez. Tout au deseure est une chappelle^d de saint Helye et une autre ou la gloire de Dieu apparut a Moyses, et lui donna la loy et les X commandemens de la main Dieu escrips en tables de pierre, et fist pluiseurs grans miracles. La est le trou en la roche tres dure ouquel Dieux mist Moysen, et lui tandy la main quant il en sa gloire et en sa majesté passa, et dist à Moysen : *Posteriora mea videbis, faciem autem meam non poteris intueri.* Ce sonne en françoiz : Tu me verras par derriere, mais mon visaige ne pourras tu veoir. Car nulz homs mortelz ne puet la faice Dieu veoir en sa majesté et vivre^e. De ceste et pluiseurs autres merveilles que Dieux fist en tous ces lieux susdiz, porra chascuns mieulx et plus plainement^f estre infourmez par la sainte Escripture. En la pierre susditte, la ou Dieux mist Moysen, est encore empreinte la figure //fol. CXIIv// et la fourme dou corps Moyses, aussi proprement comme se elle feust entaillee au chizel. Nompourquant est la pierre si tres dure que de tres fors instrumens de fer n'y valent ne le peuvent entasmer ne a paines rienz grater, fors seulement bien pou comme menue pourrette.

Une autre montaingne y a moult plus haulte et est une valee^g, entre ces II mons. Au dessus de ceste seconde et plus haulte^h montaingne fu le corps sainte

a. tout environ par tout le desert P2 / tout environ le desert et la environ B P3 P1.

b. pluiseurs jours *om.* P1 P3 B.

c. ancien lieu *Be* / aisie lieu *rétabli d'après* B P3 P1 / il me enseignerent tres bien et aussi le lieu P2.

d. montaigne P2.

e. et vivre *om.* P1.

f. mieux et plus clerement P2 / plus clerement B P3 P1 (*texte latin* : poterit plenius informari).

g. et est celle montaigne un pou en sus et y a une vallee B P3.

h. au dessus de celle plus haute B P3 P1.

Katherine^a porté des angles, et la le trouverent les moisnes susdiz et le porterent en leur abbaye comme dessus est dit. Et pour ce vont aussi li pelerin sur ceste haulte montaingne visiter celui saint lieu moult devotement et a grant paine. Sus celi mont ne a point de chappelle, mais le lieu ou le corps saint fu mis par les angeles et trouvez de eux est ensseingnez de granz pierres. Et comment que la oraison de sainte Katherine die que en un meisme lieu fu la loy donnee a Moyses, et le corps sainte Katherine mis par les angles, c'est a entendre en une meisme montaingne, et ces II sont reputees pour une. Et bien puet estre que Dieu donnant la loy a Moyse parloit a li ore de l'une ore de l'autre montaingne (5).

Dou mont de Synay m'en alay par le desert XIII journees vers Surie. Tout celui desert dont j'ay parlé, de Kaire jusques au mont de Synay tout environ, est le pays d'Arabe, et la demeurent ces Arabois en tres grant multitude^b sanz nombre. Aultrement les nomment Bedoins. Il demeurent par cely desert espars selong ce qui il treuvent eau de fontanelles, de puis, ou de ruisseaux, et c'est moult pou. Car par celui desert a si grant faulte d'eau que en pluiseurs lieux on n'en treuve point a deux journees pres l'une de l'autre. Et la ou on les treuve en un temps de l'an, se sechent ilz en l'autre temps. Ces gens demeurent en celui desert en tantes de feutres et de peaulx^c, il se vivent de leurs camels, et de leurs chievres, il ne ahannent nulles terres car elles ne valent riens ad ce, il ne manguent point de pain se n'est aucune foiz quant il le apportent de Surie et de Egipte. Ils sont brunes^d gens, fors et apers. Il ont escuz et lanches pour leurs armeures, et chevauchent camels amblans, lesquels nous appellons dromadiers, et vont trop malement //fol. CXIII// grant planté de chemin en un jour. Se il veulent il enveloppent leur chief et leur col en une touaille longue, ou de I long drap linge^e. Et si ne usent point de arcz ne de sayettes communalment ainsi comme font tout autres Sarrazin. Il tiennent moult pou dou Soudan, mais le Soudan atrait leurs chevetainez par dons et par promesses. Car on dist se ces Arabois qui la abitent en ce desert vouloient, il pourroient moult ligierement toute Egipte et Surie sousmettre.

NOTES

- (1) – Jean le Long a ajouté cette incise.
- (2) – Tout le passage sur les avantages obtenus grâce au sauf-conduit du sultan est omis, comme dans les manuscrits de la famille **a**.
- (3) – Le texte latin porte : « *versus mare magnum incipit elargiri* », soit que Boldensele veuille désigner ainsi la mer océane, soit qu'il pense à la

a. de Madame sainte Katerine *B P3 P1*.

b. habondance *B P3 P1*.

c. de peaulx de bestes *B*.

d. bonnes *B*.

e. de une blanche touaille *B P3 P1* (*texte latin* : *panno lineo longissimo*).

Méditerranée. Cartes et portulans n'indiquaient guère la presqu'île sinaïtique et la mer Rouge peut donc lui sembler s'élargir vers le nord.

(4) – Jean le Long traduit par un passé narratif (ouvriront... party) les verbes pour lesquels Boldensele avait choisi le présent générique (*aperiunt, impertitur*).

(5) – Tout ce passage a été simplifié dans la traduction de Jean le Long.

Du commencement de la terre Sainte vers Arabe et des sains lieux jusques en Jherusalem (ch. 5).

De Arabe vins en Bersabee le commencement de la terre de Promission vers midi ; elle est en bel lieu et plaisant. Jadiz fu assez bonne ville^a, et y avoit pluiseurs belles eglises desquelles aucunes sont encores estanz. En ceste demoura Abraham grant piece, et y fist I autel sus lequel il sacrificioient a Dieu, la prist il commandement de sacrifffier son filz.

De Bersabee vins en demi jour jusques en Ebron, qui autrement a nom la valee Mambré et Karitable^b. En ceste regna par un temps le roys David. En ceste sont enseveli li saint Patriarche, Abraham, Isaac, Jacob, Sarre, Rebeque et Lye^c, et est sur leur sepulcre faitte une belle eglise a guise de chastel bien garnie. Celle eglise Sarrazin y ont grant reverence pour la reverence de ses patriarches^d, lesquelz ilz dient estre leurs peres et devanchiers, et ne y laissent nuls crestiens entrer, mais bien lui laissent faire ses oroisons^e al huis^f. Ceste cite^g sciet ou pendant de un mont (1).

En la valee de Ebron est le lieux ou Abrahams sist al huis de son tabernacle^h et vit III jovencheaux dessendanz par la voie, III en vitⁱ et I aoura, comme dist l'Escription, en quoy il nous demonstra le mistere de la Trinité. Car I seul Dieu devonz aourer en III personnez, le Pere le Fils, et le saint Esprit (2). En celui lieu recupt Abraham en son hostel^j les engeles de Dieu, la fut promis à lui ancien que il auroit anffanz de sa femme ancienne, laquelle chose estoit non creable par cours de nature, et que en sa semence seroient benoites toutes les generations du monde, c'est a entendre^k par Jhesucrist qui de sa semance dessandy (3). Assez pres de la est revelee et voit on la paine des pecheurs de Sodome, de Gomorre et des autres citez, sur lesquelles Dieux fist pleuvoir feu et souffre, comme dist la Bibble (4).

De Ebron //fol. CXIIIf// vins en un jour en Bethleem, la voie est assez delitable^l. En ceste sainte cite fu li benois filz de Dieu neiz de la benoîte vierge Marie. A la fin de ceste cite vers orient est le diversoire^m, la maison la ou Jhesucrist fu neiz. Au lieu de sa nativité y est une tres belle et devote eglise

a. assez belle ville et bonne *add. B P3.*

b. charitable *P2.*

c. Elye *Be / et Lye rétabli d'après P2 B P3 P1.*

d. a cause de ses patriarches *P2 P1.*

e. leurs offrandes et leurs oroisons *add. B P3 P1.*

f. de l'eglise *add. B P3.*

g. Ceste cite siet ou pendant de un mont, *om. Be P2 / rétabli d'après B P1 P3* (*texte latin : in declivio montis hic locus est.*)

h. de son tabernacle *om. B.*

i. III en vit *om. B P3.*

j. en son hostel *om. B P3.*

k. a dire *B P3.*

l. vins a Bethleem la sainte cite. En ceste cite... *B P3 P1.*

m. le diversoire *om. B P3 P1.*

assez grande couverte de plonc^a, tres bel, aournee de marbres entaillez et de peintures esquelles est contenue la genealogie de Jhesucrist. Et bien me semble que onques en ma vie ne vy plus belle eglise^b ne plus gracieuse en nulz lieux dou monde. Quant je y fu elle fu bien garnie, et bien bateillie de bons murs et de bretesques^c. En celle eglise d'encosté le cuer a destre, descent on un pou de degré au lieu de la grebbe ou la verge Marie mist et coucha son benoît filz. Elle est trop bel aournee de marbres et de entaillemens (5). En celui tres sains lieu fu le filz de la povre Virge^d honoré par le offrande des III roys qui vinrent par la demonstrance de le estoille qui les menoit. La fu des angeles anoncez aus pasteurs et visitez de celestielles et de humaines louanges et saintement honnourez. De ceste cité fu nez le roy David, es marches de ceste cité furent occis les Innocens, saint Gerôme y demeura, et trespassa de cestui siecle, et encore pluseurs aultres pour la reverence du lieu et y ont devotement usé leurs vies.

Bethleem est une petite villette en quantité de lieu mais elle est grande en dignité pour la naissance Dieu^e. Elle est longue et estroitte, naturellement bien garnie et enforcie par les^f parfondes vallees qui sont a deux leiz. Ceulz de la ville sont communauement crestien, mais il sont scismat. Il cultivent^g la des vignes, et ont grant habondance de bon vin. En celle eglise de la nativité Nostre Seigneur fis chanter une messe, *Puer natus est nobis*, par un prestre que je menay avec moy par tout le voiaige. Et bien povoit en ces sains lieux celebrier, car nous le visitames par congié du saint Pere.

De Bethleem vins en Jherusalem, a paine y a IIII milles^h de chemin entre deux. A senestre du chemin est le sepulcre Rachel, la femme Jacob le patriarche mere a Joseph et Benjamin. Encores y sont les pierres que Jacob y mist sus le sepulcre, desquelles la Bible tiesmoingne. D'en costé celi chemin est le lieuxⁱ ou la digne compagnie des angeles anonça la nativité Notre Seigneur aus pasteurs chantant //fol. CXIII// *Gloria in excelsis Deo Et in terra pax hominibus bone voluntatis*^j. On dist aussi que delez celluy chemin est la citerne en laquelle Joseph fu mis de ses freres et puis venduz aux marchans qui passoient pour aller en Egipte. Et briefment^k en celui chemin a tout plain d'abbayes de crestiens tres belles et tres gracieuses.

a. est une tres belle eglise et grande couverte de plonc *P2*.

b. plus belle eglise *om. B P3 P1*.

c. Quant... bretesques *om. B P3 P1*.

d. benoite vierge *B P3 P1*.

e. moult renommee *add. B P3 P1*.

f. les deux parfondes *B P3 P1*.

g. et labourent *add. B*.

h. trois milles *B P3*.

i. est le lieu ou *om. B P3*.

j. *Et in terra... voluntatis, om. B P3 P1*.

k. vraiment *B P3*.

NOTES

- (1) – Addition de Jean le Long.
- (2) – Nouvelle addition, mais le passage sur la vision d'Abraham a été très simplifié.
- (3) – Addition de Jean le Long.
- (4) – Le texte latin ne parle pas ici du châtiment des villes, mais de la prière de Loth.
- (5) – Jean le Long omet la méditation sur l'incarnation et tout le passage sur l'Eucharistie.

De la cité de Jherusalem et des sains lieux qui y sont, du temple Nostre Seigneur et des autres (ch. 6).

Tous les lieux susdis par la grace de Dieu visitez, je antray en Jherusalem la sainte cité dou grant roy Jhesucrist, qui de son precieux sanc le a chierement et richement anoblis^a. Elle est la maistre cité de la sainte terre de Promission, et est assise en tres bon ayr et pur sans riviere et sans fontaine. L'eaue que il ont et de quoi il font leurs necessitez^b font il venir en la ville^c artificielment par conduis, et y a pluiseurs citerne en la ville, en laquelle il prennent eau pour leurs necessitez. L'eaue qui vient par ces conduis en Jherusalem vient devers Ebron, et apperrent assez ces conduys^d delez la voye qui vient de Ebron.

En ceste sainte cité est le temple Nostre Seigneur, nom pas celui temple que Salmon ediffia, car celui est a pieça destruis comme tiesmoingne la Bible, mais I autre fu reediffié en celui meisme lieu, tout ront, assez large, couvert de plonc. Il est tout de pierre quarrees et polites, un grant antre^e tout entour si ques nulle maison ne y approche. Celui antre est tout descouvert, pavé de blanc marbre. Sarrazin le tiennent moult nettement car il li ont en grant reverance. Il n'y antrent fors deschaux, souvent se mettent a genoulx et baisent celi pavement, il n'y laissent nulz crestiens entrer, et dient que si sains lieux comme la singuliere^f maison Dieu ne doit estre polute ne contaminee de Juifs ne de crestiens, lesquelz il reputent chiens mescreanz.

Certes maintes belles merveilles a Dieu fait en celui temple materiel, comme nous trouvons ou vieulx et au nouvel Testament, lesquelles seroient trop longues a toutes raconteir. On dist que en cellui lieu offry Melchisedech pain et vin, figurant le saint sacrement de l'autel. Celui lieu fu depeutez a Abraham pour sacriffr son filz, figurant la passion Jhesucrist //fol. CXIIIfv//. En celui lieu vit Jacob li patriarches en vision le eschielle dressee qui avenoit jusques au ciel, et les angeles montanz et dessendanz par l'eschelle^g monstranz la sainteté dou lieu. En celui lieu vit David l'angle remettant son espee ou feurre apres la occision dou puepple. En celui lieu fist Salemon ses devotes oroisons, et dedia le temple comme Dieux lui avoit instruit. En celui lieu fu la verge Marie devant ses espousailles offerte a Dieu de son pere et de sa mere pour laver les sains draps du sanctuere^h, pour tendre et retendre, et pour autres euvres faire qui appartiennent a virgines saintes comme elle estoit souverainement.

a. noblement et richement *B P3 P1*.

b. et de quoi... necessitez, rétabli d'après *B P3 / om. Be P2* (*texte latin* : aquam pro necessitatibus tribuentes).

c. en la ville *om. B P3 P1*.

d. par ces conduis... assez ces conduis *om B P3 P1*.

e. un grant acre *B P3 P1*.

f. sainte *P2 B P3 P1* (*texte latin* : singularem).

g. par ce lieu et par l'eschielle *B P3*.

h. du sanctuere *om. B P3 P1*.

En celui lieu la virgene mere de Dieu presenta Jhesus son enfant selonc le commandement de la loy, et saint Symeon le recupt en ses bras, et la sainte vefve Anne prophetiza que la salvacion du monde estoit venue. En ce lieu Jhesucrist enffes de XII ans disputa aus maistres de la loy et prescha et doctrina le peupple et maintes miracles y fist, comme clerement^a est contenu en la sainte Evangille. Sur le pignon de celui temple fu Jhesucrist portez, et par vois divine plus que humaine debouta et confundy la temptation de l'annemi, et tantost comme sires et dieux recupt le service des angeles.

D'en costé celui lieu saint Jaque le Mineur, que on disoit le frere notre Seigneur pour ce que tant lui ressanbloit de visaige, (1) fu eschervelez et martiriez de une perche a foulon. À senestre dou temple est celle ancienne Porte d'Or dont la sainte Escripture fait mention. D'encosté le temple a destre est une eglise longuette couverte de plonc, laquelle il nomment le escolle Salemon^b. Neant loins du temple vers nort est celle piscine gariresse des malades par l'angele qui y descendoit, comme dist l'Evangille, et l'eglise Sainte-Anne assez belle joignant a la piscine, en laquelle eglise fu nee Notre Dame ; la voit on en une croûte le sepulcre sainte Anne la mere^c et Joachin le pere Notre Dame.

Dedanz Jherusalem est le lieux ou Jhesuscrist manga avec Symon le Pharisee^d quant celle pecheresse Marie Magdalaine de ses larmes lava les piez Jhesuscrist et essua de ses cheveulx^e et impetra le pardon de tous ses pechiez. Assez pres est le lieux ou Jhesucrist fu a la coulompne loyez et batus, crachez ou visaighe, mocquez, condempnez, de espines couronnez, et maintes //fol. CXV// passions pour nous souffri patientement.

Du temple susdit vers midi^f est le mont de Syon, qui pou est plus hault que le remanant de la ville^g a ceulz qui montent par devers la ville, mais par dehors est garni de parfondes vallees, et est le plus fors lieux de la ville. Celui mons est souvent en l'Escripture nommez la cité David. Ens ouquel demeura, et apres li autres rois de Jherusalem ou quel reposent les corps de Salemon, et de pluiseurs autres prophetes et roys de Jherusalem^h. Au pié de celui mont, a fait le Soudan un chastel vers la cité, et le fait diligenterment garder.

Briefment en celui montⁱ a pluiseurs lieux sanctiffiez par la hantive^j de Notre Seigneur, de sa benoîte mere et de ses disciples, et especialment ce lieu de la Cene ou Dieux estora le saint sacrement de son precieux corps et de son sanc, et establi le nouvel Testament. La se reposa chiex tres amez disciples sus la

a. plainement *P2 P1 / plus ad plain B P3.*

b. aucuns dient que ce fu le portal Salmon *B P3 P1.*

c. la mere *om. B P3 P1.*

d. ou Symon le Phariseen estoit avec Nostre Seigneur *B P3 P1.*

e. secha et essua *P2.*

f. vers midi *om. B.*

g. que la ville *B P3 P1.*

h. ou quel... roys de Jherusalem *om. B.*

i. en ce lieu c'est-a-dire en ce mont *B P3.*

j. haulteur *B P3 P1* (*texte latin* : frequentatione Christi).

poitrine de Jhesucrist son maistre, et la pucha les celestiens secrez lesquels il descouvrÿ puis aus feables de la foy (2). En ce mont demeurerent les disciples en oroisons apres la mort Jhesucrist. En celui mont vint Jhesucrist apres sa resurrection et entra a ses discipples les huis clos, et a son disciple doutant en la foy monstra son costez, et fist taster^a. En celui mont le jour de la Penthecouste apparut le saint Esprit aus disciples en samblance de langues de feu, et leur distribua ses graces comme chante la sainte Escripture. En celui mont demoura Nostre Dame depuis l'ascension de son precieux filz. En celui mont est celle grande pierre dont fut couvert le Saint Sepulcre quant Jhesucrist y fu mis. En celui mont fu decolé saint Jaques le Majeur, et la est une belle eglise qui est l'eglise et l'escolle des chrestiens catholicques^b (3), car elle seule est obeissanz au Saint Père le pappe de Romme, comment que tous les autres soient^c de chrestiens mescreans et scismas et neant obeissanz a la Sainte Eglise.

De ces scismas en y a maintes manieres et sont les sectes diversement nomez, selong ce que il poursievent diverses erreurs, car il y a Grieux, Arrians, Nestorins, Jacobins, Turcz tructuranz^d, Nubians, Ethiopes, Indois, Georgiens, Johannins^e, et autres herites qui sont nomez chrestiens. Trop seroit long a mettre toutes les erreurs de chascune de ces sectes, mais le Decret (4) en fait especiale mention. Notre entente n'est mie de tout escripre //fol. CXVv// quancques on treuve en la Terre sainte, mais seulement les choses notables que je y vy, et qui pueent promouvoir la devotion du lisant. Qui particulirement veult savoir la grandeur des euvres et des miracles que Dieux y fist, il regarde la sainte Escripture qui clerement les contient.

NOTES

- (1) – Le texte latin ne parle pas de cette ressemblance physique. Jean le Long s'inspire de la *Légende dorée*, *op. cit.*, t. I, p. 333.
- (2) – Jean le Long omet le passage sur le lavement des pieds.
- (3) – Le texte latin porte *Armenorum* sauf Li et Wo.
- (4) – Seuls les manuscrits de la famille a portent mention du Décret. Il s'agit du décret de Gratien.

a. la plaie a son doit *add. B P3 P1*.

b. l'escolle des crestiens *P3 P1* / qui est l'estoille des crestiens *B*.

c. soient *om. P2*.

d. jacobins tructurans *P2* / jacobins ceinturans *P1*.

e. et paumiens *B P3*.

Du mont de calvaire ou Nostre Seigneur fut crucifié, du saint Sepulcre et de l'église du Saint Sepulcre (ch. 7).

L'église du Saint Sepulcre et le mont de Calvaire, et especialment le Saint Sepulcre^a que je queroie principalment^b, sont ore dedanz la cité de Jherusalem, comment que devant dou temps que Nostre Seigneur fu crucifiez fuissoient dehors. Car quant Titus^c et Vespasianus avoient Jherusalem dou tout destruite selonc que Jhesucrist avoit prophetisetz, Helius Adarius^d le reediffia, et enclost dedanz la ville ces lieux dessus diz, ou leiz vers nort. Par deseure tous ces lieux ont crestien fait une tres belle eglise et tres devote, couverte de plonc, I pou longue et ronde a II bous^e. Vers orient est le cuer, et au bout vers occident une tour de tres belle pierres entaillees. Au bout tout deseure l'église n'est point couverte, mais y a droit au mielieu un ront trou tout ouvert par lequel entre la clarté emmy l'église. Droit dessoubz celle ouverture est une petite maisoncelle dont le huis est vers orient si petit que il se convient baisser a y antrer. Elle est fourmee comme un demy^f cercle, voutee, bien aournee de beaulx marbres et de peintures d'or. Il n'y a fenestre nulle, mais elle est bien enluminee de chandailles et de lampes. En la destre partie de celle maisoncelle est le lieu de la sepulture Nostre Seigneur touchanz a II boux de la maisoncelle tout en lonc, de orient et d'occident. Et a environ IX paulmes communes de lei ; la largeur du sepulcre est environ VI paulmes communes plus que l'autre espace de la maisoncelle. La maison a entour XII paulmes de hault.

Et est assavoir que celui sepulcre qui ores est la ne est mie celui meismes ouquel le corps Nostre Seigneur fu mis^g. Car celui ou Dieux fu mis fu entaillé en une pierre comme dist le Escripture, et comme on souloit jadis faire les sepulcres des anciens seigneurs, et especialment en ce pays la ; mais le sepulcre, qui ores y est, est de pluiseurs pierres massonné et loyé de ciment //fol. CXVI// nouvellement et mains bel que il ne deuist. D'autre part celui saint lieu fu longuement es mains des chiens^h Sarrazins devant le temps de Godeffroy de Billon et des Latins, sicques il n'y laisserent riens de telles choses qui peuissent mouvoir la devotion des feables de la foy de Dieu. Neant moins quant Jherusalem fu dairrement conquiseⁱ par les Sarrazins elle ne fu mie gaingnee^j par assaut. Ains fu gaingnee^k par certaines convenances sicque il n'est mie semblable a vérité que

a. l'église de Saint Sépulcre *B P3.*

b. principalement *om. B P3 P1.*

c. Jacus *P3.*

d. Adrianus *P1 / Hardianus B P3.*

e. et longue un pou as II bouts *P1 / et large et un pou longue B P3.*

f. petit demi cercle *B P3.*

g. celui sepulcre ou Nostre Seigneur fu mis *P2 B P3 P1.*

h. des Sarrasins *P2, om. chiens.*

i. rendue et derrenierement conquise *B.*

j. conquise *B P3.*

k. rendue *P2 B P3 P1.*

li chrestien euissent la laisse^a telles saintes relicques aus Sarrasins ne entre leur mains pour malmener et dehonnester. Bien fust que adonc il eust aucune chose du vray sepulcre, que je ne croy mie, car encores maintenant les pellerins qui y vont emportent des pierres et de la terre tout ce que ils en pueent avoir, et emporteraien toute la terre sainte se il pouoient.

Mais comment qu'il soist^b de la pierre, si demeure le lieu que il ne se puet bougier ou quel Joseph Arimathia et li autres le mirent apres ce que il fu ostez de la croix, le lieu ou les saintes Maries le requirent moult devotement le matin de sa resurrection, le lieux que les sains Angeles visiterent espouvantant les païens qui le gardaient et confortant^c les feables qui devotement le visitoient. Celui lieux est singulierement sur tous autres reverend, et doit de tous bons crestiens souverainement estre honnourez^d ouquel le tres precieux corps de Dieu injustement dampné et mort se reposa, et par sa propre vertu divine a sa gloire ressuscita de immortalité vestue^e.

A senestre costé de celle maisoncelle droit contre le Saint Sepulcre est une pierre blanche aussi grosse comme le chief d'un homme, bien un paulme hault de la terre, boutanz hors de la paroit de la maisiere, laquelle je vy les crestiens dou pays devotement baiser plus que les autres. Je demanday quelle pierre ce estoit. On me repondi que c'estoit une pierre dou vray sepulcre Nostre Seigneur pour les chrestiens pellerins monstrer et toucher et a devotion esmouvoir. Sus le Saint Sepulcre fis je canter une messe a notte *De sancta resurrectione*, et aucuns de mes compaignons y furent devotement acumuniet. Apres la messe je fis II chevaliers sus le Saint Sepulcre, l'espee traitte et autres affaires gardez que on a acoustumé //fol. CXVIv// de faire a la proffession de l'ordene de chevalerie. Car li admirauls de Jherusalem me bailla la clef de la maison^f du Saint Sepulcre, et ne y laissa nullui antrer fors ceulz que je lui nommay par nom, affin que je peuisse mieulx a loisir et a repos^g entendre a devotion, et faire ce que me sambla expedient a l'onner de Dieu. En cestuy cas icy et en pluiseurs^h autres trouvay je l'amiral et chevetainesⁱ moult gracieux. Mais la ainsi que payen et mescreant furent trestouz qui le Saint Sepulcre garderent quant li benois fieulx de Dieu y gist, ainsi sont il encores, dont c'est grant pitez.

Le lieu entour le sepulcre dedanz l'eglise^j fu jadis celui courtilz ou Nostre Seigneur apparut a Marie Magdalaine en guise de courtillier^k, et li commanda

a. laissié entre les mescreans *B P3 P1.*

b. aille *P2 B.*

c. les païens... et confortant *om. Be P2 / rétabli d'après B P3 P1.*

d. auurez et honnourez *B P3.*

e. ouquel le tres precieux... immortalité vestue *om. B P3 P1.*

f. de la maison *om. B P3 P1.*

g. et a repos *om. B P3 P1.*

h. tous autres *B P3 P1.*

i. et chevetaines *om. B P3 P1.*

j. dedans l'église *om. B P3 P1.*

k. en guise de courtillier *om. B P3 P1.*

que elle alast a ses disciples anonchier sa resurrection. En ceste meisme eglise a destre du sepulcre de costé le cuer est celui lieux de la Golgata du mont de Calvaire auquel on monte a pou de degrez^a car il ne est mie haulz, ains est I monchel une roche d'une pierre blanche mellé de rouge^b (1) ainsi naturellement eslevez. Sus celui mont fu sacrificiez^c pour notre sauvement celui glorieux et beneïs filz de Dieu figuré par celui aignel pascheres de l'ancienne loy. Car toutes choses et les affaires de l'ancienne loy furent soubz couverture figuranz et signifiant les poins de la nouvelle de notre foy crestienne (2). Desquels homs chrestiens porroit sanz lermes, sans tresmeur et sans compassion veoir celi lieu ou quel souffry passion celui qui par sa divinité fu impassible^d, qui estoit vie, morut, celi qui essencielment estoit bons et meisme la bonté estoit pour nous pechours^e nombrez entre les malfaiteurs.

En celui lieu recupt pardon de ses pechiez li larrons tant repantanz, la mere de Dieu comandee au disciple et li disciple a la mere comme filz ; Jhesucrist fu despouillez, crucifiez, claufiez, lanchiez et finablement rendant l'esprit, misericordement satifia a la nature mortelle. En celui lieu fis celebrier le office du bon Venrendi^f. Dessoubz celi mont en la meisme eglise est le lieu ou Helaine, la mere Constantin, trouva la sainte Croix Notre Seigneur //fol. CXVII// tres parfont en terre mussee. D'en costé celui lieu sont coulompes de marbres continuellement degoutans eau, et dient les simples gens que elles pleurent la mort Notre Seigneur. Comment que il en soit la nature souffrist, ne est il mestier de recourre a miracle. Celle coulompne est de une menniere de marbre^g qui a nom *enidros*, dont dient les lapidaires et les naturiens que elle est si froide de sa nature et complexion, que par sa froideur elle engroisse^h et espesit le air tout environ soy et continualment le transmue en eau. Raison le nous monstre assez, car Aristotiles li princes des naturiens dist : *In habentibus simbolum facilior est transitus*. Ce sonne en françoiz : En chose qui ont naturelle samblance et alliance et poursieute se fait ligerement transmutation, comme nous veons clerement del ayr et de l'eau. L'eau qui tres naturellement est pesanz, par la chaleur se assoutilie et atenuist, et se mue en air et monte toute au hault. Example de la bruyne, des nues et de la rousee. Doncques, par contraires sens, li airs par froidure se grossit et espesit et se mue bien en eau, comme nous veonz de la froidure de ceste coulompne. Examples les nues, la bruyne, la rousee qui est par chaleur assoutilee et muee, et monte en air, la deseure se refftoide, se resspesit et rechiet en pluie et nesge et en gresil, qui sont eau et plus dur que devant (3).

a. du mont... pou de degrez *om.* B P3 P1.

b. de rouge *om.* B P3.

c. crucifiez B P3 P1.

d. paisibles B / possibles P3.

e. noz pechiez B.

f. du bon Dieu B P3 P1.

g. de pierre B P3 P1.

h. elle est engrossie P2.

Je vy a Constantinoble, ou vieux palais^a imperial dessoubz terre, I vaiseaulx^b de tel marbre *enidros* comme ceste coulompne, lesquelles ont vuide bien et nettement, mais au lonc de l'an sanz aide de home on les treuve plaines d'eaue sicques elles cuerent oultre, et les comunes simples gens le tiennent la a miracle, comme ces gens cy font de la coulompne susdite. Je vy la nature de ceste pierre dont estoit la coulompne^c et consideray la nature du lieu, si le dis a l'amiral sus dit (4), et lui monstraray la cause naturelle, et moult lui pleut, sicques tout puis ce il me tint en tres grant chereté et moult me fist amistié et honeur (5).

Et est assavoir que la cité de Jherusalem vers nort est mains forte que autre part^d, car la est elle toute a plaine terre, mais elle y est garnie de murs et de tours et fossez, et est assez deffenssable. Vers orient est garnie de la vallee de Josaphat, vers ossidant et vers midy de autres vallées est tres bien naturellement //fol. CXVIIv// garnie et enfforcee^e. Elle est loins de la meir a une journee et demie raisonnable, 1e plus prochain port que elle a est Joppen, dont avons^f fait mention.

NOTES

- (1) – Le symbolisme des couleurs n'est pas traduit.
- (2) – Tout ce passage est très simplifié dans la traduction.
- (3) – Jean le Long, s'adressant à des laïcs, donne une explication beaucoup plus détaillée que ne le fait Boldensele du mécanisme de la condensation et des précipitations.
- (4) – Boldensele a écrit : « *amirato domini imperatoris* », ce qui est équivoque, le terme *amiratus* désignant en général un émir et le terme *imperator* s'appliquant au *Basileus* ou à l'empereur latin. En traduisant : « l'amiral susdit », Jean le Long tranche en faveur de l'émir de Jérusalem, ce que le contexte semble bien indiquer.
- (5) – Jean le Long omet le passage sur les fruits de la Passion du Christ.

a. ung vieil palais *B*.

b. vaiseaulx *om. B P3 P1.*

c. de la coulompne... la coulompne *om. B.*

d. que autre part *om. B P3 P1.*

e. et enfforcee *om. B P3 P1.*

f. par cy devant *add. B P3 P1.*

**Des sains lieux qui sont entre la cité de Jherusalem et le fleuve Jourdain
(ch. 8).**

Bien visité la sainte cité de Jherusalem, je m'en vins vers occident aus montaignes de Judee qui sont a V milles de Jherusalem, la ou Nostre Dame ala saluer^a sainte Elizabeth mere a saint Jehan Baptiste, et la ou saint Jehan^b se resjoyst ou ventre de sa mere. En la présence de la mere Dieu anchainte qui ne avoit que VI mois de sa conception recongnut son saulveur Jhesucrist et les II saintes meres s'entresaluerent et s'enfforcerent en la louange de Dieu comandans ses miracles en elle monstrée^c. En celui lieu est une eglise assez belle en laquelle reposent les corps de Zakarie le pere et Elizabeth la mere saint Jehan Baptiste. Bien pres de la est le lieu ou crust le bois dont fu faite la croix Notre Seigneur, comme on dist. Il y a belle eglise^d et est un cloistre, une abbeye de religieux georgiens qui sont crestiens scismat et mescreant. De la m'en retournav jusques assez pres de Jherusalem au sepulcre de pluiseurs prophetes, et me tint compagnie I juifs alemans bien lettrez^e qui la estoit venus en pellerinaige, car les juifs y viennent communalment. De la revins, et repassay parmy la sainte cité de Jherusalem ; si en issi par la porte vers nort sus la valee de Jozaphat. Si vins au lieu ou fu lapides saint Estenne le premier martir^f. Et de la decendi a la valee sus ditte sus laquelle sanz moyen est assise la cité sainte, et parmy la quelle courroit jadis le ruissel de Cedron, assamblez et croissanz de coulans et de plueues^g. D'en costé celuy ruissel au pié du mont Olivet est li courtilz ou li benois filz de Dieu se souloit aler deporter et orer, ouquel après la Cesne il fu de Judas son trahitre disciple fausement baisez, et villainement des sergens pris et loyez, ou quel saint Pierre couppa l'oreille Marqus le valet a l'evesque des juifs, et Jhesucrist amiablement le saulva, ouquel tout li disciple laisserent Jhesucrist leur maistre mener en prison et s'enffuyrent.

Au commencement de ceste valee, a senestre est l'eglise Notre Dame // fol. CXVIII// Sainte Marie en laquelle l'en descent par pluiseurs degrez de pierre, car l'eglise est pour la plus grant partie dessoubz terre. Mais je croy que elle est ainsi apparfondie par la ruyne de la sainte cité qui pluiseurs fois a esté destruite, sicques ces ruynes ont ampli la valee et hausset le terroir environ le eglise susdite^h. Ceste eglise n'est point belle, mais elle est devote et droit emmy lieu en une petite maisoncelle monstre onⁱ le sepulcre a la benoîte mere de Dieu, ouquel son precieulz corps fu des apostoles mis et ensevelis, mais son benoit

a. visiter *B P3 P1.*

b. dessus dit *add. B P3 P1.*

c. et les II saintes meres... monstrée *om. B P3 P1.*

d. bel lieu et une belle eglise *B P3 P1.*

e. bien lettrez *om. B P3.*

f. monseigneur saint Estienne *P3 P1 / Monseigneur saint Estienne le premier martir fut martiré B.*

g. assemblez... et de plueus *om. B P3 P1.*

h. environ... susdite *om. P2 B P3 P1.*

i. qui monstre ou le sepulcre... *B.*

corps ne treuve on point. Et est la foy^a de aucuns que elle est en âme ravie, et en corps a destre de Dieu son glorieux fils en paradiz^b assize, mais cestuy point ne a point la sainte Eglise determiné, car on n'en a rien par autentique escription trouvé. Sicques notre mere sainte Eglise ne veult la mere Dieu a tort abaissier ne humilier, ne aussi de fauce louange priser ne essaucher. Par quoy elle a mieulx esleu de cestuy point humblement neant savoir et discimuler, que aucune chose dont elle n'est point certaine folement determiner (1). En celui saint lieu sus le sepulcre sus dit, fis je chanter une messe de l'Assomption Notre Dame.

D'encosté ceste eglise dessoubs une roche est le lieu ou Jhesucrist prostras a terre fist orisons a Dieu^c son pere avant que il fust prins et menez a passion, et par paour de la cruelté de la mort naturellement en lui fremy condition humaine, et sua sanc par grosses goutes cheanz a terre. Et par ce nous monstra clerement que si avoit parfaitement empris nostre nature pour tout sougite a passions humaines, et sanz sa couppe^d.

En ceste valee au pié^e du mont sus lequel est assise la cité, dessoubs terre, est la fontaine de Syloé^f en l'Evangille assez cognute. Droit a l'opposite est une ymaige de pierre assez grande et artificieleg, laquelle Absalon le filz David fist faire et leveir en memoire et remembrance de ly. Et est celle ymaige en la Bible nommee la main Absalon. Par deseure ceste valee^h vers midy est celle campagne Achel de Math, qui fu achatez des XXX deniers dont Diex fu venduz (2). Et fu deputez pour la sepulture des estranges et des pelerins ouquel pluiseurs corpsⁱ sains reposent. Dessoubs celle campagne //fol. CXVIIIf// sont pluiseurs gracieus habitacles et oratoires de crestiens entaillez en la roche.

En ceste valee est le lieu ou saint Pierre le apostre ploura tendrement et se repanti de ce que il avoit III foiz Dieu Jhesucrist son maistre nyé. Assez pres de la est le lieu ou le trahitre Judas se pandi et par desesperance clost devant li le huis de misericorde^j. En ceste valee venra Jhesuscrit li benois filz de Dieu a final jugement rendre a chascun bon et mauvais selong sa deserte.

Ces choses veues je montay a mont Olivet, qui ainsi a nom pour la planté d'olivets qui sus celui mont sont et aussi environ. Le val de Jozaphat seulement est entre ce mont et la cité de Jherusalem, mais pour ce que celui mont est plus hault que la cité ne que le mont de Syon, et aussi pour ce que la valee qui est entre deux n'est point large, puet on veoir dedans la cité une grant partie de la ville, et especialment le Temple et son antre dont avonz par devant fait

-
- a. la creance *B P3 P1*.
 - b. en paradis *om. B P3 P1*.
 - c. se mist a genolz et fist oroisons *add. B P3*.
 - d. et par paour... sans sa couppe *om. B P3 P1*.
 - e. au pié *om. B P3*.
 - f. est escript *B P3*.
 - g. et artificielle *om. B P3 P1*.
 - h. celle montaigne *B P3 P1*.
 - i. beaux corps *B P3 P1*.
 - j. et par desesperance... misericorde *om. B P3 P1*.

mention^a. Celui mont Olivet est a l'orientale partie de la sainte cité tres bel et tres gracieusement assiz, et souvent li benoit filz de Dieu le souloit visiter comme dist l'Evangille. En celui mont donna aus appostres auctorité de la foy preschier et fourme de baptiser et promist aux fermement creanz perpetuel salut. Puis de celi mont monta es cielx et a ses disciples anvoya angeles confortanz, monstranz et certiffianz^b la fourme du final jugement. En celle montaigne appert en une pierre la fourme des piez Notre Seigneur droit ou lieu dont il monta aus cielz. Et en celui lieu soloit estre une tres belle eglise, mais elle est ores pour le plus destruitte.

Assez pres est Bethfagé, dont Jhesucrist anvoya II de ses disciples en Jherusalem querre l'anesse^c et le asnon sus lequel il vint en Jherusalem a sa passion en si grant sollempnité le jour des paulmes, comme dit l'Evangille^d. Puis venismes descendanz vers orient du mont sus dit en Bethanie, a la maison a sainte Martha et a Lazarus son frère^e. Celui hostel visita singulerement Jhesucrist quant Martha moult ententiennement et devotement le servi, et Marie Magdalaine sa sueur^f demeura aus piés de Jhesucrist seans, contemplans et escoutanz sa sainte parole. En ceste maison Jhesucrist meu a pitié ploura^g dolanz et compaciens aus saintes sereurs sudites et suscita Lazarus leur frere, qui ja avoit esté mors et enterrez l'espace de quatre^h jours entiers.

De celui lieu est une petite journee jusques au fleuve //fol. CXIX// Jordaine, et est un petit desert entre deux que on appelle Monstot. En celi desert li homs alanz de Jherusalem en Jerico chei en mains de larrons qui le despouillerent et navrerent et demy vif le laisserent. Celui demy vif fu par la misericorde du Samaritain relevez et recreiz comme Jhesuscrit dist en l'Evangille (3). A la fin de celui desert est un mont ou quel Jhesucrist juna XL jours et XL nus, et la fut tamptez du deable. Sus celui mont, en my lieu, est un bel hermitaige et bien plaisant, et le tiennent Georgien, crestien scismat, qui moult gracieusement me receurent. En celui mont vers les plaines de Jordaine est un courtilz en une valee, et une grande fontaineⁱ la ou Abrahan retournant de Caldee demoura une espace de temps et habita^j par le commandement de Dieu. Encore le nomme on le courtil Abrahan.

a. et aussi... mention *om.* B P3 P1.

b. et certiffians *om.* B P3 P1.

c. l'asne B P3 P1.

d. en si grant... l'Evangille *om.* B P3 P1.

e. au ladre son frere P2.

f. devotement et benignement B P3 P1 / sa sueur *om.* B P3 P1.

g. ploura mult tendrement P2 / lermoia B P3 P1.

h. trois jours B P3 P1.

i. est uns courtieux et une tres belle plaine et une tres belle fontaine P3 P1 / ung courtil en belle plaine... B.

j. et habita *om.* B.

De la vins en Jherico, qui sciet en ces plains de Jordane sus dit. C'est ore une petite villette campestre, un petis hameles^a, mais ce fu jadiz belle cité et forte, et la prist Josué par miracle comme raconte la Bible. Ce fu la premiere cité de la terre de promission prise des enffanz de Israël et du tout mise a destruction. Et tant seulement y fu sauvee Raab, une folle feme qui les messaigers^b de Israël avoit receuz a son hostel, et mussez affin que il ne eussent nul mal.

Pres de cellui lieu a III milles est la meir Morte, un lac, un estant ort et puant appertement monstrant la vengeance de Dieu sur les pecheurs de Sodoma et de Gomorre. Sus lesquelles villes Dieux fist pleuvoir feu et souphre et les destruit ces villes sus dites avec les II autres leurs semblables en cestui pechiet. Et aussi en la pugnition susdite soloient jadis estre en celui lieu ou est ores celui lac puant, celle meir Morte qui encores est bien hideuse en détestation de celui pechiet (4). Et en remembrance de la venjance que Dieux en fist je vouloie a celui lieu aler, mais un Sarrasin, noz interpreteres, m'en destourna^c et me dist : « Tu es venus pour visiter les sains lieux, lesquels Diex a beneis, sicques tu ne doit point aler au lieu qui par leur mauvaistié ont encouru sa maleichon ». Des paroles a celuy Sarrasin je fus assez bien ediffiez, sicques je ne alay point a celle meir Morte, mais tout droit parfis mon chemin vers le flueve Jordane.

Environ la meir Morte, a destre, fu la femme Loth //fol. CXIXv// miraculeusement muee en pierre de sel, pour ce que elle regarda derriere soy oultre le commandement de Dieu quant il destruit Sodome et Gomorre ; mais onques ne peus pleinement estre infourmez de la verité se aucune chose estoit encore de li demouré. Bien pres est la petite cité de Segor qui fu sauvee par la priere Loth. Par deseure la cité est le mons ou quel Loth fu de ses II filles enyvrez, et en elles engendra II filz Amon et Moab (5).

Oultre la meir Morte vers orient, hors de la terre de promission, est un tres fort chastel sus une montaingne qui a nom Montreal, en arabic a nom Crach. Jadis souloit estre aus chrestiens mais ores est au Soudan, et se y garde et retrait le Soudan en temps de plus grans perilz, et y fait garder son tresor et ses anffanz, car c'est le plus fort lieu de Surie ne que le soudan ait en ces parties. On dist que dessoubz ce chastel susdit, en la ville de Sobab et en ses marches, a bien demouranz XL mille chrestiens scismas neiz de celui meisme pays.

NOTES

(1) – Jean le Long abandonne, en ce passage, la traduction et prend absolument le contre-pied de l'affirmation de l'Assomption faite par Boldensele. La croyance en l'Assomption corporelle de Marie resta jusqu'à la fin du xv^e siècle une « opinion pieuse ». À partir du milieu du xii^e siècle, où le problème de l'explicitation rationnelle de la foi se posa avec l'analyse des « *auctoritates* » et

a. un petit hameles *om. B P3 P1.*

b. enfans *B P3 P1.*

c. m'en garda et destourna d'y aller *B.*

des « *rationes* », les théologiens inclinèrent de plus en plus vers l'affirmation de l'Assomption corporelle de Marie, et notamment les maîtres de l'ordre de Saint Dominique (Albert le Grand, *Mariale sive quaestiones super « Evangelium Missus est »* et saint Thomas, *Summa theologica. IIIa pars, q. 27, n° 1*). Mais on trouve plus de réticences chez les Bénédictins, ce qui explique sans doute la position de Jean le Long. Voir par exemple Nicolas de Saint Albans, *Liber de celebranda conceptione B. M. contra Beatum Bernardum* (vers 1140) : « *Utrum enim assumpta fuerit cum corpore an obierit relicto corpore... sanius est cum pietate ignorare quam aliquid temere affirmare, quod Scripturarum auctoritate non probetur...* » / « A-t-elle (Marie) été enlevée avec son corps, ou l'a-t-elle abandonné en mourant... il est plus sage d'ignorer pieusement que d'affirmer ce qui n'est pas prouvé par l'autorité des Écritures ». C'est à peu près ce que dit Jean le Long.

Textes cités dans Père D. Chenu : « La croyance à l'Assomption corporelle en Occident de 1150 à 1250 environ », *Études mariales*, 1950, III avec un dossier complémentaire par le P. Barré, p. 15-70.

- (2) – La mention des trente deniers est une addition de Jean le Long.
- (3) – Jean le Long ajoute au texte latin les détails sur les mésaventures du voyageur.
- (4) – Jean le Long renforce la condamnation du péché de Sodome et Gomorre.
- (5) – Jean le Long omet le passage sur le mont Seir et Cadès-Barné, comme les manuscrits de la famille a.

Du fleuve Jourdain des sains lieux de Galilee et de la mer Tyberiadis (ch. 9).

Visitez diligentement ces lieux sus diz, vins au flueve de Jordane et m'y baignay selong que pellerin ont acoustumé. Cely flueve n'est mie parfons ne large, mais il a fons braians, bone eau et planté de bon poissonz^a. Il sourt a IIII journees de celui lieu, droit au piet dou^b mont Libanus de II fontaines, l'une Jor et l'autre Dan^c, et de ces II fontaines quant il est assamblez a il le nom Jordan. Et court parmi la meir de Tyberiadiz, si chiet en la meir Morte assez pres du lieu ou les chrestiens se baingnent, comme dit est. La est celui flueve tres sains et tres delitables en celui lac ort et puant essorbez et engloutys^d tellement que plus ne appet.

En celui tres saint flueve fu de saint Jehan Baptiste li benois filz de Dieu Jhesucrist baptisez, la fu oye la vois de Dieu le pere, la fu veuz le Sains Esprit, en fourme et en guise de coulon, des chieulz descendantz sus le benoit fil de Dieu. Les ondes de celluy flueve devinrent baing de nostre regeneration, l'eau elementale et naturelle devint purgement de noz pechiez par le saint sacrement de baptesme. Celui flueve passerent les enffanz de Israël a piet secq, et en memoire dou miracle y leverent et mirent XII pierres selong le nombres de leurs XII lignies a perpetuelle souvenance. //fol. VI^{XXX}// Es ondes de celui flueve Naaman le mesel baigné receut pleiniere santé. Entour celui flueve habita saint Jehan Baptiste, prescha le baptesme de penitance, assambla disciples, et a la monstrance du doit prophetiza et tesmoingna que Jhesucrist estoit li aigneaux de Dieu qui les peschiez du monde purgeroit. Entour celui flueve a pluiseurs abbayes, especialment le abbeie Saint Jehan et pluiseurs autres devoz lieux ou chrestiens habitent, mais il sont scismat. En ces parties a pluiseurs lyons^e sauvages qui a ceulz du pays font grant dommaige a leurs bestaulx.

De ces lieux m'en alay III journees vers la province de Galilee parmy Judee et Samarie, si laissay la sainte cité de Jherusalem a senestre. Et vins premirement en Ramatha Sophim en la haulte montaingne de Effrayn ou demeurerent Alchana li peres et Anna la mere Samuel, et la fu celuy sains prophetes Samuel neiz et aussy enterrez. Et est assavoir que en celui voiaige je ne sievy mie ne ne tins toudiz les chemins communs et publicques, mais tout de gré fourvoyay et reversay cha et la pour visiter les sains lieux que je querroye. De Ramatha vins en Silo ou l'arche du Testament, le arche Dieu, fu grant piece gardee, du temps^f Hely le souverain evesque des juys. En celui lieu apparut premierement Dieux au prophete Samuel.

a. l'eau est bonne et sy a planté de poissons *B P3.*

b. droit au mont Libanus *B P3 P1.*

c. l'une Jour et l'autre Dan... et il a nom Jourdain *P2.*

d. et engloutys *om. B P3 P1.*

e. lieux *B P3.*

f. l'arche du Testament... du temps *om. P2 / l'arche du Testament... arche Dieu om. B P3.*

De Sylo vins en Sycem, ce est Sicar en la province de Samarie, belle valee et plantieue, et bonne cité. Elle est a present appellee Neaple^a. D'encosté celle cité, delez le chemin^b au leiz vers Judee, est encores le puis ou Dieux parla a la feme samaritaine, comme raconte l'Evangille. Sus celui puis estoit jadiz une belle eglise, mais elle est ores destruite et le puis pres que tous estouppez et amplis. Neant loins de la est le sepulcre Jozeph le patriarche, qui ossementes furent la apportez des anffans de Israël quant il revinrent d'Egipte, et ont les juyfs celui lieu en grant reverence. En ceste cité fu efforcee et defflouree Dina, la fille Jacob le patriarche, dont tost apres fu prise dure vengeance par les II filz Jacob, frere a la demoiselle susditte.

En ceste province de Samarie est une menniere et secte de gens que on appelle samaritains. Il ne sievent loy ne de crestiens ne de juys ne de sarrasins //fol. VI^{XXV}/, ne de quelconques autres païens, mais il dient et croient un seul Dieu et ont pluiseurs merveilleuses manieres et conditions singulieres, et maintiennent que il sont ceulz tant seulement qui seront sauvez, et non autres. Encores de tous autres se different en habit, car li usaigez dou pais est que tous enveloppent leurs chiefs en bons draps linges comme touailles, chrestiens de bleus^c, sarrasins de blancs, juis de ganes, mais ceulz se enveloppent de rougez, et se dient esleuz de Dieu par deseure toutes autres gens.

De Sychem m'en alay vers la cité de Samarie, chief et maistre de ceste province de Samarie qui trait son nom de la cité susditte. Elle est moult semblable en siege a la sainte cité, et fu jadis moult noble et renommee, mais ore est nommee Sebaste. Elle fu chief et siege du royaume des X lignies de Israël apres ce que elles se departirent et diviserent de tribu et de la lignie de Juda, au temps de Roboam le fil Salemon^d. Et nommoit on leur roy le roy d'Israël, mais l'autre roy qui regnoit en Jherusalem nommoit on roy de Jherusalem, roy de Judee. Ceste cité est destruite. Moult y avoit jadis belles eglises de chrestiens, especialement une dont encores apperent les enseignes, en laquelle est li lieux ou saint Jehan Baptiste fu decolez et ou ses disciples ensevelirent^e le corps sanz le chief (1). Les ruines de ceste cité monstrent bien que elle fu anchiennement moult noble^f.

De ceste cité laissay les montaingnes, si vins aus plains de Galilee. Ceste Galilee est la meilleur province de la terre de promission, moult plantieuve en plaines, en montaingnes, et en valees, de la conversation et des miracles Jhesucrist moult anoblie. Es plaines de ceste Galilee sont ces sains lieux moult memorables, les citez de Naym, de Capharnaurn, Bethsayda, Cana Galilee, et autres esquelles le filz de Dieu fist pluiseurs miracles, lesquels n'est point mestier

a. belle cité et plentieuve et est a présent nommée Neaple *B P3 P1*.

b. delez le chemin *om. B P3 P1*.

c. de blancs *B P3*.

d. apres ce que les dix se deviserent et departirent de la lignie de Juda ou temps Roboam... *B P3*.

e. enfouirent *B P3*.

f. Les ruines...moult noble *om. B P3 P1*.

de raconter, car on les nous chante tous les jours en Evangille (2). Vers la, en la fin de ceste Galilee, sont les mons de Gelboé ou li peuples d'Israël fu des Philistines desconfis, et Saul leur premier roy ocis^a avec Jonathas son fil que David amoit, comme il pert es lamentations et plaintes //fol. VI^{XXI}// que David en fait en la Bible (3).

Ces lieux veuz, je laissay une montaingne, si vins toute la plaine jusques en Nazaret, qui n'est mais ville comme elle souloit, ains est une petite villette et povre, campestre^b et les maisonz esparses loing le une de l'autre. Nazaret est assize en une valee moult gracieuse toute environnee de montaingnes. C'est la propre cité de Notre Seigneur dont il trait sa carnelle naissance^c, c'est a dire dont furent neiz si devanchiers et ou estoit droitemeint le propre mainaige^d de Marie sa mere et de Joseph, et pour ce le nomme on Jhesus Nazarenus, c'est a dire Jhesus de Nazareth. En ceste cité, le archangle Gabriel apporta la bonne nouvelle et le tres bon messaige quant il salua la benoite verge Marie et li anoncha que de ly naistroit nostre Sauveur^e. Et elle par sa sainte humilité et devote et humble consentement^f devint mere de Dieu, sanz euvre de homme, virgene a l'enffanter et apres, par deseure toute euvre de nature (4). Au lieu de l'anonceement fu jadiz une belle eglise, mais elle est presques destruitte, mais encore y a I petit lieu couvert que Sarrasin gardent moult diligentement, et la monstrant il une couloompne de marbre, d'en costé laquelle fut faite celle sainte Annonciacion. En Nazaret sont tres malle gent et tres mauvais Sarrasins, et semble que tousjours y a eu mauvaise gent et pour neant ne fu mie dit en l'Euvangille que de Nazareth ne povoit riens de bien venir. Mais bien voul Dieux entre les pecheurs converser, qui des chieux descendit pour les pecheurs sauver^g. En celui lieu fu Dieux Jhesucrist nourry et humblement a pere et a mere soubgiz^h. La est une fontaine en laquelle Notre Dame souloit son benoit filz baingnier, ses drappeaus buerⁱ, et eaque prandre pour ses autres necessitez. En celui lieu fis chanter une messe de l'Anonciation Notre Dame. De celui lieu, a un mille^j est le lieu dont les gens dou pais voulurent jettir Jhesucrist de la montaigne^k contre val, mais franchement comme lui pleut il leur eschappa et parmy eulz tous s'en ala^l.

a. desconfis et occis *B P3 P1.*

b. mais est une povrette ville champestre *P2 B P3 P1.*

c. naturelle et charnelle naissance *B P3.*

d. la manance *B P3 P1.*

e. le tres bon message quant il annoncha a la tres doulce benoite vierge Marie que de lui naistroit nostre Sauveur *B P3.*

f. et humble consentement *om. B P3 P1.*

g. et semble... sauver *om. Be P2 / rétabli d'après B P3 P1.*

h. et humblement... soubgiz *om. P2 B P3 P1.*

i. laver *B P3 P1.*

j. a une lieue *B P3 P1.*

k. du bout d'une montaigne *B P3 P1.*

l. mais parmy tous quant il lui pleut leur eschappa *B P3 P1.*

De celuy lieu en demi jour m'en alay jusques au mont de Thabour. Celui mons est bien hault et deseure souloit estre une forte cité, et encores y perent pluiseurs devottes eglises de chrestiens. Souvent y soloit Jhesucrist aller^a, ses disciples endoctriner et les secrez misteres descouvrir et monstrer, dont on le doit par droit nommer l'escolle de Dieu. La fut Jhesuschrist transfigurez, la vois de Dieu le pere ouye, Moyses et Helye furent as III disciples monstrez, dont saint Pierre veanz la gloire de Dieu dist : « Sire, bon nous est ci estre » et autres //fol. VI^{XXI}v// choses qui censievent en l'Evangille.

De la vins a la meir de Galilee a la cité de Tyberiadis qui est droit assize sur celle meir. Ceste meir est un grant lac qui bien a XXX milles de tour (5), le flueve de Jordane court parmy, moult y a de bons poissonz et en est l'eaue douce et bonne a boire et bien plaisans. La cité de Tyberiadis vault pou, et bien semble que oncques ne fust de grant valeur, mais il y a bons baingz naturelz que nous disons bains de vertu^b. Sus ceste meir Dieux ala a piez secz, et quant saint Pierre vault a lui sus l'eaue venir et commencha a noyer, Jhesucrist se leva et le sauva. Ceste meir tempestueuse^c commanda il estre paisible, et a son command elle obey et se acquoisa. Apres sa resurrection il apparut a ses disciples et les fist pescher et a son commandant fu leurs rois emplie de grans poissonz et de planté^d. Par ceste meir souvent ala par neif, es marches de ceste meir il appella saint Pierre et saint Andrieu a l'apostolité^e, et assasia pluiseurs millers de gens de bien pou de poissons et de pou de pain. Et toutes ces parties rendit saintes dignes et devotes par sa sainte hantivité et presence^f.

A la fin de ceste meir vers septentrion est un fort chastel et hault que on appelle Saphet, ainsi nommé de la ville Saphet, grant et noble. C'est le plus fort chastel de tout le païs après le chastel de Crach dont par devant avon fait mention. Et a tout celui leiz de la terre de promission, ne a forteresse qui a Saphet doive estre comparee^g. Neant loingz de celui chastel est la cité Dan, autrement est nommee Belmas et Chesaire Philippe. Elle sciet au pié du mont Libanus^h et fait le bout de la terre de promission vers nort (6).

Et est assavoir que la sainte terre de promission a de long de Dan jusques en Bersabee, dou bout de nort jusques au bout vers midi CLX milles, et c'est la longueur ; en lei (5) de orient jusques en occident de Jerico jusques en Jopen sur la meir, a I pou plus de XL milles. Doncques quant en celui tantelet de terre a si tres grant multitude de peuppleⁱ et si tres grant habondance de biens, telle

a. souvent... aller *om. B P3 P1.*

b. mais il y a bons bains de vertu *P2 B P3 P1.*

c. qui était ainsi tempestueuse *B.*

d. et de gros a planté *B P3.*

e. a l'apocalypse *P2.*

f. sa haultesse et sainte presence *B /* sa haultisme et sainte presence *P3 /* sa haultisme et digne presence *P1.*

g. dont par devant... comparee *om. B P3 P1.*

h. Elle sciet au pié du mont Libanus *om. Be P2 / rétabli d'après B P3 P1.*

i. si grant multitude de peupple *om. B.*

exellence doit on atribuer a la divine puissance et non a industrie de home ne a coustumé cours de nature, mais au miracle de Dieu qui la ditte terre promist a ses amis comme meilleur dou monde.

NOTES

- (1) – Jean le Long omet le passage sur la grandeur de Jean Baptiste.
- (2) – Jean le Long omet le passage sur les fruits du pèlerinage.
- (3) – Jean le Long omet le passage sur la distinction entre amitié et concupiscence.
- (4) – Ce passage est très simplifié par rapport au texte latin.
- (5) – Les manuscrits latins portent *XL milliaria*, sauf Wo et Li.
- (6) – Comme les manuscrits de la famille a, Jean le Long ne parle ni du *saltus Libani*, ni de la Décapole.

De la cité de Damas et de ses marches, du mont Libanus et de //fol. VI^{XXII}// la fin de notre peregrination (ch. 10).

Tout en lonc^a et bien visité la sainte terre de promission, passay le flueve Jordane entre^b la meir de Galilee ou parmi il court, et la meir Morte en la quelle il chiet. Si vins en III jours a la tres noble, tres renommee^c et anchienne cité de Damast. Est assavoir que tout le païs entre le desert de Egipte et de Arabe vers midi jusques a Silicie c'est Armenie la Mineur ; et jusques en Caldee vers septentrion, vers orient dou grant desert jusques en occident^d en la Meir de emmy terre, de I general nom^e est nommee Surie, mais elle est divisee en pluiseurs provinces especiales^f, c'est assavoir Surie Phenicheeg, Judee, Galilee, Mezopotamie, Surie de Libanus, Surie de Damast, et les autres qui trop seroient long a toutes nommeir. Assez pres de Damast, vers la terre de promission est le lieu ou saint Pol le apostole par la clarté du ciel descendant fut abatus a terre et de Dieu repris pour la persecution que il faisoit aus chrestiens. La se humilia souz la main de Dieu, et se converti a la foy de Dieu Jhesucrist. De la fu amenez en Damast, et y demeura III jours sans goute veir, et que onques de cez III ne manga ne ne beut. En ces III jours fut il ravis jusque au tiers ciel, et ouyt les secrez lesquels point ne loist a homme raconter, comme il meismes dist en ses epistles. Et dist saint Augustin que onques a nul mortel home ne fu ottroyé que en sa vie vivant il peuist veir Dieu en sa droite essence, fors a II premiers docteurs : saint Pol des païens et Moyses des juys (1).

La cité de Damast est tres belle et tres riche, habondanz en marchandises et en toutes mennieres de vivres. On y amaine de Indie, et de Baudas de Persie, de Armenie^h, et de autrez partiez de Orient, espices, pierres precieuses, soyes et toutes autres mennieres de richesses, et de la les emportent marchanz en toutes autres parties dou monde. Ceste cité est a III journeesⁱ pres de la meir, moult delitable, bien arrousee et bien servie d'eauies, de fontaines et de ruisseaux couranz parmy la cité. Et tout entour environ en la cité a courtiz et jardins^j par ce que on dist bien XL mille, plains d'arbres et de fruis, et de toutes recreacions // fol. VI^{XXII}v// et solas hables pour corps humains. A ces jardins sont depeutez gens qui les gardent et dit on que, se les gardes feussent justement partis, chascuns courtiz en aroit au moins III. Se c'est voirs, il sont trop malement grant nombre de gens quant il sont tous ensemble. Ceste cité est moult peupplee, et y a tres grant planté de bons et soubtilz ouvriers et especialment medicins.

a. et en lé B P3 P1.

b. oultre B P3 P1.

c. tres renommee *om. P2.*

d. vers orient jusques ou grand desert en occident B P3 P1.

e. de un general nom *om. B P3 P1.*

f. eparses B P3.

g. Palestine add. B P3 P1.

h. et de Baudas add. Be / de Indie... et de Baudas *om. B P3 P1.*

i. quatre B P3.

j. environ la cité a lieux et places de courtieux et de jardins B P3.

De Damast m'en alay en pelerinaige a l'imaigene Nostre Dame en Sardanie. C'est un lieu assiz sus une roche a guise de castel bien muré. En celui lieu est une eglise moult belle^a. Derriere le grant autel ens ou mur est une table toute noire et tousdiz moiste, en la quelle jadis fu painte le ymaigene Nostre Dame ce dist on, mais ores pour la vieuseté riens n'y apert de la fourme de le ymaige, fors en aucuns lieux me sembla que je y vy I pou de rouge couleur. Ceste table est de moienne grandeur, par deseure un vaissel^b de marbre dedens le mur assize, encloze de une treisle de fer. Ceste table degoutte continualment et visiblement ainsi que une menniere d'oilie, et chiet en celi vaissel de marbre, et li moisne de leans en donnent assez largement aus pellerins. On dist pour vray que de ceste ymaige souloit couler vraie oille par miracle de Dieu, mais celle liqueur qui ores en degote cuident pluiseurs que ce ne soit mie oille et sont d'oppinions, mais toutefois elle ressemble du tout a oille d'olive. Les moisnes et les nonnains de leans demeurent desoubz la montaingne en un tres bel hamelet^c. Il sont assez aise et ont du vin assez a planitez, mais il sont chrestien scismat. Celi lieux est a une journee de Damast.

De la returnay et laissay a destre la noble cité de Anthioce et la renommee cité de Tripoli qui jadiz furent aus chrestiens, mais ores sont destruittes par les Sarrazins. Je passay le val de Bokar qui est tout entre montaingnes tres belles et tres plantieuves, riche de preiz, de riviere et de bestaulx et plaine^d de Sarrazins qui y habitent. Si vins en IIII jours jusques en Beruche, et passay les gracieuses montaingnes de Libanus^e, qui tout en long se estendent de aquilum en austre^f, c'est de nortoost en zutwest^g. Vers nort //fol. VI^{XXIII}// est Scilicie qui ore est nommee Armenie^h pour les Armeniens qui par force d'armes le conquirent, et les premiers habitanz enhassierent et sousmirent. A l'autre bout est la cité de Dan, commencement de la terre de Promission et dont par devant avonz parlé.

Ces mons de Libanus sont plains de tres beaulx hameaulx et villettes, de planté peuples, de belles fontaines, de beaulx arbres, de cyprès, de cedres et autres choses aromatiques et bien flairanz, de planté fruis, et de tous bien temporeulz. En la partie du mont Libanus au leiz vers Tripoli, la quelle partie on appelle communalment mont Negreⁱ, demeurent environ XX mille chrestiens, bons archers et hardie gent, et qui moult desirent le passaige des Latins, que nous chrestiens de Occident venissent oultre meir pour la Terre sainte reconquerre, car il desirent souverainement a estre delivrés de la seigneurie du Soudan plus que nulz autres crestiens dou pays.

a. une tres belle eglise assise, derriere le grant autel... *B P3.*

b. dedens le vaissel *B P3 P1.*

c. qui est la *add.* *B P3.*

d. de preiz... et plaine *om.* *B P3 P1.*

e. de Libanus *om.* *B P3.*

f. en ansire *B P3.*

g. c'est de nort n orient *P2.*

h. Armenie la Meneur *BP3 P1.*

i. moult Negre *Be /* mont Negre rétabli d'après *P2 B P3 P1.*

Quand passez fus les montaingnes de Libanus, je vins a la bonne ville de Beruche, sus la meir tres noblement assize, bien garnie, et pourveue de belles fontaines, de beaulz jardins, de beaux arbres et de nobles fruys a planté. Par deseure Beruche vers Scilicie est celui fors lieux Biblum sus la meir et assez pres, a l'autre costé, est la cité de Sidon et aussi Sarepta, desquels lieux fait mention la sainte Escripture.

Quant fus en Beruche qui ores est aus Sarrazins, mon pellerinaige par l'aide^a de Dieu parfait, je me mis en meir pour revenir en mon païs a port de crestienté pour reposer apres labeur de si grant voyaige. Espirituellement a parler^b, le port des crestiens est Dieux Jhesucrist auquel, apres les miseres de ceste meschant vie, chascuns crestiens doit desirier a venir et y mettre paine non pas seulement des membres corporels mais pour desirier de pur coraige (2). A cestuy port^c nous doinst Dieux venir.

Explicit uns traitié de la Terre sainte et d'Egipte, fais par monseigneur Guillaume de Boldensele, chevalier d'Allemaigne, en l'an mil CCCXXXVI. Translaté de latin en françois par frere Jehan le Long d'Ispre, moine de Saint Bertin en Saint Omer, en l'an mil CCCLI accomplis.

NOTES

(1) – Ce passage est très simplifié par rapport au texte latin.

(2) – La grande comparaison « navale » de Boldensele a été très réduite.

a. par la grace *B P3 P1*.

b. appelez *Be P2 / a parler rétabli d'après B P3 P1*.

c. point *B P3 P1*.

ANNEXE

NOTES MARGINALES

Certains manuscrits comportent des notes marginales. Pour les manuscrits latins, elles sont de deux sortes : soit des annotations du lecteur, d'une autre main que celle du copiste, soit des manchettes, de la main du copiste. Ces dernières se rencontrent dans les manuscrits du xv^e siècle, époque où se manifeste la volonté de faciliter la lecture du texte (table des matières, meilleure séparation des chapitres et des phrases, apparition de la ponctuation)¹.

Dans le manuscrit W1, choisi comme manuscrit de base, on peut lire :

- « *nota de tunica Domini* », relique à Constantinople, c. 1, fol. 3v ;
- « *nota de sancto Nicolas* », à Patera en Asie Mineure, c. 1, fol. 4v ;
- « *nota de vinea Engaddi* », à Chypre, c. 1, fol. 4v ;
- deux manicules, l'une pour signaler les couveuses du Caire, c. 3, fol. 9v, l'autre pour signaler le jardin du baume, c. 3, fol. 10 ;
- « *nota de Bethleem* », c. 5, fol. 16 ;
- « *nota quod multe secte sunt Xorum* », à Jérusalem, c. 6, fol. 20 ;
- « *nota Nazareth* », c. 9, fol. 28 ;
- « *nota sanctus Paulus* », à Damas, c. 10, fol. 30.

Dans le manuscrit Wo, on trouve deux notes, l'une pour contester l'authenticité des reliques de la Sainte tunique du Christ : « *ideo tunicam domini inconsutilem non est in Treveri neque in Goslaria ut quidam dicunt* » (c. 1) ; l'autre pour critiquer l'affirmation de la conjonction du Gyon et du Phison dans le cours supérieur du Nil (c. 3) : « *non dicunt isti verum* ».

Le manuscrit 903 de Munich (M2) répertorie les différents noms de Jérusalem : « *Salma, Luza, Bethel, Jerosolima, Jebus, Helia, urbs sacra Jerusalem dicitur atque Salem* » (c. 6).

1. Voir sur ce sujet T. SCHAAP, « From Professional to Private Readship : a Discussion and Transcription of the Fifteenth and Sixteenth-Century *Marginalia* in Piers Plowman C-Text, Oxford, Bodleian Library, Ms Digby 102 », dans *The Medieval Reader, Reception and Cultural History in the Late Medieval Manuscript*, éd. K. KERBY-FULTON et M. HILMO, New York, 2001, p. 81-116.

Dans le manuscrit M4, un petit dessin d'une couronne impériale illustre la description de la statue de Justinien à Constantinople (c. 1).

Deux manuscrits du xv^e siècle, Na et Va, présentent des manchettes d'aide à la lecture. Dans Va, elles sont assez espacées dans les premiers chapitres : « *mare Caspium* », « *mastix* », « *sanctus Nicolaus* » (c. 1) ; « *Rama* », « *Gaza* » (c. 2) ; « *Alkoranum* », « *de Machmet* » « *elephas* » (c. 3) ; « *mare Rubrum* », « *oratio* (de sainte Catherine) » (c. 4) ; et se multiplient à partir du chapitre 5, quand on aborde la Terre sainte proprement dite où sont indiqués non seulement les lieux, Nazareth, le mont Syon, le Calvaire..., mais aussi les personnages mis en scène, Petrus, Stephanus, Judas... On peut signaler à ce propos une erreur de lecture, « *Sarepta Sydonorum* » lu « *Sarepta Sodomitorum* » (c. 10), la présence de ces soi-disant sodomites étant soulignée par une manchette (c. 10).

Le copiste du manuscrit Na (daté de 1444), quant à lui, guide son lecteur tout au long du texte qui s'ouvre sur une table des chapitres, numérotés en chiffres arabes. Non seulement tous les lieux sont répertoriés, « *de brachio sci Georgii, de insula Pathmos, de civitate Ephesim...* » (c. 1), les personnages, rappelés : « *Abraham* (c. 5), *Magdalene* (c. 7), *Raab meretrix* (c. 8)... », mais les passages importants sont indiqués : « *nota quid sit ista Babilonia nova, de falsitate Machomet, de latitudine hujus maris et quare dicitur Rubrum* (c. 3), *de civitate Nazareth et hujus prerogativis* (c. 9)... ». Et quand Boldensele énumère longuement tous les souvenirs bibliques et évangéliques attachés au Temple de Jérusalem, on trouve en marge leur rappel, numéroté en chiffres arabes de 1 à 21 (c. 6).

En ce qui concerne les manuscrits français, seul P1 présente des notes marginales, et seulement dans les trois premiers chapitres :

- « Ung bras de mer vers st. George, bouche de Constantinople » (c. 1), fol. 120 ;
- « Nota les reliques sont a Constantinople / Nota Saint Jehan bouche dor » (c. 1), fol. 120v ;
- « ou croit le mastic », fol. 121 / « se mist Saint Jehan / Patmos » (c. 1), fol. 121 / « fut nez Nicolas », fol. 121 ;
- « Engadi / tres bons vins de Chypre croissent un an » (c. 1), fol. 120 et 121v ;
- « Barnabé », fol. 121v°/ « la cité de Tyr » (c. 1), fol. 121v ;
- « des chrestiens en deffense », fol. 122 / « le mont de carmel, la Helye » (c. 2), fol. 122 / « Icy fut decollé st. George », fol. 122 ;
- « Icy furent nez st. Jehan et st. Jaques », fol. 122 / « Samson fortin »(c. 2), fol. 122v ;
- « Nota Mahomet ne pend point », fol. 123 / « ancienne Babilonne » (c. 3), fol. 123v ;

- « Egipte est plus long que large », fol. 123v°/ « Icy se treuve le bois aloes » (c. 3),
fol. 123v;
- « Nota de elefant » (c. 3), fol. 124.

L'intérêt que présentent tous ces témoignages de la lecture d'un texte n'est plus à démontrer. On les souhaiterait plus nombreux.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS DE BOLDENSELE

TEXTE LATIN

BASNAGE (Jacob), *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicarum, sive Henrici Canisii Lectiones antiquae*, Amsterdam : R. et G. Wettstenios, 1725, 4 vol. in-f°, t. IV, p. 330-357.

COBHAM (Claude Delaval), *Excerpta Cypria*, Cambridge : Cambridge University Press, 1908, in-4°, VIII-523 p., p. 15-16 (extraits de l'édition de Canisius).

GROTEFEND (Carl-Ludwig), *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1852, p. 226-286.

HENRICUS CANISIUS, *Antiquae lectiones*, Ingolstadt : ex officine typographica Ederiana apud A. Angermariam, Anno MDCIV, 1063 p., vol. IV, p. 95-142.

REIFFENBERG (Baron Henri de), *Monuments pour servir à l'histoire de Namur*, Bruxelles : Impr. Royale, 1846, t. IV, p. 276-281.

TRADUCTION FRANÇAISE

Hystoire merveilleuse (L'), plaisante et récréative du grand empereur de Tartarie seigneur des Tartares nommé le grand Can, Imprimée nouvellement à Paris en l'an mil cinq cens vingt et IX le quinzième jour d'avril pour Jehan Sainct Denys, libraire, demourant en la rue neufve Nostre Dame, à l'enseigne Sainct Nycolas, fol. LVI-LXXVII. BnF, Rés. O2 17 et 17 alpha.

Traité de l'état de la Terre sainte (texte modernisé), éd. Christiane DELUZ, *Croisades et pèlerinages*, dir. Danielle RÉGNIER-BOHLER, Paris : Robert Laffont, 1997, 1483 p., p. 996-1028.

AUTRES SOURCES

ABRAHAM ORTELIUS, *Theatrum Orbis Terrarum*, Anvers : A. Coppenium Diesth, 1571, 53 cartes.

ALBERT LE GRAND, *De natura loci*, éd. Paul HOSSFELD, Cologne : Aschendorff, 1980, XXVII-276 p.

- , *Beati Alberti Magni Opera omnia*, éd. A. BORGNET, Paris : L. Vivès, 1896-1892, 38 vol. : *Liber II. Mineralium*, Tr. II, c. V, vol. 5 ; *Liber II. Meteororum*, Tr. III, c. VIII, vol. 4.
- ANCELET-HUSTACHE (Jeanne), *Maître Eckhardt et la mystique rhénane*, Paris : Cerf, 1956, 191 p.
- , *Le bienheureux Henri Suso. Œuvres complètes*, Paris : Seuil, 1977, 558 p.
- ANTONIO DA REBOLDIS, *Itinerarium ad sepulchrum Domini (1327) et ad montem Sinaï (1330)*, éd. G. GOLUBOVITCH, *Bibl. bio-bibliographica*, t. III, p. 331-342.
- ARCULE, *De locis sanctis*, éd. Denis MEEHAN, Dublin : The Dublin Institute for advanced studies, 1958, 154 p.
- AUGUSTINUS AURELIUS, *La Genèse au sens littéral*, VIII, 1, 1, éd. et trad. Paul AGAËSSE et Aimé SOLIGNAC, Paris : Desclée de Brouwer, 1972, 653 p. (Bibliothèque Augustinienne, 49).
- , *Epistola LXXVIII. Aux habitants d'Hippone. Epistolae LVI-C*, éd. Klaus-Detlef DAUR, Turnhout : Brepols, 2005, xvii-266 p. (CCSL XXXI A).
- , *Epistola CXLVII. De videndo Deum*, PL 33, col. 596-622.
- , *Sermo XXXVII. De lectione prov. Sal.* : PL 38, col. 222-235.
- BALUZE (Étienne), *Vitae Paparum Avenionensium*, éd. Mgr. Guillaume MOLLAT, Paris : Letouzey et Amé, 1914-1922, 4 vol.
- Biblia Latina cum Glossa ordinaria*, Strasbourg : Adolph Rush, 1480-81.
- BONGARS (Jacques), *Gesta Dei per Francos*, Hanovre : typis Wechelianis apud heredes Johannis Aubrii, MDCXI, *Orientalis Historiae*, t. secundus, p. 1-285.
- BONIFACIUS STEPHANUS, *Liber de perenni cultu Terrae sanctae*, Venise : Guerraea, 1573, 286 p.
- Breviarium juxta ritum sacri ordinis Praedicatorum*, Rome : ex typographia Hieronymi Mainardi, 1756.
- BURCHARD DE MONT SION, *Descriptio Terrae sanctae*, éd. Johann Christian Moritz LAURENT, *Peregrinatores medii aevi quatuor*, Leipzig : J. C. Hinrichs Bibliopola, 1864, p. 393-414.
- Chanson d'Antioche (La)*, éd. Paulin Paris, Paris : Léon Techener, 1848, repr. Genève : Slatkine, 1969, 2 vol.
- CHRISTIAN ADRICHOMIUS, *Theatrum Terrae Sanctae et Biblicarum Historiarum cum tabulis geographicis aere expressis*, Coloniae Agrippinae, 1590.
- Chronica Magistri Rogeri de Houdene*, éd. Williams STUBBS, Londres : Longmann, 1868-71, 3 vol. (Rerum Britannicarum medii aevi scriptores, 51 ; Rolls series III), p. 75-79.
- Chronicon Mindense*, éd. Henricus MEIBOMIUS, Francofurti : typis E. Kempfen, 1620 (SS. Rerum Germanicarum, 1).

- Chronicon Mindense*, éd. August POTTHAST, Göttingen, 1859.
- Croisades et pèlerinages*, dir. D. RÉGNIER-BOHLER, Paris : Robert Laffont, 1997, 1483 p. (coll. Bouquins).
- DOREZ (Léon) et BOUREL DE LA RONCIÈRE (Charles), « Lettres inédites et mémoires de Marino Sanudo l'Ancien », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 56, 1895, p. 21-44.
- Écrits apocryphes chrétiens*, traduction et présentation par Michel CAMBE, Claudio GIANOTTO, Jean-Daniel KOESTLI *et alii*, dir. François BOVON et Pierre GEOLFRAIN, Paris : Gallimard, 1997, 2 vol. (Bibliothèque de la Pléiade, 442 et 516).
- Éthérie, Journal de voyage*, éd. Hélène PÉTRÉ, Paris : Cerf, 1948, 284 p. (Sources chrétiennes, 21).
- GADRAT (Christine), *Une image de l'Orient au XIV^e siècle, les Mirabilia descripta de Jordan Catala de Séverac*, Paris : École des Chartes, 2005, 381 p.
- GERVAIS DE TILBURY, *Des Gervasius von Tilbury Otia Imperialia in einer Auswahl neu herausgegeben von Felix Liebnecht*, Leipzig : Johann Gottlieb Biedermann, 1751, 1001 p.
- , *Otia imperialia. Recreation for an Emperor Gervase of Tilbury*, éd. et trad. Shelagh BANKS et James W. BINNS, Oxford Clarendon Press, 2002, xcv-1013 p. (Oxford Medieval Texts).
- GUILLAUME DE RUBROUCK, *Voyage dans l'Empire Mongol, 1253-1255*, éd. Claude-Claire et René KAPPLER, Paris, 1985, 318 p.
- GUILLAUME DE TRIPOLI, *Notitia de Machometo, De statu Sarracenorum*, texte latin et trad. all. Peter ENGELS, Würzbourg : Echter Altenberge : Oros, 1992 (Corpus Islamo-Christianum. Series latina, 4), 464 p.
- HAYTON, *La fleur des Histoires de la terre d'Orient*, éd. partielle C. DELUZ – texte modernisé —, *Croisades et Pèlerinages*, p. 803-878.
- HENRI SUSO, *Le Livre de la Sagesse éternelle*, trad. Jeanne ANCELET-HUSTACHE, *Henri Suso, Œuvres complètes*, Paris : Seuil, 1977, 558 p.
- ISIDORE DE SÉVILLE, *Etymologiarum libri XX*, éd. Wallace Martin LINDSAY, Oxford : Oxford University Press, 1911, 2 vol.
- Itinerarium Antonini Placentini*, éd. Celestina MILANI, Milan : Publicazioni della Univ. Cattolica del sacro Cuore, 1977, 324 p.
- JACQUES DE VÉRONE, *Liber peregrinationis di Jacopo da Verona, 1335*, a cura di Ugo MONNERET DE VILLARD, Rome, 1950, in-4°, xxxii-241 p. (Il nuovo Ramusio, I).
- JACQUES DE VORAGINE, *La Légende dorée*, éd. critique de la révision de 1476 par Jean BATALLIER d'après la traduction par Jean de Vignay (1333-1348) de la *Legenda aurea* (c. 1261-1266), publiée par Brenda DUNN-LARDEAU, Paris : Champion 1997, 1563-vii p. (Textes de la Renaissance, 19).

- JACQUES DE VITRY, *Histoire de l'Orient et des croisades pour Jérusalem*, traduction François GUIZOT, éd. Nathalie DESGRUGILLERS, Clermont-Ferrand : Paléo, 2005, 385 p. (Sources de l'histoire de France).
- JEAN DE MANDEVILLE, *Le Livre des merveilles du monde*, éd. critique C. DELUZ : CNRS Éditions, 2000, 528 p. (Sources d'histoire médiévale, 31).
- JEAN FROISSART, *Chroniques*, éd. Siméon LUCE, Publications de la Société de l'Histoire de France, Paris, 1869, t. I, 276 p.
- , *Voyage en Béarn*, présentation et traduction Véronique DUCHÉ-GAUET, Fabienne HONTABAT, Émilie PEYSÈRE, Anglet : Atlantica Imp., 2003, xxvii-213 p.
- Libro del conocimiento de todos los regnos*, éd. et trad. Nancy F. MARINO, Tempe (Arizona) : Arizona center for medieval and Renaissance studies, 1999, cvii-138 p. (Medieval and Renaissance Texts and Studies, 199).
- LUDOLPH DE SÜDHEIM, *De itinere Terrae sanctae*, éd. Gustav-Adolph NEUMANN, *Archives de l'Orient latin*, t. II, 1884, p. 305-376.
- , *De itinere Terrae Sanctae*, éd. Ferdinand DEYCKS, *Bibliothek des litterarischen Vereins XXV*, Stuttgart, 1851, p. 1-102.
- MARCO POLO, *La description du monde*, éd. et trad. Pierre-Yves BADEL, Paris : Librairie générale française, 1998, 509 p. (Lettres gothiques, 4551).
- Mindener Geschichtsquellen*, Band I. *Die Bischofschroniken des Mittelalters*, éd. Dr. Klemens LÖFFLER, Münster, 1917.
- NICOLAS DE MARTONI, « Relation du pèlerinage à Jérusalem de Nicolas de Martoni, notaire italien (1394-1395) », *Revue de l'Orient latin*, t. III, 4, 1895, p. 566-669.
- ODERIC DE PORDENONE, *Cathay and the way thither*, éd. et trad. Colonel Sir Henry YULE, nouv. éd. révisée par Henri CORDIER, Londres : The Hakluyt Society, 2^d series 33, 1913, xi-376 p.
- OTTO von FREISINGEN, *Chronica*, MGH SS, t. XX (année 1145), p. 347 et sq.
- Peregrinationes tres*, *Saewulf*, *John of Würzbourg*, *Theodoricus*, éd. Robert Burchard Constantin HUYGENS, Turnhout : Brepols, 1994, 235 p.
- PILOTI (Emmanuel), *Traité sur le passage en Terre sainte*, éd. Philippe-Emmanuel DOPP, Louvain-Paris : Publications de l'université Lovanium de Léopoldville, 4, 1958, l-302 p. [Trad. partielle Danièle RÉGNIER-BOHLER, *Croisades et pèlerinages*, p. 1233-1278].
- POCOCKE (Richard), *A Description of the East and some other countries*, Londres : N. Bowyer, 1745, in-f°, 310 p.
- Projets de croisade vers 1290-vers 1330*, éd. Jacques PAVIOT, Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2008, 418 p.
- RIANT (Paul), *Alexi I Comneni ad Robertum Flandrensem epistola spuria 1092*, Genève, 1877, 12 p.

- SHATZMILLER (Joseph), « Récits de voyages hébraïques au Moyen Âge », *Croisades et pèlerinages, op. cit.*, p. 1279-1390.
- SIMON SEMEONIS, *Itinerarium Symonis Semeonis ab Hibernia ad Terram sanctam*, éd. Mario ESPOSITO, Dublin : Dublin Institute, 1960, 123 p. (*Scriptores latini Hiberniae*, IV).
- , *Le voyage de Symon Semeonis d'Irlande en Terre sainte*, trad. C. DELUZ, *Croisades et pèlerinages*, p. 959-985.
- TAULER (Johann), *Sermons*, éd. et trad. Étienne HUGUENY, Gabriel THÉRY, Adolphe-Léon CORIN et alii, Paris : Cerf, 1991, 738 p. (Sagesses chrétiennes).
- THADDEUS DE NAPLES, *Hystoria de desolacione et conculcatione civitatis Acconensis et totius Terre Sancte*, éd. Paul RIANT, Genève, 1873.
- THIETMAR, *Magistri Thietmari peregrinatio*, éd. Johann Christian Moritz LAURENT, Hambourg, 1857, xi-80 p.
- THOMAS D'AQUIN, *Summa theologica Secunda Secundae*, Rome, 1895, *Opera omnia cura et studio fratrum ordinis Praedicatorum*, Rome : S. Sabina, 1882-1948.
- , *Commentarius in libros Sentiarum Petri Lombardi*, *Opera omnia*, t. X, Rome : S. Sabina, 1899.
- USÂMA IBN MUNQIDH, *Des enseignements de la vie. Souvenirs d'un gentil-homme syrien au temps des Croisades*, éd. et trad. André MIQUEL, Paris : Imp. Nationale, Collection orientale, in-f°, 439 p.
- Voyage (Le) d'Outremer de Bertrandon de la Broquière*, éd. Charles SCHEFER, Paris : Leroux, LXXVIII-323 p., repr. Hants et Gregg internat., 1972 (Recueil de voyages et documents pour servir à l'histoire de la géographie, t. 12).
- Voyage du sieur Paul Lucas fait en MDCCXIV par ordre de Louis XIV dans la Turquie, l'Asie, Surie, Palestine, Haute et Basse Égypte*, Amsterdam : aux dépens de la Compagnie, 3 vol. in-12°.

BIBLIOGRAPHIE

- Âge d'or des cartes marines (L'), dir. Catherine HOFMANN, Hélène RICHARD, Emmanuelle VAGNON, Paris : Seuil, Bibliothèque nationale de France, 2013, 255 p.
- Allgemeine deutsche Biographie*, Berlin : Dunck und Humblot, 1967, vol. 3.
- ALPHANDÉRY (Paul) et DUPONT (Alphonse), *La Chrétienté et l'idée de croisade*, Paris : Albin Michel, 1959, 2 vol.
- ALTEN (G. F. A. von), « War Otto von Nienhus der letzte Spross der Gräfen von Wölpe ? », *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1861, p. 219 et sq.
- ATIYA (Aziz Suryal), *The crusade in the later Middle Age*, Londres : Methuen, 1938, xviii-604 p., ill., cartes.

- BÉRIOU (Nicole), « L'Eucharistie dans l'imaginaire des prédicateurs », *Pratiques de l'Eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident*, p. 879-926.
- BIZET (Jules-Augustin), *Mystiques allemands du XIV^e siècle*, Paris : Aubier, 1957, 296 p. (Bibliothèque de philologie germanique, 19).
- BRUNOT (Père Amédée), « Mambré », *Bible et Terre Sainte* n° 70, p. 8-16.
- , « La caverne secrète de Makpéla, tombe des Patriarches », *Bible et Terre Sainte* n° 80, p. 10-16.
- , « Gethsémani », *Bible et Terre Sainte* n° 99, p. 8-16.
- , « Bethléem », *Bible et Terre Sainte* n° 100, p. 12-17.
- , « L'eau à Jérusalem », *Bible et Terre Sainte* n° 101, p. 7-14.
- , « Le Carmel », *Bible et Terre Sainte* n° 104, p. 6-15.
- , « La montée au Carmel », *Bible et Terre Sainte* n° 108, p. 8-17.
- , « Nazareth », *Bible et Terre Sainte* n° 110, p. 8-17.
- , « Les hauts lieux de Samuel », *Bible et Terre Sainte* n° 124, p. 8-17 et 21.
- BÜNEMANN (Ludolph), *Historia Domus et Fratrum praedicatorum Templi Paulini*, Minden : Detlefsen, 1730 sig. A-F.
- CASANOVA (Paul), *Essai de reconstitution de la topographie d'Al Foustat ou Misr*, Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 1913-1919, 64 fol.
- , *Histoire et description de la citadelle du Caire*, Le Caire, Mémoires publiés par la Mission archéologique française du Caire, t. VI, p. 509-780, in-f°.
- CERULLI (Enrico), *Etiopi in Palestina. Storia della comunità ethiopica di Gerusalemme*, Rome : Libreria dello Stato, 1943, 2 vol.
- CHEIKHO (Père Louis, [Luwis SAYHÙ]), « Les archevêques du Sinaï », Beyrouth : *Mélanges de la Faculté orientale de Saint Joseph*, II, 1907, p. 408-421.
- CHENU (Père Dominique), « La croyance à l'Assomption corporelle en Occident de 1150 à 1250 environ », *Études mariales*, 1950, III, avec un dossier complémentaire par le Père Barré, p. 15-70.
- CONTENSON (Père Pierre-Marie de), « Avicennisme latin et vision de Dieu », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 1959, p. 29-97.
- DAINVILLE (Père François de), *Le langage des géographes*, Paris : Picard, 1964, xxiv-385 p.
- DALMAIS (Père Henri Irénée), « À travers l'Égypte chrétienne », *Bible et Terre Sainte* n° 106, p. 9-15.
- DANSETTE (Béatrice), « Les pèlerinages occidentaux en Terre sainte : une pratique de la "dévotion moderne" à la fin du Moyen Âge », *Archivum Franciscanum*, 72 (1979), p. 107-110.
- DECROIX (Jacques), « Le Cénacle », *Bible et Terre Sainte* n° 98, p. 8-16.

- DELUZ (Christiane), *Le Livre de Jehan de Mandeville. Une « géographie » au XIV^e siècle*, Louvain-la-Neuve : Publications de l'Institut d'études médiévales, 1988, LIX-511 p. (Textes et congrès, 8).
- , « Une image du monde. La géographie dans l'Occident médiéval (V^e-XV^e siècle) », *La Terre. Connaissance, représentations, mesure au Moyen Âge*, dir. Patrick GAUTIER DALCHÉ, Turnhout : Brepols, 2013, p. 17-158 (L'atelier du médiéviste, 13).
- , « La géographie dans le *Liber de Guillaume de Boldensele* », *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature et la civilisation médiévale*, Aix-en-Provence : CUERMA, 1976, p. 25-41 (Sénéfiance, 2).
- , « Quelques aspects de la nouvelle clergie dans la société des XIV^e et XV^e siècles », *Le clerc au Moyen Âge*, Aix-en-Provence : CUERMA, 1995, p. 133-148 (Sénéfiance, 37).
- , « Croisade et paix en Europe au XIV^e siècle. Le rôle du cardinal Élie de Talleyrand », *Cahiers de recherches médiévales (XIII^e-XV^e siècles)*, I, 1996, p. 53-63.
- , « L'Islam et les musulmans vus par les frères mendiants missionnaires (XIII^e-XIV^e siècles) », *Paroles sur l'Islam dans l'Occident médiéval. Actes du colloque du 9 mars 2001*, Lyon : Université Jean Moulin, *Cahiers du Centre d'histoire médiévale*, n° 1, 2002, p. 73-87.
- DION (Roger), *Histoire de la vigne et du vin en France*, Paris : CNRS, 2010, XII-768 p.
- DONDAINE (Père Hyacinthe-François), « L'objet et le medium de la vision béatifique chez les théologiens du XIII^e siècle », *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, t. XIX, p. 95.
- DU CANGE (Charles), *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs français*, Paris : Imp. Royale, MDCLVII, par les soins de Sébastien Cramoisy, 2 vol. in-f°.
- DUPRONT (Alphonse), *Du sacré ; croisades et pèlerinages : images et langage*, Paris : Gallimard, 1987, 541 p.
- FRIEDLÄNDER (Ludwig), *Roman life and manners under the early Empire* (trad. Alfred Bradly GOUGH), New York : Arno Press, 1979, 4 vol., vol. 1.
- GADRAT (Christine), « Le voyage », doc. 84, *La Terre, connaissance, représentations, mesure au Moyen Âge*, dir. P. GAUTIER DALCHÉ, Turnhout : Brepols, 2013, p. 559-562 (L'atelier du Médiéviste, 13).
- GAUDEFROY-DEMOMBYNES (Maurice), *La Syrie à l'époque des Mamelouks d'après les auteurs arabes*, Paris : Paul Geuthner, 1923, CXIX-292 p.
- GAUTIER DALCHÉ (Patrick), *La Géographie de Ptolémée en Occident (IV^e-XVI^e siècle)*, Turnhout : Brepols, 2008, 442 p. (Terrarum Orbis, 9).

- , « L'usage des cartes marines aux XIV^e et XV^e siècles », *Spazi, tempi, misure, e percorsi nell'Europa del Bassomedioevo. Atti del XXXII Congresso storico internazionale, Todi, 8-11 ottobre 1995, Spoleto : Centro italiano di studi sul basso Medioevo, Acad. Tudertina, 1996*, p. 97-128.
- GOLUBOVITCH (Girolamo), *Biblioteca bio-bibliografica della Terra santa e dell' oriente francescano*, Florence : Quaracchi, 1906-1921, 5 vol.
- GRABOÏS (Aryeh), *Le pèlerin occidental en Terre sainte au Moyen Âge*, Paris-Bruxelles : De Boeck Université, 1998, x-266 p. (Bibliothèque du Moyen Âge, 13).
- GRAEFE (Edward), « À propos des *Pyramidenbeschreibung des Wilhem von Boldensele aus dem Jahre 1335* », *Zum Bild Aegyptens im Mittelalter und der Renaissance*, Friburg : Universitätsverlag, Göttingen : Vandenhoeck et Ruprecht, 1990, p. 9-28.
- GROUSSET (René), *Histoire des Croisades et du royaume franc de Jérusalem*, Paris : Plon, 1934-36, 3 vol., réimp. Perrin, 1991.
- GUÉRET-LAFERTÉ (Mireille), *Sur les routes de l'empire mongol. Ordre et rhétorique des relations de voyage aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris : Honoré Champion, 1994, 435 p. (Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge, 28).
- GUILLEMAIN (Bernard), *La cour pontificale d'Avignon*, Paris : De Boccard, 1962, 807 p., cartes (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 201).
- HEERS (Jacques), *Gênes au XV^e siècle. Activité économique et problèmes sociaux*, Paris : Service d'édition et de vente des publications de l'Éducation Nationale, 1961, 741 p. (Affaires et gens d'affaires, 24).
- HEMELRIJK (Emily Ann), Matrona docta, *Educated Women in the Roman elite from Cornelia to Julia Domna*, Nimègue, 1998, 344 p.
- Histoire du christianisme*, dir. Jean-Marie MAYEUR, Charles PIÉTRI, André VAUCHEZ, Marc VÉNARD, t. VI, *Un temps d'épreuves, 1274-1449*, Paris : Fayard, 1990, 945 p.
- JANIN (Raymond), *Constantinople byzantine*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1950, xxvii-482 p.
- JARCK (Horst Rüdiger), *Das Zisterzienserinnen Kloster Lilienthal*, Stade : Selbstverlag des Stader Geschichte und Heimatvereins, Bd. 20, 1969, 196 p.
- , *Urkundenbuch des Klosters Lilienthal (1232-1500)*, Stade : Landschaftsverband, 2007, 678 p.
- KAEPPELI (Thomas), *Scriptores Ordinis praedicatorum Medii Aevi*, Rome : ad S. Sabina, Istituto storico domenicano, 1970-1973, 3 vol.
- KUNSTMANN (Friedrich), « Studien über Marino Sanudo den Älteren mit einem Anhange seiner ungedruckten Briefe », *Abhandlungen der historische*

- Classe der Königlich-Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, 7, 1855, p. 693-819.
- LABIB (Mahfouz), *Pèlerins et voyageurs au Mont Sinaï*, Le Caire : Institut français d'archéologie orientale, 1961, VIII-180 p.
- LAGRANGE (Père Marie-Joseph), « Le Sinaï biblique », *Revue biblique*, 1890, p. 378 et sq.
- LANGLOIS (Charles-Victor), *La connaissance de la nature et du monde au Moyen Âge d'après quelques écrits français à l'usage des laïcs*, Paris : Hachette, 1911, in-16°, XXIV-401 p.
- LAPLANE (Henri de), *Les abbés de Saint-Bertin d'après les anciens documents de ce monastère*, Saint Omer : De Chauvin fils, 1854-55, 2 vol.
- LEDEBUR (Heinrich von), « Der angeblichen Johanniter Ordensritter Otto von Nienhus », *Wochenblatt des Johanniter Ordens*, Brandebourg, 1861, p. 149 et sq.
- MANDONNET (Pierre), *Siger de Brabant et l'avicennisme latin au XIII^e siècle*, Fribourg : Librairie de l'Université, 1899, repr. Genève : Slatkine, 1976, CCCXX-127 p.
- MANSI (Gian Domenico), *Sacrorum concilium nova et amplissima collectio*, Paris : H. Welter, 1901-1927, 53 t., t. 24.
- MAS-LATRIE (René de), *Histoire de l'île de Chypre sous les princes de la Maison de Lusignan*, Paris : Imp. Impériale, 1852-1861, 3 vol. in-4°.
- , *L'île de Chypre : situation présente et souvenirs du Moyen Âge*, Paris : Firmin-Didot, 1879, IV-432 p.
- MASSIGNON (Louis), *Les fouilles archéologiques d'Éphèse*, Le Caire : C. Trounas, 1852, 24 p., cartes.
- Medieval Reader (The). Reception and Cultural History in the Late Medieval Manuscript*, éd. Kathryn KERBY FULTON and Maidie HILMO, New York, 2001.
- MEISTERMANN (Barnabé), *Guide de Terre Sainte*, Paris : Éd. franciscaines, 1936, in-16°, XLIII-797 p.
- MÉRINDOL (Charles de), « Signes de hiérarchie sociale à la fin du Moyen Âge d'après le vêtement », *Histoire archéologique et symbolique vestimentaire au Moyen Âge*, Paris, 1989, p. 181 et sq.
- MILLER (Karl), *Mappae mundi, die ältesten Weltkarten*, Stuttgart : J. Roth'sche Verlagshandlung, 1895, t. III, *Die kleinere Weltkarten*, p. 198-200 et 204-205.
- MÖHLMANN (Günther), *Regesten der Erzbischöfe von Bremen (1306-1327)*, Hanovre, 1937, 79 p. (Selbstverlag der historischen Kommission, XV).
- MOLLAT (Michel) et RONCIÈRE (Monique de la), *Les portulans, Cartes marines du XIII^e au XVII^e siècle*, Paris : Nathan, 1984, 295 p.

- MORTIER (Père Daniel Antonin), *Histoire de tous les maîtres généraux de l'ordre des frères prêcheurs*, Paris : Picard, 1903-1914, 7 vol., t. 3. 1324-1400.
- MULCHAHEY (Marian Michèle), « First the bow is bent to study », *Dominican education before 1350*, Toronto : Pontifical institute of mediaeval studies, 1998, XXI-616 p.
- Neue deutsche Biographie*, Berlin, 1955, vol. 2.
- PIPONNIER (Françoise), *Costume et vie sociale : la cour d'Anjou, XIV^e-XV^e siècles*, Paris-La Haye : Mouton et Cie, 1970, 431 p. (Civilisation et société, 21).
- Pratiques de l'Eucharistie dans les Églises d'Orient et d'Occident, Antiquité et Moyen Âge. Actes du séminaire de l'Institut catholique de Paris, 1997-2004*, éd. Nicole BÉRIOU, Béatrice CASEAU et Dominique RIGAUX, Paris : Institut d'études augustiniennes, 2009, 2 vol., XIV-1336 p. (Collection des études augustiniennes. Moyen Âge et temps modernes, 45 et 46).
- QUÉTIF (Jacques) et ÉCHARD (Jacques), *Scriptores ordinis Praedicatorum, Lutetiae Parisiorum apud J.-B. Christophorum Bialiard et Nicolaum Simart, MDCCXIX*, t. I.
- RABINO (Hyacinthe-Louis), *Le monastère de Sainte Catherine du Mont Sinaï*, Le Caire : D. Spada, 1938, 138 p.
- RACINE (Pierre), *Marco Polo et ses voyages*, Paris : Perrin, 2012, 456 p.
- Ramon Lulls Kreuzzugsdeen*, éd. Adam GOTTRON, Berlin, Leipzig : W. Rothschild, 1912, VIII-96 p. (Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte, 39).
- Repertorium fontium historiae Medii Aevi*, Rome : Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1984, vol. V.
- RICHARD (Jean), *La papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle)*, 1977, 325 p. (École française de Rome, 33).
- , *Histoire des Croisades*, Paris : Fayard, 2002, 544 p.
- , « L'Extrême Orient légendaire au Moyen Âge, Roi David et Prêtre Jean », *Annales d'Éthiopie*, 2 (1957), p. 225-244.
- RÖHRICHT (Reinhold), *Bibliotheca geographica Palestinae*, Berlin : M. Reuther's Verlagsbuchhandlung, 1890, x-742 p. ; 2^e éd. D. Amiran, Jerusalem, 1964.
- , *Deutsche Pilgerreisen nach den Heiligen Land*, Innsbrück : Wagner, 1900, 360 p.
- RUNCIMAN (Steven), *A history of the Crusades*, Londres : Cambridge University Press, 1951-54, 3 vol.
- SCHMIDT (Georg), *Die Armenbibel des 14. Jahrhundert*, Graz-Köln, 1959.
- SCHNATH (Georg), « Drei niedersächsische Sinaïpilger um 1330 », *Festschrift Percy Ernst Schramm*, Wiesbaden : P. Steiner, 1964, Bd. I, p. 461-478.

- , « Neues über den niedersächsischen Orientreisenden Wilhem von Boldensele (1334-1335) », *Niedersächsisches Jahrbuch für Landesgeschichte*, 1976, Bd. 48, p. 433-435.
- Scuola degli ordini mendicanti (La), secoli XIII-XIV, 17. Convegno del Centro di studi sulla spiritualità medievale, 11-14 ottobre 1976, Todi : Academia Tudertina*, 1978, 478 p.
- SOURDEL (Dominique et Janine), *La civilisation de l'Islam classique*, Paris : Arthaud, 1968, 672 p. (Les grandes civilisations).
- SOUTHERN (Richard William), *Western views of Islam in the Middle Ages*, Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1962, VIII-114 p.
- TOBLER (Titus), *Bibliographia geographica Palaestinae, kritische Uebersicht gedruckter und ungedruckter Beschreibungen der Reisen ins Heilige Land*, Leipzig : S. Hirzel, 1867, 265 p.
- TROTTMANN (Christian), *La vision béatifique, des disputes scolastiques à sa définition par Benoît XII*, Rome, 1995, 899 p. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 289).
- VAGNON (Emmanuelle), « Comment localiser l'Éthiopie. La confrontation des sources antiques et des témoignages modernes au xv^e siècle », *Annales d'Éthiopie*, 27, 2012, p. 21-48.
- VINCENT (Hugues) et ABEL (Louis-Marie-Félix), *Jérusalem, recherches de topographie archéologique et historique*, Paris : Gabalda, 1912-1926, 2 vol.
- WIET (Gaston), *Histoire de la nation égyptienne*, Paris : Plon, 1937, t. IV. *L'Égypte arabe de la conquête arabe à la conquête ottomane, 642-1517*, 646 p.
- WILKE (Jürgen), *Die Ebstorfer Weltkarte*, Bielefeld : Vg. für regional Geschichte 2001, 2 vol. (Veröffentlichungen des Instituts für historische Landesforschung der Universität Göttingen, 39).
- ZAYADINE (Fawzi), « Samarie », *Bible et Terre Sainte* n° 121, p. 6-14.

INDEX

Les noms de personnes, de peuples, ou de notions sont en petites capitales, les noms de lieux, en italiques avec éventuellement indication de l'orthographe actuelle.

- ABRAHAM, 31, 57, 58, 101, 103, 104, 106, 120, 123, 146, 164, 166, 167, 188
Acre, 20, 21, 23, 26, 74, 78, 79, 127, 135, 140, 151
ALBERT LE GRAND, 28-30, 42, 178, 191
Alexandrie, 23, 88, 89, 98, 113, 153-155
Allemagne, 12, 19, 21, 23, 110
Arabe (Arabie), 25, 81, 85, 87, 90, 136, 152, 154, 159, 162, 164, 184
ARABES, 24, 42, 45, 78, 91, 93, 96, 98, 99, 133, 188
ARISTOTE, 28, 31, 67
Arménie, 113, 140, 184, 185
ARMÉNIENS, 112, 140, 185
Athènes, 148, 198, 201
AUGUSTIN (SAINT), 23, 30, 31, 38, 39, 46, 103-105, 112, 139, 140, 184
Avignon, 13, 16, 18, 19, 20, 21, 24, 45, 52, 198
Babylone, 49, 86
Baldac (Bagdad), 82, 88, 137, 139
BASNAGE (HENRI), 12, 36, 105
BEDOINS (BÉDOUINS), 21, 26, 103, 162
Bersabée, 101, 103, 110, 132, 164, 184
Beruche (Beyrouth), 21, 98, 185, 186, 196
Béthanie, 126, 176
Bethléem, 32, 59, 101-104, 109, 111, 125, 164, 165, 187, 196
Bras Saint George (Hellespont), 22, 147, 148
Caldée (Chaldée), 154, 176, 184
Calvaire, 32-34, 120, 170, 172, 188
CANISIUS (HENRICUS), 11, 12, 36, 49, 51, 79, 86, 133, 191
Chastel Darium, 152, 153
Chippe (Chypre), 11, 19, 21, 58, 74, 75, 113, 149, 158, 187, 188
Cologne, 13, 14, 19, 35, 45, 52, 64
Constantinoble (Constantinople), 11, 19, 21, 26, 27, 29, 57, 73, 74, 147, 149, 173, 187, 188, 197, 198
Crac/Crach/Crak de Montréal, 21, 127, 177
Crète, 149
CROISADE, 20-22, 28, 71, 73, 78, 79, 86, 104, 113, 126
Damast (Damas), 26, 31, 32, 87, 127, 136-139, 184, 185, 187
Dan, 128, 132, 135, 138, 179, 182, 185
DAVID (ROI), 24, 101, 102, 105, 107, 108, 111, 129, 130, 145, 146, 164, 165, 167, 168, 175, 181
Ebron (Hébron), 14, 31, 55, 101, 103, 104, 106, 164, 167
Egipce (Égypte), 11, 21, 23, 24, 32, 48, 49, 54-56, 58, 59, 85, 86, 88-91, 113, 114,

- 127, 139, 140, 145, 149, 151, 152-157, 159, 162, 165, 180, 184
- Emmaüs*, 121, 125
- Ephesim* (*Ephèse*), 74, 148-150, 188
- Escalone* (*Ascalon*), 77, 78, 103, 151
- Ethiope* (*Éthiopie*), 23-25, 82, 88, 109, 114, 154, 155, 169
- ÉVANGILE, 32, 88, 89, 110, 118, 134, 150
- ÉVANGILES APOCRYPHES, 88, 89, 110
- Galilée*, 130, 132, 136, 139, 179-182, 184
- Gaza*, 76, 77, 135, 188
- GÉORGIENS, 27, 112, 113, 125, 169, 174
- Grèce*, 147, 148
- Greniers Pharaon* (*Pyramides*), 28, 90, 91, 157
- GUILLAUME DE RUBROUCK, 23, 72, 113
- GROTEFEND (C. L.), 11, 12, 15-17, 19, 36, 75
- Gyon*, 23, 82, 154, 187
- HAYTON, 34, 36, 40, 45, 52, 54, 55, 59, 71, 140
- Inde*, 23, 24, 57, 113, 114
- Italie*, 20, 35, 148
- JACQUES DE VÉRONE, 32, 40, 79, 99, 110, 113, 114, 119, 125, 126, 140
- JEHAN BAPTISTE, 57, 174, 179, 180
- JEAN DE WÜRZBOURG, 110, 111, 118
- JEAN LE LONG, 12, 23, 25-27, 34, 36, 48, 52-57, 59, 75, 125
- Jherico* (*Jéricho*), 124, 133, 177
- Jherusalem* (*Jérusalem*), 19, 21, 22, 24, 28, 32, 33, 40, 49, 50, 58, 67, 75, 78, 87, 97, 98, 104, 106, 108-113, 115, 116, 120-122, 124-127, 129, 135, 139, 145, 152, 154, 164, 167, 168, 170, 171, 173-176, 179, 180, 187, 188
- JHESUS CHRIST, 59
- Joppen* (*Jaffa*), 19, 77, 118, 132, 152, 173
- Jordan* (*Jourdain*), 27, 44, 57, 72, 121, 123, 124, 128, 131, 136, 174, 177, 179, 182, 184
- JUIFS, 14, 40, 96, 111, 125, 133, 167, 174
- Kaire* (*Le Caire*), 49, 74, 85, 86, 98, 153, 155-157, 159, 162
- LUDOLPH DE SUDHEIM, 13, 15, 17, 19, 20, 34, 73-75, 85, 86, 89, 90, 119, 125, 126, 133
- MAHOMET, 27, 37, 73, 86, 87, 154, 188
- MAMLŪKS, 21, 78, 89, 90, 96, 140
- Meca* (*La Mecque*), 81, 86, 87
- Meir* (*Mer*)
- de Caspis* (*Caspienne*), 22, 23, 25, 34, 72, 73, 147, 150
- de Galilée* (*lac de Tibériade*), 182, 184
- de emmy terre* (*Méditerranée*), 22, 23, 59, 75, 147, 154, 163, 184
- de Ponte* (*mer Noire*), 22, 25, 30, 71-73, 147, 150
- Morte*, 25, 27, 127, 177, 179, 184
- Océan* (*Océan entourant la terre*), 22, 68, 93, 147, 159, 162
- Rouge meir* (*mer Rouge*), 49, 159, 163
- Minden*, 12-18, 32, 33, 64
- Mont*
- Carmelus* (*Carmel*), 25, 26, 76-78, 124, 151, 152, 188, 196
- Libanus* (*Liban*), 49, 76, 132, 136, 138, 140, 179, 183
- Olivet* (*mont des Oliviers*), 58, 174-176
- Sinay* (*Sinaï*), 16, 19, 21, 26, 27, 30, 49, 50, 55, 85, 92, 96, 98-100, 119
- Syon* (*Sion*), 19, 23, 70, 93, 108, 111, 112, 119, 123, 125, 126, 149, 159, 168, 175, 188
- Thabour* (*Thabor*), 131, 135, 182
- MOYESE (Moïse), 31, 57, 93, 94, 98, 1000, 119, 131, 159-162, 182, 184
- Nazareth*, 26, 32, 130, 131, 134, 181, 187, 188, 196
- NICOLAS DE MARTONI, 32, 100
- Nilus* (*Nil*), 23, 24, 82, 88, 90, 113, 153, 154, 158, 187

- NOTRE DAME, 30, 125, 126, 150, 168, 174, 175, 181
Notre-Dame en Sardanie (Seydnaya), 185
NOTRE SEIGNEUR, 34, 105, 145, 151, 159, 165, 168, 172, 174, 176, 181
Palestine, 36, 77, 89, 90, 127, 133, 135, 139, 151, 184
PAUL (SAINT), 12, 13, 15, 17, 31, 57, 139
PETRUS VESCONTE, 24, 71, 74
Phison, 23, 24, 82, 187
Prague, 18, 19, 35, 42, 45, 47, 52, 63
Rama, 77, 78, 129, 133, 152, 188
Ramatha Sophim, 128, 133, 179
Rodes (Rhodes), 11, 58, 74, 149
Saint-Sépulcre, 28, 32, 49, 78, 111, 113
Sainte-Catherine (monastère), 27, 98
Sainte-Sophie (à Constantinople), 73
Samarie, 26, 48, 58, 105, 129, 133, 134, 179, 180
SANUDO (MARINO), 91, 111, 126, 127, 133, 135, 139, 140
Saphet, 21, 132, 135, 182
Sara (Sarai), 22, 23, 25, 68, 72, 147
SARRAZINS, 151, 153, 170, 185, 186
SCHNATH (GEORG), 13, 14, 16-18, 28, 36
Sicilie (Sicile), 148
SOUDAN (SULTAN), 25, 90, 152-154, 162, 168, 177, 185
Surie (Syrie), 22, 49, 75, 78, 80, 89, 90, 100, 113, 120, 124, 127, 133, 135, 136, 147, 149, 151, 153, 156, 157, 161, 162, 177, 184
SUSO (HENRI), 16, 33, 34, 64, 150
Sychem, 129, 180
SYMON SEMEONIS, 15, 85, 89, 97, 113
TALLEYRAND (CARDINAL ÉLIE DE), 11, 19, 21, 53, 57
TARTRES (TARTARES), 22, 72, 147, 154
Temple (de Jérusalem), 32, 109, 111, 167, 168, 175, 188
Terre sainte, 13, 18-22, 25, 28, 30, 34, 35, 54-56, 87, 88, 119, 125, 133, 145, 146, 159, 160, 164, 169, 171, 185, 186, 188
Tripoli, 21, 87, 138, 185
Troyes (Troie), 11, 69, 70, 147, 148
TURCZ, 149, 169
Tyberiadis (Tibériade), 132, 135, 136, 179, 182,
Tyr, 26, 57, 77, 78, 140, 151, 188
THOMAS D'AQUIN, 28, 31, 32, 40, 46, 67, 104, 120
VIERGE MARIE, 164, 181

TABLE DES MATIÈRES

CARTES.....	5
INTRODUCTION	11
Guillaume de Boldensele	12
L'auteur et son œuvre.....	20
Le devenir de l'œuvre.....	34
Manuscrits latins et établissement du texte.....	37
La traduction de Jean le Long	52
TEXTE LATIN	61
TRADUCTION DE JEAN LE LONG.....	143
ANNEXE.....	187
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	191
INDEX	203